

Jeudi
3 juillet 2003

Fr.s. 2.- / €1,30
No 38421

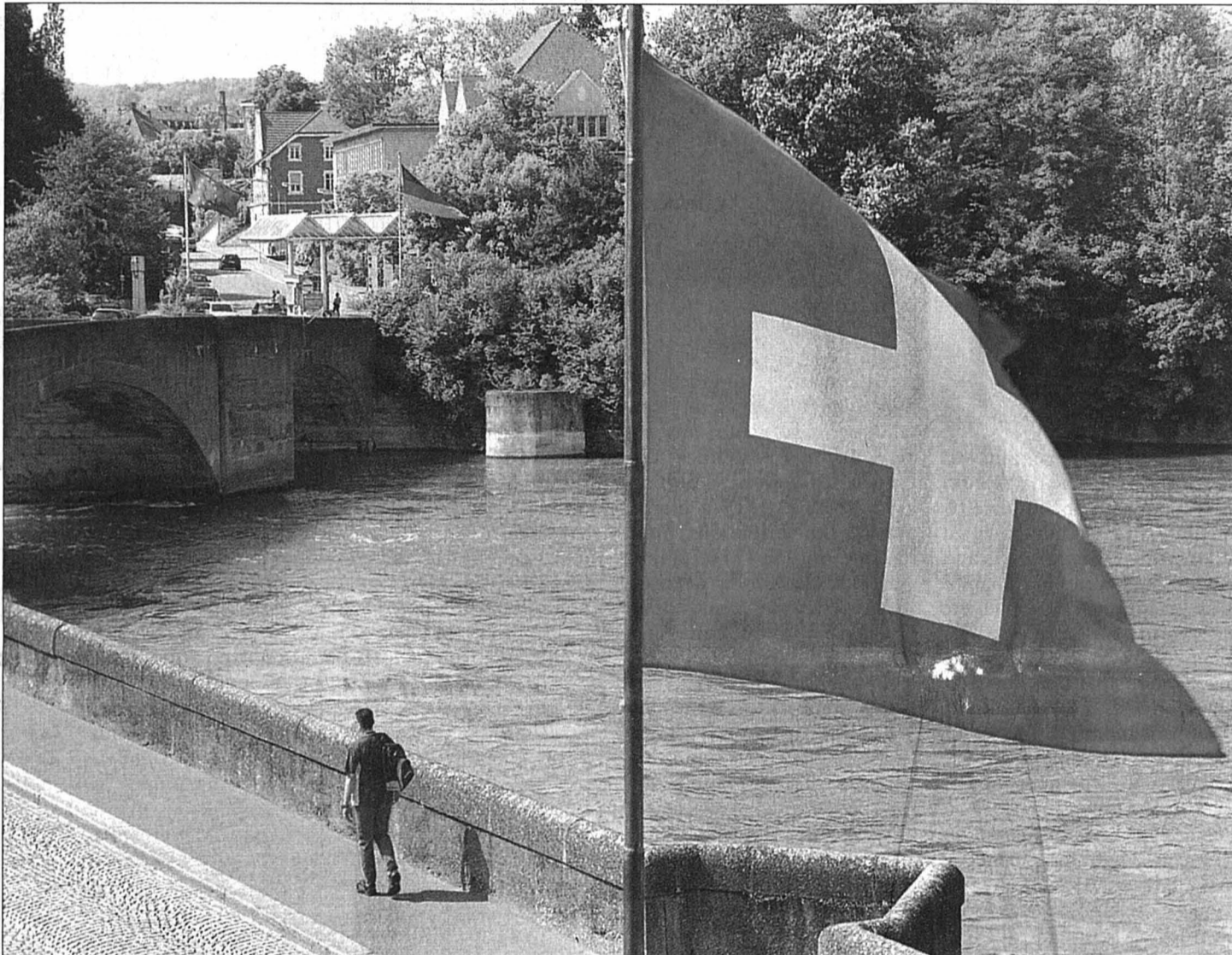
JA 2300 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial

ÉDITÉ À
LA CHAUX-DE-FONDS
DEPUIS 1881

L'accord sur la libre circulation sera étendu

Union européenne ■ Le Conseil fédéral a donné son feu vert à l'extension de l'accord aux dix nouveaux pays membres



Les ressortissants des dix nouveaux pays membres de l'Union européenne (UE) pourront venir travailler en Suisse, en 2005 au plus tôt. Le Conseil fédéral a adopté le mandat pour l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes. La première ronde de négociations aura lieu le 16

juillet déjà. Pour la Suisse, il s'agira d'obtenir des mesures transitoires afin de maîtriser l'immigration des nouveaux ressortissants européens. L'accès au marché de l'emploi devra être ouvert par étapes.

PHOTO KEYSTONE

■ page 21

À LA UNE

LE LOCLE

Les Promos côté sécurité

■ page 10

IMMOBILIER

Dur d'acheter une ferme

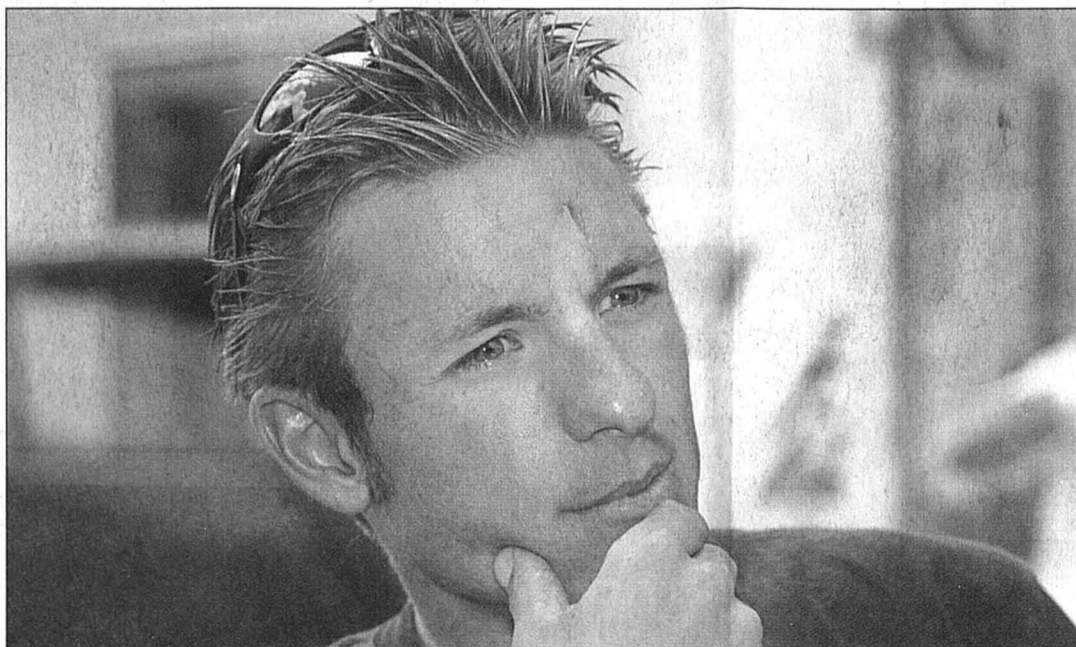
■ page 20

SOMMAIRE

Télévision	17
Cinés-loisirs	19
Feuilleton	28
Bourse	30
Sports	31-37
Adresses pratiques	38
Carnet	39

Zampieri et la carte

Cyclisme ■ Le Neuchâtelois sera samedi au départ de son premier Tour de France



Tout savoir sur les objectifs de Steve Zampieri avant le Tour de France? Rien de plus facile. Le Neuchâtelois nous a livré ses impressions, à deux jours du départ du Tour du centenaire. Avec notre carte de la Grande Boucle en plus.

PHOTO LEUENBERGER

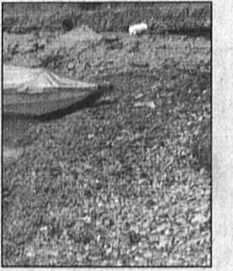
■ pages 31 et 37

RIVES DU DOUBS

Moules à gogo

Les bords du Doubs sont tapissés de moules zébrées. Un phénomène causé par la canicule et les basses eaux. Accompagné d'odeurs de poisson pourri...

■ page 10



LES CONVERS

Bordiers soulagés

Certains bordiers de la route des Convers se réjouissent: d'ici peu, le trafic s'éloignera de cinq habitations qui le côtoient de bien trop près.

■ page 13



HORLOGERIE

L'heure au toucher

Palper les heures sur une montre? Tissot lance la «Silen-T», un produit innovateur qui n'est pas destiné uniquement aux aveugles et malvoyants.

■ page 30



Saine division patronale

C'est avec un rien d'incrédulité qu'on a pu lire, dans le dernier bulletin du Centre patronal vaudois (CPV), une déclaration de franche ouverture à l'égard des syndicats. Il s'agissait des conditions dans lesquelles la Suisse étendrait l'accord de libre circulation aux dix nouveaux membres de l'UE.

Le CPV n'a rien renié de ses convictions en matière de politique économique. Mais il a vu – du moins l'auteur de ce texte – que l'extension de l'accord ne se ferait pas sans les syndicats, comme ce fut d'ailleurs le cas en 2001 pour l'accord lui-même. Utile rappel adressé à l'Union patronale suisse.

Le CPV propose donc d'étudier sérieusement les revendications syndicales en vue de mesures préventives contre la sous-enchère salariale. Car, dit-il, les craintes à ce sujet sont «compréhensibles». Il n'est donc pas interdit de penser que certains employeurs pourraient être tentés d'embaucher à bas prix.

Les enjeux sont de taille. L'économie d'exportation voit s'ouvrir de nouveaux marchés, dans des pays où la croissance est forte. Des pays

qui aussi, du moins dans un premier temps, offriront à l'ouest une main-d'œuvre multiple, peu ou très qualifiée, mais habituée à des salaires incomparablement bas. C'est donc toute l'économie suisse, recherchant à la fois des spécialistes et des auxiliaires, qui a intérêt à cet élargissement de la libre circulation. Mais, si le monde du travail n'obtient pas quelques garanties, l'accord pourrait être rejeté – et tout le premier paquet bilatéral avec (clause guillotine).

Dans le pire scénario, les syndicats n'auront qu'à suivre un référendum lancé, comme promis, par l'UDC. Et les coupables seront les «forces conservatrices de gauche et de droite», comme les désigne Pascal Couchepin. A tort: l'arrogance très zurichoise de l'Union patronale suisse y aura sa part. C'est ce que dit le CPV: des concessions faites au nom d'un partenariat social dynamique valent mieux qu'un naufrage aux conséquences incalculables offert à l'UDC. Mais, parfois, ce sont les oreilles qui ont des murs.

François Nussbaum

OPINION

CANTON DU JURA

Impôts: projet de réduction

Le Gouvernement jurassien a abattu hier les cartes de la baisse de la fiscalité cantonale et communale. Celles-ci se traduisent aussi par deux grosses surprises: une baisse sensible de l'impôt sur la fortune, que personne n'attendait, et l'abandon des mesures en faveur des familles, que beaucoup réclamaient.

■ page 15

BERNE

Cap sur les économies

Kaspar Villiger est sûr d'avoir trouvé la voie du juste milieu. Le programme d'allègement budgétaire, adopté hier par le Conseil fédéral, présente selon lui une «symétrie des sacrifices», gage de son succès. Il améliorera de près de 3,3 milliards de francs le budget de la Confédération d'ici à 2006.

■ page 23

Doigts créatifs, têtes confiantes

CPLN-EAM ■ Trente-cinq coiffeuses ont été primées lundi

La conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet considère la profession de coiffeuse comme étant «à risque pour le client.» Confier sa tête à la créativité et à l'imagination n'est pas autant un acte de courage, bien de confiance. Les 35 coiffeuses qui ont reçu lundi soir leur certificat fédéral de capacité à Malvilliers sont désormais au seuil d'une carrière souhaitée fructueuse et pleine de découvertes. Le métier de figaro étant pris pour un art.

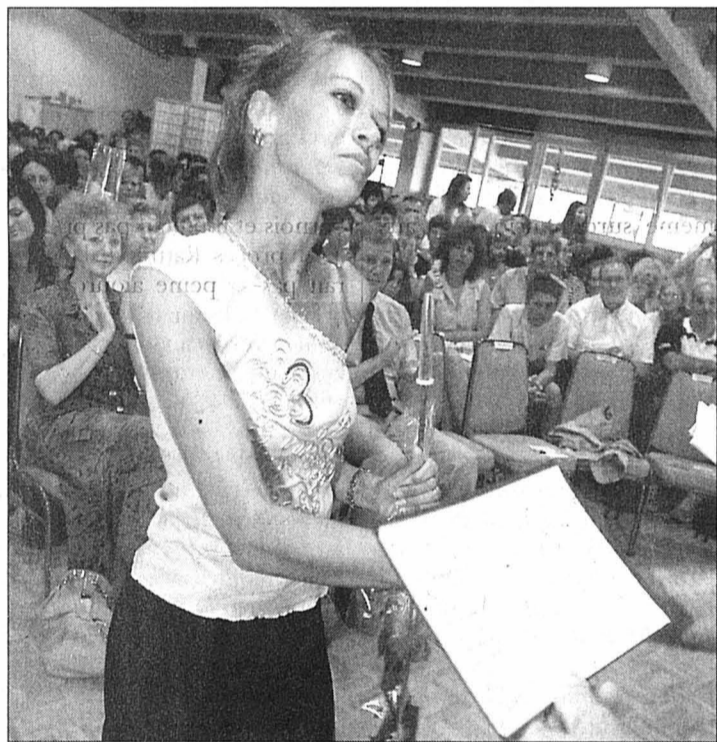
Sylvie Perrinjaquet a cependant insisté sur les vertus de la formation continue et de la spécialisation dans un monde où les apprentis diplômés doivent se préparer à pratiquer «quatre ou cinq métiers» dans leur vie active. L'heure était à la fête cependant pour les lauréates, avant de se lancer dans leur carrière. «Quand sur la chaise les fesses ont chaud, plus besoin de s'adresser au cerveau», leur a lancé le directeur Jean-Claude Gosteli, en rapport avec la chaleur de la salle. Ce

proverbe certifié canadien a déridé l'atmosphère. Plus sérieusement, exprimer sa créativité sur une coiffure n'est-il pas une belle façon de rendre service au client? /phc

Les lauréates

CFC de coiffeuse: Emilie Arfili 5; Lucie Farine 5; Cindy Matthey 5; Marie-Laure Rubio 5; Céline Barfuss; Gaëlle Ben Hamida; Diana Bertini; Nadia Brühlhart; Saskia Cattaneo; Lydie Charmillot; Isabelle Cramatte; Ersilia D'Ambrosio; Patricia De Sa Coelho; Fabienne Ernst; Marie Forestier; Léonore Girardin; Sophie Girardin; Sandra Guichard; Séverine Huguenin; Jennifer Jurado; Céline Licata; Stéphanie Morand; Ana Cristina Pego Resio; Marilynne Perrin-Fahrny; Cristina Piera Raccio; Melissa Ramirez; Nathalie Sorrenti; Sandrine Sunier; Nathalie Tauste; Patricia Alexandra Traguado; Vanessa Valiani.

CFC de coiffeuse pour mes-
sieurs: Laetitia Dacal 5,1; Joana De Matos 5; Géraldine Perrin; Nadia Rochat.

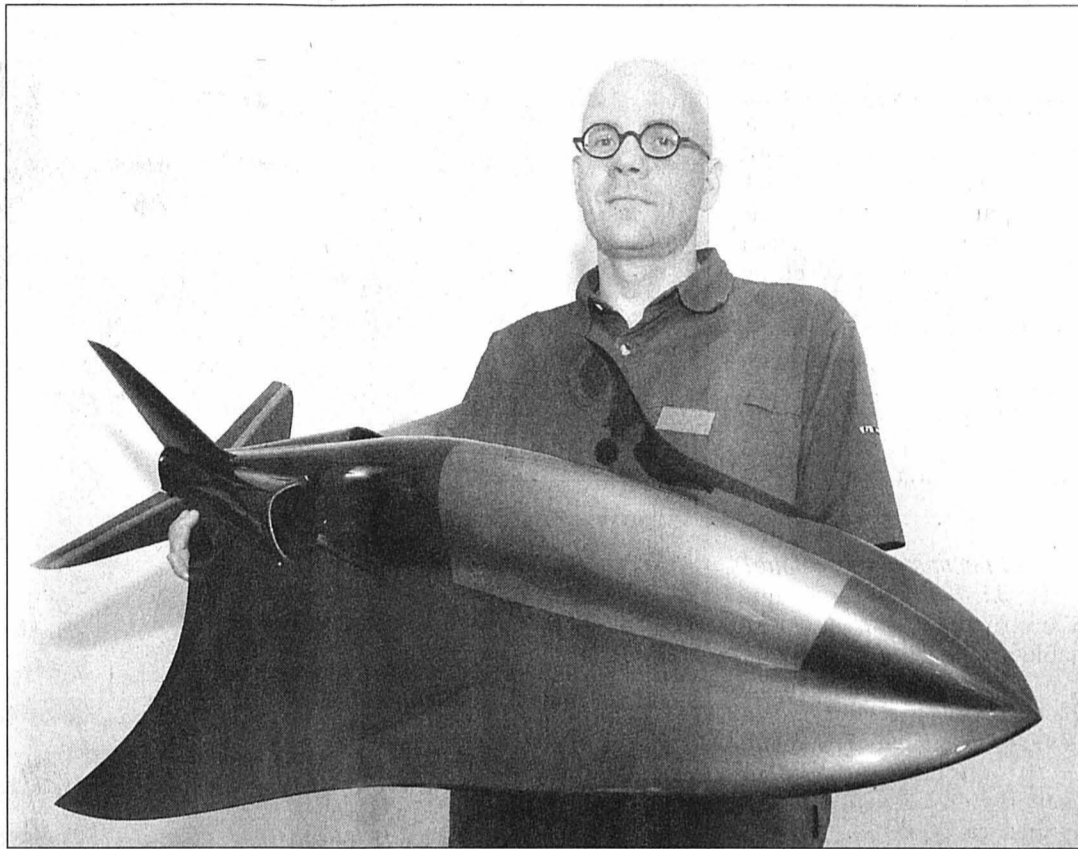


Après la cérémonie, c'est la fête qui était au rendez-vous.

PHOTO MARCHON

Brevets pour préparer demain

Neuchâtel ■ La propriété intellectuelle occupe le quotidien de Patents & Technology Surveys



Cet engin futuriste vole bel et bien. Le concept est protégé par un brevet décroché grâce aux services de P & TS.

PHOTO MARCHON

Par **Stéphane Devaux**

Qu'ont en commun un avion profilé comme un poisson, une montre réversible à deux cadrans et un chargeur solaire grand comme un parapluie pliable? Ces inventions ont toutes été brevetées par l'entreprise neuchâteloise P & TS. Une société en pleine expansion: de deux personnes à sa fondation en 1998, elle a passé à onze collaborateurs. Largement de quoi justifier le déménagement dans de nouveaux locaux, inaugurés cette semaine au cœur même de Neuchâtel.

Patents & Technology Surveys - c'est son nom - aide des entreprises à obtenir des brevets, des designs et des marques, soit tout ce qui touche à la propriété intellectuelle. Son domaine d'investigation touche principalement à la microtechnique, l'électronique et le software, précise Christophe Saam. Ingénieur

en électricité, le directeur et fondateur de la société a travaillé pendant quatre ans auprès de l'OEB (Office européen des brevets), à Berlin.

En 2002, P & TS a étudié plus de cent inventions, dont soixante ont fait l'objet d'une demande de brevet, déposée par la société elle-même (pour la Suisse et l'Europe) ou via un réseau de correspondants dans plus de 65 pays sur les autres continents. «Les inventeurs eux-mêmes ignorent souvent qu'ils ont créé quelque chose qui mérite d'être breveté», note Christophe Saam, dont l'entreprise entretient des relations suivies avec les instituts de recherche et de développement.

Pour baroudeurs

Depuis mardi, P & TS, qui exerce environ 80% de ses mandats avec des entreprises suisses (PME, starts-up, mais aussi grandes entreprises), propose un site internet (www.propis.com, accessible sous forme d'abonnement),

qui regroupe une information très ciblée en fonction des secteurs d'activités.

Ainsi sur l'avion-poisson de Konrad Schafroth. Volera-t-il un jour à taille réelle, son «Smartfish»? A l'heure actuelle, cette sorte de croisement entre un poisson plat et un engin dessiné par Edgar P. Jacobs est un modèle réduit en fibre de carbone. Le prototype no 9 fend l'air à près de 200 km/heure. Le vrai pourrait, selon son inventeur, atteindre 900 km/heure...

De même, pour la cellule photovoltaïque brevetée pour la société locloise VHF-Technologies, protégée par un morceau de tissu qu'on roule et qu'on glisse sans problème dans un sac. Ce chargeur pour téléphone portable aurait de quoi séduire toute une clientèle, randonneurs, baroudeurs, ou, mieux, membres d'ONG en mission.

Deux exemples prouvant qu'un brevet, ça peut être très concret... /SDX

PAQUET FISCAL Le Conseil d'Etat soutient le référendum

Mesures d'allègements fiscaux adoptées par les Chambres fédérales: le Conseil d'Etat neuchâtelois entre dans l'arène! Hier, le gouvernement cantonal a décidé de «proposer au Grand Conseil d'exercer le droit de référendum cantonal prévu dans la Constitution fédérale» contre cet objet.

Par conséquent, il demande au groupe socialiste au Grand Conseil de retirer le projet de décret qu'il avait déposé sur ce même sujet. Dans un communiqué publié hier, il fait savoir qu'il présentera un rapport au Grand Conseil pour la session des 30 septembre et 1er octobre. La semaine dernière, les radicaux ont déjà laissé entendre qu'ils s'opposeraient au mouvement référendaire.

Selon une première estimation; les incidences financières de ce train de mesures s'élèvent, pour le canton de Neuchâtel, à 13 millions pour le volet familial, et ce dès 2004. Concernant l'imposition de la propriété du logement, le changement de système (suppression de la valeur locative dès 2008) occasionnera une perte de l'ordre de 20 millions de francs. A ce montant s'ajouteront les pertes subies par les communes.

A ce jour, rappelle le Conseil d'Etat, sept gouvernements cantonaux ont adopté une attitude identique à Neuchâtel. A savoir, Fribourg, Valais, Vaud, Argovie, Zurich, Obwald et les Grisons. Saint-Gall, Soleure et Berne ont déjà décidé de soutenir le référendum. Il faut que huit cantons au moins s'associent à la démarche d'ici fin octobre pour que le paquet fiscal soit soumis au vote populaire. Il s'agirait alors d'une première, cet outil n'ayant jamais été utilisé depuis son introduction en... 1874! /SDX

PUBLICITÉ

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI.

30%

DE RÉDUCTION SUR LES ARTICLES NON SOLDÉS!

PKZ

Son dada? Les révolutions scolaires!

Formation ■ Il a fait de l'enseignement son credo et des réformes son combat. Christian Berger s'apprête à aller plus loin. Normal, il affirme aimer la complexité

Par
Sandra Spagnol

Il est le père spirituel de plusieurs réformes scolaires de taille. «Plus c'est gros, plus c'est complexe et plus ça me plaît», résume Christian Berger. Il faut le croire. Il quitte l'administration cantonale neuchâteloise pour devenir, dès le 1er août, le secrétaire général de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). Encore plus gros, encore plus...

Vous vous êtes attelé à de gros chantiers, dont celui de la HEP-Bejune.

Christian Berger, chef du défunt Service de la formation des enseignants, de l'enseignement secondaire 2 et de l'informatique scolaire: La création de la HEP fait suite à une recommandation de la CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique), qui voulait que la formation des enseignants soit de niveau tertiaire. Nous avons ainsi procédé au regroupement des quatre écoles concernées. Mais pour atteindre la masse critique suffisante en matière d'étudiants, nous avons étendu la collaboration avec les cantons de Berne, partie francophone, et du Jura. On peut parler de révolution culturelle.

Autre révolution, celle de la nouvelle maturité gymnasiale...

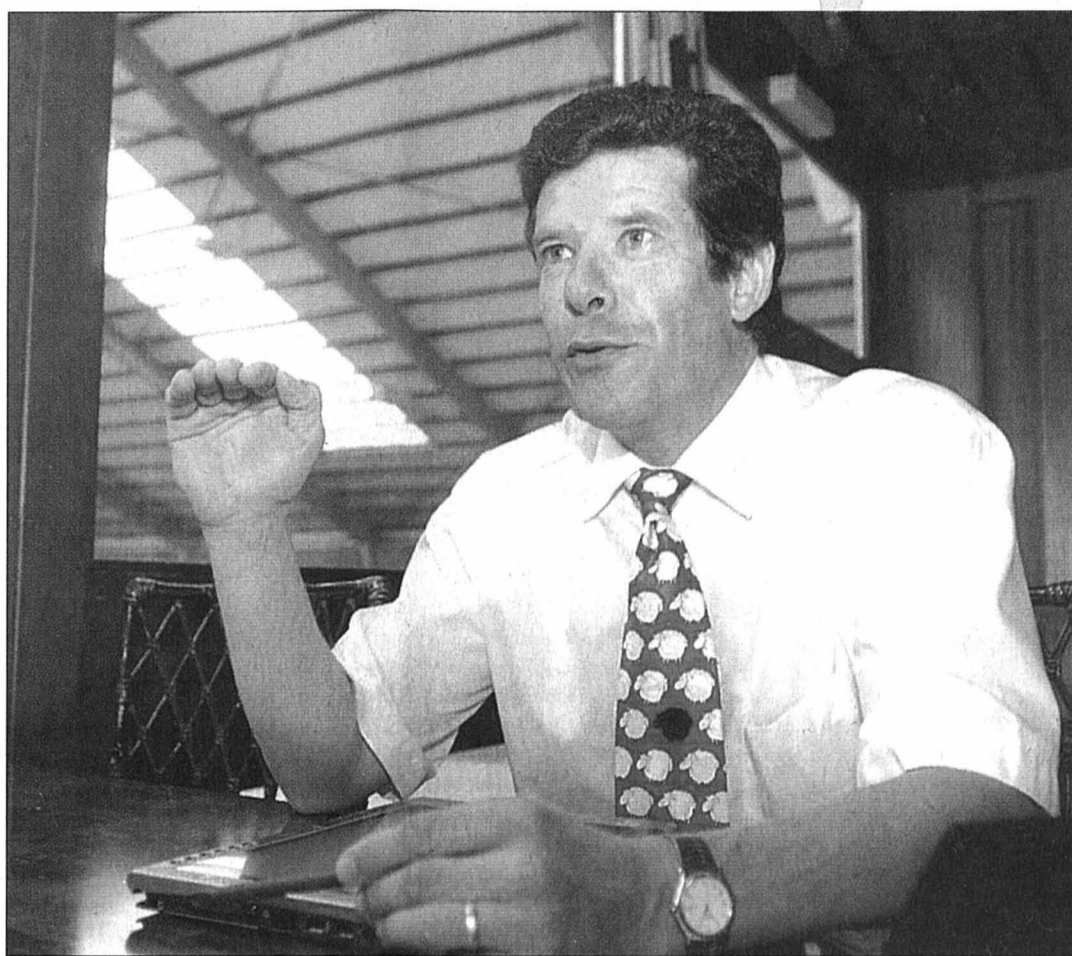
C. B.: C'est une autre recommandation de la CDIP. Dans le canton de Neuchâtel, on a eu une contrainte de plus: on a voulu cantonaliser les écoles concernées et on m'a demandé de créer les lycées. Ces trois lycées ont supplanté les six écoles décernant jusque-là des maturités. Le mandat n'est pas tout à fait terminé, le lycée Jean-Piaget, à Neuchâtel, doit encore être cantonalisé.

... et l'informatique scolaire?

C. B.: Nous voulions que l'informatique soit un véritable acteur dans la classe, un partenaire du maître comme de l'élève pour donner une valeur ajoutée à l'enseignement. Nous avons mis deux ans pour élaborer un concept pédagogique: ça a certes pris du temps, ça a coûté de l'argent. Mais ce projet est réjouissant. Il intéresse aujourd'hui plusieurs pays européens. Le processus n'est cependant pas terminé. Il se déploiera jusqu'à fin 2004.

Qu'est-ce qui a été le plus difficile dans ces réformes?

C. B.: Le facteur humain, indéniablement. On touche à des êtres humains. Certains sont par exemple attachés à des traditions et ont peur de tout perdre. Il y a aussi les élé-



«Nous voulions que l'informatique soit un véritable acteur scolaire, un partenaire du maître comme de l'élève, pour donner une valeur ajoutée à l'enseignement». PHOTO GALLEY

ments politiques: les intérêts ne sont pas les mêmes, au même moment, dans les cantons. Il faut encore relever l'ampleur, la complexité des réformes. Les négociations n'ont pas toujours été faciles,

on a parfois été au bord de la rupture. Mais nous avons bénéficié d'un gros soutien sur le plan politique et nous avons fait en sorte de ne pas démentir.

Un chef de service peut-il influencer sur un dossier, sur une décision?

C. B.: Tout au plus peut-il décider de changer de machine à café! Son rôle, c'est un travail d'influence, qu'il exerce sur ses collaborateurs, ses partenaires et même sur son chef de département s'il estime qu'il serait plus opportun de prendre un virage plutôt qu'un autre.

Quel regard jetez-vous aujourd'hui sur le paysage scolaire supérieur neuchâtelois?

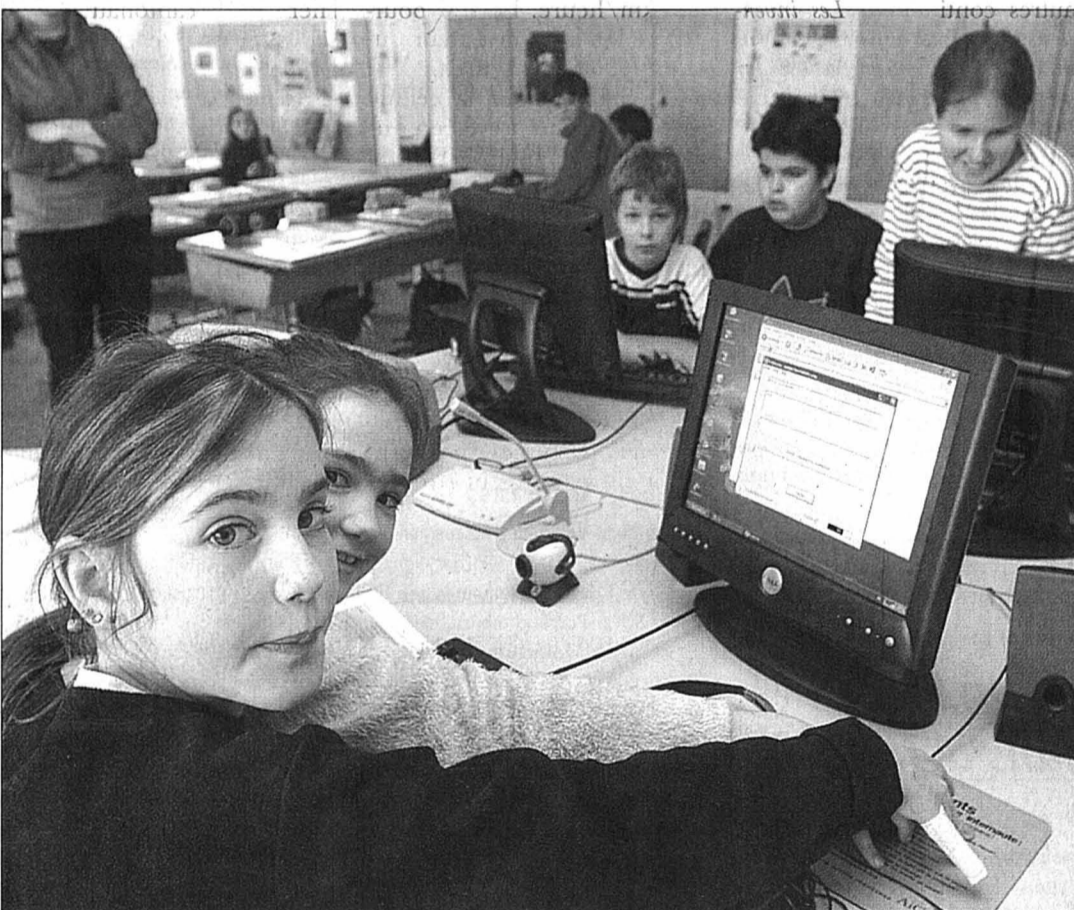
C. B.: On peut être particulièrement satisfait. En matière de hautes écoles, nous avons une offre de formation très dense et très riche. Elle est même surdimensionnée, aux yeux de la Confédération.

Justement, cette offre a un coût.

C. B.: Jusqu'ici, on a toujours écarté la possibilité d'enlever de la substance. La réflexion a été de dire «Collaborons». Le canton est trop petit pour faire tout seul. De plus, la collaboration permet de maîtriser les coûts.

Vraiment?

C. B.: Ça ne coûte pas forcément moins cher. Mais il y a davantage de prestations. /SSP



Exemple concret de l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication (photo: école primaire d'Hauterive). PHOTO ARCH-GALLEY

«La CIIP, une opportunité»

La CIIP, c'est une complexité qui vous plaît?

C. B.: C'est une opportunité. Je me suis toujours dit que je ne ferais pas la même chose pendant 40 ans. Sans changer pour changer et en restant dans ce que j'aime. A ce titre, je ne quitte pas le milieu de la formation, j'entre dans un entonnoir plus large.

La coopération et la collaboration intercantionales seront votre pain quotidien. Vous

croyez donc à une «école romande»?

C. B.: Oui. C'est un des objectifs de la CIIP. Mais le rôle du secrétaire général, c'est aussi d'aller voir dans les cantons si les décisions prises par les chefs de département sont suivies d'effets. Et de s'assurer que la ligne choisie est maintenue.

Avec une représentation dans différents cantons, les forces de la CIIP ne sont-elles pas dispersées?

C. B.: Je ne pense pas. C'est au siège de la conférence, à Neuchâtel, que se trouvent les collaborateurs scientifiques. En cela, je retrouve le même genre de structure que j'ai connu. Il faudra en revanche veiller à ce que l'information passe bien entre les différents cantons.

Tout est donc bien?

C. B.: Mon rêve, ce serait de diriger les ressources humaines d'une grosse entreprise. Les relations humaines m'intéressent au plus haut point. /ssp

Missions redistribuées

Le Service de la formation des enseignants, de l'enseignement secondaire 2 et de l'informatique scolaire ne survivra pas au départ de son chef Christian Berger. Ses missions sont en effet redistribuées.

Les volets **formation des enseignants** (HEP-Bejune) et **enseignement secondaire 2** (lycées) sont confiés au Service universitaire qui, dans la

foulée, devient le Service de la formation universitaire. Avec, à sa tête, Jean-Jacques Cléménçon.

Quant à la partie **informatique scolaire**, elle est fusionnée avec la statistique scolaire et donne naissance à l'Office de la statistique et de l'informatique scolaires. Alain Zosso est le responsable de cet office, qui est rattaché au secrétariat général. /ssp

Pas un franc-tireur

Christian Berger est âgé de 48 ans. Il a enseigné dix années durant (de 1979 à 1989) les maths, la physique et le sport au collège secondaire des Terreaux. Il est entré en 1989 à l'administration cantonale neuchâteloise, en tant qu'adjoint au chef de ce qui était alors le Service de l'enseignement secondaire. Il en a repris les rênes en 1993.

Sur le plan privé, Christian Berger est marié et père de

«deux grandes filles» – elles ont 18 et 21 ans. Il avoue, outre sa famille, une passion pour le sport. En particulier pour le tir sportif, qu'il pratique depuis 35 ans. «Le tir me permet une maîtrise et une gestion du stress. Il requiert une très bonne condition physique.» Mais sa bonne forme, Christian Berger la maintient aussi en montant quotidiennement aux Grattes à vélo (depuis Boudry), de même qu'en pratiquant le ski et la marche. /ssp

COUR D'ASSISES

Il nie, mais prend 10 ans

A. G. a toujours tout nié. Mardi, il a même pleuré en expliquant qu'il ne comprenait pas ce qu'il faisait devant la Cour d'assises de Neuchâtel, et son avocat a demandé l'acquittement. Le juge ne s'est pas laissé attendrir. Il a infligé hier à A. G., père de famille albanais de 42 ans, une sanction d'une lourdeur rare pour une affaire de drogue dans le canton: neuf ans de réclusion ferme, suivis de quinze ans d'expulsion du territoire suisse.

L'évasion n'est pas un délit

Des quatre hommes jugés (notre édition d'hier), A. G. est celui qui a écopé de la plus grosse peine. Sa position de chef de la petite bande, qui a opéré entre 2001 et 2002, n'a pas été clairement établie. Mais les quantités impressionnantes d'héroïne qui ont passé par lui – la cour a retenu au moins quatre kilos – confirme «l'extrême gravité objective des faits.» L'homme n'avait jamais été jugé auparavant. De peu: c'est dans les prisons bernoises que la police neuchâteloise l'a retrouvé, il y patientait suite à un recours dans une autre affaire liée à l'héroïne.

Son complice, dans la vie comme dans le trafic, a écopé de huit ans d'emprisonnement assortis d'une expulsion ferme de 15 ans. Une peine qu'il purgera... s'il est repris par la justice, vers Pâques. L'homme s'était évadé d'une prison du Jura bernois et il n'était pas présent à son procès. Rattrapé, il ne verrait pas sa peine alourdie: en Suisse, l'évasion n'est pas un délit – pour autant qu'elle ait eu lieu sans destruction de bien et autre prise d'otage.

Le sursis pour un traitement

Trafic de drogue, blanchiment d'argent, consommation de stupéfiants et formation d'une bande ont aussi été retenus pour E. R. D'autant que ce ressortissant italien trafiquait déjà avant l'arrivée des deux autres. Pour lui, cinq ans de réclusion. Vu la gravité des faits, la cour lui a également infligé dix ans d'expulsion, mais avec sursis: l'homme habite depuis longtemps en Suisse, sa femme (dont il est séparé) et sa fille s'y trouvent.

Toxicomane sérieusement dépendant, R. B. a participé au trafic pour payer sa drogue, a estimé la cour. «Que» chauffeur et traducteur pour les deux principaux condamnés, il n'a pas été trop lourdement puni: 18 mois de réclusion, avec un sursis subordonné au suivi scrupuleux de son traitement médical. S'il sait saisir cette seconde chance, il ne verra pas les murs de la prison. A. G. et E. R., eux, sont repartis de la Cour d'assises menottes aux poignets. /NHU

PUBLICITE

Cliquez sur :
jeux
Chaque semaine des prix à gagner.
L'Impartial
www.limpartial.ch

Le CFC, passeport pour l'avenir

CPLN ■ Employés de commerce, employés de bureau, vendeurs et magasiniers récompensés hier à l'aula des Jeunes-Rives

Qu'il cite Alphonse Allais, Chateaubriand ou Paul Valéry, le directeur de l'Ecole professionnelle commerciale du CPLN est, chaque été, un homme inspiré. Hier, devant un parterre de lauréats réunis à l'aula des Jeunes-Rives, à Neuchâtel, René Mercier y est allé de deux nouvelles citations, courtes phrases censées donner du courage aux jeunes filles et aux jeunes gens qui, fraîchement munis de leur CFC, vont sauter à pieds joints dans la vie active. Et pas à reculons, comme l'aurait dit Valéry, tout en sachant que l'homme, dixit Allais, est «plein d'imperfections», mais qu'il faut se montrer «indulgent si on songe à l'époque où il fut créé»...

ou faussement indifférente – qu'ils affichaient à l'heure des examens. Des instants pénibles qui, une fois le CFC en poche, se transforment cependant en joyeux souvenirs.

Nés au bon endroit

«D'aucuns parmi vous penseront peut-être qu'ils en ont fini avec ce mot: apprentissage», a ajouté René Mercier. «Mais ne croyez pas être au terme de vos efforts.» Et de relever une vérité trop souvent passée sous silence: «Dans certaines parties du globe, il faut se cacher pour apprendre. Vous avez la chance d'être nés au bon endroit, alors associez-vous à moi pour remercier vos maîtres d'apprentissage et vos professeurs.» Les lauréats ont donc applaudi en premier, avant de se faire rendre la pareille... /FRK

Une excellente volée

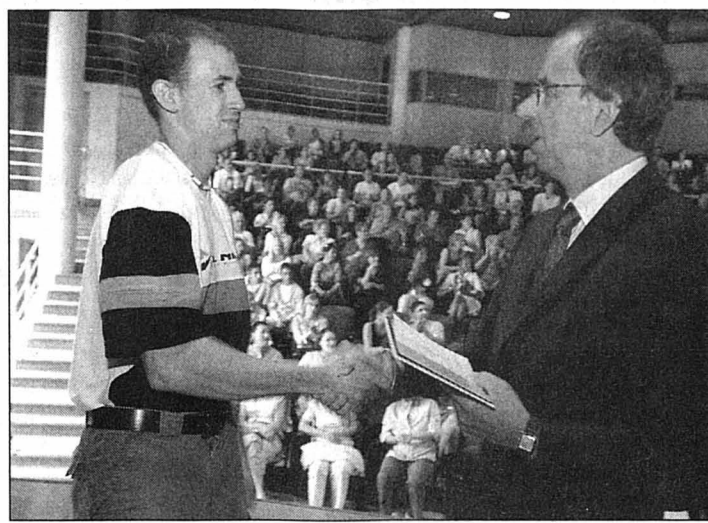
En fait d'imperfections, les lauréats d'hier – magasiniers, libraire, mais surtout employés de commerce, vendeurs et employés de bureau – n'en ont guère commis: «La volée 2003 était excellente, les résultats obtenus le prouvent», a souligné Jean-Pierre Schürmann, le président de la commission d'examen, devant des visages frais et ravis.

Visages qui l'étaient nettement moins, d'ailleurs, sur l'écran de leurs nuits blanches: selon une tradition un brin cruelle, les lauréats ont pu admirer, juste avant de recevoir leur précieux livret vert et jaune, la mine épouvantable –

Le palmarès

Certificat fédéral de capacité d'employé et d'employée de bureau: Noémi Guy 5,1; David Beiner; Nada Debora Coluccello; Concepcion Fernandez; Jessica Fernandez; Natale Fimmano; Malorie Frey; Vanessa Gomes; Isabelle Hirschy; Jérôme Kessi; Bruno Fernando Oliveira; Virginie Robert; Natasha Sencic Marino.

Certificat fédéral de capacité d'employé et d'employée de commerce: Priscilla Jenzer, 5,6; Nadia Pascale, 5,5; Magali Schneider, 5,5; Laure Gaille, 5,4; Crystal Matthey, 5,4; Lucien Duc, 5,2; Bastien Monnet, 5,2; Fanny Nesta, 5,2; Yannick Villemain, 5,2; Elodie Huguenin, 5,1; Rebecca Isaak, 5,1; Stéphanie Lohm, 5,1; Steve Maradan, 5,1; Iveta



René Mercier, directeur de l'Ecole professionnelle commerciale, a remis leurs titres aux employés de bureau, vendeurs...

Zimmermann, 5,1; Silvana Beshaj, 5; Julien Desaulles, 5; Stéphane Di Rocco, 5; Julie Frey, 5; Valérie Geiser, 5; Isabelle Laval, 5; Elodie Rohrbach, 5; Nathalie Salgado, 5; Christian Stauffer, 5; Francesco Amato; Sonia Bara; Julien Barrelet; Romain Barthel; Valérie Beiner; Sabrina Bene; Marlene Bernardo; Lucie Bernasconi; Marc Boillat; Paola Bongiovanni; Julia Boss; Cindy Bourquin; Cindy Bréa; Nathalie Bürgi; Raphaël Calame; Aline Challandes; Lucie Charpillot; Elena Ciolino; Magali Croci-Torti; Steven Da Costa; Gloria De Ieso; Susana Paula De Matos; Sonia-Maria De Pina Monteiro; Martine Descombar; Isabelle Duc; Cynthia Ducommun; Mélissa Ducommun; Emmanuelle Ehrbar; Sandra Fani; David Farruggio; Jacques-Olivier François; Lydie Gaille; Stéphane Giordano; Françoise Greussing; Isabelle Guillod; Carmen Guzzanti; Loraine Hauert; Deborah Huguenin; Natascha Jacot; Virginie Jan; Coralie Jaques; Jessica Jeanmonod; Laetitia Jeannin; Aude Jean-Petit-Matile; David Jecker; Sylvie Kessi; Maya Krattinger; Macarena Lagos; Sandy Langel; Jessica Leggiadro; Stéphanie Leggiadro; Sarah Lehmann; Laetitia Leuba; Mélanie Loosli; Stefania Malagoli; Aude Mariller; Nathalie Marmai; Carole-Ophélie Matthey; Alice Mercuri; Myriam Minder; Amira Mohammed; Sofia Monteiro; Joëlle Mora; Joël Muñoz; Valérie Niederhäuser; Christel Oberson; Carina Oliveira; Jessica Pacelli; Silena Pepe; Sabine Perez; Dominique Sonja Perrenoud-André; Tiago Pinho; Johnny Principi; Fanny Québette; Joëlle Quel-

let; Vadim Raffaelli; Pauline Ramseier; Mathieu Reber; Adrien Rivier; Aline Rohrbach; Fabian Rutz; Cindy Sallin; Kevin Schiffmann; Karen Schlefereit; David Schmalz; Christelle Schorderet; Nathalie Schwab; Nathalie Stooss; Emmanuelle Thorens; Cécilia Todeschini; Céline Vaucher; Manon Vogel; Sarah Vouga; Emilie Vuillemin; Cyrielle Vuillomenet; Anaïs Walter; Sandrine Weber; Alain Wuthrich; Besa Xhemali; Osgür Yalvac; Lionel Zimmermann.

Certificat fédéral de capacité de vendeur et vendeuse: Julien Gregory Masclé, 5,2; Jérémy Ryf, 5,2; Sylvane Vermot, 5,2; Ana Rita Godinho, 5,1; Samuel Gomes Ferreira, 5,1; Julien L'Eplattenier, 5,1; Jérôme Baillo, 5; Christine Thiévent, 5; Séverine Becker; Chantale Bof; Arlène Brandt; Jessica Briones; Supriya Cattoni; Vjosa Cetaj; Aurélie Cochand; Narcisa Dedic; Sarah Devaud; Mélanie Dupan; Flavio-José Esteveo Marrucho; Sarah Ferraro; Edina Fetic; Flavie France; Tiffany Kreis; Sidney Lambert; Nicole Langner; Virginie Loosli; Sabrina Mariller; Priscilla Mathey; Miguel Menezes; Célia Meyer; Laetizia Migliozi; Julie Piras; Marisa Plancherel; David Ramos Santos; Fadil Sulejmanovic; Ruth Tadesse; Carmenza-Gladys Valencia Canaris; Violeta Zecevic.

Certificat fédéral de capacité de libraire: Laurent Petit.

Certificat fédéral de capacité de magasinier: Grégory Aellen; Michaël Fragnière; Jean-Christophe Schumacher.

Prélude à une soirée de vacances

Conservatoire ■ Programme varié et discours édifiants

En prélude à la cérémonie de clôture du Conservatoire de musique de Neuchâtel, un maigre public a assisté à une représentation fort intéressante de «L'histoire du soldat» d'Igor Stravinsky. Jacques Dütshheim a campé un diable polymorphe, tantôt mutin, vieux marchand, ou rappeur improbable, finalement vaincu par François-Xavier Delacoste, un soldat maladroit et surpris de sa propre audace. René Michon est un récitant passionnant. L'orchestre, dirigé par Jan Dobrzewski au meilleur de sa forme, fut parfait, d'une précision rythmique époustouflante et aux couleurs multiples.

L'ensemble La Stravaganza, formé d'étudiants avancés des classes de cordes, ouvrirait la partie officielle dans un programme frais et plaisant. Comme l'a souligné François-Xavier Delacoste, directeur du Conservatoire, cet ensemble s'inscrit dans la nouvelle structure de l'école de musique. Une plus grande place est en effet donnée à la musique de groupe, qu'elle soit de chambre ou improvisée. D'autres aménagements ont d'autre part vu le jour, notamment un renouvellement de l'enseignement de base (solfège). Les autres chantiers que sont les Hautes Ecoles de musique (HEM) et la construction de nouveaux locaux au Crêt-Taconnet sont en bonne voie.

La remise de la bourse «Maurice Rübéli» permet d'entendre son lauréat Dan Mihai Ilea dans une pièce pour violon seul de Paganini. Maîtrisant les nombreux traits techniques, il sut tenir le public en haleine avant le discours de Frédéric Cuhe, président du Grand Conseil qui remit les divers titres, soulignant le mérite des étudiants et faisant remarquer que «la musique est un élément de construction de la personnalité». /sag

Le palmarès

Certificat supérieur d'études non professionnelles: Tiago Cordas, chant, classe de Charles Ossola, mention très bien; Sylvie Perroud, chant, classe de André-Lise Hoffmann Dubois, avec distinction.

Certificat d'études non professionnelles: Takano Abe, contrebasse, classe de Marc-Antoine Bonanomi, mention bien; Carole Aubert, violoncelle, classe

de Orlando Theuler, avec distinction; Sylvie Maître, violon, classe de Dominique Jeanneret, mention très bien; Céline Miserez, violon, classe de Dominique Jeanneret, mention très bien; Lelia Petermann, piano, classe de Dominique Badoud; Christophe Varidel, trompette, classe de Jean-Pierre Bourquin, mention très bien.

Certificat d'entrée en section professionnelle: Nenad Djukic, piano, classe de Paul Coker; Antoine François, piano, classe de Paul Coker; Maryline Gerber, piano, classe de Paul Coker; Desislava Ivanova, violoncelle, classe de François Hotz; Clara Meloni, chant, classe de Rose-Marie Meister; Karin Schneider, flûte à bec, classe de Pascal Dober.

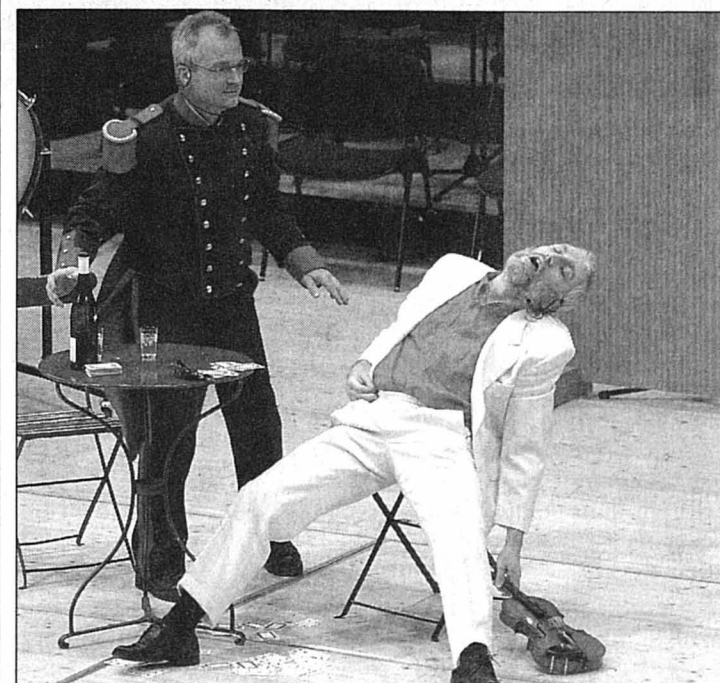
Diplôme d'enseignement instrumental ou vocal: Francine Lehmann, chant, classe de Jeanne Roth; Christophe Mironeau, chant, classe de Charles Ossola, mention bien; Sonia Mocumbi, chant, classe d'André-Lise Hoffmann Dubois, mention très bien; Nicolina Onofrei, violon, classe de Stefan Muhmenthaler, mention très bien; Anne-Laure Pantillon, flûte traversière, classe de Christian Mermet, avec distinction; Pierre-Emmanuel Ruedin, chant, classe de Jeanne Roth, mention bien; Miriam Zimmermann, piano, classe de Paul Coker, mention bien.

Diplôme d'enseignement des branches générales, option solfège: Steve Muriset, classes de Pascale Bardet et Robert Märki.

Attestation de perfectionnement: Jonas Grenier, violon, classe de Stefan Muhmenthaler, avec distinction; Sylvie Gruber, piano, classe de Sylviane Deferne, mention bien; Ariane Laloë, piano, classe de Sylviane Deferne, mention bien; Alexandru Patrascu, violon, classe de Jan Dobrzewski, mention très bien; Laurent Rossier, trompette, classe de Jean-Pierre Bourquin, avec distinction; Pierre-Emmanuel Ruedin, chant, classe de Jeanne Roth, mention bien; Daniela Topuleva, flûte traversière, classe de Marc Borel; Pavlina Von Felten-Hristova, violon, classe de Stefan Muhmenthaler, mention très bien.

Attestation de perfectionnement en musique de chambre: Nathalie Stalder, piano, classe de Paul Coker, mention très bien.

Prix de virtuosité: Ekaterina Avdeeva, piano, classe de Marc Pantillon, avec distinction; Marsela Bineri, violoncelle, classe de Luc Aeschlimann, avec distinction; Laurie-Agnes Pecoud, piano, classe de Sylviane Deferne, mention très bien; Jean-Pierre Randin, piano, classe de Sylviane Deferne, mention bien.



Une représentation de «L'histoire du soldat» a précédé la cérémonie de clôture proprement dite. PHOTO GALLEY

Pas déprimés, les primés de l'imprimé!

Cifom-EA ■ Les nouveaux imprimeurs, polygraphes, peintres en publicité et sérigraphes ont voyagé dans le temps



«En cette période économique pas franchement rose, faites-nous voir de la couleur!», se sont entendu dire les lauréats. PHOTO LEUENBERGER

Originale, l'initiative prise par la Commission paritaire d'apprentissage des métiers de l'imprimerie (CPAI) du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel: hier après-midi, avant la remise des diplômes, les lauréats 2003 ont eu la possibilité de découvrir quelques-uns des trésors de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN), dont la salle circulaire a servi de cadre à la cérémonie.

C'est ainsi que les jeunes issus de l'Ecole d'art du Cifom (Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâtelaises) ont eu la possibilité d'admirer, entre autres, un ouvrage édité en 1501 et la première Bible protestante en français, imprimée en 1535 par Pierre de Vingle. La présentation a été assurée par Michel Schlup, directeur de la BPUN.

«Ce voyage à travers six siècles d'imprimerie nous surprend et nous encourage, a lancé plus tard Michael Werder, président de la CPAI. Nous surprend grâce au savoir-faire des premiers imprimeurs, nous encourage car ces anciens ouvrages sont source d'inspiration.»

Directeur de l'Ecole d'art, Marc Pfister s'est quant à lui félicité du partenariat école-entreprise, avant que Philippe Evard, secrétaire de la CPAI, ne procède à la remise des diplômes et des prix. /pho

Le palmarès

CFC d'imprimeur petite offset: Christine Dumont. **CFC de polygraphe:** Marisa Barbeito (a suivi ses cours à Lausanne), Aurore Chabloz; Laurence Mercier; Mélanie Miéville. **CFC de peintre en publicité:** Gabrielle Duvoisin; Aurélie Rossier. **CFC de sérigraphe:** Lionel Siegrist, Annick Wymann.

Technique charmée par l'Amérique du Sud

CPLN-ET ■ Les nouveaux diplômés de l'Ecole technique du CPLN ont rallié Cortaillod pour recevoir leur précieux sésame, dans une salle Cort'Agora débordante de parents et d'amis

Plus de 166 certificats fédéraux de capacité ont été décernés, hier, à Cortaillod par l'Ecole technique du CPLN. La salle Cort'Agora n'était pas trop grande pour accueillir les nombreux lauréats, professeurs, maîtres d'apprentissage, parents et amis invités à la cérémonie. Cette dernière a été agrémentée par quelques intermèdes musicaux typiques de l'Equateur, interprétés par un quintette de ce pays sud-américain.

Les jeunes étudiantes et étudiants automaticiens, constructeurs, électroniciens, informaticiens, médiamaticiens, laborantins en chimie et en métallurgie (autant de métiers qui se déclinent également au féminin) ont entendu le message du directeur de l'Ecole technique, Maurice Risold: «Lorsque l'on fait partie d'une entreprise et que l'on veut être considéré comme un professionnel efficace, il ne faut pas seulement faire preuve de savoir-faire, mais aussi de savoir-être et faire preuve d'une capacité de communication. Il ne faut pas perdre de vue la formation continue pour augmenter ses connaissances», leur a-t-il recommandé. /clg

Le palmarès

Certificat fédéral de capacité d'automaticien et automaticienne: Fabien Monnier, 5,2; Vincent Beuchat, 5,1; Frédéric Jeanrenaud, 5,1; Luc Josse, 5; Julien Bannwart; Gabriel Bursian; Sandro Cataldo; Frédéric-Raoul Farrez; Christophe Gerber; Sacha Hirter;

Loïc-Guy-Henri Le-Roy; Joseph Najjar; Grégory Prétat; Alexandre Rosselli; Mathieu Rossel; Stéphane Rotten; Yves-Mike Strappazon; Livia Utiger; Stéphane Veuve; Yann Von Grünigen.

Certificat fédéral de capacité de constructeur et constructrice: Jonathan Steiner, 5,2; Philippe Garcin, 5,1; Rui Da Silva, 5; Massimiliano Maruccia, 5; Michaël Prontera, 5; Yannick Soller, 5; Elodie Casati; Fabien Cochand; Alcides Grossglauser; Admir Hasanovic; Patrick Hirschy; Romain Jeanneret; Abdelwahed Kort; Anthony Martins de Macedo; Batiste Scheidegger; Julien Schnetzer.

Certificat fédéral de capacité d'électronicien: Michel Lack, 5,3; Sébastien Grau, 5,1; Gilles Habegger, 5,1; Julien Rochat, 5,1; Nicolas Simon, 5; Arnaud Boisaubert; Sylvain Caudoux; Hervé Clémence; Félicien Crotte; Paulo Da Costa; Matthieu Frascotti; Kevin Gallego; Patrick Gonçalves; Frédéric Jacot; Salman Ozserik; Raphaël Planas; Sergio Raposo; Helder Rodrigues; Olivier Sickert; Frédéric Stäheli; Yann Steiner; Alexandre Wenger.

Certificat fédéral de capacité d'informaticien et informaticienne: Benoît Ecabert, 5,6; Pierrick Brossin, 5,5; Bruno Calhau, 5,5; Nicolas Junod, 5,3; Johann Kohler, 5,3; Nicolas Weber, 5,3; Cyril Bregnard, 5,2; Raphael Pellanda, 5,2; Michael Marti, 5,1; Patrick Mast, 5,1; Yannick Vaucher, 5,1; Yam Rossel, 5; Danijel Vellenich, 5; Yasmina Abdellaoui; Hasmir Alic; John Aubert; Michael Baehler; Adrien Berger; Claude Berset; Kevin Bianchi; Léonard Bise; Gaetan Bosson; Severino Cagnazzo; Sébastien Carnal; Loïc Corveon; Stéphane

Costa; Yanick Da Costa; Diogo De Oliveira; Manouk Der Stépanian; David Ulysse Dumont; Christophe Duvoisin; David Etienne; Sébastien Ferrara; Nicolas Fleury; Valter Gaspar; Kenneth Gentizon; Grégoire Georges; Marco Incerti; Willy Kurmann; Régis Kürsteiner; Stéphane Marcacci; Guillaume Mendonça; Ricardo Filipe Pereira Bravo Ferraz; Didier Perrenoud; David Rais; Mike Richard; Swen Röthlisberger; Davide Sarta; Stefan Stamen-

kovic; Sanjay Strauss; Thai Phong Trieu; Aldéric Vadi; Damien Vaucher; Benjamin Visinand; Laurent Winkler.

Certificat fédéral de capacité de laborantin et laborantine en chimie: Eléonore-Amlan Frésard, 5; Dominique Rausis, 5; Emilie Brahier; Marie-Eve Farine; Jérémy Hirschi; Jean-Marc Juan; Inan Payçu; Chantal Rizzolo; Marlena Warsinska.

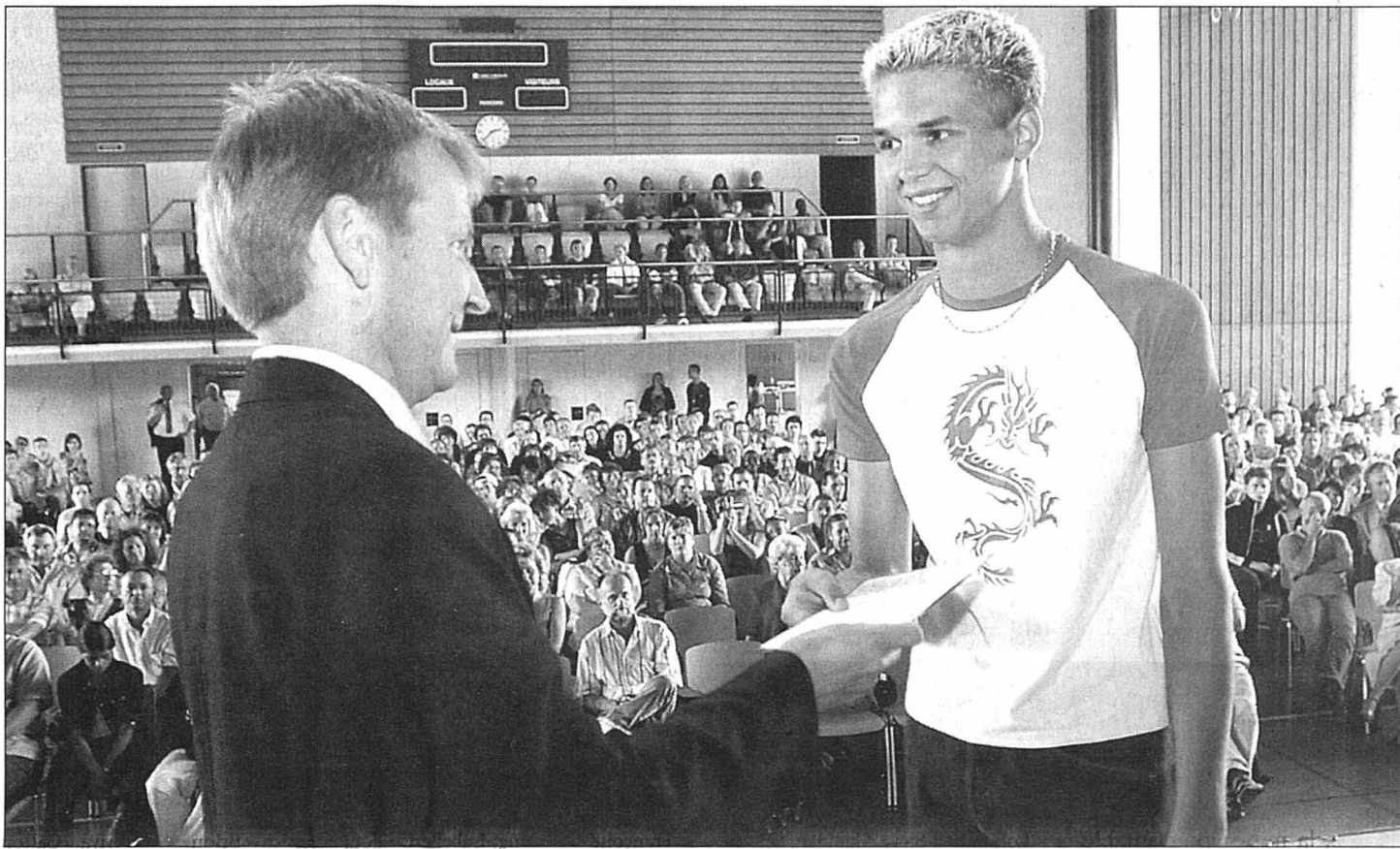
Certificat fédéral de capacité de médiamaticien et médiamaticienne: Gwe-

nol Grandperrin, 5,5; Joël Biedermann, 5,4; Tania Frassano, 5,3; Julien Studer, 5,3; Antoine Haymoz, 5,2; Christophe Bonjour, 5,1; Michaël Pirali, 5; Keran Auderset; Gaëtan Benthod; Jessica Cornuz; Michael Dängeli; Amélie Dominé; Youri Gabathuler; Damien Gassmann; Stéphane Grangier; Kevin Kaufmann; Pierre-Thibault La Torre; Bastien Masini; Mikhaël Minisini; Christophe Othenin-Girard; Sarah Pfammatter; Cédric

Placi; David Radelfinger; Nikola Relota; Mohammed Hassan Samraoui; David Serafini; Christian Signoret; Jonathan Somville; Julien Trachsel; Alan Urfer.

Certificat fédéral de capacité d'opticien et d'opticienne: Nathalie Brodbeck; Carine Geiger; Marc Lindegger.

Certificat fédéral de capacité de médiamaticien en entreprise: Guillaume Jobin; Manuel Ebner; Laurent Ernst.



Tout sourire, au moment de recueillir enfin le fruit récompensant des années d'efforts.

PHOTO GALLEY

Cuisiniers et sommeliers à la salle des Chevaliers

CPLN-EAM ■ CFC remis aux lauréats du secteur de l'hôtellerie et de la restauration



Le conseiller d'Etat Bernard Soguel a remis les diplômes aux lauréats.

PHOTO GALLEY

La salle des Chevaliers, au château de Boudry, s'est avérée bien exigüe, hier après-midi, pour accueillir l'assistance venue applaudir les lauréats du secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Surmontant la moiteur de la salle surpeuplée, le Traditional Swing Quartet a interprété quelques rafraîchissants intermèdes musicaux.

«Les métiers de la restauration sont un domaine professionnel spécial, a souligné Bernard Soguel, chef du Département de l'économie publique. D'une part, ils ont un rôle social important, dans l'esprit de se mettre au service des autres, et d'autre part,

ils ont un rôle essentiel sur le développement économique du canton, de par leur impact sur le tourisme.» Le conseiller d'Etat a encouragé les jeunes lauréats à poursuivre dans cette voie, donnant comme exemple le passage d'Expo.02 dans notre région, qui a rappelé de si belle manière que les Neuchâtelois savent accueillir.

Martin Mayoly, président d'Hotel et Gastro formation, a pour sa part salué le dynamisme et le surplus de fraîcheur de cette nouvelle volée de diplômés, dont l'hôtellerie neuchâteloise a besoin pour relever de nouveaux défis. Indiquant un taux de réussite de

70% cette année, Jean-Claude Gosteli, directeur de l'Ecole des arts et métiers (EAM), a mentionné que la créativité avait été de mise lors des examens de la cuvée 2003, avec l'instauration d'un «plat libre». Enfin, c'est «Le Petit Prince», d'Antoine de Saint-Exupéry, qui a illustré les propos du président de Gastro-Neuchâtel Charles-Edouard Guinand: «Mettez de la qualité dans ce que vous faites, vous apprivoiserez ceux qui vous entourent et vous apprivoiserez votre travail.» /cpa

Le palmarès

Certificat fédéral de capacité de cuisinier et cuisinière: Madhu Capelli; Cédric Delay; Christophe Dubois; Florian Jenzer; Dominique Kasteler; Vincent Lhuillier; Fabrice Mieville; Anja Monnier; Vincent Pellaton; Manesh-Aurèle Robert-Nicoud; Stéphanie Schafroth; Michel Sibold; Olivier Vuille.

Certificat fédéral de capacité de sommelier et sommelière: Laurent Herzog 5,4; Fanny Jeanjaquet 5,1; Fabio Fichera; Mireille Girard; Jennifer Rysler.

Certificat fédéral de capacité de cuisinier en diététique: Christian Maurer 5,4; Baptiste Jobin; Mathieu Neukomm.

Certificat fédéral de capacité d'assistante en restauration et hôtellerie: Josée Okota Loosa, 5,3; Fabienne Schneider.

L'aide pour tous les âges

Centre Pierre-Coullery ■ Un nouveau-né offrant déjà des diplômes à forte valeur humaine

Nouveau-né dans la formation dans les domaines de la santé et du social, le Centre Pierre-Coullery vient déjà de produire une grande volée de diplômés. Ce sont en effet 63 titres qui ont été décernés hier à la salle de spectacles de Fontainemelon, dans des formations touchant tous les âges de la vie. Aides en gériatrie, aides soignantes, aides familiales et puéricultrices ont ainsi reçu leur sésame après un cursus intégrant pour certains lauréats et certains lauréats vie professionnelle et familiale. Cela, en écoutant les notes du duo violon-violoncelle formé de Louise-Anne Lièvre et de Yoël Cantori, à l'interprétation pleine de complicité.

La conseillère d'Etat Monika Dusong a mis en exergue les quatre hommes de cette première volée, invitant les métiers de la santé et du social à ne plus se cantonner à tel ou tel sexe. «Ce sont des professions de l'humain, fascinantes car elles sont souvent basées sur un partenariat respectueux entre le bénéficiaire et le prestataire d'un service», a lancé la conseillère d'Etat aux lauréats. Une activité basée sur la relation humaine et la compassion.

Le directeur Jean-Marie Fauché a pris l'image de la jeune fille de 20 ans se penchant avec sollicitude vers une personne âgée demandant de l'aide pour illustrer la future carrière des di-

plômées et diplômés du jour. Pierre-Coullery rassemble des étudiants de plusieurs cantons romands, pour une formation à la vie. Tout simplement. /phc

Le palmarès

Certificat d'aide soignant - filière en cours d'emploi: Patricia Alemany; Fatima Batista; Patricia Dalleria; Erika Diouwara D'Andrés; Stéphanie Del Rio; Nathalie Faton; Francisco Fernandes; Marie Andrénise Fuhrer; Marcel Krumel; Brigitte Marziteli; Bernadette Merz; Paula Monteiro; Sandra Mori; Manuela Pinto Santos; Sonja Porret; Sandro Spielmann; Améda Vieira; Martine Zbinden.

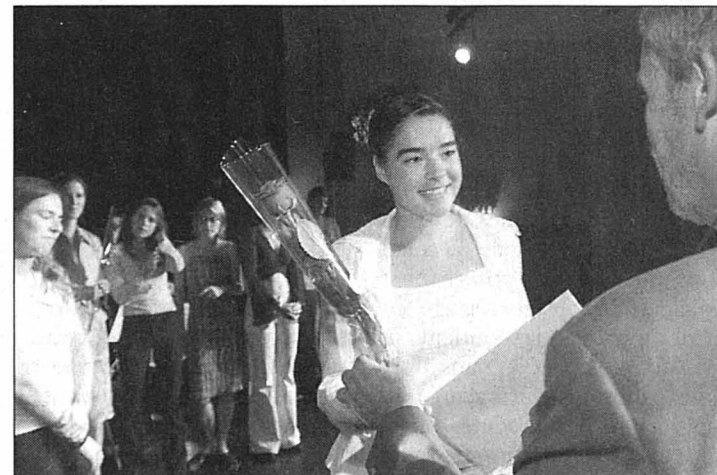
Certificat d'aide en gériatrie: Maria Alves; Bernadette Bonaldo; Sylviane Chaboudez; Raymonde Clément; Geneviève Curchod; Gloria Esther Dias Bayona Rollier; Sonia Fallet; Chantal Jeannot; Anabela Lebet; Corinne Oppliger Matthey; Francisco

Ramos; Annie Roubaty Volazafy; Yvette Seiler.

CFC d'aide familiale - cours de base: Laetitia Ackermann; Jennifer Beeli; Anne Boegli; Maryline Buchwalder-Broquet; Carole Buchwalder; Angelica Frund.

CFC d'aide familiale - filière en cours d'emploi: Fatima Charmillot; Sylvia Diouwara D'Andrés; Stéphanie Faehndrich; Caroline Geiser; Isabelle Gubler; Rose Lièvre Assamoï; Valérie Oppliger; Corinne Roulier; Valentine Suhner; Catherine Tharin; Marion Thomi; Rachida Wecker.

Diplôme de puéricultrice-éducatrice: Murielle Augier; Magali Bernard; Simone Burkhalter; Sylvie Dietler; Agnès Fankhauser; Silvia Gatti; Céline Jeanneret-Gris; Floriane Juillerat; Angélique Julien; Céline Langel; Aline Morthier; Anne-Claire Perret; Vanessa Spichiger; Christel Steiner; Aline Tippmar.



Jean-Pierre Tritten remettant les diplômes de puéricultrices-éducatrices de la petite enfance.

PHOTO MARCHON

La der de Claude-Eric Hippenmeyer

La Chaux-de-Fonds ■ Les étudiants du lycée Blaise-Cendrars, joyeux et détendus, ont reçu hier soir leurs diplômes

Une nombreuse assemblée a fêté hier soir, à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds, les heureux bacheliers du lycée Blaise-Cendrars. Les certifiés, souvent élégants, toujours détendus, affichaient leurs plus beaux sourires. Certains, arborant même chapeaux de paille et colliers de fleurs, louaient l'arrivée des vacances tant méritées, laissant augurer d'une longue nuit de fête.

Après une introduction musicale du Little big band, le directeur du lycée, Claude-Eric Hippenmeyer, rappela qu'il quittait sa fonction cette année. Après avoir hésité entre un discours testament et un discours bilan, il choisit judicieusement de s'adresser une dernière fois aux élèves. Après avoir remercié les familles, «souvent plus soucieuses et angoissées que les étudiants eux-mêmes, pour leur soutien et leur patience», il rappela aux jeunes que cette fin d'année apportait aussi la fin de la routine, de l'adolescence, et se souvint de leurs années d'études, difficiles mais également joyeuses, «émaillées d'activités culturelles et parfois même de quelques joints d'herbe, hélas bientôt légal». Un

discours plein d'humour, bienvenu après cette période de stress, qui fut très applaudi et conclu avec une phrase de Modigliani: «Ton devoir réel est de sauver ton rêve».

Rigueur, qualité et humanisme

Suivit ensuite la remise des prix récompensant la longue liste des travaux de concours, graves ou poétiques, qui rivalisaient de rigueur et de qualité et relevaient souvent de valeurs humanistes. Le plus original fut sans doute le parfum «Lycée Blaise-Cendrars», œuvre commune de quatre jeunes gens. L'association des Amis du lycée Blaise-Cendrars profitait des circonstances pour encourager l'activité culturelle du lycée, par un prix spécial récompensant Pier-Angelo Vay, l'animateur du groupe théâtre. Le Chœur du lycée, dirigé par François Cattin, apporta une note musicale pleine de fraîcheur à cette cérémonie qui célébrait la jeunesse, rayonnante et pleine de promesses.

«Changez la réalité»

Après une parabole révélant les préoccupations ac-

tuelles et dénonçant «le climat déprimé», le conseiller d'Etat Thierry Béguin rappela que les nouveaux certifiés avaient eu «le privilège d'acquiescer un socle de connaissances sur lequel ils pourraient bâtir leur avenir professionnel», et les encouragea à «s'engager dans la vie sociale, culturelle et politique». Après avoir salué l'engagement du directeur sortant, et «son obstination à maintenir un enseignement de qualité», il conseilla aux jeunes diplômés: «Ne vous contentez pas de la réalité, changez-la.» /SYB

Le palmarès

3A - OS économie et droit: Kouzma Blagovetchenski; Thomas Christofis; Rosalie D'Incau; Feryal Erdem; Anne-Laure Herrmann; Jérémy Huguenin; Jenny Leuba; Lucile Locher; Sylvère Mercier; Vivian Moreau; Yannick Schneeberger; Raphaël Siegrist; Jennifer Smith; Aurélie Steudler.

3A - OS espagnol: Nathalie Casati.
3A - OS latin: Ivry Braun; Jérémie Cavin; Julien Dubois; Iris Maegerli; Régine Saucy; Alma Veselji.
3B - OS économie et droit: Alexandre Braekman; John Brülhart; Anna Dudnikova; Valérie Gammetter; Christophe Hostettler.
3B - OS espagnol: Laura Amey; Aline Boillat; Maissa Bouille; Adrienne Cuenot; Jeanne-Christine Dayer; Mélanie Erard; Sonia Falce; Solenne Frosio; Dejan Gacond; Anouchka Gerber; Yanick Gerber; Amaël John; Noémie Pfiffner; Aurélie Vuille; Rose-Anne Walther.

3C - OS arts visuels: Lucas Cantori; Chloé Challandes; Séverine Choffat; Stéphanie Davin; Pauline Fer; Bettina Gerber; Christelle Maire; Chloé Rappan; Thibaud Tissot.
3C - OS italien: Vanessa Ballarin Devins; Laetitia Giramonti; Laura Guizzardi; Caren Kammer; Stéphanie Landry; Laura Mucilli; Noélie Perinjaquet; Sarah Sammali; Cindy Simon-Vermot.
3D - OS musique: Saskia Bieler; Maud Cardis; Anne Goumaz; Camille Jacot; Damien Rothen.

3D - OS philosophie: Laure Boillat; Alexandre Gomes De Oliveira; Adrien Jucker; Virginie Schwarz; Marie Vuilleumier; Gaël Zwahlen.
3D - OS physique et application des maths: Loïc Devanthéry; Elvis Fornasieri; Johan Nobile; Loïc Piervittori; Amantine Schaller; Raphaël Schneider; Alan Simonin; Donato Verardi.
3E - OS philosophie: Véronique Barblan; Julien Baumann; Sarah Blum; Marie-Cécile Bysaeth; Anne-Laure Develey; François Geiser; Yannick Joly; Laurianne Krebs; Marika Matthey-Jaquet; Sofia Miguel y Vazquez; Thomas Monnin; Julie Pipoz; Marie Poyard; Joana Rocha; Grégoire Simon-Vermot; Sarah Vuilleumier; Laetitia Willy; Marilyn Zaugg; Eloïse Zwahlen.

3F - OS physique et application des maths: Damien Aellen; Baptiste Béguin; Bastien Boillat; Sibel Demirci; Alexandre Gabus; Michaël Gerber; Simon Gigandet; Adrien Gygax; Alexandre Habersaat; Julien Hess; Jonathan Jean-Petit-Maule; Florian Miserez; Gabrielle Mosset; Péter-Contesse Hervé; Christopher Richard; Nicolas Turtschi; Boris Ziegenhagen.
3G - OS arts visuels: Samia Knobel.
3G - OS biologie-chimie: Jean Catin; Nathan Erard; Jessalynn Favre; Anabela Ferreira dos Santos; Ilinka Guyot; Nicolas Jornod; Matthieu Kaempfer; Marina Künzle; Ernst-Olivier Lehmann; Fabien Monnard; Camille Roquier; Adeline Rosat; Elodie Widmer; Bekim Zahaj.

3H - OS biologie-chimie: Hülya Aydin; Létizia Baldelli; Mélody Baumat; Julia Bilat; Roxane Curty; Stéphane Herren; Mélanie Jaquet; Mounir Makki; Nicolas Matthey-Doret; Sébastien Morel; Florent Pellaton; Rachel Ravé; Kalavani Vamadevan.
3L - OS biologie-chimie: Jonathan Bieler; Ana Patricia Dias Cartaxo; Antoine Dollat; Michal Epstein; Charline Faivre; Adeline Floch; Anaïs Huguenin-Elie; Ismail Labгаа; Jennifer Lopez; Maximilien Merlini; Cyril Mühlthaler; Julie Pouchon; Anita Rathod; Olivier Richoz; Gessica Theosmy; Lucienne Tritten; Jonathan Walzer; Caren Zürcher.

Du vert de haut vol

CPLN-ECMTN ■ La nature a su se montrer exigeante



Que demande un horticulteur pour recevoir son diplôme? Une serre...

Pierre-Alain Berlan, adjoint de direction à la division artisanale du Centre professionnel du Littoral neuchâtois (CPLN), et en charge de l'Ecole cantonale des métiers de la terre et de la nature (ECMTN) de Cernier, a souligné hier soir, dans la grange aux concerts du Site, que la volée des 65 lauréats de 2003 était exceptionnelle par sa qualité. De haut vol, puisque le tiers des nouveaux détenteurs d'un certificat fédéral de capacité dans les professions vertes ont obtenu une mention pour des moyennes égales ou supérieures à cinq! Un tout grand cru, même si 13 échecs ont dû être déplorés à l'issue de la session d'exams, ce qui constitue un taux élevé.

Centre de compétence

«L'ECMTN vit selon les principes de l'économie de marché, en étroite relation avec des professionnels de plus en plus exigeants», a souligné Pierre-Alain Berlan dans son discours introductif. Les échecs et les mentions de cette volée tendent en tout cas à prouver que l'établissement, né de la défunte Ecole cantonale d'agriculture, vise à être un centre de compétences pour les métiers verts. Une fois leur formation terminée, les apprentis peuvent y retourner pour élargir leurs connaissances.

La cérémonie de remise de titres s'est ensuite déroulée par profession, les agriculteurs investissant pour leur part la grande salle du Site de Cernier. Après les sonneries de cloches et le dévouement d'un apprenti au nom de ses camarades, l'occasion a été

donnée au professeur Félix Würzler de baptiser à nouveau l'ECMTN, en «Epanouissement cumulé du monde du travail neuchâtois». Beau compliment! /PHC

Le palmarès

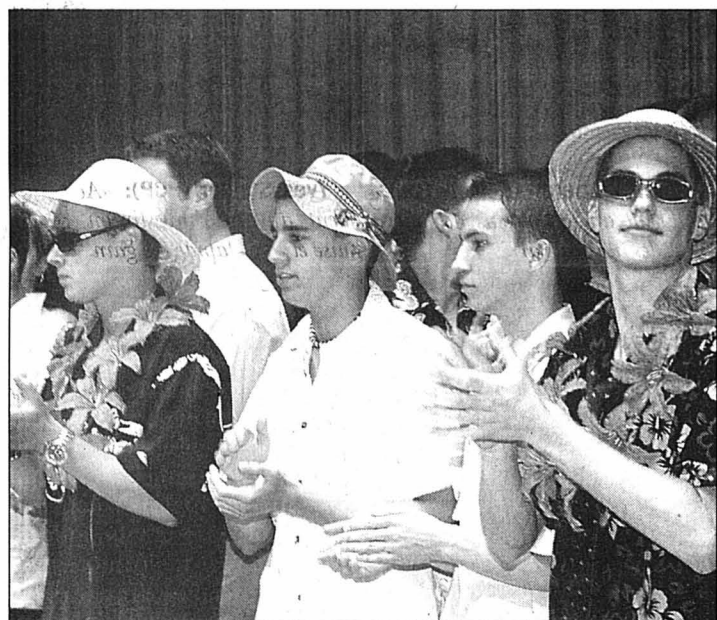
Certificat fédéral de capacité d'agriculteur: Pierre-Yves Boillat, 5,7; Philippe Pochon, 5,6; Christine Borel, 5,5; Gaëtan Lavanchy, 5,5; Isabelle Matthey, 5,4; Christophe Lecomte, 5,2; Florian Chédel, 5,1; Perry Proelochs, 5,1; Alex Eschler, 5; Olivier Bachmann; Stéphane Berger; Nicolas Ducommun; Abraham Monnier; Didier Pellaton; Johnny Perret; Denis Pilloud; Peter Walther; Beat Wiedmer.

Certificat fédéral de capacité de fleuriste: Sarah Bertarionne, 5; Gaëlle Fritschi, 5; Elsa Hirschi, 5; Vanessa Cattaneo; Julie Cavalli; Claudia Iten; Cynthia Knobel; Marie-Noëlle Stucki; Rachel Troehler; Cynthia Wyss.

Certificat fédéral de capacité d'horticulteur/horticultrice, option floriculture: Nadège Schertenleib, 5,2; Martine Vuillaume, 5,2; Mélanie Schaer, 5; Laure Mazzoleni; Julie Noirjean; Véronique Poyet; Quentin Riat; Jérôme Tschanz; Katia Wyss.

Certificat fédéral de capacité d'horticulteur/horticultrice, option paysagisme: Daniel Tercier, 5,6; Didier Laurent, 5,2; Michaël Claudepierre, 5,1; Julien Surmely, 5,1; Nicolas Jeanbourquin, 5; Séverine Broillet; Nicolas Cavalier; Pascal Joronod; Denis Kilchenmann; John Magagnin; Sébastien Othenin-Girard; Emmanuel Petermann; Timothée Ramseyer; François Rottet; Philippe Stucki; Grégory Studer; Jérémy Vogel.

Certificat fédéral de capacité d'horticulteur/horticultrice, option plantes vivaces: Michael Zozkind, 5,3; Angèle Bise.



Les brillants lauréats arboraient chapeaux de paille et colliers de fleurs en guise de lauriers. PHOTO LEUENBERGER

Cinquante-neuf horlogers certifiés au CIP

Tramelan ■ Cette formation modulaire est la seule du genre dans notre pays à permettre l'obtention d'un CFC. Quel succès!

Depuis 1995, près de 700 personnes ont déjà intégré le système. Cette formation modulaire, chapeauté par la Convention patronale de l'industrie horlogère, est la seule du genre en Suisse à permettre l'obtention d'un CFC. Heureuse conjonction entre les exigences de l'industrie et les contraintes de l'enseignement, comme sa dénomination l'indique, cette formation repose sur le concept d'apprentissage par étapes successives.

Six modules la composent. Mis à part les modules de base et de culture générale 1, ceux d'assemblage, de posage/emboîtement, d'achevage/réglage et le terminal correspondent à une activité exercée dans l'industrie horlogère. Chacun des quatre derniers modules offre ainsi une insertion ou une réinsertion dans le monde du travail. Un enseignement qui est donné soit en soirée et le sa-

medi, soit durant la journée. Malgré une conjoncture qui, aujourd'hui, inspire certains points d'interrogation, candidates et candidats se pressent toujours plus nombreux au portillon.

Lors d'une sympathique cérémonie de clôture, suivie du traditionnel apéritif, ils étaient 59, hier au Centre interrégional de perfectionnement de Tramelan (CIP), à recevoir leur certificat. Une volée 2003 impressionnante, qui en laissa tout de même quelques-uns sur la touche. /RMV

Le palmarès

Formation d'opérateur/trice en horlogerie, options assemblage et posage-emboîtement (formation de reconversion pour demandeurs d'emploi en journée): Annie Andrey, Les Bois; Cihan Bozay, Bienne; Patrick Broillet, Moutier; Maria del Carmen De la Fuente, Perrefitte; Aurélie Dominati, Moutier; Bastian Fahrni, Saignelégier; Pascal Gue-

nat, Porrentruy; Karen Mathez, Saint-Imier; Jacques Monnin, Boécourt; Stéphanie Péquignot, Les Enfers; Thanh Trung Quach, Neuchâtel.

Formation modulaire en horlogerie, culture générale CG1 (cours du soir): Khoern Aeschmann-Sok, La Chaux-de-Fonds; Pierre Belinga Awouma, Le Locle; Amina Bianchetti, Nidau; Loré Borle, Saint-Blaise; Nicola Borrelli, Le Locle; Ada De la Maza Alonso, Brügg; Lina Maria Dias Bourquin, Neuchâtel; Paulo Dias de Almeida, La Chaux-de-Fonds; Dominique Fuchs, Tramelan; Maria-Carmen Gutierrez, Moudon; Laurent Jaccard, Evillard; Pablo Luccione, Courtelary; Cristina Monnier, Boudry; Paula Monteiro, Neuchâtel; Lucia Pacheco, Tavannes; Danielle Pauli, Saignelégier; Thérèse Quartenoud, Sonceboz; Aline Sauser, Cortaillod; Ivette Zraggen, Bienne.

Formation modulaire en horlogerie, module de base (cours du soir): Sébastien Aeschmann, La Chaux-de-Fonds; Lumnje Berishaj, Sorvilier; Isabelle Ferreira, Sonvilier; Joanna

Gasser, Tavannes; Mariacatena Isler, Sonceboz; Andréa Izquierdo, La Chaux-de-Fonds; Anita Känzig, Bellelay; Giovanni Ricciardi, Saignelégier; Raffaele Stanga, Tavannes; Pascaline Zbinden, Evillard.

Formation modulaire en horlogerie, module assemblage (cours du soir): Bruna Benincasa, Bienne; Elizabeth Bourquin, Saint-Imier; Emmanuel Droz, Tavannes; Nadia Humair, Les Genevez; Christelle Jaeggi, Saint-Imier; Magali Meyer, Flamatt; Lucia Pacheco, Tavannes; Bruno Pepe, Tavannes; Thérèse Quartenoud, Sonceboz; Nathalie Willemin, Les Breuleux.

Formation modulaire en horlogerie, module achevage-réglage (cours du soir): Karin Chopard, Saint-Imier; Carole de Donatis, Nidau; Manuel Carlos Fernandes, Tramelan; Maria-Carmen Gutierrez, Moudon; Danielle Pauli, Saignelégier; Hassan Rota, Reconvilier; Kamel Sahraoui, Brügg; Séverine Schlup, Moutier; Carole Storer, Montmolin; Tony Zürcher, Tramelan.



Les agriculteurs peuvent légitimement contempler leur titre avec fierté. PHOTOS LEUENBERGER

On cherche encore les recettes miracle

La Chaux-de-Fonds ■ A l'invitation de l'ADC, six candidats aux élections fédérales ont parlé du chômage devant une salle archicomble. Des phrases, et peu de propositions

Par
Léo Bysaeth

L'Association de défense des chômeurs (ADC) de La Chaux-de-Fonds avait invité jeudi dernier six candidats aux élections fédérales à s'exprimer dans ses murs sur le thème du chômage.

Devant une salle archicomble – c'est-à-dire plus de quarante personnes –, les personnalités politiques ont chacune décliné leur credo, esquissé des réponses, donné des pistes, cadrées par Michel Scherri, journaliste au «Courrier», de Genève.

Le Parti radical avait délégué Damien Cottier, les Verts Fernand Cuhe, l'Union démocratique du centre Pierre Hainard, les libéraux Alain Ribaux, les socialistes Didier Berberat et les populistes Yves Stalder.

Les politiciens étaient invités à répondre à deux questions: «Quelles solutions pour répondre au fléau du chômage?» et «Quelles propositions pour tous les exclus du monde du travail?». Autant le dire: les débatteurs n'ont apporté aucune réponse concrète.

D'emblée, le modérateur avait d'ailleurs précisé qu'il ne s'agissait pas de parler de la situation locale, mais bien de la politique du chômage sur le plan fédéral. Dès lors, le débat en est resté aux idées générales.

Au-delà du consensus sur la situation difficile que vivent les chômeurs, on retiendra quelques idées exprimées par les candidats, parfois convergentes, parfois divergentes.

A droite, l'accent a porté sur la situation des entreprises

et sur la responsabilité individuelle. A gauche, on a plutôt critiqué la politique sociale, économique et fiscale menée par la majorité au pouvoir à Berne.

Emotion

Du public ont fusé quelques flèches qui parfois ont fait mouche. «Ils sont sympas, a dit un participant, mais, à Berne, leur parti fait exactement le contraire de ce qu'ils nous disent ici». Stagiaire à l'ADC, une jeune étudiante du centre Pierre-Coullery s'est exclamée: «Que dois-je dire à un chômeur de 55 ans qui pleure devant moi?». Aux attaques d'un autre contre l'Office régional de placement, son responsable présent dans la salle a répondu: «Vous ne pouvez pas accuser le service après-vente d'être responsable! Les ORP ne peuvent proposer que des emplois qui existent».

Permanente de l'ADC, Francine John s'est élevée contre le discours défendu par les partis de droite qui réclament d'alléger les contraintes faites aux entreprises: «Nous avons les meilleures



Les hommes politiques invités (de gauche à droite): Yves Stalder (POP), Didier Berberat (soc), Alain Ribaux (lib-PPN), Pierre Hainard (UDC), Fernand Cuhe (Verts), Damien Cottier (rad). PHOTO GALLEY

conditions cadre après les Etats-Unis et le Japon!». Elle a aussi exprimé sa révolte face aux dégâts que provoque le chô-

mage, notamment sur la vie privée et familiale, interpellant avec émotion les invités: «Vous n'avez aucune idée du

stress que vivent les chômeurs!». A l'issue des débats, l'ADC a invité chacun à partager le verre de l'amitié. /LBY

Locaux recherchés

Avant le débat, l'ADC avait tenu son assemblée générale annuelle. Le comité en place a été reconduit, avec un changement: Carl-Yves Kessner assumera la vice-présidence.

Par ailleurs, l'association est à la recherche de nouveaux locaux, l'immeuble qui les abrite étant à vendre. Dans l'idéal, l'ADC aimerait trouver quelque chose au centre-ville. Plus grands que les actuels, les nouveaux locaux devraient aussi permettre l'aménagement d'un bureau pour recevoir les gens en toute confidentialité. Autre souhait: une cuisine équipée pour pouvoir confectionner un repas chaque jour et non plus seulement une fois par semaine. Toute proposition est la bienvenue. /lby

ADC, Serre 90, fax 032 913 96 33, courriel: adc@free-surf.ch

Quelques paroles prises sur le vif

Damien Cottier (rad): «Il faut un cadre étatique le moins contraignant possible». «Je préfère parler de «lutte pour l'emploi» plutôt que de «lutte contre le chômage». «La dernière réforme de l'assurance chômage est bonne, car elle permet d'assainir la situation financière sans laisser tomber ceux qui en ont besoin».

Pierre Hainard (UDC): «La politique de la main-d'œuvre frontalière est inadmissible». «Il faudrait exonérer fiscalement les entreprises qui engagent des gens en

fin de droit et punir sévèrement le travail au noir». «Il faut revaloriser le travail manuel et les «petits boulots»: qui aurait dû il y a dix ans qu'on pourrait gagner sa vie en livrant des pizzas à domicile?»

«Tous les systèmes qui garantissent quelque chose s'effondrent».

Alain Ribaux (lib-PPN): «Notre système économique serait excellent si l'homme était bon».

«Neode [réd: parc technologique neuchâtelois]: pour une fois gauche et droite sont d'accord, et ça me plaît». «Pour permettre à

tout le monde de toucher des indemnités plus longtemps, pourquoi pas abaisser l'indemnité tous les trois mois, par exemple?». «On pourrait taxer ceux qui reçoivent des parachutes dorés».

Fernand Cuhe (Verts): «Je suis contre la course au profit lorsqu'elle devient une toxico-dépendance qui ne satisfait jamais son bénéficiaire». «Il faut abandonner l'objectif du plein emploi dans les pays industrialisés». «On a aussi le droit à la paresse». «Quand on shoote des tas de gens,

ce n'est plus une question de responsabilité individuelle».

Didier Berberat (soc): «Pour que l'Etat ait les moyens de jouer son rôle, il faut arrêter avec les baisses fiscales». «Il faut prolonger l'arrêté Bonny [réd: aide aux régions périphériques]». «Pour faire contrepois au Seco, il faut créer un office du travail». «Il faut généraliser les mesures de crise sur le plan suisse». «La baisse des indemnités à 400 jours est supportée par les cantons et les communes. Les collectivités les plus touchées

doivent en plus augmenter leurs dépenses sociales».

Yves Stalder (POP): «Actuellement, au lieu d'investir, on économise et on dilapide ces gains en cadeaux fiscaux». «A condition de prouver qu'une entreprise a, en fait, les moyens de conserver du personnel, il faudrait pouvoir interdire les licenciements». «Pour placer les exclus du travail, pourquoi pas introduire des quotas?». «Le bon traitement des gens honnêtes me paraît plus important que la chasse aux abus». /lby

En hommage à l'ami Pierrot

Décès ■ Pierre Augsburger, qui fut brocanteur, laissera le souvenir d'un amoureux de l'humanité

Avec la disparition, la semaine dernière, de Pierre Augsburger, dit Pierrot, La Chaux-de-Fonds a perdu l'un de ses grands hommes. Non qu'il laisse derrière lui une œuvre impérissable, ni qu'il se soit illustré dans le domaine des arts, des lettres ou de la science. Il fut grand par son génie des relations humaines. Qui le rencontrait tombait sous le charme.

Au marché, où il vendait ses célèbres chaînes d'ail, sa verve et sa bonne humeur inoxydable attiraient le chaland. Son humour, sa truculence rabelaisienne, son talent de conteur, sa passion des belles choses et du travail bien fait, son amour des gens lui servaient de sésame. Toujours une mélodie au bord des lèvres – merveilleux siffleur, ce ténor aimait à pousser la chansonnette –, il était de la race de ceux qui n'ont que des amis. C'est peut-être son seul titre de gloire. Il en vaut bien d'autres.

Doté d'une énergie inépuisable, ce quasi octogénaire était du bois dont on fait les cente-



Pierre Augsburger.

PHOTO PRIVÉE

naires. Rongé à son insu par une cruelle maladie, il a été emporté en quelques semaines, deux ans après le décès de son épouse Alice, son aimée, son «alliée».

Né rue de l'Industrie, Pierrot était un pur produit du prolétariat industriel des Montagnes. De son enfance gâchée par le divorce de ses parents, il avait conçu une haute idée de la famille, cette tribu dont il était si fier. Esprit libertaire, ce fin mécano et bricoleur talentueux a très tôt quitté l'usine.

L'autonomie, il l'a recherchée sa vie durant, acceptant toutes les galères pour, disait-il, mi-sérieux, mi-ironique, «nourrir ses enfants». Il se fit scieur de bois ambulancier, porteur de tourbe, fabricant de caramels, cueilleur de dents-de-lion, vendeur d'ail – huit tonnes par hiver! – avant de trouver sa voie dans la brocante. L'amour des belles choses l'a toujours nourri – ah! les merveilleuses machines à vapeur qu'il réglait au millimètre! –, même lorsqu'il abandonna provisoirement les antiquités pour la ferraille et le vieux papier.

De nombreux Chaux-de-Fonniers se souviennent de sa boutique de la gare de l'Est, caverne d'Ali Baba où l'on allait autant pour chiner que pour causer avec le patron. Car il s'intéressait à tout, lisait énormément. Il était la preuve vivante que l'instruction peut s'acquérir ailleurs que sur les bancs d'école. S'il ne fut point homme du monde, il fut homme de ce monde. Son accent de pur Montagnon manquera à beaucoup. /LBY

«Ziemlich gut!», a dit le jury

La Chaux-de-Fonds ■ Les Cadets à la Fête fédérale de Coire: ils étaient les plus jeunes!

John-Michael et Gregory: Les 14 et 15 juin dernier, la musique des Cadets de La Chaux-de-Fonds, dirigée par Manuel Gimeno, s'est rendue à la Fête fédérale de musiques de jeunes, qui se tenait à Coire. C'était la première fois, après Interlaken en 1988, que les Chaux-de-Fonniers prenaient part à une telle rencontre. Les rapports du jury tardant à arriver, trois jeunes musiciens, John-Michael, 11 ans, Ludovic, 13 ans, et Gregory, 16 ans, ont satisfait notre curiosité.

Propos recueillis par
Denise de Ceuninck

Alors, comment ça s'est passé?

John-Michael: A peine arrivés à Coire, après un voyage de quatre heures en car, après avoir mangé et nous être rechangés, nous avons été invités à donner un concert, pendant que d'autres se restauraient.

Le concours de marche, samedi après-midi?

C'était génial, on a dû se mettre au garde-à-vous, c'était très militaire. On a bien défilé. Je crois qu'on a 7,5 points sur 10 et 8,5 à 9 points sur 10 pour l'exécution de la marche «Urba», de Francis Bernard. Après le concours de tambours, sous la pluie, Jean-Claude Fromaigeat était très content.

Combien de groupes à Coire?

Gregory: Il y avait 122 groupes, dont six de Romandie. Nous étions les plus jeunes. Le choc! Les groupes classés dans la même catégorie que nous étaient plus âgés et bien plus nombreux. Ils avaient des cors, des timbales. On se sentait d'un autre monde. La limite d'âge était de 22 ans, mais dans les ensembles de Suisse allemande, il y avait plein de dérogations...

Vous étiez bien logés?

John-Michael: On logeait dans une caserne à 20 km de Coire. On a mal dormi, on a été réveillé par les Suisses alé-

maniques qui faisaient du bruit...

L'organisation?

John-Michael: Pas terrible. On avait une guide qui ne quittait jamais son natel. Souvent on devait attendre. Heureusement que le président René Ruchat, le comité et quelques parents étaient là.

Vos appréciations sur vos interprétations?

Tous: On n'a pas très bien réussi le morceau de choix, une «Suite slave», en quatre mouvements, de Frank Urfer. On avait le trac et je crois bien que le directeur l'avait aussi. On a cherché à avoir de la musicalité, on a voulu faire de l'interprétation, mais ça n'a pas bien marché... Par contre, le morceau imposé «Fox fire», de James Barnes, a été bien apprécié, «ziemlich gut!», ont dit les experts.

Vos souvenirs?

Gregory: Excellents. C'est une chouette expérience qui va nous faire avancer pour la fête cantonale: on est blindé! /DDC

Plus bas qu'on croit!

Saucisse de veau à rôtir
de Saint-Gall

4 x 140 g
3.95
~~7.90~~

1/2 prix

Rosé Western Cape

Afrique du Sud,
2003

6 x 75 cl
17.70
~~23.70~~

6.- d'économie

2.95 la bouteille

Charmin Comfort

papier hygiénique, 2 plis

- jaune
- bleu

30% d'économie

16 x 152 feuilles

7.95

~~11.50~~

Prestige Café Espresso

- en grains
- moulu, sous vide



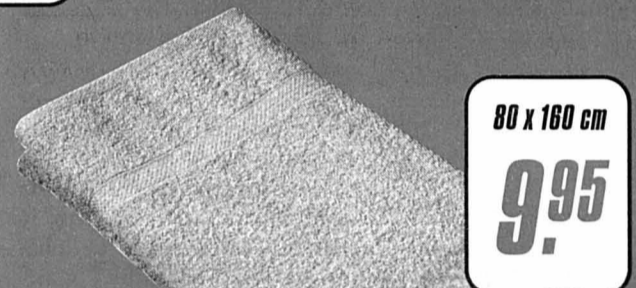
2 x 500 g
5.90
~~7.90~~

2.- d'économie

Linge de bain

100% coton,

coloris: lavande, bleu foncé, abricot, rouge



80 x 160 cm
9.95

Offre spéciale

DENNER

Valable à partir du: 3 juillet 2003 / semaine 27 / jusqu'à épuisement du stock / www.denner.ch

144-114094

DEPUIS 1 ANNÉE



PANASONIC NV-MX8

1.2 Mio de pixels, objectif Leica, avec
carte SD, y.c. logiciel de montage

CHF 1'999.-
au lieu de CHF 2'999.-

expert Télémontagne

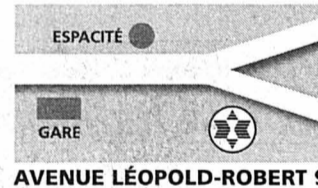
2350 Saignelégier - 032 951 22 30 / 2720 Tramelan - 032 487 43 84
2300 La Chaux-de-Fonds - 032 913 45 05

www.telemontagne.ch - info@telemontagne.ch

Premier magasin d'électronique de divertissement certifié ISO 9001 en Suisse

014-090730

Expert-Télémontagne
vous propose ses services:
accueil, conseils, livraison à
domicile, service après vente.
Magasin sur 2 étages avec
projection video, hifi
et home cinéma au sous-sol.



DE SÉRIE:
AVANTAGE DE PRIX DE
PLUS DE FR. 4000.-

La Skoda Fabia Combi Celebration. Fr. 28 360.-

A découvrir dès à présent dans notre établissement: le modèle spécial Fabia Combi Celebration en série limitée offre en supplément plus d'une douzaine d'extras tels que sièges cuir, toit ouvrant électrique, changeur de CD, peinture métallisée, phares au xénon etc. Outre cela, 115 vigoureux chevaux qui attendent impatiemment de se mettre à galoper lors de votre prochain essai.



AUTO-PASSION Serrières/NE
Tél. 032 731 82 60
Internet: www.autopassion.ch
E-mail: autopassion.lf@bluewin.ch

GARAGE CH. FATTON Buttes
Tél. 032 861 30 33
GARAGE DE L'AVENIR S.A. La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 10 77
JF AUTOMOBILES Fontainemelon
Tél. 032 853 53 52

028-404738/DUO

avis officiels

commerces

VILLE DU LOCLE

Déviation de circulation

A l'occasion de la fête des Promotions, la circulation sera déviée:

du vendredi 4 juillet 2003 à 8 h 30

au dimanche matin 6 juillet 2003 à 12 heures

- pour le transit Est par les rues: Jehan-Droz - Envers - Chapelle
- pour le transit Ouest par les rues: Chapelle - Envers - Jehan-Droz.

Les usagers de la route voudront bien se conformer à la signalisation mise en place à cette occasion ainsi qu'aux ordres de la police et de ses auxiliaires.

Dans les cas d'entrave au trafic ou de stationnement compromettant gravement la sécurité, les véhicules seront évacués et mis en fourrière aux frais des contrevenants. Les conducteurs en infraction seront verbalisés conformément à la législation en vigueur.

DIRECTION DE POLICE

132-134827

A Neuchâtel, situation commerciale de premier ordre, à remettre, superbe

BRASSERIE - BAR - RESTAURANT

de 260 places avec terrasse.
Chiffre d'affaires très important.
Pour traiter Fr. 600.000.-.

Pour renseignements 021 555 90 65.

022-687955/DUO

A remettre
Magnifique restaurant
Reprise intéressante
032 755.9.755
Réf.: D

028-404753/DUO

Une pique
aux
grands
effets:
Donnez de
votre sang

Publicité intensive, publicité par annonces



EN CONTACT AVEC 161 000 LECTEURS!

L'EXPRESS

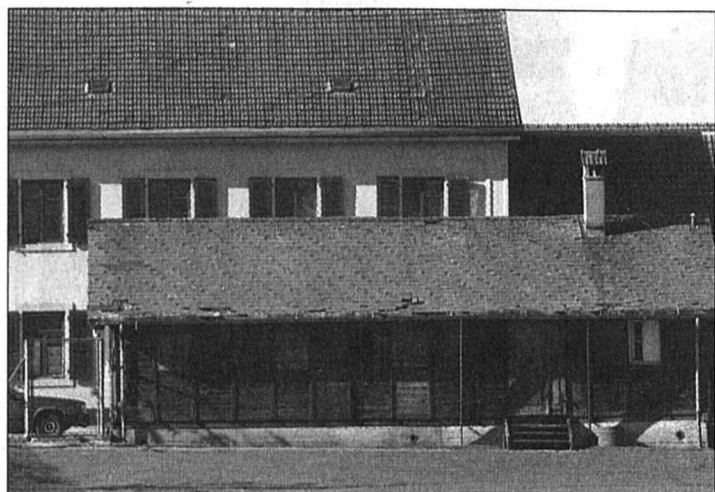
L'Impartial

Le Quotidien Jurassien

LE JOURNAL DU JURA

Nouvelle vie au Patinage

La Chaux-de-Fonds ■ Des locaux inaugurés aux abords du terrain de football qui borde la rue du Collège



L'ancienne bâtisse, qui datait de 1961, a été démolie.

PHOTO ARCH-LEUENBERGER



Les nouveaux locaux sont composés de modules juxtaposés.

PHOTO GALLEY

Par Daniel Droz

«Ni baraque militaire, ni heimelig.» C'est ainsi que l'architecte communal Denis Clerc a décrit les nouveaux locaux qui abritent les vestiaires du terrain du Patinage, à la rue du Collège, à La Chaux-de-Fonds. Ils remplacent la vieille bâtisse en bois qui avait été construite en 1961. Les locaux ont été inaugurés mardi en début de soirée en présence d'une cinquantaine de personnes, dont la présidente du Conseil général Fabienne Montandon et des membres des clubs de football de la ville.

De l'ancien vestiaire, «rien n'a pu être récupéré, même pas le moindre clou», a plaisanté le conseiller communal Charles Augsburger. «Le bâtiment n'a pas pu être classé comme monument historique», a lancé sur le même ton ironique Denis Clerc. Auparavant, deux équipes de juniors F se sont affrontées pour un match, en quelque sorte inaugural sur le

terrain de football. Terrain qui sera rapidement sécurisé sur le côté sud, qui donne sur la rue du Collège.

Modules juxtaposés

La nouvelle infrastructure a une surface au sol d'environ 165 mètres carrés. Elle abrite deux groupes de deux vestiaires avec douches et WC, ainsi que deux locaux pour arbitre avec douche, un local

technique et de matériel. En outre, deux WC sont à disposition du public. Un est destiné aux hommes, l'autre aux femmes et aux handicapés. Le chef du Service des sports Daniel Piller, une des chevilles ouvrières du projet, a fait faire le tour du lieu au public.

C'est en mars 2002 que le Conseil général a accepté le crédit demandé pour cette construction. Celle-ci a coûté

quelque 600.000 francs. Le budget a été tenu. Les terrassements n'ont été nécessaires que pour les fondations et les canalisations. La structure du bâtiment a été réalisée en juxtaposant des éléments modulaires préfabriqués en béton armé, du style des garages préfabriqués. Ils ont été recouverts d'une charpente en bois. Une façade en bois de couleur rouge, avec des lames horizontales, protégera les murs extérieurs.

Quant au terrain de football, il a été longtemps utilisé par l'Association cantonale de football amateur. Aujourd'hui, ce sont le plus souvent les équipes du Deportivo qui s'en servent. Le FC Superga en profite aussi quelquefois. Des centaines de joueurs de foot se souviennent encore de l'ancienne bâtisse où ils se sont plantés quelques échardes dans le pied. Aujourd'hui, tout ceci ne relève plus que de l'anecdote. C'est donc une nouvelle page qui s'ouvre pour le sport populaire et amateur de La Chaux-de-Fonds. /DAD

Une patinoire en hiver

Le président de la Ville Charles Augsburger a profité de l'occasion pour évoquer le terrain du Patinage à travers un texte datant de 1944. «L'ancien étang de la patinoire, rue du Collège, devenu propriété communale vers 1920, a toujours fait l'objet de réclamations motivées par les odeurs désagréables qu'il répandait dans le quartier, jusqu'au moment où il fut comblé avec les matériaux provenant de l'abaissement de la rue

de la Promenade. Aujourd'hui, c'est une grande place de jeu qui se transforme en patinoire en hiver et qui, en été, devrait servir de court de tennis réservé aux écoles, au lieu de rester inemployé pendant la belle saison», a lu le conseiller communal. Celui-ci n'a pas non plus manqué de rappeler que la rue du Collège était autrefois nommée rue des Abattoirs. Avant que ceux-ci ne déménagent à l'ouest de la cité. /dad

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES

■ Police: 117.
■ Feu: 118.
■ Urgence-santé et ambulance: 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

■ Permanence médicale: 144.
■ Dentiste de garde: 144.
■ Pharmacie d'office: Sunstore, Centre Métropole, jusqu'à 19h30, ensuite appeler la Police locale tél. 032 913 10 17.
■ Heures de turbinage à l'usine du Châtelot: 8-16h, 1 turbine (sous réserve de modification). Répondeur: 032 732 49 88.

AGENDA

AUJOURD'HUI
■ Conservatoire Salle Faller, audition de clarinette et saxophone, classe de Jean-François Lehmann, 19h30.

LE LOCLE

■ Pharmacie de service: de la Poste, Bournot 17, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 032 931 10 17).
■ Permanence médicale: 144. Lu-ve de 8h à 18h, permanence médico-chirurgicale (hôpital) 032 933 61 11.
■ Dentiste de garde: 144.
■ Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ Cifom-ET A 19h30, halle polyvalente du communal, remise des CFC du Cifom-ET.

DEMAIN

■ Centre-ville Dès 17h, fête des promos. Animations de rue, stands, manèges, orchestres sur scènes dès 20h15.

MÉMENTO DU HAUT-DOUBS

DE GARDE ■ Médecins. Val de Morteau: Dr Christine Rogé, tél. 03 81 67 20 36. Bonnétage: Dr Prêtre, tél. 03 81 68 95 30. ■ Pharmacies. Villers le Lac. Faivre, tél. 03 81 68 00 96. Charquemont: Chapitoux, tél. 03 81 44 00 01. ■ Dentiste. Dr Florenchie, Villers-le-Lac, tél. 03 81 68 10 38.

CINÉMA ■ L'Atalante, Morteau. «De l'autre côté», jeudi 19h30, vendredi, samedi et mardi 20h30, dimanche 18h. ■ Le Paris Morteau. «Le bison (et sa voisine Dorine)», dimanche 18h30, mardi 21h. «En sursis», dimanche 16h30 et 21h, mardi 18h30. «Filles uniques» samedi et lundi 16h30. «Mais qui a tué Pamela Rose?», samedi 18h30, lundi 21h. «Chouchou», samedi 14h30. «Moi, César, 10 ans et demi, 1,39m», dimanche 14h30. «Cube2: hypercube», samedi 21h et 23h15, lundi 14h30 et 18h30. ■ Salle Saint Michel. «To fast and to furious», vendredi et samedi 20h45. «Self control», jeudi et lundi 20h, dimanche 20h30.

ANIMATIONS ■ Le Barbois. Vendredi 14h, visite animée de la ferme Rondot. ■ Le Russey. Vendredi 14h, place de la Mairie, randonnée avec accompagnateur: «La forêt grandeur nature». Dimanche 14h, place de l'église, sortie La maison comtoise. ■ Plaimbois-du-Miroir. Samedi et dimanche, 28e fête villageoise. Dimanche.

Tour du Doubs cycliste international. ■ Villers-le-Lac. Samedi après-midi, La Perrière, école de pagaie de la MJC.

CONCERT ■ Maïche. Vendredi 20h30, église, Orgue en fête: «Le pain et le vin», avec Dominique Joubert.

CONFÉRENCE ■ Maïche. Jeudi 20h30, salle du conseil, «Les peuplements castraux des plateaux du Doubs et de la Franche-Montagne».

EXPOSITIONS ■ Battenans-Vairins. Ancienne école, après-midi, «Vivre au pays jurassien» ■ Goumois. Maison du tourisme, «Verre, verriers et verreries». ■ Maïche. Château du Désert, «Au temps des chevaliers et des troubadours». ■ Ornans. Musée départemental Gustave Courbet, «1853-2003, des nus et des nues ou les aventures de la Percheronne».

SPECTACLES ■ Morteau. «Un chapiteau à Morteau», parking du gymnase, vendredi 21h, «L'origine comique de la vie», tous publics. Samedi 20h30, «Un tour de ménage», tous publics. Dimanche 17h30, «Trotinette fait son cirque», pour enfants. Dimanche 21h, «Les Improvateurs». Mercredi 21h, tour de chant de Michel Jeanneret. ■ Villers-le-Lac. Vendredi 20h30, salle des fêtes, Nathalie Boileau dans son nouveau spectacle. Mercredi 21h, salle des fêtes, Les Chœurs de l'armée rouge.

PUBLICITÉ

OBJECTIF EMPLOI

3% DE CROISSANCE

Pour les postes de travail, le social, les retraites, la santé.

LIBERAL
www.liberal.ch

Artistes en herbe aux anges

La Chaux-de-Fonds ■ Une fresque colorée embellit un coin plutôt tristounet du quartier de l'hôpital



La fresque épouse la forme en escalier des garages.

PHOTO LEUENBERGER

Le mur aveugle des garages en face du jardin d'enfants de la rue Dr-de-Quervain, à La Chaux-de-Fonds, était trop triste. «Si on y mettait de la couleur?», se sont dit enfants et enseignante. Avec l'aide de l'école enfantine de Boucle-de-Cyralise 14, égale-

ment dans le quartier de l'hôpital, une trentaine d'élèves se sont mis à l'œuvre, avec l'accord de l'Etat, propriétaire des garages. Les enfants se sont inspirés des travaux de l'artiste et architecte écologiste autrichien Hundertwasser, qui a toujours rêvé de remodeler des villes à la

taille de l'homme. Et les petits Chaux-de-Fonniers, comme des grands, ont magnifiquement décoré de maisons, arbres, tranches de forêt une bande de 33 m de long sur 80 à 120 cm de haut. Il paraît qu'ils étaient ravis jusqu'au dernier coup de pinceau! /ron

MONTAGNES

Les Ecolades ont la cote

Les Ecolades se dérouleront à La Chaux-de-Fonds et au Locle du 7 au 9 mai 2004. C'est un festival inédit, valorisant la créativité scolaire et étudiante. Il réunira des étudiants et apprentis du degré secondaire de toute la Suisse romande, et même de Suisse alémanique et de France voisine, qui présenteront publiquement, dans des lieux appropriés, les fruits de leurs activités artistiques, culturelles, scientifiques ou techniques.

La métropole des Montagnes neuchâteloises leur a réservé pour l'occasion la totalité de ses théâtres, salles de spectacles et de concerts et autres espaces culturels, et en assurera la desserte gratuite, pour les acteurs de ce festival, par le réseau de bus de l'agglomération.

Originale, l'idée a d'emblée séduit les établissements scolaires contactés, et de Sion à Porrentruy, de Genève à Bienne, en passant par Fribourg et La Tour-de-Peilz, une cinquantaine de prestations ont d'ores et déjà été pré-inscrites. De quoi composer un programme riche et diversifié. Et les inscriptions restent ouvertes... /comm

Myriades de moules zébrées déjà mortes

Rives du Doubs ■ Suite à la forte chaleur et à la baisse du niveau de la rivière, les rochers sont recouverts de petits mollusques ayant passé de vie à trépas. Bonjour l'odeur!

Par
Jean-Claude Perrin

Pour l'instant aucune information, contrairement aux constatations faites sur la rive sud du lac de Neuchâtel, n'a confirmé l'éventuelle présence de mé-

duses d'eau douce dans le Doubs (où elles ont déjà été observées à deux reprises). En revanche un autre phénomène, visible depuis quelques jours, s'est produit: les rives de la rivière franco-suisse sont tapissées de petits mollusques.

Il s'agit de moules zébrées. «Ça fait déjà deux ans que j'ai constaté leur présence», indique le patron de la Compagnie de navigation sur le lac des Brenets (NLB), Jean-Claude Durig. Leur implantation ne serait donc pas récente, mais elle est peut-être plus abondante et surtout davantage visible cette année.

Sous l'effet de ces dernières grandes chaleurs, le niveau de l'eau a baissé et ces bestioles, en général de la grandeur de l'ongle du pouce d'un adulte, sont maintenant étalées en tapis, par myriades, sur les rochers, en amont de l'embarcadere du Pré-du-Lac. Ces individus peuvent s'agglutiner à plusieurs milliers par mètre carré.

Mollusque fécond

«Pas drôle», raconte ce Brenassier qui accompagnait son petit-fils pour une baignade dans le Doubs. «Celui-ci s'est coupé la voûte plantaire sur ces petites coquilles en entrant dans l'eau.»

«Pas drôle non plus», explique Jean-Claude Durig. Ces bestioles bouchent les conduites de refroidissement des bateaux.»

Relativement nouvelle dans le Doubs, l'arrivée de cette

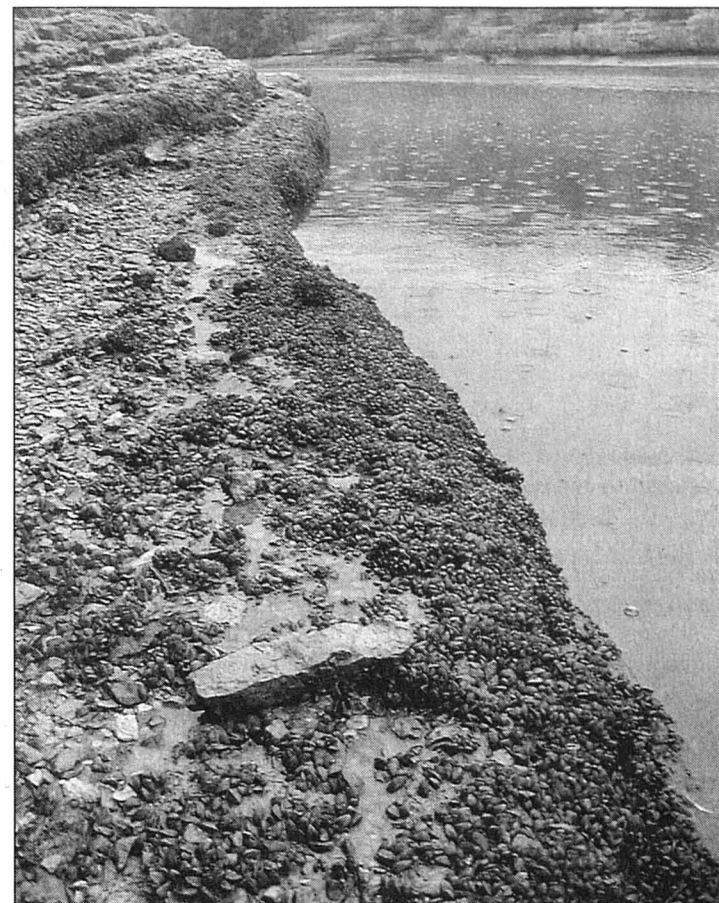
«dreissena polymorpha» (selon son nom latin) date, en Suisse, de 1962, avec une première observation à Territet, au bord du Léman. Dans les lacs de Neuchâtel et de Morat, c'est en 1967 que ce mollusque est apparu.

En se propageant très rapidement puisque, particularité de ce lamellibranche d'eau douce, femelle et mâle expulsent en même temps les œufs et la semence qui les féconde. Or, durant la saison de reproduction, une femelle peut produire jusqu'à... un million d'œufs.

Ça «fouette»

Ce type de moules, semble-t-il venu de la mer Caspienne, est par conséquent très envahissant. Suite à la baisse du niveau du Doubs, les individus maintenant échoués sur ses rives sont vraisemblablement pour la plupart décédés, puisqu'ils vivent normalement dans l'eau. D'où, du côté des lieux dits «Les Fesses, l'Arvou, la Roche-au-Singe ou encore la Combe-à-l'Ours», des odeurs désagréables aux rejets d'ammoniac, de poisson mort.

Assez surpris de cette pululation, le conservateur du



Les mollusques peuvent s'agglutiner jusqu'à plusieurs milliers par mètre carré.

PHOTO PERRIN

Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, Marcel S. Jacquat, observe que, lorsque le niveau de la rivière

remontera, ces cadavres, en guise de nourriture, feront le bonheur de certains poissons. /JCP

En raison de l'activité humaine

C'est vraisemblablement en s'accrochant aux coques des bateaux, déplacés d'un lac à l'autre lors de vacances ou de régates, que la moule zébrée a progressivement envahi les lacs et rivières. Une période chaude favorise son développement. Ce mollusque est une véritable peste pour les capitaines des bateaux transportant des passagers, puisqu'il bouche les conduites d'eau de refroidissement des moteurs; pour les pêcheurs, dès lors que ces moules s'accrochent aux filets; ou encore pour diverses installations immergées (canalisations de barrages, prises d'eau), qui peuvent être obstruées.

Des scientifiques canadiens relèvent aussi «qu'une fois établies, les moules zébrées se reproduisent à un tel rythme qu'il est impossible de s'en débarrasser sans causer des dommages à l'environnement.»

En revanche, ces bivalves sont la nourriture préférée des canards plongeurs comme le fuligule morillon, ou son cousin, le milouin. Ce qui, selon Marcel S. Jacquat, a favorisé la présence des canards hivernants sur les lacs du Plateau suisse. Durant une saison, ces palmipèdes avaleraient des tonnes de ces moules. «C'est le prédateur qu'il nous faudrait au Doubs. Mais ici, les chasseurs les tirent», grogne le patron de la NLB. /jcp



Les deux équipes, les arbitres et les organisateurs, au moment de la dernière rencontre.

PHOTO PERRIN

Sept buts lors d'une finale à sens unique

Le Locle ■ Tournoi interfabriques un peu tiède

Pour la dernière fois, le traditionnel tournoi interfabriques initié par Faude & Huguenin était organisé par le président du club sportif de cette firme, Edouard Béguin. Toutefois, cette manifestation conviviale se poursuivra dès lors que ce futur retraité a trouvé des successeurs. Ceux-ci envisagent fermement de remettre sur pied cette rencontre.

L'édition 2003, au regret de ses organisateurs, a connu un succès populaire assez mitigé. Avec des problèmes de désistement d'équipes de dernière minute et un public plutôt maigrichon.

Les responsables et les arbitres ont rapidement rétabli la situation, reprogrammant le tableau comprenant deux groupes pour que, finalement, ce tournoi se déroule dans de bonnes conditions. Ce fut le cas, d'autant plus que le soleil était de la partie et que les grils n'étaient pas les seuls à fournir

de la chaleur aux abords du terrain du Marais, et de la cantine.

Roxer passe l'épaule

Avec un peu d'avance, la finale a opposé les joueurs de Roxer à ceux de Faude & Huguenin SA. Sans coup férir les premiers ont très rapidement montré leur supériorité et imposé leur volonté.

C'est finalement sur le score de six à un que les footballeurs de la firme chaud-de-fonnière ont fessé les «médailliers» loclois, en présence du directeur de Faude & Huguenin, Pierre-André Zanchi. Edouard Béguin a remercié celui-ci de son appui financier, tout en ayant aussi un mot de gratitude pour Tremail, import-export, qui a participé à l'infrastructure de ce tournoi.

Sa coupe fair-play est revenue aux Brenassiers Haldemann et Porret, classés 3es, alors que le 4e rang a été décrochée par Werthanor SA. /jcp

Promos en toute sécurité

Le Locle ■ Des mesures reconduites et accrues pour que la fête soit belle et sans «casse»

Une vingtaine de couchettes, du café, un petit quelque chose à grignoter, sourire et sympathie: l'accueil dodo pour festivaliers fatigués est reconduit, rue de France 8, demain, samedi et dimanche de 21h à 7h sous la responsabilité de la Croix-Bleue neuchâteloise, plus particulièrement du jeune Chaux-de-Fonnier Blaise Amstutz. «Ils font un travail admirable, nous ne le dirons jamais assez. Nous leur adressons un immense merci!», salue le président du comité des Promos, Bernard Gafner.

Assurer la sécurité de la fête est en effet un souci essentiel. Dans cette optique sont comprises l'intensification des courses en transports publics et l'interdiction de boissons alcoolisées (alco-pops y compris) en bouteilles de verre.

L'accueil dodo peut compter sur une équipe de 22 bénévoles en tout, y compris trois infirmières, deux de l'hôpital du Locle, la troisième de la Croix-Bleue. L'information sera largement diffusée par affiches interposées, tant dans les commerces que dans les stands. Des



Succès croissant pour l'accueil dodo, qui reçoit les festivaliers fatigués. PHOTO PERRIN

équipes circuleront dans la fête, notamment dans les quartiers périphériques. Les responsables des stands seront aussi sensibilisés au fait qu'ils peuvent faire appel à une équipe de Blaise Amstutz le cas échéant. A noter que cet accueil dodo a un succès croissant: il a abrité 13 festivaliers en 2001, et 34 en 2002.

Le Bip (bus itinérant de prévention) sera là aussi, ouvert toute la nuit, tant que des gens sont susceptibles d'y être accueillis, avec boissons sans alcool et interlocuteurs expérimentés, ainsi que le groupe sida, tous deux se trouvant au pied de la porte est de la fête. Aussi bien l'accueil dodo que le Bip distribueront des cannettes Raid Blue (éthylotests avec information). /cld

Accueil dodo: tél. 076 446 65 02

Cortège étoffé

Le cortège part samedi à 10h du collège de Beau-Site pour effectuer son parcours habituel avant de se terminer devant le Temple, où les parents retrouvent les enfants. Il est placé sous l'égide de la direction des écoles primaire et enfantine qui, cette année, a souhaité une collaboration avec le comité des Promos et le bureau promotionnel.

C'est ainsi que ce cortège sera étoffé par le groupe Rosa de Portugal, fort d'une cinquantaine de musiciens et danseurs, des démonstrations de line dance offertes par le Country club du Col-des-

Roches sur un char à foin tiré par un tracteur, et le groupe Trottoir Caraïbe, joueur de steelband (il tape, non sur des bambous, mais sur des fûts métalliques!).

Autre nouveauté: le programme du cortège est distribué dans les commerces sous forme de flyers imaginés par Béatrice Grüning, secrétaire de l'école primaire. Ce programme annonce que, si le cortège est annulé, les enfants des Ateliers défilent l'après-midi au centre-ville, partant à 16h devant la poste. Les classes des écoles enfantine et primaire qui le désirent peuvent se joindre à eux. /cld

Nombreux bus

Pour descendre au Locle au départ de la place Le Corbusier (Espacité), les Chaux-de-Fonniers sont gâtés: les TRN offrent 29 courses, demain dès 19h, avec au minimum trois départs par heure (six entre 19h et 20h, cinq entre 21h et 22h, dernier à 1h40). Samedi, 40 courses sont à l'horaire, premier départ à 16h46, dernier à 2h50, avec au minimum trois départs par heure (six entre 19h et 20h, cinq entre 21h et 22h et entre 2h et 3 heures). Parcours: Espacité - Gare - Morgarten - Eplatures-Jaunes - Aéroport - Crêt-du-Locle - Marie-Anne-Calame. /lby

ENBREF

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Jardin extraordinaire. Le Service des espaces verts organise, mardi 8 juillet de 18h à 19h, une petite visite du jardin du Centre des Arêtes avec Pascal Droz, le jardinier en charge. Ce dernier conduira les visiteurs à la découverte d'un coin de végétation remarquablement entretenu et qui fait la part belle à la diversité et au respect de la nature. /lby

Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises

Depuis mardi à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à sept reprises.

Interventions ambulance. A La Chaux-de-Fonds, mardi à 18h01, pour un malaise avec transport à l'hôpital; aux Ponts-de-Martel, hier à 8h33, pour un malaise avec transport à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds; au Locle, à 9h, pour un transport de malade à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds; à La Chaux-de-Fonds, à 15h, pour un transport de malade à l'hôpital; au Locle, à 17h15, pour un transfert; à La Chaux-de-Fonds, à 17h53, pour un accident de travail.

Autres interventions. Au Locle, mardi à 18h54, pour une alarme feu automatique sans suite. /rd

Les sociétés locales de La Chaux-de-Fonds paraissent en page 39

Tous unis contre les champignons fous

Fontainemelon ■ Ralentir le trafic attise les débats

Les gendarmes couchés, les portails d'entrée, les bacs à fleurs et les rigoles antimortisseurs ont attisé mardi soir les passions à Fontainemelon. Le Conseil général a pris prétexte d'un crédit de modération de trafic au bas de la route de Fontaines pour évoquer divers problèmes relatifs à la sécurité des enfants.

Beaucoup d'élus y sont allés de leur petit couplet en demandant des mesures, jusqu'au moment où le président de commune, Jean-Jacques Bolle, a annoncé que la commission de la modération du trafic avait été mandatée pour recenser les points chauds du village.

Vitesse limitée

Toutefois, les débats autour de cette question ont été parfois vifs. En jeu principalement, les quartiers de Vyfonte et des Coeudriers-Pommiers. Pour le premier, l'exécutif a pu se sortir à son avantage de la situation quelque peu délicate dans laquelle les élus l'avaient plongé le 28 avril dernier.

Ce soir-là, le Conseil général avait quasiment obligé l'exécutif à réfléchir à la mise en sens unique de la rue Vyfonte pour éviter toute circulation exté-

rieure aux besoins du quartier. Jean-Jacques Bolle avait donc promis de présenter l'objet mardi soir, mais le Conseil communal a pu s'en tirer autrement.

Ainsi des bacs à fleurs et trois rigoles du style de celles qui secouent les voitures dans le parking du collège de La Fontenelle vont-ils être aménagés à Vyfonte pour un peu plus de 6000 francs. La vitesse dans la rue sera limitée à 30 kilomètres à l'heure, pour autant que le canton n'y voie pas d'inconvénients.

Résultats attendus

Des comptages et des mesures de vitesse viennent d'être faits à cet endroit la semaine dernière, et le Conseil communal attend les résultats. Toutefois, Pierre-Olivier Gabus (soc) a demandé à l'exécutif de faire poser une signalisation provisoire pour rendre les automobilistes sensibles à la présence des enfants à cet endroit.

Toujours les enfants, mais cette fois aux Coeudriers et aux Pommiers. Jean-Luc Jordan (rad) a invité l'exécutif à prendre des mesures pour mettre ce cul-de-sac en zone résidentielle. La demande a été suivie de quelques remarques relatives à d'autres rues du village, dont l'avenue Robert. La commission de la modération du trafic démentira le problème.

Mardi soir, les élus ont encore décidé de faire poser un gendarme couché à la sortie sud du village, au carrefour des Pommiers. Une solution préférée aux rigoles de La Fontenelle, que les bus du Val-de-Ruz n'apprécient vraiment pas. L'aménagement se présentera sous la forme d'un long «coussin berlinois» surbaissé. /PHC

Les commerces se raréfient

Val-de-Travers ■ Le centre du village de Couvet enregistre une nouvelle fermeture de magasin

Par **Mariano De Cristofano**

Le commerce local déserte le centre de Couvet. Demain, Ellen et André Jaccard fermeront leur magasin d'alimentation en haut de la Grande-Rue. En quatre décennies, ce sont bien 25 petits commerces qui ont disparu du cœur du village. La modification des habitudes de consommation et la création d'un centre commercial à la périphérie en sont les principales causes.

«Notre fermeture est une suite logique à la création de ce centre. Son promoteur avait pourtant dit que le centre du village allait revivre», ironise André Jaccard. Et d'ajouter: «Le centre commercial offre plus de 2000 m² et il doit y avoir au centre du village guère plus de 1200 à 1500 m² de commerces. Le grand mange le petit.»

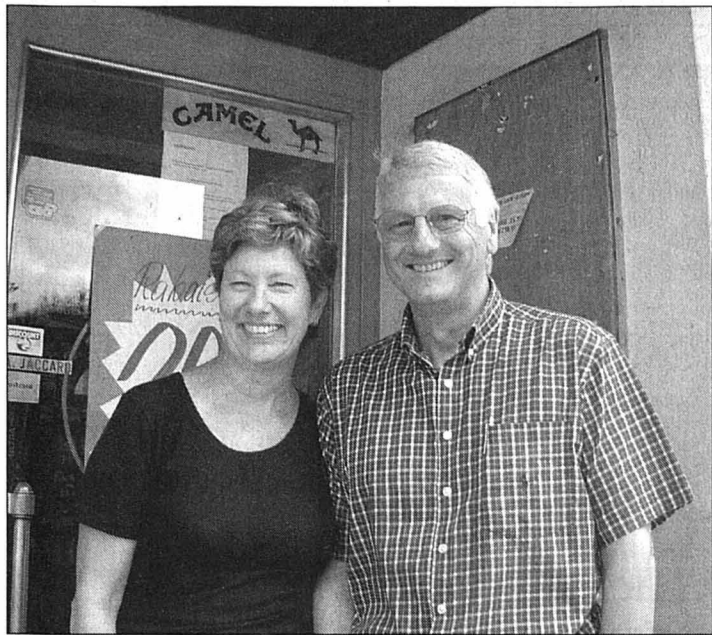
Dubied, toujours

Si le phénomène de désertification du centre de Couvet ne date pas de la création du centre commercial, il s'est renforcé depuis. «Nous le ressentons dans la clientèle, en fin de semaine surtout. Et puis, cela est également renforcé par le fait que les anciens approchent de la retraite», explique André Jaccard. «On est moins dynamique», glisse Ellen Jaccard.

Le changement des habitudes de consommation n'arrangent pas les bidons des petits commerçants locaux avec une propension de plus en plus importante pour la clientèle à se rendre dans des centres commerciaux mamouths et multifonctionnels. Mais à Couvet, la disparition de Dubied en 1987 a encore aggravé la situation.

Aménager le centre

«Les gens ne travaillent plus sur place, mais à l'extérieur où ils mangent et font leurs courses. Que faire?»



Ellen et André Jaccard bouclent demain leur commerce d'alimentation après 33 ans d'activité. PHOTO DE CRISTOFANO

«Le phénomène est général», estime André Jaccard. Son épouse ébauche une solution. «Il faudrait rendre le centre du village plus convivial, travailler sur l'esthétique, installer des bancs, planter des arbres. Peut-être que cela pourrait modifier la situation.»

Les problèmes de circulation automobile et de parcage au centre du village de Couvet constituent en effet un inconvénient supplémentaire pour les petits commerces. Des éléments importants, dès lors qu'il devient de plus en plus rares de nos jours de faire ses courses à pied.

Réjane Isler est doublement sensible à la disparition du commerce local au centre du village. Présidente de commune, la Covassonne a tenu pendant des décennies un commerce d'ameublement. «La situation est désolante. Dans le haut du village, le Discount était le seul commerce qui donnait encore un peu de vie. Cette désertification du centre de Couvet préoccupe le Conseil communal.»

Mais les moyens pour inverser la tendance ne sont pas lé-

gion. «Nous avons déjà invité les Covassons pour parler de ce problème et nous le ferons encore. Comment réanimer le centre du village, lui redonner de la vie?»

Et le centre commercial du Pré-de-la-Porte? «Je ne souhaite pas rouvrir la polémique à ce sujet. Mais il est vrai qu'avec son ouverture, les commerces du centre du village ont de la peine à tourner. Il ne faut pas oublier que la population de Couvet est limitée pour faire vivre les commerces», explique Réjane Isler.

Ça bouge à Fleurier

La fermeture du Discount ABC portera un coup également aux autres commerces du centre de Couvet. D'autant plus que, du côté de Fleurier, centre névralgique commercial du Val-de-Travers, ça bouge. La Migros, qui fait office de magasin d'appel, va doubler sa surface de vente d'ici 2004 et la commune est en train de revoir toute la circulation et les places de parc au centre du village et dans les rues adjacentes. La concurrence sera vive. /MDC

BOUDRY Programme éclectique à souhait

Le comité de la Boudry a levé le voile sur les animations de la prochaine édition, qui déroulera ses fastes les 12, 13 et 14 septembre. Placée sous le thème «Féerie à Boudry», la manifestation pourra compter avec la présence de l'Association des communes du Val-de-Travers, qui ne manquera pas d'aviser ses fées...

Placardées sur les décorations, les mutines ailées virevolteront sur la fête pour s'assurer de la bonne cuisson des jambons à l'asphalte et se mêler aux extraits d'absinthe. Cors des Alpes, guggenmusiks et sonneurs de cloches apporteront les touches colorées de la région invitée.

A en croire Patrick Chételat, petits et grands trouveront leur compte dans la programmation arrêtée par la Boudry. Le président du comité d'organisation signale que la touche culturelle de la fête sera donnée par l'Amicale des artisans qui présentera, via un diaporama à la salle des spectacles, l'exposition «Au son des clochers».

Troc de jouets

Quant aux animations musicales, elles auront franchement l'accent des années 1960 à 1980. Le traditionnel marché artisanal déploiera une trentaine de stands sur la rue Oscar-Huguenin. Nouveauté: un troc de jouets sera organisé sur l'avenue du Collège.

En soirée, différents artistes se relayeront sur les podiums pour enflammer la foule aux sons de rythmes variété-rock et afro-salsa. Clou de la manifestation, le feu d'artifice scellera le trentième anniversaire du jumelage entre le chef-lieu du district et la commune française de Voujeaucourt. /ste

LA RÉGION PRATIQUE

AGENDA
VAL-DE-RUZ
AUJOURD'HUI
■ Dombresson Dès 17 heures, Fête de la jeunesse.

NEUCHÂTEL
AUJOURD'HUI
■ Knie A 15h et 20 heures, place du Port: représentation du cirque Knie.
■ Cinéma A 14h45, au cinéma Apollo: Festival international du film fantastique, première séance de la journée.

PUBLICITÉ

Nos offres Last Minute, embarquement immédiat

Xsara Picasso



Prime Last Minute de Fr. 7'000.-*
Xsara Picasso 1.6i X, 95 ch, dès Fr. 19'990.- prix gelé.
Nouveau: maintenant disponible en version automatique, 2.0i 16V, 137 ch, essence.

C8



Prime Last Minute jusqu'à Fr. 8'500.-*
C8 2.0i 16V X, 138 ch, dès Fr. 31'990.- prix gelé.

C3



Prime Last Minute de Fr. 2'000.-*
C3 1.1i X, 61 ch, dès Fr. 14'990.- prix gelé.

Berlingo Multispace



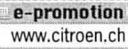
Prime Last Minute de Fr. 5'500.-*
Berlingo 1.4i Multispace, 75 ch, dès Fr. 16'990.- prix gelé.

C5 break

Prime Last Minute de Fr. 9'000.-*
C5 break Edition 3.0 V6 autom., 210 ch, Fr. 49'990.- prix Last Minute au lieu de Fr. 61'540.-
En plus de l'équipement de série haut de gamme: garnissage cuir • sièges chauffants à réglage électrique • GPS • jantes Alcoa 17" • pneus d'hiver sur jantes alu d'origine, etc.

ARRIVING FROM	ARRIVE	FLIGHT GATE	TIME	STATUS
HOUSTON	898	F1	4:35P	ON TIME
INDIANAPOLIS	270	F2	3:55P	4:10P
ISLIP	705	E2	3:55P	ON TIME
MEMPHIS	879	E2	12:40P	ARRIVED
MIAMI	1144	F4	3:10P	ON TIME
MINNEAPOLIS	305	F1	2:35P	ARRIVED
NEW YORK	879	E2	12:40P	ARRIVED
PHOENIX	5404	F5	2:10P	ARRIVED
PORTLAND	5420	F5	4:45P	ON TIME
RENO	5408	F5	4:10P	AT 4:56P
SAN FRANCISCO	318	F1	12:45P	ARRIVED
SEATTLE	898	F1	4:35P	ON TIME
SFO	843	F7	2:12P	ARRIVED
TORONTO	2721	E1	3:00P	ARRIVED
WASHINGTON	1039	E8	3:24P	3:28P

* Offres non cumulables avec d'autres actions en cours. Prime Last Minute valable pour des véhicules en stock, vendus et immatriculés du 1er au 31 juillet 2003. Aucune réduction ni promotion sur les prix gelés et le prix Last Minute.



CITROËN préfère TOTAL



BAXTER

Rentabilité à accroître

À la suite de la révision à la baisse de ses prévisions de résultats pour 2003, le groupe américain Baxter, actif notamment dans les produits sanguins et qui emploie quelque 200 personnes à Neuchâtel, a annoncé hier une série de mesures destinées à accroître sa rentabilité. On ignorait encore, hier soir, si elles auraient des conséquences sur l'activité du site neuchâtelois.

Selon le communiqué diffusé sur le site internet de l'entreprise (www.baxter.com), les mesures les plus spectaculaires concernent les Etats-Unis. Ces mesures supprimeront 800 emplois. L'ensemble des décisions annoncées hier feront disparaître 2500 emplois, soit un peu moins de 5% de la force de travail du groupe.

Baxter a par ailleurs annoncé, sans autre précision, d'autres réductions de ses effectifs et de ses infrastructures, de manière à accroître ses marges. La compagnie donnera plus de détails sur l'ensemble de ces mesures le 17 juillet, lors de la publication de ses résultats trimestriels. /jmp-ats

Après le fantastique, l'open air

Neuchâtel ■ De «La cité des enfants perdus» à «Taxi 3», quinze films à voir ou à revoir la tête dans les étoiles, entre le port et les piscines du Nid-du-Crô

Par Jean-Michel Pauchard

Les amateurs de films fantastiques pas encore rassasiés par le festival qui leur est consacré jusqu'à dimanche à Neuchâtel pourront s'offrir un joli supplément: dimanche soir justement, après avoir assisté à la projection de «Hero» aux Arcades, ils pourront filer entre le port et les piscines du Nid-du-Crô et voir, ou revoir, «La cité des enfants perdus», qui lancera, vers 22h30, la série des quinze projections nocturnes du Cinéma open air de Neuchâtel.

«Que notre manifestation succède immédiatement au Festival international du film fantastique (réd: Niff) relève du hasard», indique la Biennoise Mélanie Stalder, organisatrice du Cinéma open air. Mais quand nous nous en sommes aperçus, nous sommes dit qu'il valait mieux en tirer profit et collaborer que jouer la concurrence.»



Les gradins seront orientés non plus face au lac, mais à peu près en direction de Marin. PHOTO LEUENBERGER

Voilà pourquoi l'open air commence par ce film et pourquoi il sera présenté par l'un de ses deux réalisateurs, Marc Caro, par ailleurs président du jury du Niff.

Un quart de tour

Le programme se poursuivra dès le lendemain jusque et

y compris le dimanche 20 juillet, avec une projection par soir. Conçu par la société biennoise Perron 8 en collaboration avec le propriétaire des salles de cinéma de Neuchâtel Vital Epelbaum, il ne comprend que des valeurs qu'on peut qualifier de sûres, mais dans des registres assez

diversifiés, du film de divertissement familial («Harry Potter et la chambre des secrets») à l'anticipation inquiétante («Minority Report», «The Matrix Reloaded»), en passant par une gauleserie étonnamment réussie («Mission Cléopâtre»), l'heroic fantasy («Le seigneur des anneaux») ou même un documentaire décapant («Bowling for Columbine»).

L'infrastructure mise en place depuis hier pour ces quinze soirées comportera quelques nouveautés par rapport à l'édition 2001 (les organisateurs avaient renoncé à celle de 2002 pour cause d'exposition nationale).

En premier lieu, les gradins et l'écran vont faire environ un quart de tour à gauche, de manière que les haut-parleurs soient orientés en direction du port du Nid-du-Crô. Décidée en accord avec le Service communal d'hygiène et de protection du feu (SHPF), cette mesure doit permettre de diminuer la gêne sonore

pour les habitants des Saars et de la colline du Mail.

En cas de pluie...

«Nous irons par ailleurs, en principe chaque soir, contrôler sur place que le niveau sonore reste dans les normes», précise Eric Leuba, chef du SHPF.

Au chapitre des joies annexes, les organisateurs ont décidé d'utiliser le bar du Terminal B, installé l'an dernier entre la gare et l'artepage de Bienne. Bien entendu, on pourra s'abreuver et se nourrir – grâce aux spécialités proposées par un restaurant indien – sous une grande tente, donc à l'abri de la pluie. En revanche, les gradins ne sont pas abrités, et les organisateurs rappellent que seule une tempête pourrait les faire renoncer à une projection.

Autrement dit, l'imperméable – mais surtout pas le parapluie – s'impose en cas de temps incertain: on est open air ou on ne l'est pas! /JMP

Rendez-vous de l'immobilier

paraît chaque mardi et jeudi

A louer

À LOUER

LE LOCLE
Plusieurs appartements de 3 pièces et de 6½ pièces
Cuisine agencée fermée avec lave-vaisselle et vitrocéram, hall, salle de bains, WC séparés. L'immeuble est pourvu de dépendances et d'une lessiverie. Libres tout de suite.
Situation: Eroges 18

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranca & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

A LOUER
Le Locle
Les Combes 19
Grand appartement de 8 pièces, 190 m²
Dans ancienne ferme proche de la ville
Cuisine agencée
2 salles d'eau
5 chambres à coucher
Salon
Salle à manger
Chambre de ménage
Magnifique cheminée de salon
Dépendances
Terrasse privative avec couvert
Jardin
Fr. 1800.- + Fr. 250.- acompte de charges
Garage double à disposition Fr. 80.- par place
Libre dès le 1^{er} juillet 2003 ou à convenir
N° ISID 8940.01.002
S'adresser à Mme Froidevaux

SWATCH GROUP IMMEUBLES SA
Gérance immobilière • Grand-Rue 5
2400 Le Locle • Tél. 032 931 62 40
Composez le n° ISID sur
www.immostreet.ch/swatchimmo-leclou
pour plus de détails.

Livit
Régie Immobilière

Livit
Régie Immobilière

A louer à La Chaux-de-Fonds, pour tout de suite ou date à convenir
Beaux appartements de 3 pièces
RUE DE LA SERRE, près de la gare, 3^e et 1^{er} étage, respectivement de 85 et 90 m², rénovés, cuisines agencées, salles de bains. Balcon au 1^{er} étage. Buanderie. Fr. 1050 + charges.
Local commercial
Convient à CABINET D'AFFAIRES, composé de 3 pièces, vestibule, alcôve, cuisine, salle de bains-WC, surface 85 m². Se situant dans immeuble au 2^e étage, rue Jardinière, centre ville. Fr. 950.- charges comprises.
S'adresser: Géranca Kuenzer
Rue du Parc 6, 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 75 78.

FIDIMMOBIL
À LOUER dès le 15 juillet 2003
Av. Léopold-Robert 83
Appartement de 3½ pièces avec balcon
Cuisine agencée, WC séparés. Immeuble avec ascenseur
Fr. 900.- + charges.
Contact: Mme Mazzieri
032 913 45 75
Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

EXAFID SA
NEUCHÂTEL - Puits Godet 22
Tél. 032 725 46 42
A louer à La Chaux-de-Fonds
2 - 2½ PIÈCES
Numa-Droz 206
Cuisine agencée, bains-WC. Cave. Balcon. Fr. 450.- + charges
Jaquet-Droz 6
Cuisine agencée, douche-WC. Cave. Fr. 560.- + charges
3 - 3½ PIÈCES
Numa-Droz 204
Rénové. Cuisine, bains-WC. Cave. Balcon. Fr. 550.- + charges
Jaquet-Droz 6
Spacieux séjour. Cuisinette agencée, bains-WC. Cave. Fr. 840.- + charges

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et Commerciale SA
À LOUER DE SUITE
Avenue Léopold-Robert 108
Appartement de 7 pièces
Cuisine, salle de bains-WC + WC séparés. Proximité des transports publics.
Fr. 1790.- + charges
Contact: M. Pereira
Ligne directe: 032 729 00 61
Av. Léopold-Robert 83 2300 La Chaux-de-Fonds
www.fidimmobilsa.ch

À LOUER - LE LOCLE
Rue du Parc 5
Locaux industriels et commerciaux
Equipés complets atelier polissage, sur 2 étages.
Surface totale: 900 m².
23 places de parc.
Libres dès le 1^{er} février 2004.
Pour visiter: tél. 032 931 50 81.

Livit
Régie Immobilière

A louer au Locle
Rue de l'Hôtel-de-Ville 19
Appartements de 3 pièces
Cuisines agencées avec lave-vaisselle, salles de bains et WC-douches. Buanderie, ascenseur, chauffage individuel.
Libres de suite / 1^{er} octobre 2003 ou à convenir.
Tél. 032 931 28 83.

Livit SA, av. de Montchoisi 35, Lausanne
Pour tout renseignement:
Carole Fogoz
fgc@livit.ch, 021 613 28 81
Rue de la Jardinière 75
Appartements au centre ville. Cuisine agencée ouverte avec lave-vaisselle.
Libres au 1^{er} juillet et de suite. Acompte de charges compris.

Livit
Régie Immobilière

A LOUER
Le Locle
Jeanneret 19
Appartement de 3 pièces
Cuisine agencée, 1 salle de bain
Fr. 1019.- charges et cablecom compris
Libre de suite ou à convenir
N° ISID 7716.04.027
S'adresser à Mme Froidevaux

SWATCH GROUP IMMEUBLES SA
Gérance immobilière • Grand-Rue 5
2400 Le Locle • Tél. 032 931 62 40
Composez le n° ISID sur
www.immostreet.ch/swatchimmo-leclou
pour plus de détails.

La route s'éloigne de cinq maisons

Les Convers ■ *Ce n'est pas la fameuse fenêtre et cela ne lui ressemble même pas, mais les travaux qui viennent de commencer amélioreront nettement la qualité de vie de certains habitants*

Par **Dominique Egger Zalagh**

Cérémonie sous le soleil, hier, sur la portion ouest de la route des Convers, où l'on donnait le premier coup de pioche du chantier qui permettra d'éloigner la chaussée de quelques habitations. Alors que la circulation passe aujourd'hui entre leurs fenêtres et leurs jardins, à quelques dizaines de centimètres de leurs portes d'entrée, les habitants de cinq immeubles jouiront, avant la fin de l'année, d'une nouvelle qualité de vie.

Sur environ 600 mètres, tout près de la frontière cantonale neuchâteloise, la route sera déplacée vers le sud, en léger contrebas.

A la source, l'eau...

Aux autorités communales et aux entrepreneurs engagés, Ronald Ermatinger, l'ingénieur responsable du projet, en a présenté hier les grandes lignes. En rappelant que le chantier, devisé au total à plus de cinq millions de francs, ne se limite de loin pas à ces travaux routiers et trouve d'ailleurs sa source dans une histoire d'eau.

Dans le cadre du PGEE (Plan directeur général d'évacuation des eaux), d'une part, de la modernisation du réseau d'eau potable des Convers d'autre part, Renan a lancé des travaux devisés à respectivement 1,5 et 1,8 million de francs. Toutes les anciennes conduites d'eau potable seront remplacées, sur une longueur de près de huit kilomètres, par des installations modernes, valables également pour la lutte contre le feu. Dans la foulée, quelques chambres de captage seront assainies, afin d'y assurer l'autocontrôle de la qualité de

l'eau. Pour ce qui concerne les eaux usées, deux collecteurs seront construits, pour le quartier de La Cibourg - camping compris - et celui des Convers. S'y relieront les habitants qui le devront - faute d'une fosse septique répondant aux normes en vigueur, par exemple - ou qui le souhaiteront.

Améliorations foncières

Dans le cadre de cet important projet «hydraulique», qui ne sera achevé qu'en 2007, décision a donc été prise d'ajouter un volet routier, d'autant plus justifié que les

conduites sont désormais rapprochées le plus possible de la route, afin de réduire l'impact sur les cultures.

Certes, la commune de Renan aurait volontiers éloigné la route de toutes les habitations qui la bordent de très près. Mais on imagine le coût d'un tel chantier... Aussi a-t-elle dû se limiter au tronçon délimité par les autorités fédérales et cantonales concernées, en matière d'intérêt agricole. Un intérêt capital, puisque, reconnu, il permet d'obtenir des subventions au titre des améliorations foncières.

Ces subventions, mannes fédérale et cantonale confondues, ascendent à environ 58% du total. Ce qui n'est pas négligeable!

«Ce n'est pas la fenêtre tant attendue, s'exclama hier Ronald Ermatinger, mais la sécurité de certains habitants y gagnera énormément et c'est capital!»

Ce n'est pas la fenêtre des Convers, et la largeur de la nouvelle portion de route sera donc de 3m60, comme l'ancienne. A ses extrémités, par ailleurs, une géométrie sinueuse visera à modérer la vitesse des usagers. /DOM

Du terrain pour quatorze villas

Hier également, Renan fêtait l'ouverture officielle d'un deuxième chantier important: la viabilisation de la zone à bâtir des Eco-vats, sise plein sud, en bordure de la route menant aux Convers. Dans un cadre idéal, au sud de la route et en légère pente, ce terrain est divisé en 14 parcelles, de 580 mètres carrés au minimum. Le lotissement sera agrémenté d'une belle place de jeux. Le prix du terrain, à savoir 80 francs le mètre carré, est particulièrement attractif. Les travaux de viabilisation - route d'accès,

conduites d'eau potable et d'eaux usées, hydrantes, électricité, téléseuil et téléphone, place de stationnement pour visiteurs - devraient être achevés à la fin du mois d'août. La construction d'une première maison familiale commencera immédiatement ensuite.

Cette réalisation est capitale pour la localité, qui n'avait plus pu ouvrir de telle zone depuis une dizaine d'années. Elle est d'autant plus réjouissante que la population de Renan a amorcé, l'an dernier, une courbe légè-

rement ascendante, passant de 776 à 783 habitants.

Conseiller municipal en charge des Finances, Werner Wegmüller présidait, hier, à la petite cérémonie symbolique organisée sur le site. Il rappelait que la viabilisation a été approuvée massivement par l'assemblée communale de décembre dernier, après acquisition du terrain en juin 2001. Une acquisition dont il soulignait qu'elle a pu se faire dans de bonnes conditions, grâce à l'ouverture d'esprit de l'ancien propriétaire. /dom



Serge Kocher (à gauche), maire de Renan, et Ronald Ermatinger, ingénieur responsable du projet, sur la portion de route qui sera éloignée, enfin, des bâtiments. PHOTO EGGELER

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- Pharmacies de service: **Saint-Imier**, le 111 renseigne; **Tramelan**, von der Weid, 032 487 40 30, jusqu'au 4.7. **La Neuveville**, du Landeron, 032 752 35 34, jusqu'au vendredi 4.7.
- Planning familial: tél. 032 942 24 55.

BIBLIOTHÈQUES

- **Saint-Imier**: bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h. **Sonvilier**: lu 17h30-19h30, me 16-18h. **Renan**: lu 17h30-19h, ma/je 15h30-17h. **Villeret**: lu 18h30-19h30, ma 15-16h, je 17h45-19h. **Cormoret**: ma 17h30-19h, je 17-18h. **Courtelay**: lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h. **Tramelan**: bibliothèque communale, lu 17-19h. **La Neuveville**: lu-je 16-18h, sa 9-11h.

- **Mémoire d'Ici**: Saint-Imier, Place du Marché 5, lu/jeu 14-18h ou sur rendez-vous au tél. 032 941 55 55.

MÉDIATHÈQUE

- **Tramelan**: CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h.

PISCINES

- **Saint-Imier**, piscine d'Erguël, ouverte de 9 à 20h en juillet et août, 9 à 19h en septembre. **Tramelan**, piscine du Château, ouverte de 10h à 19h jusqu'au 4 juillet, puis 9-20h du 5 juillet au 16 août, puis 10-19h du 16 août au 7 septembre.

Prêts à affronter leur avenir professionnel

Saint-Imier ■ *Remise hier, en présence des représentants des autorités, des diplômés du lycée technique Baptiste Savoye et de l'école professionnelle*

La cérémonie de clôture du Lycée technique Baptiste Savoye et de l'École professionnelle de Saint-Imier s'est déroulée hier soir, en présence des représentants des autorités ainsi que d'une foule de diplômés entourés de leur famille.

Après les paroles de bienvenue du directeur du CPAI-JB (Centre artisanal professionnel artisanal et industriel), Jacques Zumstein, c'est à Flavio Torti, maire de Reconvilier et vice-président de la CEP (Chambre d'économie publique), qu'est revenu l'honneur de prononcer quelques mots à l'intention des nouveaux diplômés, réunis à la salle de spectacles.

Relevant l'importance du moment, l'orateur a chaudement félicité les diplômés, tout en leur rappelant leur entrée prochaine dans le monde du travail, bien incertain pour l'instant. «Vous êtes en possession de la première carte de votre jeu «Avenir professionnel» et je n'ai pas la compétence pour vous dire où et comment la jouer, voire la compléter». Flavio Torti les a néanmoins exhortés à penser à leurs futures activités en misant sur «Travail, rigueur et précision... mais sans oublier l'humour, le rire et l'amitié». La cérémonie s'est poursuivie en suivant ce sage conseil, mêlant intermèdes musicaux assurés par l'ensemble Philvoironnik et remise des certificats. /CAZ



Merryl Chabloz a obtenu, pour le meilleur examen de culture générale, le prix de l'Office cantonal de la formation professionnelle du canton de Berne. PHOTO ZBINDEN

Le palmarès

CFC (LTSI). Polymécaniciens:

John Bessire, Moutier; Yves Da Silva, Saint-Imier; Michaël Mathier, Saint-Imier; Lionel Müller, Saint-Imier; Diego Pasqualetto, Sonvilier; Ricardo Rodrigues da Costa, Saint-Imier; Ardiyan Salihu, Courtelary.

Constructeur de machines:

Ludovic Pauli, Sonvilier.

Dessinateurs en microtechnique:

Sébastien Grimaître, Court; Armando Valente, Saint-Imier.

Micromécaniciens:

Mourad El Bey, Berne; Dimitri Müller, Bienne; Florent Strahm, Saint-Imier; Sébastien Surmont, Bienne; Léandre Vienat, Les Breuleux; Dimitri Zivelonghi, Bienne; Julien Zürcher, Saint-Imier.

Automatiseurs:

Yann Aeschbacher, Moutier; Michaël Christen, Bévillard; Yannick Girardin, Moutier; Nicolas Lötscher, Reconvilier; Frédéric Neukomm, Court; Robin Perrenoud, Saint-Imier; Thomas Saner, Moutier; Joël Schlub, Villeret.

Electroniciens:

Clément Boillat, Cortébert; Emilien Chapatte, Les Breuleux; Nathalie Droz, Tramelan; David Jeanbourquin, Saignelégier; Sandro Loureiro, Court; Samuel Matthey-Doret, Sion; Pierre-Yves Némiz, Reconvilier; Patrice Schmid, Evillard.

Electroniciens en audio et vidéo:

Emmanuel Geiser, Sonvilier; Adrien Marchand, Corgémont; Eduardo Pizzaro, Bienne; Bertrand Willemin, Saignelégier.

Informaticiens:

Gautier Boder, Plagne; Filipe Cabete, Bévillard; Merryl Chabloz, Villeret; Julien Erard, Bienne; César Ferreira, Malleray; Cyril Freléchox, Les Reussilles; Loric Friedli, Tramelan; Raphaël Kaeser, Reconvilier; Christian Keusen, Bienne; Arnaud Lang,

Bienne; Fabien Lavanchy, Saint-Imier; Massimo Lazzara, Malleray; Tia Lieng, La Neuveville; Diego Lorenzini, Court; Vincent Monbaron, Bienne; Yvan Moser, Bienne; Julien Neukomm, Tavannes; Mathieu Opplinger, Renan; Giovanni-Claudio Ripollino, Bienne; Grégory Rossel, Bienne; Laurent Simonin, Les Breuleux; Vincent Simonin, Court; Thomas Vuilleumier, Tramelan; Johan Wermeille, Saint-Imier.

Formation élémentaire:

Bajram Sejran, Corgémont.

CFC système Dual (EPSI). Automatiseurs:

Olivier Adam, Belprahon; Loys Benninger, Bienne; Raphaël Rufer, Prêles; Stéphane Vermeille, Le Bémont.

Electroniciens:

Patrick Balzer, Bienne; Pierre Ingold, Bienne.

Electroniciens en audio et vidéo:

Régis Donzè, Châtillon; Cédric Membrez, Delémont; Ludovic Staub, Porrentruy.

Electroniciens en radio et télévision:

Gwenaël Bonfantù, La Chaux-de-Fonds; Stéphane Desales, Vilars; Julien Matthey, Cormoret.

Informaticiens:

David Flury, Péry-Reuchenette; Sébastien Gerber, Saulcy; Simon Locatelli, Grandval; Hervé Torche, Courrendlin.

Monteurs électriciens:

Luc Bama, Diesse; Marco Bessire, Péry-Reuchenette; Pierre-André Liechtü, Corgémont; Olivier Meier, Tavannes; Gary Piguët, Moutier; Eric Raphaël Portellano, Merzlingen; Rémy Schneider, Tramelan; Patric Siegenthaler, Orvin; Pascal Stebler, Reconvilier; Raphaël Valentino, Moutier; Erce Wichteremann, La Heutte.

Certificat de maturité professionnelle, option technique:

Flavie Ackermann, Lajoux; Clément Adam, Les Breuleux; Clément Boillat, Cortébert; Patrick Brunner, Corgémont; Emilien Chapatte, Les Breuleux;

Nathalie Droz, Tramelan; Baptiste Langel, Courtelary; Adrien Marchand, Corgémont; Michaël Mathier, Saint-Imier; Lionel Müller, Saint-Imier; Simon Ourny, Saignelégier; Ardiyan Salihu, Courtelary; Joël Schlub, Villeret; Florent Strahm, Saint-Imier; Armando Valente, Saint-Imier; Thomas Vuilleumier, Tramelan; Bertrand Willemin, Saignelégier; Julien Zürcher, Saint-Imier.

Certificat de maturité professionnelle, option technique, maturité intégrée:

Gautier Boder, Plagne; Filipe Cabete, Bévillard; Julien Erard, Bienne; César Ferreira, Malleray; Cyril Freléchox, Les Reussilles; Loric Friedli, Tramelan; David Jeanbourquin, Saignelégier; Arnaud Lang Bienne; Samuel Matthey-Doret, Sion; Julien Neukomm, Tavannes; Grégory Rossel, Bienne; Johan Wermeille, Saint-Imier.

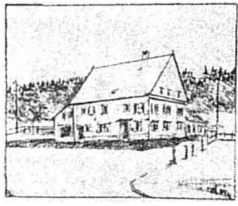
Les prix. Société des anciens élèves du LTSI: mécanique:

John Bessire, Moutier; automatique: Nicolas Lötscher, Reconvilier; électronique: David Jeanbourquin, Saignelégier; informatique: Gautier Boder, Plagne.

Prix de l'APHM:

Sébastien Surmont, Bienne; Florent Strahm, Saint-Imier. Prix FTMH: Vincent Bader, Villeret. Prix LTSI: Emilien Chapatte, Les Breuleux. Prix de l'Office cantonal de la formation professionnelle: Merryl Chabloz. Prix EPSI, système Dual: Gwenaël Bonfantù, La Chaux-de-Fonds; Raphaël Rufer, Prêles. Prix de l'Association jurassienne des installateurs électriciens: Patric Siegenthaler, Orvin; Gary Piguët, Moutier; Marco Bessire, Péry-Reuchenette. Prix de la République et canton du Jura: Régis Donzè, Châtillon. Prix ASC: Armando Valente, Saint-Imier. Prix de l'Eiaj: Arnaud Lang, Bienne.

CAFÉ-RESTAURANT
Le Relais des Chasseurs
M. et Mme Maurice Wüthrich
Les Entre-deux-Monts
Tél. 032 931 60 10



55^e Fête alpestre de lutte suisse

La Vue-des-Alpes Dimanche 6 juillet 2003

Programme

- 8 heures: Appel des lutteurs
- 8 h 15: Début des luttes
- 12 heures: Repas de midi
- 13 h 15: Reprise des luttes
- 17 h 30: Proclamation des résultats

La fête sera agrémentée par le Club des jodleurs La Chaux-de-Fonds, cor des Alpes, lanceurs de drapeaux, claqueurs de fouets de Schwyz et l'orchestre de la famille Parel.

Cantine tenue par les membres du club. Venez nombreux!
Se recommande: le Club des lutteurs La Chaux-de-Fonds

ACTION À LA VUE

Au Relais:
Röstis montagnards à 11.-
A l'hôtel: Fondue à 13.50
ou Moules à gogo à 15.-

Mariages - Banquets - Séminaires

Soirées dansantes
tous les vendredis et samedis soir
Tél. 032 854 20 20

EUGÈNE LINDER

Machines agricoles
Vente et réparations
toutes marques

Joux-Perret 7
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 45 69

OPEL SIGNUM

OPEL
Maurice Bonny sa
www.bonny.ch

insta-fex

sanitaires
ferblanterie
ventilation
chauffage
paratonnerre
isolation
études techniques

**Antonio Quattrin
Ewald Göri**

Rue de la Charrière 13a
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 39 89
Fax 032 968 38 30

moderna
CUISINES

NOUS FABRIQUONS POUR VOUS

2016 CORTAILED
Rue de l'Éclaircie 8
Tél. 032 / 843 00 80
Fax 032 / 842 56 51

Bernard Guyot
Natel: 089 240 21 51

TRANSPORT
MANUTENTION

032 / 857 14 35
032 / 857 18 53
2207 COFFRANE

**FIDUCIAIRE
MICHEL LEISTER**

Membre
de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

Collaborateur: Georges Dupré

Avenue Léopold-Robert 117
Tél. 032 913 11 08
Fax 032 913 12 87
2300 La Chaux-de-Fonds

**Scierie des
Eplatures SA**

Rue du Locle 33
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 032 926 03 03
Fax 032 926 83 90
E-mail: SdE@swissonline.ch

Bois de construction, carrelats, lattes, planches, lames, bois lamellé-collé, KVH, poutres duo et triplex, carrelats pour ossature bois. Panneaux collés de gros format (3.00 x 12.50 m).

andré lagger
plâtrerie-peinture

Repos 17
La Chaux-de-Fonds
032 968 67 76
079 240 50 47

Rendez-vous de l'immobilier

paraît chaque mardi et jeudi

A louer

À LOUER - LE LOCLE
Rue Georges-Favre 6
Locaux industriels et commerciaux

Surface: 1300 m², rez, 1^{er} étage.
71 places de parc.
Libres dès le 1^{er} février 2004.
Pour visiter: tél. 032 932 16 00.

Gérance Charles Berset SA

À LOUER

La Chaux-de-Fonds
4 pièces

Rue Combe-Grieurin: Joli appartement spacieux, composé de cuisine agencée, salon, 3 chambres, salle de bains-WC, vestibule. Libre pour date à convenir. Loyer de Fr. 1195.- charges comprises.

Rue de la Paix: Logement libre au 1er octobre, composé de cuisine avec buffets et hotte, salon, 3 chambres, salle de bains-WC, vestibule. Loyer de Fr. 1022.- charges comprises.

Rue des Tourelles: Logement libre au 1er octobre, composé de cuisine, salon avec balcon, 3 chambres, salle de bains neuve, WC. Loyer de Fr. 1006.- charges comprises

www.berset-gerance.ch
Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

À LOUER - LE LOCLE
Rue du Parc 1 et 3
Locaux industriels et commerciaux

Surfaces:
1031 m² industriel, 1^{er} étage;
296 m² commercial, 2^e étage.
1 garage + 40 places de parc.
Libres dès le 1^{er} février 2004.
Pour visiter: tél. 032 931 50 81.

A VENDRE SUR PLAN
à Dombresson «Au Torrent»

Villa plain-pied sur 1'000 m² de terrain 6,5 pièces

Situation privilégiée, calme, ensoleillée, avec garage, terrasse couverte
Prix Fr. 640'000.- «Clé en main»
- Garantit sans dépassement
- Aménagements extérieurs terminé
- Toutes taxes et terrain compris

Encore 7 parcelles à vendre dès Fr. 100'000.-

Renseignements: M. Geiser, tél. 079 358 36 36

CHAUX-DE-FONDS
Av. Charles-Naine 7

2 pièces

- Fr. 565.- ch. incl.
- Libre de suite ou à convenir
- Cuisine semi-agencée
- A proximité de divers commerces
- Immeuble avec ascenseur

wincasa

Services Immobiliers
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch
www.wincasa.ch

USPI

Gérance Charles Berset SA

À LOUER

La Chaux-de-Fonds
3 pièces

Rue du Collège: Joli appartement spacieux, libre au 1er octobre, composé de cuisine avec buffets, salon, 2 chambres à coucher, salle de bains-WC. Loyer de Fr. 665.- charges comprises.

Rue de la Serre: Logement rénové dernièrement, libre de suite, composé de cuisine avec buffets, salon, 2 chambres, salle de douches-WC. Loyer de Fr. 895.- charges comprises.

Rue du Temple-Allemand: Joli appartement libre de suite, composé de cuisine agencée, salon, 2 chambres, salle de bains-WC. Immeuble avec ascenseur. Loyer de Fr. 892.- charges comprises.

www.berset-gerance.ch
Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et Commerciale SA

À LOUER tout de suite
Daniel-Jeanrichard 43

Appartement de 3 pièces
Cuisine, salle de bains-WC.
Fr. 620.- + charges.

Contact: M. Pereira
Ligne directe: 032 729 00 61

Av. Léopold-Robert 83 2300 La Chaux-de-Fonds
www.fidimmobilsa.ch

A LOUER

www.UNPI.CH

À VENDRE

Les Geneveys-sur-Coffrane
Villa individuelle

traditionnelle de 8 pièces dans quartier résidentiel, garage pour deux voitures, 714 m².
Près de l'école et des commerces. Balcon/terrasse, calme, dégagement, vue sur les Alpes. Fr. 650.000.-
Tél. 032 857 10 75 soir ou natel 079 757 40 73

À VENDRE
La Chaux-de-Fonds
Dans quartier tranquille, à proximité du centre ville
Villa individuelle de 7½ pièces
Garage double, avec réduit.
Belle parcelle d'environ 1376 m².
Volume 790 m³.
Tél. 032 723 08 82
Raffinerie 1
2004 Neuchâtel

Immobilier demandes à louer

Cherche TERRAINS à La Chaux-de-Fonds en zone villas ou immeubles
Tél. 079 456 74 39

À louer centre ville de La Chaux-de-Fonds dans immeuble avec ascenseur
LOCAUX COMMERCIAUX BUREAUX de 175 m²
Tout de suite ou date à convenir.

L'annonce, reflet vivant du marché

«Jura pays ouvert» à la moulinette

Canton ■ La nouvelle mouture du projet a été présentée hier.
La réforme essentielle redéfinit le rôle de la fondation

Par Jacques Stadelmann

Instants savoureux pour la ministre Elisabeth Baume-Schneider. Signataire en tant que présidente du Parti socialiste jurassien (PSJ) du recours contre le projet «Jura pays ouvert» (JPO) et sa fondation à tout faire, elle peut aujourd'hui se féliciter du résultat obtenu.

Initiateur de ce «projet tigre dans le moteur», entouré de ses quatre collègues, le ministre Jean-François Roth s'est appliqué hier à présenter la nouvelle version d'une loi qui est de moins en moins son enfant. Au vu du recentrage opéré sous la double injonction de la Cour constitutionnelle et des recourants, Elisabeth Baume-Schneider pourrait même revendiquer la maternité de la nouvelle mouture.

Fondation dégonflée

La réforme essentielle apportée réside dans la redéfinition du rôle de la fondation destinée primitivement à prendre les rênes des opérations. Quitte à se substituer au travail de l'administration et à mordre sur les prérogatives du Parlement et du peuple souverain! Un débordement stoppé



Jean-François Roth en tête, le Gouvernement in corpore a présenté hier la nouvelle version de «Jura pays ouvert».

PHOTO BIST

précisément par le recours du PSJ, pour être ensuite qualifié de contraire à la Constitution cantonale par la Cour constitutionnelle.

Du coup, la fondation se retrouve ravalée au rang d'un comité de pilotage et dépourvue de toute compétence décisionnelle. Amenée à se manifester lors des phases préparatoires et dans des activités de planification et de coordination, elle se voit toujours confier la tâche de re-

cherche des capitaux nécessaires au financement du projet et de ses mesures.

S'agissant précisément de ces dernières, leur conception et leur réalisation sont transférées à l'administration. A deux exceptions près, restées attachées à la fondation: la sensibilisation des entreprises au recours aux technologies nouvelles, ainsi que la promotion et la prospection démographiques. Il lui appartiendra, enfin, d'animer un

large organe consultatif encore à créer, le Forum «Jura pays ouvert».

Au final, le nouveau texte de loi JPO restitue toutes leurs prérogatives décisionnelles au Parlement et au Gouvernement. Selon le calendrier souhaité par le Gouvernement, le Parlement devrait procéder cet automne à une ultime lecture et permettre ainsi au peuple de se prononcer cette année encore. /JST

Le Gouvernement abat ses réductions

Impôts ■ Moins 4% sur le revenu et -23% sur la fortune

Joli coup pour l'attractivité du Jura, via une forte réduction de son indice de charge fiscale, mais résultats modestes pour les contribuables aisés s'en sortent mieux. Abattues hier par le Gouvernement, les cartes de la baisse de la fiscalité cantonale et communale se traduisent aussi par deux grosses surprises: une baisse sensible de l'impôt sur la fortune (23% en moyenne), que personne n'attendait, et l'abandon des mesures en faveur des familles, que beaucoup réclamaient. «Au nom de l'attractivité», a expliqué le ministre des Finances Gérald Schaller, nous avons opté pour la réforme entraînant la plus forte réduction de l'indice cantonal de charge fiscale. Avec 115 points contre 134 points, le canton se retrouvera parmi les plus légers à l'impôt».

La réduction de l'impôt sur la fortune, déterminante pour la baisse de l'indice de charge, s'opère toutefois aux dépens de celle annoncée sur les revenus. Attendue à 5%, sa moyenne n'atteint que 4,3 pour cent. Calculée sur des revenus imposables allant de 20.000 fr. à 500.000 fr., la baisse globale (canton, commune, paroisse) se

monte à 265 fr. (23%) pour le premier montant, et à 674 fr. (0,5%) pour le plus élevé.

Peu gâtés par la baisse de l'impôt sur le revenu, les contribuables aisés s'en sortent mieux côté fortune. Dans une échelle allant de 100.000 fr. à dix millions de fr. de fortune imposable, la réduction globale promise évolue entre 95 fr. et 17.050 francs! Toujours au même chapitre, le Gouvernement a encore annoncé une réduction proche de l'imposition des capitaux sortis des caisses de pension ou constitutifs d'un 3e pilier.

Ces modifications fiscales soumises aujourd'hui à consultation prévoient encore une baisse annuelle de 1% de l'impôt sur le revenu, à partir de 2009 et jusqu'en 2020. Reste une grande inconnue: la réaction des communes. Exsangues pour la plupart, elles pourraient bien se rebeller face à une contrainte à la baisse, entraînant pour elles une perte de ressources de dix millions de francs. Limitée alors au seul impôt cantonal, la réduction annoncée se traduirait par des clopinettes, soit une baisse d'à peine 2% en moyenne. /JST

SAIGNELÉGIER

Dougou Fana au Soleil



Mélangeant la musique traditionnelle du Sénégal et les rythmes occidentaux, Dougou Fana (photo sp) a baptisé son style de musique «Afro djembéni». L'artiste sera avec sa formation samedi dès 21h au café du Soleil, à Saignelégier, pour un concert riche en couleurs et en émotion.

La soirée sera précédée d'un repas africain. /comm

Rollers et caisses à savon en vedette

Le Noirmont ■ Un grand marché artisanal animera la traditionnelle Fête de l'été

Un programme très varié - du sport à la musique en passant par les caisses à savon et le cinéma - vient garnir la Fête de l'été, au Noirmont, qui se déroule de manière traditionnelle du 4 au 6 juillet. Un grand marché artisanal, fort de 25 exposants, coiffera ce grand rendez-vous.

Comme l'explique Martial Jacoulot, de la société d'embellissement, sept sociétés sont sur le bateau de cette organisation: la fanfare, le chant, la gym, la pêche, la clique, le Chant du Gros et CinéLucarne. On les retrouvera sous les trois chapiteaux dressés au cœur du village. Le coup d'envoi de la fête sera donné demain à 18h30, avec la réception par la commune des nouveaux citoyens et la

remise des mérites sportifs et culturels. La sérénade de la fanfare du lieu précèdera une grande soirée fondue, animée par Les Gais vagabonds.



Les amoureux de rollers en découvriront samedi.

PHOTO ARCH

Samedi, dès 11h, s'ouvrira le grand marché artisanal, qui rassemblera 25 exposants, artisans du lieu ou de l'extérieur. Il sera possible d'y suivre des démonstrations de sculpture à la tronçonneuse, par Sébastien Gyger. Des courses spectaculaires de rollers, avec des sportifs chevronnés, sur une boucle de 3,5 km, seront à suivre samedi, dès 15 heures. A 20h aura lieu une séance «spéciale cinéma», avec «Les enfants de la pluie» (prix d'entrée à cinq francs).

Un concert de la clique et des Gais vagabonds permettra de sauter à pieds joints sur le dimanche et son marché artisanal, l'aubade de la fanfare de La Chaux-du-Milieu (à 11h) et les fameuses courses de caisses à savon humoristiques (à 14 heures). /MGO

«Vite, une goutte!»

Montfaucon ■ Quarante élèves sur les planches ce soir

Montfaucon, où le théâtre est roi, les cours facultatifs de cet atelier pourraient s'échelonner sur toute l'année à raison d'une leçon par semaine. Dans la pratique, on préfère les regrouper sur deux semaines impliquant tous les élèves (une quarantaine), afin de bénéficier des conseils d'une professionnelle.

Cette année, c'est Caroline Althaus, Lausannoise installée à La Chaux-de-Fonds, qui anime ce séminaire, ponctué d'exercices de concentration et d'expression corporelle. Les participants ont également touché à la conception et au montage d'un spectacle, placé sous le thème de l'eau en cette année internationale dédiée à ce précieux liquide.

L'animatrice a été étonnée de l'imagination des jeunes de Montfaucon pour mettre en



L'animatrice du cours, Caroline Althaus, de La Chaux-de-Fonds, en pleine explication.

PHOTO GOGNIAT

place l'histoire d'une goutte polluée en recherche de pureté. Le fruit de ce travail est à découvrir ce soir, à 20h, à la salle de spectacles de Montfaucon. /mgo

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Ambulances de Saignelégier: 144 ou 032 952 12 12.
- Médecins: en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.
- Pharmacie des Franches-Montagnes: service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement.
- Dépannages: Centrale, 032 955 14 12.
- Taxis: piquet de nuit 032 951 21 18.
- CENTRE DE LOISIRS
- Piscine: lu 13h30-21h, ma-ve 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 032 951 24 74.
- Patinoire: lu 13h30-16h30, ma/je/ve 10-11h45/13h30-

16h30, me 10-11h45/13h30-16h15, sa/di 14h15-16h15.

BIBLIOTHÈQUE

■ Le Noirmont: lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ Table ronde Table ronde autour des questions d'exclusion et d'intégration dans le cadre de la Gay Pride à 20h au Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont.

DEMAIN

■ Fête Fête du village aux Efers avec en soirée le groupe Evasion et festival de pâtes.

LES BREULEUX ■ Comptes approuvés. Sous la présidence d'Agnès Bourquard, 77 citoyens ont assisté, mardi soir, à l'assemblée de commune des Breuleux. Les comptes 2002, qui bouclent sur un léger bénéfice (7366 francs), ont été approuvés. L'assemblée a ensuite décidé d'adhérer à la société du thermoréseau (en constitution), liée à la parquetterie, et voté à cet effet un crédit de 200.000 francs. Second crédit adopté: un montant de 45.000 francs pour l'aménagement d'un trottoir, à la rue des Vacheries. Enfin, quatre demandes d'indigénat ont été avalsées. /mgo

LE NOIRMONT ■ Vernissage au CJRC. Le vernissage de l'exposition d'Adriana Ioset (peintures à l'huile) se déroulera samedi à 17h, au CJRC du Noirmont. Cette exposition sera visible jusqu'au 30 septembre. /mgo

SAIGNELÉGIER ■ Doublette parent-enfant. A l'instigation de l'Amicale du Carreau, deux événements se dérouleront ce week-end sur le boulo-drome de Saignelégier. Samedi, il sera possible d'assister à un concours international de doublettes. Dimanche 6 juillet, c'est un grand concours «Un adulte - un en-

fant» qui est prévu (avec trois catégories, selon les âges). /mgo

SAIGNELÉGIER ■ Succès du Tria-CL. Disputé le week-end dernier, le triathlon du Centre de loisirs (VTT, natation et cross) a connu un beau succès. En catégorie individuelle, Marianne Stalder, des Breuleux, s'est imposée chez les dames, tandis que Naïc Grandjean, des Breuleux, a triomphé chez les dames juniors. Chez les hommes, Charles Rusterholz, de Porrentruy, a précédé Yann Weber, du Fuet, et Lionel Cavalier, du Locle, Alain Montandon, des Breuleux, terminant

cinquième. Chez les juniors, c'est Rémy Frésard, du Noirmont, qui a devancé Florent Veya, du Bémont. Par équipes, celle formée de Mathieu Willemin, Anadi Joly et Patrick Jeanbourquin (Saignelégier) a précédé celle de Pascal Chopard, Philippe Hermann et Sophie Kohler (Porrentruy). Chez les minis, l'équipe formée de Noémie Gremaud, Marc Baume et Lydiana Béguin a devancé la seconde équipe du GSFM, formée de Julien Baume, Julien Stalder et David Jodry, et celle du SC Les Breuleux (Ludovic Divernois, Célien Gigandet et Jehson Assuncao). /mgo

Prix marteau!

Valable à partir du jeudi 3.7 jusqu'au samedi 5.7

Sur toutes les pâtes alimentaires Tipo M

Exemple:
nouilles en spirales
500 g

1.-

au lieu de 2.-

Exemple:
cornettes grandes
500 g

-.85

au lieu de 1.70

50%
de réduction

Exemple:
spaghetti
750 g

1.15

au lieu de 2.30

Spaghetti

1.8mm

10-12 Min

**TIPO
M**

Eier aus Bodenhaltung
Œufs de ponte au sol
Uova da allevamenti al suolo

Spiral-Nüdeli
Spirales
Fusilli

Hörnli gross
Cornettes grandes

Offrez-vous de belles économies! Faire vos achats à Migros vous permet d'économiser chaque jour un peu plus. Mais en profitant de notre offre à prix marteau, alors là, vos économies deviennent vraiment gagnantes!

Message reçu 5 sur 5. C'est lors du week-end du 5 juillet que la nouvelle BMW Série 5 fera son apparition publique. Vous découvrirez une sportive redoutable qui allie confort et technologie d'avant-garde. Mais attention! Le cinquième sens – la vue – risque d'être particulièrement sollicité, voire excité. La nouvelle BMW 520i, moteur 2,2 l/170 ch est disponible à partir de CHF 53 900.–. **Succès oblige. La nouvelle BMW Série 5.**

Catégorie de rendement énergétique: D - Emissions CO₂: 219 g/km - Consommation totale de carburant: 9 l/100 km

BMW Service Plus
Service gratuit
jusqu'à 100 000 km
ou 10 ans*
Garantie
jusqu'à 100 000 km
ou 3 ans*

*Seule la limite atteinte en premier sera prise en compte.



Le plaisir de conduire

144-114980



Success story: La nouvelle BMW Série 5 dévoile ses charmes le 5 juillet.

SULZER, SUTTER

www.bmw.ch

Autoprestige Boudry SA
Boudry
Route Cantonale
Téléphone 032 843 0330

Automobiles Transjurane SA
Courgenay
Rue Sédrac
Téléphone 032 471 01 01

ZBINDEN POSIEUX SA

017-639714 DUO

Rte de Fribourg 96 > CH-1725 Posieux
tél. 026 411 99 33 > fax. 026 411 99 35
www.zbinden-posieux.ch

Le plus grand choix, en Suisse,
de remorques de 600 kg à 12 tonnes
de poids total. Exposition permanente.

Type ZBINDEN-Pongratz, entièrement galvanisée

Poids total 900 Kg
Hausse de 36 cm
Bâche plate
Frein de poussée
Dimensions int. 201x107x72 cm

Fr. 1'800.-

Type BSX 2000.301

Poids total 2000 Kg
Ridelles alu, 2x rabattables
Dimensions int. 301x150x45 cm

Fr. 3'100.-

Type PSX 3000.405

Poids total 3000 Kg
Ridelles alu, 4x rabattables
Dimensions int. 405x178x30 cm

Fr. 4'545.- sans bâche

Fr. 6'400.- bâchée, hauteur 180 cm

Réparation et service toutes marques.
Remorques d'**occasion** et de **location**.
Importateur des **marques**: Humbaur,
Ansems, Pongratz, Barbot, Hubière,
Maytec, Saris... et bien sûr fabrication
de nos produits **ZBINDEN** sur mesure.

Agents régionaux

Bonvin Frères, Conthey 027 346 34 64
Garage Durand, Aubonne 021 808 52 52
Métanova SA, Cressier 032 757 18 33
Rieser SA, Vernier 022 341 02 13

manifestations

L'Impartial

présente:

BCN



SPORT-TOTO

Pays de Neuchâtel

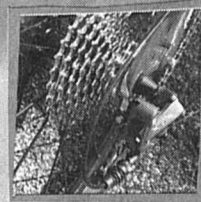
Watch Valley

LES PAGES JAUNES

LTV



swiss cycling uci



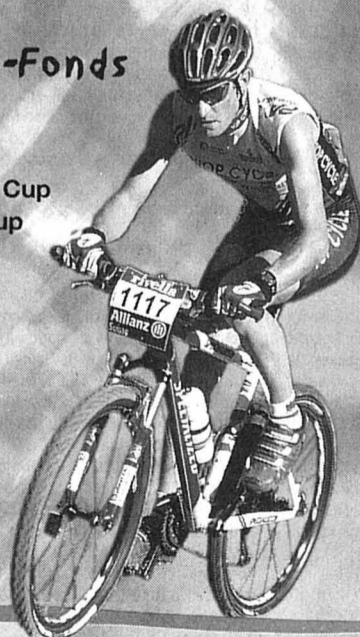
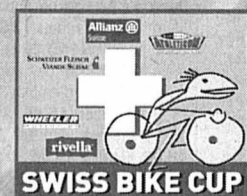
MegaBike 2003
12^e édition

La Chaux-de-Fonds
SAMEDI

16 AOÛT

Défi horloger - Kid's Cup
Watch Valley Bike Cup
Fun Swiss Bike Cup

DIMANCHE
17 AOÛT



L'Impartial

présente:



Vendredi 4 juillet

Grande scène 20h45 EXPLOSIVE DRUM ORCHESTRA – (Suisse) percussions
22h30 MUSAFIR – (Inde) gitans du Rajasthan
00h15 PA'LATIMBA – (Suisse) latin soul band

Scène du Temple 20h15 ROSA DO ADRO – (Portugal) pop-rock
22h00 GUY ROEL – (France) blues
23h45 POSITIVE ROOTS BAND – (France) reggae

Espace enfants de 17h30 à 19h00: bricolages – animations – ... – grimages offerts à tous les enfants

Animation de rue STUDIO DANCE (fun moderne jazz) – MANUFACTURE DES ARTS ET DU FEU (jongleries lumineuses) – TROTTOIR CARAÏBE (joyeux steel band) – THE CLOGHOPPERS (banjo et contrebasse) – CDF BREAKERS (break dance)

Espace à thème «LES MOULINS DU COL» de 17h00 à 03h00
Animation musicale avec WATER PLEASE

Accueil dodo pour des Promos sans bobo! de 21h00 à 07h00

Samedi 5 juillet

Grande scène 20h45 L'ORCHESTR'ANONYME – (France) chanson franco-tsigane
22h30 DIANA MIRANDA – (Brésil) pop-rock brésilien
00h15 GRAND MOTHER'S FUNCK – (Suisse) funk

Scène du Temple 19h30 CRYSTEL GALLI – (Suisse – Neuchâtel) chanson française
21h15 WHYNOT – (Suisse) jazz
23h00 WONDERSPLEEN – (Suisse) électro-rock
00h45 COLORS – (Suisse – Neuchâtel) pop-rock

Espace enfants de 11h30 à 19h00: bricolages – animations – ... – grimages offerts à tous les enfants

Animation de rue STUDIO DANCE (fun moderne jazz) – MANUFACTURE DES ARTS ET DU FEU (jongleries lumineuses) – TROTTOIR CARAÏBE (joyeux steel band) – THE CLOGHOPPERS (banjo et contrebasse) – CDF BREAKERS (break dance)

Espace à thème «LES MOULINS DU COL» de 11h00 à 04h00
Concours de modelage pour enfants – spectacle de marionnettes «Taupe là»
Animation musicale avec WATER PLEASE

Accueil dodo pour des Promos sans bobo! de 21h00 à 07h00

ismeca

SWITCHER



TOP CYCLE

Energizer

DUL-X

RODOLPHE

LES CINÉMAS À LA CHAUX-DE-FONDS

EDEN 913 13 79

HULK
V.F. 14 h 30, 17 h 30, 20 h 15.
Vendredi et samedi 23 h 15.
14 ans. Première suisse.
De Ang Lee. Avec Eric Bana,
Jennifer Connelly, Nick Nolte.
Hulk au cinéma, du tout grand
spectacle! Miraculeusement sorti
indemne après une expérience, il
restera quelque chose...

PLAZA 916 13 55

BRUCE TOUT-PUISSANT
V.F. 16 h 15, 18 h 30.
10 ans. 4e semaine.
De Tom Shadyac. Avec Jim
Carrey, Jennifer Aniston, Morgan
Freeman.
Comédie fantastique! Bruce est
un héros de première. Lorsqu'un
foie de plus il peste contre Dieu,
celui-ci écoute. Et...

PLAZA 916 13 55

**CHARLIE'S ANGELS,
LES ANGES SE DÉCHAÎNENT**
V.F. 20 h 45. Vendredi. et samedi
23 h 15. 14 ans. 2e semaine.
De McG. Avec Cameron Diaz,
Drew Barrymore, Lucy Liu.
Lorsque des témoins protégés par
le gouvernement tombent comme
des mouches, Charlie va envoyer
ses 3 armes secrètes...

SCALA 1 916 13 66

NOS ENFANTS CHÉRIS
V.F. 16 h 30, 18 h 30, 21 h.
12 ans. Première suisse.
De Benoît Cohen. Avec Romane
Bohringer, Mathieu Demy,
Laurence Côté.
Comédie! Il part avec femme et
enfant en vacances. Débarquent
(entre autres) son ex avec enfants
et mari... Oups!

SCALA 1 916 13 66

FILLES UNIQUES
V.F. Vendredi et samedi 23 h 15.
10 ans. 2e semaine.
De Pierre Jolivet. Avec Sandrine
Kiberlain, Sylvie Testud, François
Berléand.
Les 2 sont filles uniques. Elles
vont se rencontrer au tribunal,
l'une est juge, l'autre est
voleuse... Léger et drôle!

SCALA 2 916 13 66

2 FAST 2 FURIOUS
V.F. 16 h, 20 h 45.
Vendredi et samedi 23 h 15.
14 ans. 3e semaine.
De John Singleton. Avec Paul
Walker, Tyrese Gibson, Eva
Mendes. Encore plus chaud, plus
d'action et de suspense! Pour se
racheter, le FBI l'engage pour une
ultime mission...

L'IMPRESSUM

L'Impartial
Société éditrice:
SNP Société Neuchâteloise de Presse SA
Editeur: Fabien Wolfrath
Directeur des rédactions: Mario Sessa
Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Rédaction en chef
Rédacteur en chef: Mario Sessa
Rédacteur en chef adjoint:
Patrick Oberli
Chef d'édition: Jacques Girard
Resp. site La Chaux-de-Fonds:
Daniel Droz
redaction@l'impartial.ch
Tél. 032 910 20 01

Rédaction
Canton de Neuchâtel: Stéphane
Devaux (resp.), Nicolas Huber, Françoise
Kuenzi, Brigitte
Rebetez, Sandra Spagnol.
ne.canton@lexpress.ch
Ville de Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.),
Alexandre Caldara, Jean-Michel Pau-
chard, Yvonne Tissot.
ville.neuchatel@lexpress.ch
Littoral et Vallées: Philippe Chopard
(resp.), Mariano De Cristofano,
Christiane Meroni, Caroline Plachta, Santi
Terol, Florence Veya.
littoral@lexpress.ch
Montagnes: Daniel Droz (resp.), Irène
Brossard, Léo Bysaeth, Claire-Lise Droz,
Robert Nussbaum, Jean-Claude Perrin.

SCALA 2 916 13 66

**LE MYSTÈRE
DE LA CHAMBRE JAUNE**
V.F. 18 h 15.
10 ans. 3e semaine.
De Bruno Podalydès. Avec Denis
Podalydès, Pierre Arditi, Sabine
Azéma.
La scène du crime? Une chambre
fermée... de l'intérieur! Pas de
passage secret! 2 journalistes et
1 juge enquêtent...

SCALA 3 916 13 66

LE FILS DE LA MARIÉE
V.O. esp., s.-t. fr./all. 16 h,
18 h 15, 20 h 45.
10 ans. Première suisse.
De Juan José Campanella. Avec
Ricardo Darin, Hector Alterio, Norma
Aleandro.
Il veut faire réaliser le rêve de son
père, qu'il épouse la femme de sa
vie, pourtant très malade. Un film
authentique!

SCALA 3 916 13 66

LA RECRUE
V.F. Vendredi et samedi 23 h 15.
12 ans. 2e semaine.
De Roger Donaldson. Avec Al
Pacino, Colin Farrell, Bridget
Moynahan. Elève à la CIA, Sa
première mission: déloger une
taupe au sein même de l'Agence.
Mission à haut risque menée à
100 à l'heure.

ABC 967 90 42

**RIVERS AND TIDES
(RIVIÈRES ET MARÉES)**
V.O. angl., s.-t. fr./all.
18 h 30.
8 ans. 3e semaine.
De Thomas Riedelsheimer. Docu-
mentaire avec Andy Goldsworthy.
Le travail d'un artiste qui crée
dans la nature, avec le vent, la
pierre, la terre, captant la beauté
et le déroulement du temps.

ABC 967 90 42

**IL EST PLUS FACILE
POUR UN CHAMEAU...**
V.F. 20 h 45. 12 ans. 2e semaine.
De Valéria Bruni-Tedeschi. Avec
Chiara Mastroianni, Jean-Hughes
Anglade, Valéria Bruni-Tedeschi.
Une magnifique galerie de per-
sonnages. Un film à l'image de
son héroïne chaotique, bousculé,
passant du rire aux larmes.
Enlevé.

**Une pièce d'identité
sera demandée
à toute personne
dont l'âge pourrait
prêter à confusion.**

**Merci
de votre compréhension!**

LES CINÉMAS DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL

■ APOLLO 1,2,3 (032 710 10 33)
FESTIVAL «NIFF» :
THE GRUDGE (JU-ON). 16h30.
VO st. fr. 16 ans.
DEATHWATCH. 18h30. VO st. fr.
16 ans.
THE INVISIBLE. 20h30. VO st. fr.
12 ans.
SANGRE ETERNA. 22h30. VO st.
fr. 16 ans.
THE STEWARDESS. 15h45. VO
st. fr. 12 ans.
**LES VOYAGES DE CULLIVER. THE
3 WORLDS OF GULLEVER.** 18h.
Version intern.
THE PHONE. 20h30. VO st. fr.
16 ans.
**CONCOURS DE COURTES MÉ-
TRAGES SUISSES 2.** 22h45. VO
st. fr. 12 ans.
MCDULL DANS LES NUAGES.
17h. Française. 7 ans.
**A DES MILLIONS DE KI-
LOMÈTRES DE LA TERRE.**
20h15. VO st. fr.
**PROGRAMME SURPRISE FANTAS-
TIQUE X.** 22h30. VO st. fr. 18
ans.

■ ARCADES (032 710 10 44)
HULK. 14h30-17h30-20h15. 14
ans. Première suisse. De Ang
Lee.
■ BIO (032 710 10 55).
**IL EST PLUS FACILE POUR UN
CHAMEAU...** 16h-18h30-21h. 10
ans. 2e semaine. De V. Bruni-
Tedeschi.

■ PALACE (032 710 10 66)
2 FAST 2 FURIOUS. 16h-21h. 14
ans. 3e semaine. De J. Singleton.
**LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE
JAUNE.** 18h30. 10 ans. 3e se-
maine. De B. Podalydès.
■ REX (032 710 10 77)
BRUCE TOUT-PUISSANT. 16h15-
18h30. 10 ans. 4e semaine. De
T. Shadyac.
**CHARLIE'S ANGELS, LES ANGES
SE DÉCHAÎNENT.** 20h45. 14 ans.
2e semaine. De McG.

■ PALACE (032 710 10 66)
2 FAST 2 FURIOUS. 16h-21h. 14
ans. 3e semaine. De J. Singleton.
**LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE
JAUNE.** 18h30. 10 ans. 3e se-
maine. De B. Podalydès.
■ REX (032 710 10 77)
BRUCE TOUT-PUISSANT. 16h15-
18h30. 10 ans. 4e semaine. De
T. Shadyac.
**CHARLIE'S ANGELS, LES ANGES
SE DÉCHAÎNENT.** 20h45. 14 ans.
2e semaine. De McG.

■ PALACE (032 710 10 66)
2 FAST 2 FURIOUS. 16h-21h. 14
ans. 3e semaine. De J. Singleton.
**LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE
JAUNE.** 18h30. 10 ans. 3e se-
maine. De B. Podalydès.
■ REX (032 710 10 77)
BRUCE TOUT-PUISSANT. 16h15-
18h30. 10 ans. 4e semaine. De
T. Shadyac.
**CHARLIE'S ANGELS, LES ANGES
SE DÉCHAÎNENT.** 20h45. 14 ans.
2e semaine. De McG.

■ PALACE (032 710 10 66)
2 FAST 2 FURIOUS. 16h-21h. 14
ans. 3e semaine. De J. Singleton.
**LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE
JAUNE.** 18h30. 10 ans. 3e se-
maine. De B. Podalydès.
■ REX (032 710 10 77)
BRUCE TOUT-PUISSANT. 16h15-
18h30. 10 ans. 4e semaine. De
T. Shadyac.
**CHARLIE'S ANGELS, LES ANGES
SE DÉCHAÎNENT.** 20h45. 14 ans.
2e semaine. De McG.

■ PALACE (032 710 10 66)
2 FAST 2 FURIOUS. 16h-21h. 14
ans. 3e semaine. De J. Singleton.
**LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE
JAUNE.** 18h30. 10 ans. 3e se-
maine. De B. Podalydès.
■ REX (032 710 10 77)
BRUCE TOUT-PUISSANT. 16h15-
18h30. 10 ans. 4e semaine. De
T. Shadyac.
**CHARLIE'S ANGELS, LES ANGES
SE DÉCHAÎNENT.** 20h45. 14 ans.
2e semaine. De McG.

■ PALACE (032 710 10 66)
2 FAST 2 FURIOUS. 16h-21h. 14
ans. 3e semaine. De J. Singleton.
**LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE
JAUNE.** 18h30. 10 ans. 3e se-
maine. De B. Podalydès.
■ REX (032 710 10 77)
BRUCE TOUT-PUISSANT. 16h15-
18h30. 10 ans. 4e semaine. De
T. Shadyac.
**CHARLIE'S ANGELS, LES ANGES
SE DÉCHAÎNENT.** 20h45. 14 ans.
2e semaine. De McG.

■ PALACE (032 710 10 66)
2 FAST 2 FURIOUS. 16h-21h. 14
ans. 3e semaine. De J. Singleton.
**LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE
JAUNE.** 18h30. 10 ans. 3e se-
maine. De B. Podalydès.
■ REX (032 710 10 77)
BRUCE TOUT-PUISSANT. 16h15-
18h30. 10 ans. 4e semaine. De
T. Shadyac.
**CHARLIE'S ANGELS, LES ANGES
SE DÉCHAÎNENT.** 20h45. 14 ans.
2e semaine. De McG.

■ STUDIO (032 710 10 88)
NOS ENFANTS CHÉRIS. 16h30-
18h30-20h45. 12 ans. Première
suisse. De B. Cohen.
■ BEVILARD
■ PALACE
7ÈME OPEN AIR CINÉMA. (Halle
de gymnastique de Champ Martin
à Malleray). Mercredi-jeudi-ven-
dredi et samedi.

■ LUX
**Fermeture pour cause de rénova-
tions jusqu'à mi-2003.**
■ MOUTIER
■ LE CINOCHE
STUPEUR ET TREMBLEMENTS.
Je 20h30. Sa 17h30. 8/12 ans.
De A. Corneau.
**CONFESSIONS D'UN HOMME
DANGEREUX.** Ve 20h30. Sa
20h30. Di 17h30-20h30. Lu
20h30. 12/14 ans. De G. Clooney.

■ CINÉLUCARNE (032 953 11 84)
SWIMMING POOL. Je 20h30. Ve
21h. Di 20h30. 16 ans. de F.
Ozon.
LES ENFANTS DE LA PLUIE. Sa
20h. Di 18h. Dessin animé de
Ph. Leclerc.

■ ESPACE NOIR (032 941 35 35)
Relâche.
■ TAVANNES
■ CINÉMA ROYAL (032 481 43 29)
FANFAN LA TULIPE. Ve 20h30.
Sa 21h. Di 20h30. 7 ans. De G.
Krawczyk..

**■ CINÉMA CINÉMATO-
GRAPHE** (032 487 45 61)
**SELF CONTROL (ANGER MANA-
GEMENT).** Ve 20h30. Sa 21h. Di
17h. 14 ans. de P. Segal.
BON VOYAGE. Je 20h. Sa 18h. Di
20h30. 14 ans. De J.-P. Rappeneau.

■ CHAMP-DU-MOULIN
**MAISON DE LA NATURE - LA MO-
RILLE.** Sa-di 10h-17h. Aussi ou-
verte Ascension, lu Pentecôte et
du Jeûne. Jusqu'à 22.9.

■ CRESSIER
SENTIER DIDACTIQUE VITICOLE
VITI-TOUR. 27 panneaux abor-
dant les thèmes de la viticulture,
de l'histoire et de l'environne-
ment répartis sur des parcours de
3 - 5 ou 8 km. Départ et arrivée
au caveau de dégustation ouvert:
ve 17-19h30, sa 11-
12h30/16h30-19h, di 11-
12h30.

■ FRESENS
HOME CHANTEVENT. Peintures à
l'huile de Francis Gremion. Du
1.7. au 30.9.

■ MÔTIERS
**«MÔTIERS 2003 - ART EN PLEIN
AIR».** Ma-di 10h-18h. Jusqu'à
21.9.

■ SAINT-SULPICE
VAPEUR VAL-DE-TRAVERS. Visites
du dépôt, tous les samedis 9-17h
et sur demande, tél/fax 032 751
38 07.

LES MUSÉES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS
**LES CINQ MUSÉES ET
LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
VOUS PROPOSENT :**
**«POINT(S) D'EAU» SIX EXPOSI-
TIONS SUR LE THÈME DE L'EAU.**
MUSÉE DES BEAUX-ARTS. «Cette
eau qui mène la vie ailleurs» et
«Flux». Ma-di 10-17h. Di-
manche matin entrée libre. Jus-
qu'au 14.09.03.
MUSÉE D'HISTOIRE. «La ruée
vers l'eau», jusqu'au 04.01.04 et
«Les Armes-Réunies - 175e anni-
versaire 1828-2003, de la mu-
sique militaire à la musique
d'harmonie», jusqu'au 30.11.03.
Ma-di 10-17h. Dimanche entrée
libre de 10h à 13h.
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.
«De l'ammonite au héron cen-
dré...». 175 millions d'années
d'histoire naturelle chaux-de-fon-
nière. Ma-sa 14-17h. Di 10-
12h/14-17h. Entrée libre. Jus-
qu'au 28.09.03.
**MUSÉE INTERNATIONAL D'HOR-
LOGERIE.** «L'aventure fabu-
leuse». Ma-di 10-17h. Jusqu'au
14.09.03.
MUSÉE PAYSAN ET ARTISANAL.
«Eau et vie sous l'ancien ré-
gime»: l'eau domestiquée et l'eau
sauvage. Ma-sa 14-17h. Di 10-
12h/14-17h. Jusqu'au 28.02.04.
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE.
«Aux sources absentes. Poésie de
l'eau et rêveries identitaires». Lu
14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-
16h. Entrée libre.

■ LA SAGNE
MUSÉE RÉGIONAL. Mobilier, ob-
jets et animaux de la vallée.
Chambre neuchâteloise. Salle Os-
car Huguenin. 1er dimanche du
mois, 14-17h, ou sur rendez-vous
au 032 931 51 06.

**■ MOULINS SOUTERRAINS DU COL-
DES-ROCHES.** Exposition perman-
ente. Mai-octobre, ouvert tous
les jours 10h-17h30. Rens. 032
931 89 89.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS. Expi-
sition «Gravures aujourd'hui de-
main - Atelier de l'Ajac Moutier».
Ma-di 14-17h. Jusqu'au 31.8.
MUSÉE D'HORLOGERIE. Château
des Monts. «Les temps du
temps». Ma-di 14-17h.

■ DELEMONT
**MUSÉE JURASSIEN D'ART ET
D'HISTOIRE.** Exposition «En den-
telle: des histoires d'accessoires».
Ma-ve 14-17h. Sa-di 14-18h ou
sur demande pour les groupes.
Jusqu'au 19.10.

■ LES GENEVEZ
MUSÉE RURAL JURASSIEN.
Rens. 032 484 00 80, fax 032
484 00 81.

■ MOUTIER
**MUSÉE DU TOUR AUTOMATIQUE
ET D'HISTOIRE.** Lu-ve 14-17h,
ainsi que sur dem. tel/fax 032
493 68 47.
MUSÉE JURASSIEN DES ARTS.
Oeuvres de Max Kohler - rétros-
pective. Me 16-20h, je-di 14-
18h. Jusqu'au 31.8.

■ MURIAUX
MUSÉE DE L'AUTOMOBILE. Lu-sa
10-12h/13h30-17h30. Di 10-
18h. Jusqu'au 31.10.

■ BOURDRY
MUSÉE DE L'AREUSE. Exposition
temporaire «Oscar Huguenin
2003». Ma-di 14-18h ou sur de-
mande au 032 846 19 16. Jus-
qu'à fin nov.
MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN.
Me-di 14-18h.

■ CERNIER
**MUSÉE DES SAPEURS-POM-
PIERS.** Collection d'objets divers
datant du 19me siècle à ce jour.
Visites sur demande, 079/240 29
00.

■ COLOMBIER
**MUSÉE MILITAIRE ET MUSÉE
DES TOILES PEINTES DU CHÂ-
TEAU.** Visites guidées: du mer-
credi au vendredi à 15h, ainsi
que le 1er dimanche de chaque
mois à 14h et 15h30. Pour les
visites en dehors des heures se
renseigner au 032 843 97 00.
Jusqu'au 31.10.

■ SAINT-IMIER
**MUSÉE DE MINÉRAUX (PASSAGE
CENTRAL 6).** Visite sur demande,
commentée et gratuite 032 941
16 02.

■ VILLERS-LE-LAC
MUSÉE DE LA MONTRE. Pour les
groupes dès 10 personnes: ouvert
toute l'année sous condition de
réservation préalable au 0033 6
07 15 74 91 ou 0033 3 81 68.
19 90.

■ NEUCHÂTEL
CENTRE DÜRRENMATT. Expi-
sitions «Dieter Roth - La Biblio-
thèque» et «Friedrich Dürrenmatt
- Echec & Mat». Me-di 11h-17h.
Jusqu'au 26.10.
GALERIES DE L'HISTOIRE. (An-
tenne du MAH - Av. DuPeyrou 7).
«Imaginer la ville: sept maquettes
historiques de Neuchâtel entre
l'an 1000 et 2000». Ma-di 13-
17h. Fermé les lundis sauf
Pâques, Pentecôte et Jeûne fédé-
ral.

■ BOURDRY
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE.
Joan Hernández Pijuan - «La poé-
sie faite oeuvre», œuvres cou-
vrant une période de 30 ans. Jus-
qu'au 14.9. Exposition perman-
ente: «Neuchâtel à travers les
siècles». «Henri Jacot, médailles
& estampes», jusqu'au 24.8. Ma-
di 10h-18h, mercredi entrée
libre.

■ BOURDRY
MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE. Expi-
sition «X - spéculations sur l'ima-
ginaire et l'interdit». Ma-di 10-
17h. Entrée libre le mercredi.
Jusqu'au 25.01.04.
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.
«Pas si bêtes ! - 1000 cerveaux,
1000 mondes», exposition du
Muséum national d'histoire natu-
relle de Paris. Et exposition per-
manente : oiseaux et mammifères
de Suisse. Ma-di 10-18h. Entrée
libre le mercredi. Jusqu'au 22.9.

■ COLOMBIER
**MUSÉE MILITAIRE ET MUSÉE
DES TOILES PEINTES DU CHÂ-
TEAU.** Visites guidées: du mer-
credi au vendredi à 15h, ainsi
que le 1er dimanche de chaque
mois à 14h et 15h30. Pour les
visites en dehors des heures se
renseigner au 032 843 97 00.
Jusqu'au 31.10.

■ HAUTERIVE
**LATÉNIUM, PARC ET MUSÉE
D'ARCHÉOLOGIE.** «Aux origines
de Paris» Ma-di 10-17h. Jus-
qu'au 31.12.

LES MOTS CROISÉS DU JOUR No 491

Horizontalement: 1. Manque de naturel. 2. Amphibien terrestre - Fibre textile. 3. Exprime l'admiration - Entrèrent en action. 4. Direction - Sans motif - Morceau de bœuf. 5. Cadencèrent. 6. Langage de programmation - Existez. 7. Sont démodés - Partie de mur. 8. Tranches de jambon - Mesurait le bois. 9. Sous le drapeau - Terre argileuse. 10. Le lierre et le ginseng.

Verticalement: 1. Titre princier. 2. Inaltérable. 3. Jeu de pions - Nation - Particule retournée. 4. Disposait les couleurs en dégradé - Crochet. 5. Justifier. 6. Pomme. 7. Prendre du bon temps - Symbole de solidarité. 8. On ne s'y rend pas à pied sec - Intervalle. 9. Introduit une exception - On y bat le blé. 10. Grisantes.

Solution dans la prochaine édition.

Solution du no 490

Horizontalement: 1. Bizarroïde. 2. Amodiateur. 3. Tino - Banér. 4. Teaser. 5. Er - Scorses. 6. Réouis. 7. Ecorce - Eté. 8. Izmir. 9. Taled - Ou. 10. Stéréoducs.

Verticalement: 1. Battements. 2. Imier - At. 3. Zona - Roule. 4. Adosser - Er. 5. Ri - Ecocide. 6. Rabrouez. 7. Ota - Ni - Med. 8. Ienissei. 9. Due - Troc. 10. Errasse - Us.

Les immeubles agricoles sont bien protégés

Bon droit ■ *Vendre ou acheter une jolie ferme et le coin de terre qui l'entoure ne va pas de soi. Une loi spéciale régit ces transactions, afin de maintenir les exploitations rurales*

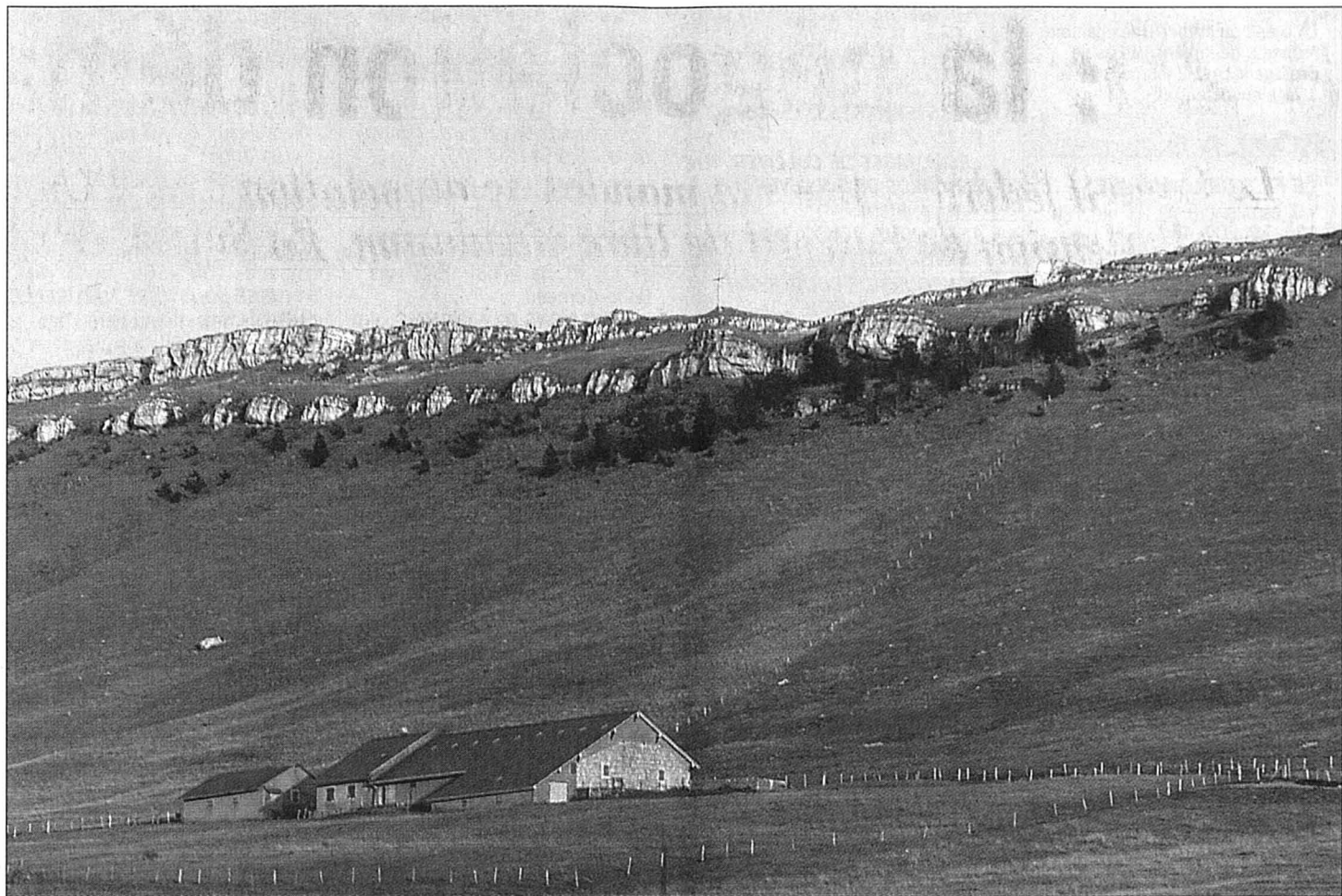
Par
la Chambre des
notaires neuchâtelois

La vente d'un immeuble est régie par le Code des obligations. Dès l'instant où un vendeur et un acheteur se mettent d'accord sur le prix de l'objet, la vente peut se concrétiser. Une loi spéciale (loi fédérale sur le droit foncier rural) régit le transfert de biens immobiliers agricoles. Elle prévoit divers principes, notamment celui de «la terre à celui qui l'exploite», qui limitent la liberté contractuelle, mais qui sont parfaitement légitimes. En voici une illustration.

Un industriel bâlois découvre dans la vallée de La Brévine une superbe ferme située au milieu de prés et de pâturages. Il aimerait l'acheter, évidemment. Comme le terrain est un peu grand pour lui, il imagine pouvoir le diviser. Une surface de 4000 mètres carrés suffirait au bonheur de sa famille. Comme il vient d'hériter de l'argent de son père, il est prêt à payer un prix élevé, voire à reloger la famille de l'exploitant qui occupe la ferme et afferme les terres depuis une vingtaine d'années.

Une position renforcée

Alors qu'une telle situation ne poserait pas de problèmes particuliers pour un immeuble situé en zone urbaine (il suffirait de régler le sort du bail, par exemple), il en va différemment lorsqu'on parle d'achat d'une terre ou d'une construction affectée à l'agriculture. Le législateur a exprimé les buts de la loi de manière claire. Ils sont au nombre de trois: il faut maintenir et protéger l'entre-



N'achète pas une ferme qui veut: le droit foncier rural y veille.

PHOTO ARCH

prise familiale paysanne; la position de ceux qui exploitent les terres agricoles doit être renforcée; enfin, il ne doit pas y avoir de spéculation dans ce domaine.

La traduction de ces principes rend impossible la concrétisation du rêve de l'industriel bâlois: si la ferme qu'il convoite fait partie d'une entreprise agricole (on parle communément de domaine agricole), il n'obtiendra pas l'autorisation de la séparer des terres; s'il est prêt à acquérir toute la surface, il ne remplira

pas les conditions d'exploitant agricole et l'achat n'est pas possible. A supposer qu'il le soit, du fait qu'il envisage d'exploiter à titre personnel (parce qu'il aurait acquis une formation professionnelle agricole), il doit s'attendre à ce que le fermier exerce peut-être le droit que la loi lui offre: acquérir en priorité.

Et dans tous les cas, le prix d'achat, soumis dans le canton de Neuchâtel à l'autorisation de la commission foncière agricole, ne doit pas être «surfait». Il est considéré comme tel s'il

dépasse 5% d'un prix moyen calculé sur les cinq dernières années. Ces règles légales sont impératives. Les parties ne peuvent convenir d'y déroger.

Héritiers prioritaires

D'autres règles, qui visent à remplir les buts que s'est fixés le législateur, caractérisent le droit foncier rural. Parmi celles-ci, on peut citer celles du droit de préemption des parents: un propriétaire a le droit de vendre son entreprise agricole à des personnes en dehors du cercle familial, mais chacun

de ses enfants a un droit d'achat prioritaire s'il exploite lui-même et en a les capacités. Et ce droit de devenir propriétaire peut être exercé non pas au prix de vente que le père aurait convenu avec un intéressé, mais à une valeur dite de rendement.

La valeur de rendement est une notion importante dans le droit foncier rural. Elle se définit comme le capital qui correspond aux revenus d'une entreprise ou d'un immeuble agricole exploités selon les usages du pays. Sa fixation dé-

pend de critères techniques. C'est la commission foncière agricole qui est chargée de les appliquer, donc de fixer cette valeur. Celle-ci sera également retenue si le propriétaire décède: tout héritier a un droit à l'attribution de l'entreprise agricole s'il entend l'exploiter et qu'il en a les capacités. Il pourra alors en devenir propriétaire à la valeur de rendement. Comme il s'agit d'une valeur inférieure au prix du marché, il existe une règle destinée à rétablir une certaine équité: celui qui a acquis, dans une succession, un bien immobilier à la valeur de rendement, doit partager le gain avec ses cohéritiers s'il revend avec un bénéfice dans les 25 ans.

En discussion

Les quelques règles qui viennent d'être évoquées peuvent paraître relativement contraignantes. Elles sont néanmoins parfaitement justifiées, puisque c'est une nécessité sociale évidente d'assurer la protection de la population paysanne et du sol qu'elle exploite. Le peuple suisse l'avait d'ailleurs bien compris en acceptant la loi sur le droit foncier rural frappée d'un référendum, il y a une dizaine d'années. Comme toutes les matières du droit évoluent avec les changements sociaux et économiques, la modification du droit foncier rural est actuellement en discussion. Selon le message du Conseil fédéral du 29 mai 2002, elle a notamment pour objectif de «simplifier les procédures» ce qui, pour tout un chacun et les praticiens du droit en particulier, est évidemment une déclaration d'intention fort réjouissante. /CNN

FESTIVALS

De la magie dans les arènes

Avenches ■ *Le Festival d'opéra propose un voyage féerique avec la «Flûte enchantée» de Mozart*

Plutôt malchanceux l'an dernier avec l'opéra italien, le Festival d'Avenches devrait renouer avec le succès, dès vendredi, en jouant la «Flûte enchantée» de Mozart, l'une des œuvres majeures du répertoire allemand. Plus de 40.000 billets ont déjà été vendus. A quelques jours de la première, les organisateurs espèrent combler le déficit creusé l'an dernier par l'apre concurrence d'Expo.02.

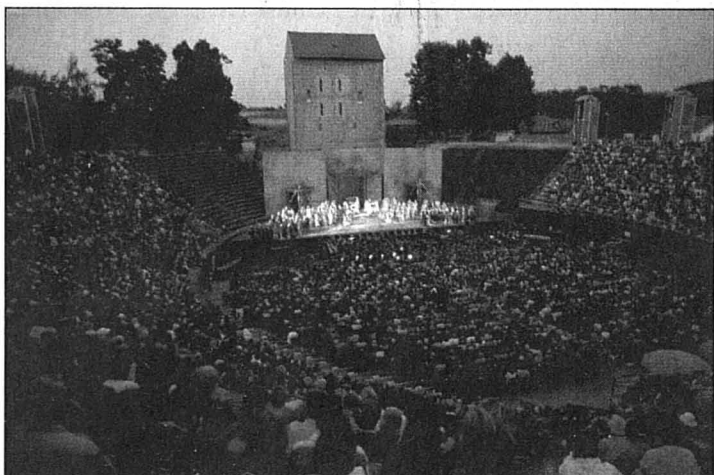
Tout concourt, pour l'heure, à ce que le public du neuvième Festival d'Opéra d'Avenches cède au charme de la magie mozartienne. Comme chaque année, les organisateurs ont pu faire venir des grands noms de la scène lyrique. «On a réussi à mettre ensemble des chanteurs de niveau mondial», déclare Sergio Fontana, directeur artistique du festival. Dans le rôle de Sarastro, le public pourra applaudir Franz-Josef Selig. Tamino sera interprété en al-

ternance par Giuseppe Filianoti et Roberto Saccà. Valeria Esposito, Patrizia Cigna et Elena Mosuc incarneront la Reine de la Nuit.

Forêt tropicale

Les chœurs sont dirigés par Pascal Mayer, un habitué de la manifestation. Dans le rôle des «Trois Garçons», les organisateurs ont fait appel aux célèbres «Tölzer Knaben», de réputation internationale. Pour la première fois, les arènes d'Avenches accueilleront l'Orchestre symphonique de Zurich. Peu habitué à travailler en plein air, il sera dirigé par Daniel Lipton. La mise en scène a été confiée à José Luis Castro. Quant aux décors, qui évoquent la luxuriance d'une forêt tropicale, ils sont signés Alfredo Corno. /ats

Avenches, les ve. 4, sa. 5, me. 9, ve. 11, sa. 12, me. 16, ve. 18 et sa. 19 juillet; ouverture des portes à 19h15, spectacle à 21h15. Réservations au tél. 026 676 99 22, par e-mail: info@avenches.ch ou sur internet: www.avenches.ch/opera



Un écrin de rêve pour l'une des perles du répertoire. PHOTO SP

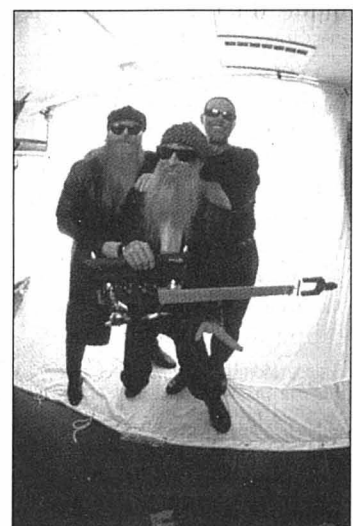
Un cocktail musical irrésistible

Montreux ■ *Le Festival de jazz débute vendredi Au programme: que du haut de gamme!*

L'alchimie du Festival de jazz de Montreux opère toujours mieux. Dès vendredi et durant dix-sept jours, la manifestation ne propose pas moins de 450 concerts. Le public s'est précipité sitôt le programme connu. Il n'a pas fallu trois heures pour écouler les 3000 places du concert de Radiohead prévu samedi prochain. A ce jour, onze concerts se joueront à guichets fermés. Ce sont ceux notamment de Jethro Tull vendredi, de Cypress Hill le 7 juillet, d'Herbert Grönemeyer (8), de Morcheeba (9), de Michel Jonasz (11), de Simply Red (15), de Jamiroquai (16) et des Pretenders (19).

Couleurs et décibels

Cette ruée des spectateurs, observée aussi au Paléo ou au festival du Gurten (BE), ravit les organisateurs. Pour la première fois le budget de l'auditorium Stravinski (salle principale) «sera atteint avant le début du festival», signale



ZZ Top à l'affiche. PHOTO SP

son secrétaire général Mathieu Jatton.

Dans une déferlante de lumières et de décibels, le Festival de jazz Montreux reste immuable. Il rapproche nostalgie et modernité en invitant vieux briscards et jeunes loups du show-business. Son cocktail musical mêle rock, pop, reggae, hip-hop, électro, blues, soul, funk, folk, samba, chanson et tout de même du jazz.

Parmi les visiteurs d'un soir figurent Bunny Wailer (le 4), Laurent Garnier et Bugge Wesseltoft (9), Craig David (10), Tricky (11), Joao Gilberto, le trio de Jacky Terrasson (13), Tony Bennett (14) et ZZ Top (20). Une poignée de Suisses viendra: Zörg le 10, Krokus (20) ainsi que Pierre Audétat, Géo Voumard et Jean-François Bovard (18).

Ce programme se complète de 400 concerts gratuits, dont les 300 du festival «off», et diverses animations. La barge d'Expo.02 (ex-Arteplage du Jura) fera escale à Montreux dès le 10 juillet et servira de bar valaisan. Vitrine promotionnelle, le festival se met aussi au service d'artistes méconnus. Il organise par exemple des concours de piano, de saxophone et de chant. /ats

Montreux, du 4 au 19 juillet. Réservations: TicketCorner, tél. 0848 800 800, ou sur internet: www.montreuxjazz.com. Concert d'ouverture, Jethro Tull, en direct sur TSR 2, le 4 juillet, à 22h55.

UE à 25: la négociation démarre

Le Conseil fédéral a fixé son mandat de négociation avec l'Union européenne sur l'extension de l'accord de libre circulation. En Suisse, ce n'est pas gagné

LE DOSSIER

De Berne
François Nussbaum

Le mandat de négociation, approuvé hier, concernera avant tout les périodes transitoires avant que ne soit pleinement établie la libre circulation entre la Suisse et les dix nouveaux membres de l'UE (dès mai 2004): Pologne, Tchéquie, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Chypre et Malte.

Délais d'au moins sept ans

Il s'agit de négocier un protocole additionnel à l'accord de libre circulation avec les 15 pays de l'UE. Cet accord, conclu en 1999 et en vigueur depuis juin 2002, est mis en application par étapes: priorité à la main-d'œuvre suisse jusqu'en 2004, immigration limitée jusqu'en 2007, dénonciation possible jusqu'en 2009.

Pour le Conseil fédéral, l'extension de cet accord aux nouveaux pays doit être soumise à des délais transitoires «au moins aussi longs». L'UE a elle-même prévu une période de sept ans, durant laquelle les membres actuels peuvent limiter l'accès à leur marché du travail. L'Allemagne et l'Autriche sont les plus exposés.

Menace de référendum

Comme pour l'accord de base, une reconnaissance réciproque des diplômes doit

être établie (pour les professions réglementées), de même qu'une coordination des systèmes de sécurité sociale, pour éviter la perte d'acquis (période de cotisation, prestations dues) dans l'assurance chômage ou maladie.

Une première séance de négociation Suisse-UE est prévue le 16 juillet. La conseillère fédérale Ruth Metzler espère aboutir avant la fin de l'année. Le résultat sera ensuite proposé au Parlement, dont la décision finale sera soumise au référen-

dum facultatif. Un instrument que l'UDC a déjà décidé d'utiliser.

Sept accords liés

L'Union syndicale suisse (USS) salue l'adhésion de nouveaux pays à l'UE et soutient la participation de la Suisse à cet élargissement. Mais elle pourrait également s'opposer à l'extension de l'accord si, en parallèle, des mesures préventives contre la sous-enchère salariale ne sont pas prises (lire l'encadré).

Mais Ruth Metzler a déjà averti: un refus du protocole

additionnel obligerait l'UE à dénoncer l'accord de base. La libre circulation ne peut être accordée, par la Suisse, à certains Européens et refusée à d'autres. Ce qui ferait tomber les six autres accords du paquet (transports, échanges commerciaux, recherche, etc.)

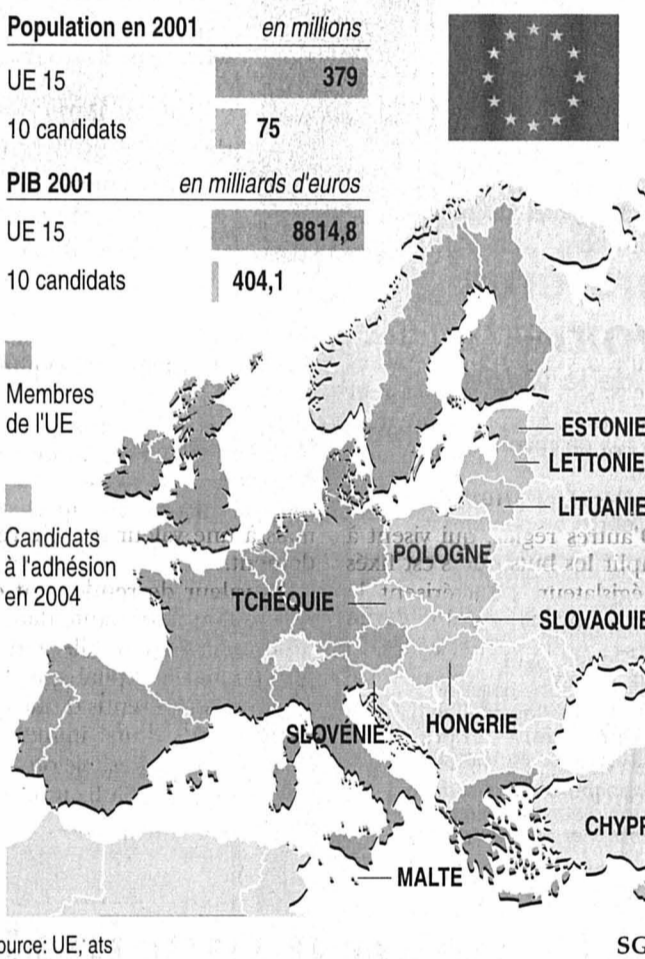
Nouveaux marchés

Le Conseil fédéral insiste d'ailleurs sur les avantages que représente, pour la Suisse, l'élargissement de l'UE à 25 membres: de nouveaux marchés s'ouvrent, avec des

pays en forte croissance économique. On en espère – estimation prudente – une croissance annuelle de 1 à 2 milliards du produit intérieur brut.

En outre, les pays de l'Est présentent un potentiel important de main-d'œuvre qualifiée, mais aussi de travailleurs auxiliaires (hôtellerie, agriculture, construction). Il ne faut pas oublier, non plus, que l'accord est réciproque: il bénéficiera aussi aux Suisses désirant vivre et travailler dans un pays de l'UE. /FNU

DIX NOUVEAUX MEMBRES DANS L'UE EN 2004



La crainte de la sous-enchère

Parallèlement à l'accord de libre circulation, la Suisse avait pris des mesures internes (d'accompagnement) pour éviter que l'engagement de travailleurs étrangers se traduise par une sous-enchère salariale. Avec l'extension aux pays de l'Est, les syndicats exigent un renforcement du dispositif.

Mesures préventives

Ces mesures, en vigueur dès juin 2004, imposent des conditions minimales de travail et de salaire pour les travailleurs détachés (temporairement en Suisse), pour les branches ou régions où seraient constatés des abus par les employeurs, et un contrôle

par des commissions tripartites cantonales.

Pour l'Union syndicale suisse (USS), les écarts de salaires avec les pays de l'Est sont telles que le danger de sous-enchère est beaucoup plus grand. Il faut donc des mesures préventives (avant qu'il y ait abus), une extension rapide des conventions collectives, ainsi qu'un renforcement des contrôles.

«Craintes compréhensibles»

L'USS menace de ne pas soutenir le nouvel accord «tant que ces conditions ne sont pas remplies» (un report plutôt qu'un rejet). Pour l'heure, le Conseil fédéral refuse ces conditions. Selon lui, il suffira d'appliquer

les mesures déjà prises aux ressortissants des nouveaux pays.

L'Union patronale suisse est du même avis: des retouches lui paraissent superflues. Les mesures d'accompagnement ne tiennent pas compte des salaires des pays de l'Est, mais contrôlent ceux pratiqués en Suisse. Selon elle, l'USS profite de l'occasion pour revenir avec des revendications.

Le Centre patronal vaudois, lui, n'exclut pas l'idée de pressions sur le marché du travail. «Les craintes sont compréhensibles», écrit-il dans son bulletin, proposant «d'analyser et de discuter en détail les propositions de l'USS» et d'être «prêt à trouver des compromis dans le cadre du partenariat social». /FNU

La Suisse entre en matière sur le fonds de cohésion

De Berne
Edgar Bloch

La Suisse est-elle d'accord de mettre la main au porte-monnaie, en faveur de la cohésion sociale et économique de l'UE, à la suite de l'admission de 10 nouveaux membres en son sein? Une demande du commissaire européen aux Relations européennes Chris Patten, adressée le 14 mai dernier à la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey contraint le collège à se pencher très sérieusement sur la question.

«Prête à une cogestion»

Il crée donc un groupe de travail interdépartemental, sous la responsabilité du Bureau de l'intégration (BI). Il aura pour tâche, a indiqué hier Achille Casanova, porte-parole du Conseil fédéral, d'étudier la demande présentée par l'UE et de définir une position de négociation pour la Suisse. Le résultat de ses travaux doit être commu-

niqué d'ici à fin novembre au Conseil fédéral.

C'est donc bel et bien entrée en matière du Conseil fédéral formulée à l'égard de l'UE. Anticipant cette requête, Pascal Couchepin avait d'ailleurs annoncé fin avril – lors de la Conférence européenne à Athènes – que la Suisse devait se préparer à répondre à cette question.

«Il me paraît faux que la Suisse mette un montant dans le fonds de cohésion, sans avoir une possibilité de cogestion ou au moins de participation à la gestion de ce fonds. Si l'UE vient avec un chiffre, cela ne marchera pas, Berne n'a aucune obligation juridique à payer quoi que ce soit. La bonne solution serait que la Suisse continue son action d'aide à l'est de la manière la plus autonome possible», avait alors précisé le Président de la Confédération.

La Norvège paie bien

Dans sa requête du 15 mai, le commissaire européen Chris Patten rappelle que le

Conseil a autorisé le 6 mai la Commission à négocier un accord avec la Suisse «sur une

base comparable» à ce qui a été obtenu récemment entre Bruxelles et les pays de l'Es-

pace économique européen (EEE). La Norvège, l'Islande et le Liechtenstein devront

payer désormais 233 millions d'euros (350 millions de francs) annuellement à l'UE.

La Norvège qui avance le 95% de ce fonds a précisément trouvé une solution satisfaisante de cogestion. Or la Suisse, ne manque jamais de rappeler, à juste titre, qu'elle a apporté une aide substantielle de 2,5 milliards de francs aux pays de l'est européen entre 1990 à 2001. Rien que pour les futurs nouveaux membres de l'UE, celle-ci s'est chiffrée à près de 700 millions de francs.

Une participation sous une forme ou une autre au fonds de cohésion de l'UE aurait donc une certaine cohérence, mais pas à n'importe quel prix. Le Conseil fédéral devra fournir des bons arguments pour convaincre l'UDC et le PDC fondamentalement hostiles à participer à un tel fond et une gauche soucieuse, avant tout d'éviter un dumping social en cas d'accord de libre circulation des personnes à l'est. /EDB-L'Agefi



Avec l'accord de libre circulation, la Suisse avait pris des mesures d'accompagnement pour éviter que l'engagement de travailleurs étrangers ne se traduise par une sous-enchère salariale. Ici, la douane du Col-des-Roches.

PHOTO ARCH-GALLEY

Installateurs
sanitaires

Le bon tuyau

Installations sanitaires - Chauffage - Dépannages

Détartrage
de boilersVoegtli SA Maîtrise
fédéraleLa Chaux-de-Fonds - Le Locle Succès 1
Tél. 032 926 20 60 - Fax 032 926 20 65

132-126757

Insta-
lexsanitaires
ferblanterie
ventilation
paratonnerre
isolation
études techniquesA. QUATTRIN
E. GÖRI
Charrière 13
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 39 89
Fax 032 968 38 30

132-133650

S.J.-D.

Schindelholz

Installations sanitaires
Ferblanterie - Paratonnerre
Service de dépannage

Maîtrise fédérale

Jeanneret 67 - 2400 Le Locle - Tél. 032 931 65 00

132-119019

COUNTRY-
CLUB

Le Col-des-Roches

Résultat du tirage au sort

Les numéros gagnants sont:

1925 - 2539 - 2552 - 1505 - 1706 - 1449 -
2108 - 2417 - 1179 - 3000 - 3471 - 2713.Les lots sont à retirer au Restaurant du Jet-d'Eau,
Le Col-des-Roches (fermé lundi après-midi et
mardi) jusqu'au 31 décembre 2003.Les lots non retirés restent propriété du Country-Club,
Le Col-des-Roches.

132-134822

ACTION 4 pour 3
sloggi basic maxi

Le plus grand choix de la région!

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE

Passage Léopold-Robert 4, La Chaux-de-Fonds, tél. 032 968 42 50

132-134692



Action spéciale

dès Fr. 598.-

dès Fr. 1698.-

dès Fr. 698.-

Chez votre revendeur:

AF J.-M. Fornachon
DISCOUNT DU MARCHÉ
La Chaux-de-Fonds
Rue du Marché 4 - Tél. 032 968 40 33
Bevaix - Tél. 032 846 18 77

028-405147



Vous êtes en vacances ?

Vous restez dans le canton ?

Profitez de cette période pour découvrir le monde informatique

Notre centre de formation, situé à La Chaux-de-Fonds,
vous propose un cours pratique sur le thème

"L'Univers du PC et d'Internet"

du 14 au 18 juillet 2003 de 08h30 à 13h00 ou
du 11 au 15 août 2003 de 08h30 à 13h00

Programme du cours :

- > Structure d'un ordinateur
- > Le poste de travail et les éléments qui le composent
- > Introduction au système d'exploitation Windows
- > Internet, le réseau mondial
- > Recherche d'informations sur internet
- > Le courrier électronique

Aucune connaissance préalable de l'informatique n'est requise.
Toutefois, des notions de dactylographie constitueraient un
avantage...

Prix du cours : CHF 300.- (supports de cours compris).

Le cours est dispensé par un formateur qualifié.
Une attestation sera remise à la fin de la formation.
Salle informatique moderne et climatisée.Renseignements complémentaires et inscriptions au secré-
tariat du centre, tél. 032 919 76 43, E-mail : cfclc@ne.ch

Avenue Léopold-Robert 11a, 2300 La Chaux-de-Fonds 028-405356/DUO

La Direction des Travaux publics de
la Ville de La Chaux-de-Fonds, met au concours
un poste de:Mécanicien-ne
poids lourds

au service des ateliers de la voirie

Exigences:

- certificat fédéral de capacité;
- aptitudes à prendre des initiatives;
- capacité à travailler de manière indépendante;
- personne motivée;
- service de piquet et horaires spéciaux en période hivernale impliquant une domiciliation à proximité de La Chaux-de-Fonds.

Traitement: selon réglementation.

Entrée en fonction: 1er octobre 2003.

Renseignements: des informations complé-
mentaires peuvent être obtenues auprès de
M. Joseph Mucaria, chef de voirie,
tél. 032 967 64 36 entre 16 heures et 16 h 45.Tous les postes mis au concours au sein de
l'Administration communale sont ouverts
indifféremment aux femmes et aux hommes.Les candidat-e-s sont prié-e-s d'adresser leurs
offres manuscrites, accompagnées d'un
curriculum vitae et des copies de diplômes et
certificats, au Service du personnel des
Travaux publics,
passage Léopold-Robert 3,
2300 La Chaux-de-Fonds
jusqu'au 14 juillet 2003.La Chaux-de-Fonds,
le 3 juillet 2003.

132-134779

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

La Direction des Travaux publics de
la Ville de La Chaux-de-Fonds, met au concours
deux postes d':Ouvriers/ères
de voirie
au service de la voirie

Exigences:

- connaissance des travaux de chantier;
- permis de conduire (B);
- disponibilité;
- habitude des travaux lourds ou pénibles;
- service de déneigement en période hivernale
impliquant une domiciliation à proximité de
La Chaux-de-Fonds.

Traitement: selon réglementation.

Entrée en fonction: à convenir.

Renseignements: des informations complé-
mentaires peuvent être obtenues auprès de
M. Joseph Mucaria, chef de voirie,
tél. 032 967 64 36 entre 16 heures et 16 h 45.Tous les postes mis au concours au sein de
l'Administration communale sont ouverts
indifféremment aux femmes et aux hommes.Les candidat-e-s sont prié-e-s d'adresser leurs
offres manuscrites, accompagnées d'un
curriculum vitae et des copies de diplômes et
certificats, au Service du personnel des
Travaux publics,
passage Léopold-Robert 3,
2300 La Chaux-de-Fonds
jusqu'au 14 juillet 2003.La Chaux-de-Fonds,
le 3 juillet 2003.

132-134782

La Direction des Travaux publics de
la Ville de La Chaux-de-Fonds, met au concours
deux postes de:Chauffeurs/euses-
ouvriers/ères de voirie
au service de la voirie

Exigences:

- être titulaire du permis poids lourds;
- avoir quelques années de pratique;
- être disponible et polyvalent-e;
- avoir l'habitude des travaux lourds;
- service de déneigement en période hivernale
impliquant une domiciliation à proximité de
La Chaux-de-Fonds.

Traitement: selon réglementation.

Entrée en fonction: à convenir.

Renseignements: des informations complé-
mentaires peuvent être obtenues auprès de
M. Joseph Mucaria, chef de voirie,
tél. 032 967 64 36 entre 16 heures et 16 h 45.Tous les postes mis au concours au sein de
l'Administration communale sont ouverts
indifféremment aux femmes et aux hommes.Les candidat-e-s sont prié-e-s d'adresser leurs
offres manuscrites, accompagnées d'un
curriculum vitae et des copies de diplômes et
certificats, au Service du personnel des
Travaux publics,
passage Léopold-Robert 3,
2300 La Chaux-de-Fonds
jusqu'au 14 juillet 2003.La Chaux-de-Fonds,
le 3 juillet 2003.

132-134781

CHRISTOPHE CLARET SA

MANUFACTURE D'HORLOGERIE
CRÉATIONS - FABRICATION - FINITION ET MONTAGE
DE MONTRES À COMPLICATIONSDans le cadre d'un développement constant,
nous recherchons de suite ou à convenir :Dessinateur-Constructeur
de pièces et de
mouvements d'horlogerieayant si possible une expérience
dans la construction horlogère des montres
à Hautes Complications,
Répétition, Tourbillon.

Votre profil :

- Bonnes connaissances informatiques
(Dessins en 2D et 3D sur Autocad et Inventor)
- Aptitude à travailler au sein d'une équipe
- Facilités relationnelles et d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Devoir de discrétion.

Pour ce poste, les offres manuscrites
accompagnées des documents usuels
(joindre une photo) sont à envoyer à:RUE DU SOLEIL D'OR 2,
CH-2400 LE LOCLENotre site Internet: www.claret.ch

132-134721/4x4

HG COMMERCIALE
Matériaux de constructionSPONAGEL
CarrelagesPour notre département bois de La Chaux-de-Fonds,
nous sommes à la recherche d'un:Chauffeur poids lourds
et manutentionnaire

Vos tâches :

- Livraisons selon un planning pré-établi
- Chargement et déchargement des commandes
- Contrôle de la marchandise
- Maintenance du véhicule

Votre profil :

- 25-40 ans
- Bonnes conditions physiques
- Connaissances du domaine de la construction
- Contact aisé avec la clientèle
- Bonnes connaissances des cantons de Neuchâtel
et du Jura

Entrée: de suite ou à convenir

Prêt à relever le défi? Rejoignez une entreprise moderne
et ambitieuse, en pleine évolution.Cadre de travail agréable, prestations au-dessus de la
moyenne. Envoi de votre dossier à:HG Commerciale - Matériaux de construction
A l'att. de M. Frizzarin - 57, bd des Eplatures
2301 La Chaux-de-Fonds

028-689048

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Berne maintient le cap sur les économies

Finances ■ Le Conseil fédéral présente son programme d'allègement budgétaire selon une «symétrie des sacrifices». Peu de retouches malgré les critiques. 3,3 milliards en jeu

De Berne
Christiane Imsand

En dépit ou à cause des critiques, Kaspar Villiger est persuadé d'avoir trouvé la voie du juste milieu. Le programme d'allègement budgétaire qui a été adopté hier par le Conseil fédéral présente selon lui une «symétrie des sacrifices» qui constitue la condition de son succès. Guère modifié à l'issue de la procédure de consultation, il améliorera de près de 3,3 milliards de francs le budget de la Confédération d'ici à 2006. Les protestations véhémentes des handicapés n'ont cependant pas été inutiles. Le gouvernement a atténué la diminution des ressources allouées aux institutions d'aide aux invalides. Divers autres aménagements ont réduit les économies de 80 millions de francs au total. Au grand dam des radicaux qui auraient voulu des compensations dans d'autres secteurs et de l'UDC qui réclame un programme plus musclé. En re-

vanche, le PDC juge les mesures d'économie insuffisamment ciblées tandis que le PS n'en veut pas.

Répercussions indésirables

Le grand argentier a justifié les quelques modifications apportées au projet initial par les répercussions indésirables de certaines mesures sur les cantons. Au niveau de la Confédération, les réductions de dépenses pour les prestations collectives de l'assurance invalidité seront de 81 millions au lieu des 100 millions de francs annoncés. Le Conseil fédéral a aussi renoncé à supprimer la subvention fédérale pour les mesures de protection contre le bruit. Il se contentera de diviser par deux le taux de prise en charge des frais. Il a également décidé de ne pas entièrement biffer sa contribution au programme SuisseEnergie. Parallèlement, il a admis un relèvement de la contribution fédérale au trafic régional des voyageurs.

En revanche, le gouvernement a revu ses calculs concernant les effets de la suppression de l'indice mixte AVS/AI lors de la prochaine adaptation des rentes. L'économie sera de 75 millions au lieu des 110 escomptés. «C'est une mesure exceptionnelle qui réduira de 10 à 20 francs par mois la progression des rentes», souligne Kaspar Villiger. En vertu de l'indice mixte, l'adaptation des rentes tient compte à la fois du renchérissement et de l'évolution des salaires. C'est ce second critère qui suscite la controverse. Pascal Couchepin pourrait bien proposer de le laisser définitivement tomber dans le cadre de la 12e révision de l'AVS. Les syndicats prennent les devants en menaçant d'ores et déjà de lancer un référendum contre le programme d'allègement budgétaire si l'indice mixte n'est pas maintenu.

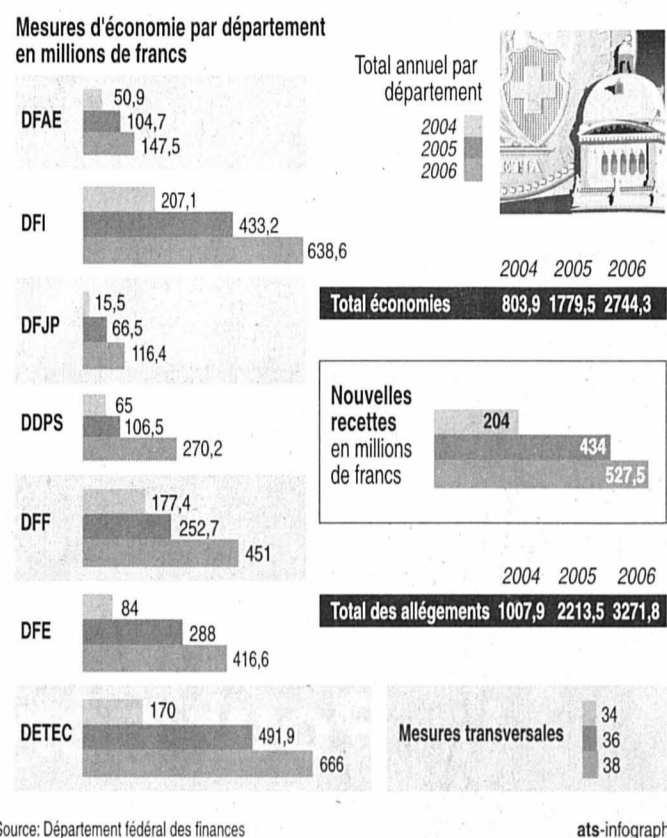
Recettes en baisse

Quoi qu'il en soit, les sacrifices exigés dans tous les

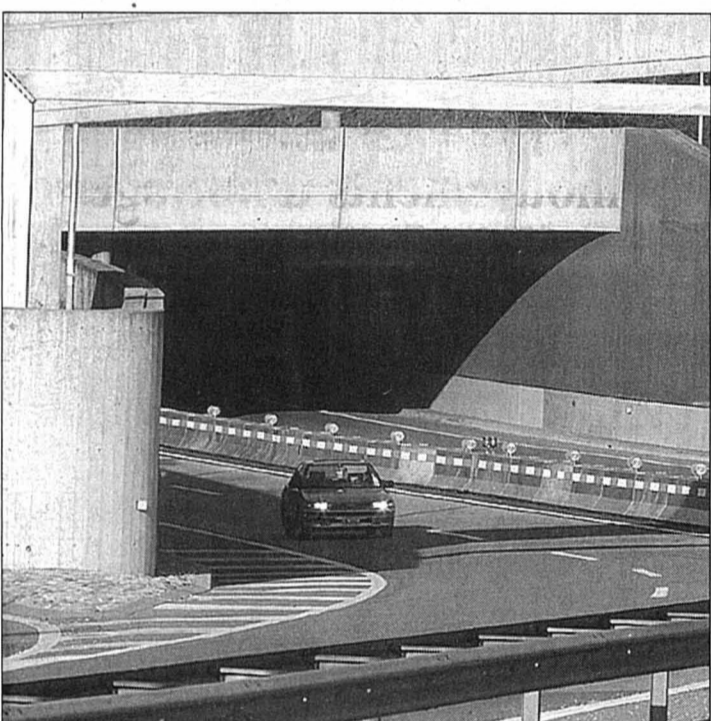
groupes de tâches ne suffiront pas à assainir complètement les finances de la Confédération dont les recettes continuent à fléchir. Le budget 2004 a d'ailleurs déjà été revu à la hausse avec un déficit qui passe de 2,5 à 3,2 milliards de francs. Les baisses d'impôt contre lesquelles les cantons s'apprêtent à lancer un référendum pourraient encore péjorer la situation à moyen terme.

Pour contourner les exigences du frein à l'endettement, le Conseil fédéral propose de réviser la loi sur les finances de la Confédération. L'objectif est de permettre une résorption échelonnée des déficits. Mais attention, avertit le gouvernement, on a atteint la limite des économies possibles. Si des baisses d'impôt durables sont confirmées ou si le Parlement diminue la portée du programme d'allègement budgétaire, il faudra chercher des compensations principalement du côté des recettes. /CIM-Le Nouvelliste

PLAN D'ASSAINISSEMENT DES FINANCES FÉDÉRALES



Construction des routes nationales en souffrance



Les travaux prévus à Serrières en direction d'Auvernier seront retardés pour cause de frein à l'endettement.

PHOTO ARCH-GALLEY

Le 7e programme de construction de routes nationales souffrira des économies budgétaires de la Confédération. Le Conseil fédéral a douché les espoirs des cantons. La réduction des crédits entraînera des retards dans les travaux, en particulier dans le Jura, en Valais et à Berne.

Alors que les cantons avaient déposé des demandes pour quelque 1,9 milliard de francs, le gouvernement a décidé hier de ne libérer que 1,47 milliard l'an prochain. Cela correspond à une baisse de 15 millions par rapport au plan financier.

L'enveloppe pour les autoroutes devrait se réduire ensuite à 1,46 milliard en 2005 et à 1,44 milliard en 2006, pour remonter à 1,45 milliard en 2007.

Retard jusqu'à trois ans

Pour les nouveaux tronçons, le Conseil fédéral a tenu à privilégier «ceux dont l'utilité pour le

trafic est très élevée» tels la liaison entre la Suisse centrale et Zurich (A4). En revanche, la réalisation des routes moins fréquentées sera différée jusqu'à trois ans, même pour des projets prêts à être mis en chantier. Ainsi, la mise en service du contournement de Bienne par la N5 sera reportée de 2013 à 2014 pour ce qui est de la partie est et de 2015 à 2016 pour la partie ouest. Un report d'une année est également prévu pour les tronçons valaisans de la N9 Sierre-Loèche (2013) et Loèche-Gampel (2014).

Transjurane

L'ouverture de la Transjurane subira un retard de deux ans pour ce qui est du tronçon Moutier-Court (BE) (2011) et d'un an pour la partie entre Delémont et la frontière avec le canton de Berne (2012). Quant au début des travaux pour l'aménagement entre les

Champs-de-Boujean et La Heutte (BE), il a été renvoyé de 2008 à 2009.

Des reports frapperont également la Suisse alémanique et le

Tessin. Les économies seront aussi réalisées sur des travaux destinés à réduire le bruit et à améliorer la salubrité de l'air. /ats

Travaux repoussés à 2009 à Serrières

Propos recueillis par
Chantal Amez-Droz

N euchâtel ne figure pas nommément dans les projets routiers sacrifiés présentés hier par Berne. Est-ce une bonne nouvelle?

«Oui et non», déclare Marcel de Montmollin, ingénieur cantonal. Selon les documents complets, nous savons que «le tronçon de l'A5 qui part d'Areuse sur le canton de Vaud sera achevé comme prévu en mai

2005.» «C'est une bonne nouvelle.»

En revanche, en ce qui concerne le tunnel de Serrières dont le début des travaux étaient espérés pour 2004, la date a été repoussée à 2009. «C'est un peu bizarre. En fait ce programme de construction des routes existe depuis un an. Puis, il a été corrigé. De Berne, on entend un seul refrain: le frein à l'endettement. On ne sait pas très bien où on va.» /CAD

Gel des avoirs de Saddam Hussein

Berne ■ Le Conseil fédéral publie la liste de 55 personnes sous le coup de cette mesure

Les avoirs en Suisse de l'ancien président irakien Saddam Hussein et des hauts responsables de son régime sont gelés. Le Conseil fédéral a publié et mis en vigueur hier la liste des 55 personnes tombant sous le coup de cette mesure.

Les fonds appartenant aux personnes recensées, à leurs proches, ainsi qu'à des entreprises ou des corporations soumises à leur contrôle sont ainsi bloqués. Quiconque – banques ou autres – détient ou gère des avoirs suspects doit dès aujourd'hui les déclarer sans délai au Secrétariat d'Etat à l'économie (seco).

Cette décision fait suite à la publication de cette liste le 30 juin par l'ONU. Tous

les membres des Nations unies doivent «geler sans délai et transférer au fonds de reconstruction de l'Irak» les avoirs en question.

Outre Saddam Hussein et ses fils, la liste mentionne les noms de conseillers, ministres, militaires et responsables du parti Baas. La plupart d'entre eux figurent également sur celle des personnes que le Pentagone voulait interpellier en priorité. La moitié d'entre eux se trouve déjà aux mains des militaires américains.

Montants inconnus

Le montant des avoirs que ces dignitaires pourraient posséder en Suisse est actuellement inconnu. Les banques doivent maintenant procéder aux vérifi-

cations pour déterminer s'il existe effectivement des comptes appartenant à ces personnes, a précisé Roland Vock, du seco. Cela pourrait prendre plusieurs semaines.

En avril déjà, le Conseil fédéral avait décidé de geler les avoirs appartenant à l'ancien gouvernement irakien ou aux entreprises contrôlées par lui.

Suite à l'adoption de la résolution 1483, le gouvernement a levé fin mai la plupart des mesures d'embargo contre l'Irak décrétées par l'ONU en 1990. Parallèlement, de nouvelles mesures pour la protection des biens culturels ont été introduites, tandis que l'interdiction de livrer des biens d'armement a été maintenue. /ats

17 ans de réclusion

Nyon ■ Un ex-Yougoslave avait battu sa compagne à mort

Un homme de 42 ans a été condamné hier par la Cour criminelle du Tribunal d'arrondissement de Nyon (VD) à 17 ans de réclusion, principalement pour meurtre. En février 1998, il avait battu sa compagne à mort après une violente dispute.

Deux de ses frères et l'un de ses neveux, qui l'avaient par la suite aidé à enterrer le corps dans la nature, ont été condamnés à 18 mois d'emprisonnement avec sursis. L'homme avait usé de chantage affectif pour les convaincre de l'aider à faire disparaître les preuves de son crime.

Violente dispute

L'homme, ressortissant d'ex-Yougoslavie, battait régu-

lièrement sa compagne, qu'il soupçonnait d'être infidèle et jugeait trop indépendante. Le jour du drame, après une violente dispute, il l'avait frappée à plusieurs reprises avec un vase, puis l'aurait étranglée jusqu'à ce que mort s'ensuive.

A l'audience, l'homme avait prétendu n'avoir battu que très rarement son amie, n'avoir pas eu l'intention de lui donner la mort et avoir été fortement sous l'emprise de l'alcool au moment du drame. Le Tribunal n'a pas donné foi à ces déclarations.

La Cour a jugé la culpabilité de l'homme écrasante. Elle a souligné le climat de haine et de tyrannie domestique que l'homme faisait subir à sa famille. Il avait notamment violé l'une de ses filles à une quinzaine de reprises. /ats

ENBREF

SRAS ■ Deux patients de retour de Toronto pris en charge à Lausanne. Deux patients en investigation pour pneumonie atypique ont été pris en charge au Chuv, à Lausanne. Il s'agit de deux personnes de retour de Toronto. Il est toutefois «très peu vraisemblable», selon l'hôpital, qu'ils soient atteints du Sras. Le patient et son amie ont séjourné dans l'agglomération canadienne du 16 au 18 juin. L'homme a développé les premiers symptômes compatibles avec un syndrome respiratoire aigu sévère (Sras) le 28 juin. /ats

ITALIE ■ Visite de Pascal Couchepin. Le président de la Confédération, qui se rend en Italie lundi et mardi prochain, rencontrera le pape Jean-Paul II au premier jour de sa visite. Il s'entretiendra ensuite mardi avec le président du Conseil italien Silvio Berlusconi. /ats

Pour gérer vos annonces de façon optimale.

**MyPublicitas. Le nouvel outil en ligne pour
la gestion de vos annonces sur le marché
de l'emploi et de l'immobilier.**

De la saisie des commandes à la planification média, en passant par une gestion personnalisée des données et un management transparent des coûts – avec notre nouvel outil en ligne, passer des annonces n'a jamais été aussi simple. Car MyPublicitas vous garantit une vue d'ensemble maximale et optimise vos processus pour une gestion parfaite et un impact idéal de vos annonces. Intéressé? Votre conseiller Publicitas personnel vous renseignera volontiers.

www.MyPublicitas.ch

Aujourd'hui comme demain, vos annonces dans la presse
et sur Internet sont synonymes de succès.

 PUBLICITAS

DÉPENSES DE SANTÉ

Juste après les Américains

Les Suisses sont au deuxième rang des dépenses de santé, juste derrière les Américains. C'est le résultat d'une étude comparative basé sur les chiffres 2001 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

En 2001, les USA ont dépensé 4887 dollars (6563 francs) par habitant pour leur système de santé, bien plus que n'importe quel pays industrialisé. La Suisse vient en deuxième place avec 3248 dollars (4364 francs). Elle est suivie par la Norvège, l'Allemagne, le Canada, le Luxembourg, l'Islande, les Pays-Bas et la France. Les dépenses moyennes de ces pays se situent autour de 2116 dollars (2842 francs) par tête, valeur du dollar corrigée du pouvoir d'achat.

Près de 11% du PIB

La Suisse a affecté au total de 10,9% de son produit intérieur brut (PIB) à la santé en 2001, contre 10,7% l'année dernière. Aux Etats-Unis, cette proportion s'élevait à 13,9% (contre 13,1% l'année précédente).

La moyenne de la part du PIB affectée par les 21 pays industrialisés recensés par l'OCDE se situe autour de 8,4%. L'Autriche (7,7%), le Royaume-Uni (7,6%), l'Espagne (7,5%) et le Danemark (7,3%) sont en queue de peloton. /ats

ENBREF

TELEKOM SERBIA ■ Les Italiens ne seront pas poursuivis. Le Conseil fédéral a décidé hier de ne pas poursuivre judiciairement les deux parlementaires italiens et des autres membres de la délégation arrêtés à Lugano le 8 mai. Ils avaient tenté de se procurer des documents auprès de l'office des faillites. /ats

SWISS CASINOS ■ Le chiffre d'affaires recule. Le groupe Swiss Casinos a souffert de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les maisons de jeu. Son chiffre d'affaires a reculé à 50 millions de francs (80 en 2001). /ats

ZURICH ■ Manif contre les coupes. 6500 personnes ont manifesté hier soir à Zurich contre le programme d'économies du gouvernement cantonal. Sous le slogan «Non aux coupes rases», ils se sont érigés contre une politique qui «accrue la crise économique». /ats

TÉLÉVISION ■ Une chaîne privée en Suisse romande. Une télévision privée va faire son apparition dans le paysage audiovisuel romand. Le Conseil fédéral a octroyé hier une concession à la chaîne musicale TVM3. Diffusée sur le câble, celle-ci proposera aussi des bulletins d'informations. /ats

EDIPRESSE ■ Magazines à vendre. Edipresse cherche un repreneur pour ses deux magazines spécialisés dans la santé, Optima et Optipharm. /ats

L'instruction sera simplifiée

Justice ■ Ruth Metzler a présenté le projet de procédure pénale unifiée. Les 26 codes cantonaux seront remplacés et le rôle du ministère public renforcé

La création d'une procédure pénale unifiée est sur la bonne voie. Elle remplacera les 26 codes cantonaux et renforcera le rôle du ministère public lors de l'instruction. Le Conseil fédéral présentera ses propositions définitives au Parlement d'ici fin 2004.

Les avant-projets de code de procédure pénale suisse et de loi fédérale sur la procédure pénale applicable aux mineurs ont dans l'ensemble reçu un accueil favorable en consultation, a indiqué hier le gouvernement. Le but est d'accroître l'efficacité de la poursuite pénale, la sécurité juridique et l'égalité devant la loi.

Le temps est désormais venu de concrétiser ces idées. La nécessité d'une unification a été reconnue, même si elle n'a pas suscité l'euphorie, car elle aura des effets pour les cantons, a relevé la ministre de la justice Ruth Metzler.

Fin des juges d'instruction

Une des principales innovations consiste à supprimer les juges d'instruction et à faire du ministère public le seul responsable de l'instruction pénale, en plus de la mise en accusation. Ce modèle permet d'éviter, au cours de la procé-



Le ministre de la justice Ruth Metzler et le directeur de l'Office fédéral de la justice Heinrich Koller ont présenté le projet de procédure pénale unifiée. PHOTO KEYSTONE

duire préliminaire, un transfert des dossiers du juge d'instruction au procureur, avec à la clé un gain en temps et en personnel.

Le modèle du ministère public, déjà appliqué dans trois cantons alémaniques et au Tessin a surtout été critiqué en Suisse romande, a précisé la conseillère fédérale. Au final, 15 cantons sur 26 l'ont plébiscité.

Afin de contrebalancer la concentration de pouvoirs entre les mains de cette instance, il est notamment prévu d'étendre les droits de la défense et d'instaurer un tribunal des mesures de contrainte. Une nette majorité des milieux consultés ne veut toutefois pas que ce dernier remplisse la fonction d'autorité de recours.

Il ne devrait être compétent

que pour ordonner la détention préventive et la détention de sécurité, ainsi que d'autres mesures de contrainte. Seule l'autorité de recours doit pouvoir se prononcer sur les recours contre les décisions de la police et du ministère public.

Avocat présent

Autre nouveauté prévue, la possibilité pour le prévenu

arrêté provisoirement d'être en contact avec son avocat dès les premiers instants de la procédure. Celui-ci pourra également être présent lors des auditions de son client.

Par ailleurs, le ministère public et le prévenu pourront, dans une certaine mesure, se mettre d'accord sur le verdict de culpabilité et les sanctions, ceci afin de raccourcir la procédure. La tentative de conciliation et la médiation seront aussi possibles. Quant aux moyens de recours, ils seront limités à trois (recours, appel et révision).

Sur le principe, la possibilité de conférer à un juge unique les attributions du tribunal de première instance a aussi été généralement bien accueillie.

Mineurs

Concernant la procédure pénale applicable aux mineurs, l'idée de régler cette question dans une loi distincte a reçu un écho positif. Les récents cas de violence juvénile ont renforcé le Conseil fédéral dans sa volonté, selon Ruth Metzler.

Une majorité de participants à la procédure de consultation a approuvé le modèle du juge des mineurs, répandu en Suisse romande. /ats

Vers de nouveaux parcs nationaux

Environnement ■ La terminologie des espaces naturels changera avec la révision de la loi sur la protection du paysage

La Suisse doit pouvoir créer de nouveaux parcs naturels grâce à une révision de la loi sur la protection de la nature et du paysage. Le Conseil fédéral a

pris connaissance hier de large soutien obtenu en consultation et prévoit un message pour l'automne.

Le principe des trois catégories de parcs est approuvé

dans l'ensemble, de même que le rôle central attribué à la population régionale dans la création de nouveaux parcs, relève le gouvernement. La terminologie des différents parcs a toutefois soulevé des critiques.

Si le terme «parc national» n'est pas contesté, celui de «parc paysage» est vivement critiqué. Les opposants proposent que la Suisse s'appuie plutôt sur la nomenclature internationale, afin de profiter de noms déjà connus qui sont un gage de succès sur le marché du tourisme.

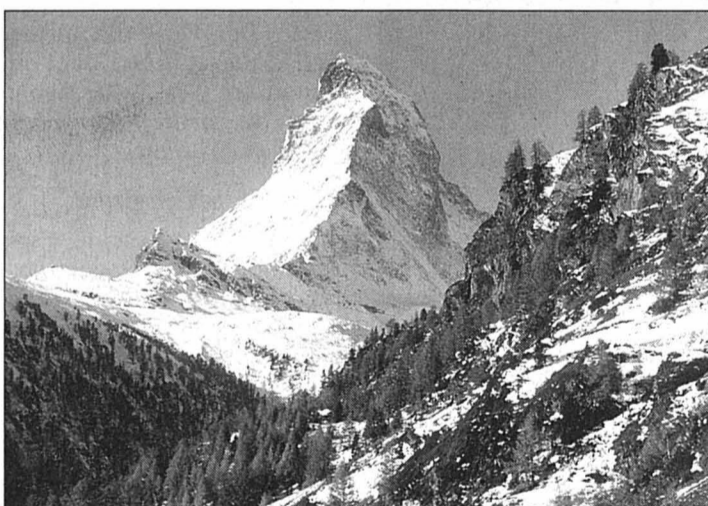
Appellation modifiée

Le Conseil fédéral a donc décidé de remplacer l'appellation «parc paysage» par celle de «parcs naturels régionaux». Cette dénomination se rapprochant fortement du «parc

naturel» proposé initialement pour la troisième catégorie, il faudra trouver un nouveau terme pour cette dernière.

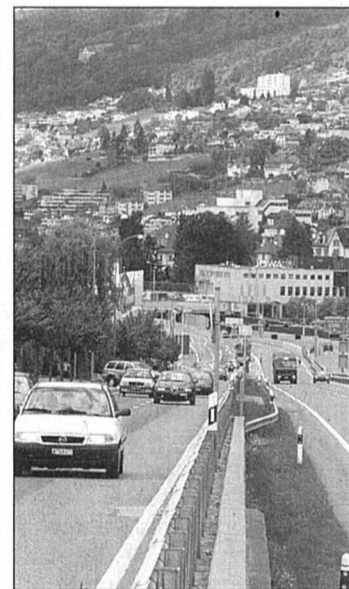
Les parcs nationaux devront comprendre une zone centrale, dans laquelle la nature est laissée à elle-même et où l'accès au public est limité, et une zone périphérique exploitable, notamment par la recherche scientifique.

Le «parc naturel régional», selon la nouvelle terminologie adoptée, devra couvrir une surface de 100 km² au moins, dont une majeure partie constituée d'espace rural. Il a pour but de conserver et mettre en valeur la qualité de la nature, du paysage et de la culture, de renforcer l'économie axée sur le développement durable et de favoriser la qualité de vie de la population. /ats



Pro Natura a proposé trois projets de parcs naturels nationaux, dont un dans la région du Cervin. PHOTO KEYSTONE

CIRCULATION Enclenchez vos phares!



Le bpa lance sa troisième campagne. PHOTO ARCH-MARCHON

Rouler phares enclenchés de jour peut éviter des accidents, même en été. Fort de ce constat, le Bureau de prévention des accidents (bpa) lance sa troisième campagne «Démarrer. Allumer!».

La part d'automobilistes qui respectent la recommandation légale a passé en moyenne de 16% au moment de son introduction en janvier 2002 à 36% en automne dernier. Le bureau de prévention s'est fixé comme objectif une part de 60%.

Le bpa va ainsi placarder plus de 7000 affiches et diffuser des brochures et des publicités radiophoniques pour rendre les automobilistes attentifs à cette mesure qui peut épargner des vies. Selon le bpa, 40 morts et 2700 blessés peuvent être évités chaque année par cette mesure. /ats

Homicide par négligence Condamnation ■ Un policier genevois avait tué un fuyard

Un inspecteur de police, qui avait tué un voleur présumé en 2000, a été condamné hier à 10 mois d'emprisonnement avec sursis. Il a été reconnu coupable d'homicide par négligence et de lésions corporelles graves par le Tribunal de police de Genève.

En janvier 2000, le policier de 38 ans avait tiré sur deux voleurs présumés, en pleine ville, tuant l'un et blessant

l'autre. La Cour de première instance a estimé que, dans le cas d'espèce, l'utilisation d'une arme à feu contre les fuyards était disproportionnée.

La justice n'a retenu ni l'erreur de droit ni la légitime défense. En revanche, elle a relevé l'état de stress de l'inspecteur au moment des faits, l'absence d'antécédent judiciaire, ainsi que ses bons état de service. /ats

Le référendum menace Paquet fiscal ■ Jusqu'au 9 octobre pour s'opposer

Les cantons opposés au paquet fiscal voté par le Parlement en juin ont jusqu'au 9 octobre pour déposer leur référendum. Ils devront être au moins huit pour que la procédure aboutisse. Le délai, fixé par la Chancellerie fédérale, a été publié hier dans la «Feuille fédérale».

A ce jour, les gouvernements de Vaud, de Fribourg, du Valais, ainsi que de Zurich, Berne, St-Gall, Obwald, So-

leure, Argovie, Schaffhouse et des Grisons soutiennent le référendum. La décision a déjà été entérinée par les parlements de Berne et de Soleure. Elle est définitive à Saint-Gall, où elle est du ressort du seul gouvernement. Un autre référendum, qui devra être muni de 50.000 signatures pour aboutir, pourrait également être déposé par un comité unitaire de gauche. /ats

PROCHE-ORIENT

Bethléem sous contrôle palestinien

L'armée israélienne a transféré hier aux forces de sécurité palestiniennes le contrôle de Bethléem, au sud de la Cisjordanie. L'évacuation de Bethléem, qui suit celle du nord de la bande de Gaza 48 heures plus tôt, confirme la dynamique relancée au sommet américano-israélo-palestinien d'Aqaba, le 4 juin dernier. Les deux zones évacuées avaient été réoccupées par Israël à la faveur de la seconde intifada, déclenchée il y a 33 mois.

Mise au pas des extrémistes

Les cloches de l'Eglise de la Nativité ont sonné à toute volée hier à Bethléem pour saluer le départ des Israéliens, alors que les policiers palestiniens émergeaient du commissariat central de la ville pour se déployer aux principaux points stratégiques. Le départ des Israéliens a toutefois été qualifié de «retrait de pure façade» par le maire de Bethléem, Hanna Nasser. Les occupants restent en effet en position aux abords de la ville et en contrôlent les entrées et les sorties. Ils sont prêts à y revenir si les forces palestiniennes n'honorent pas leur engagement de neutraliser les groupes extrémistes. La persistance du bouclage de la région de Bethléem par les forces israéliennes signifie aussi que les habitants de la ville ne peuvent toujours pas circuler librement vers le reste de la Cisjordanie. /ats-afp-reuters

CPI: les représailles américaines

Justice internationale ■ Depuis le 1er juillet, Washington prend des mesures contre les pays ayant refusé de signer un accord d'immunité pour ses soldats

De Washington
Isabelle Lasserre

Comme pour l'Irak, les Etats-Unis ont mis leurs menaces à exécution. Washington a annoncé la suspension de son aide militaire à 35 pays ayant refusé de signer un accord bilatéral accordant l'immunité aux Américains qui seraient inculpés par la Cour pénale internationale (CPI).

Ces mesures de représailles ont été décidées après l'expiration de l'ultimatum fixé au 1er juillet par le Congrès américain. Elles se traduisent concrètement par la suspension de 47,6 millions de dollars d'aide financière. Les sanctions ne concernent que les crédits qui n'avaient pas encore été alloués pour l'année fiscale en cours. Elles constituent surtout un message politique important envers les petits pays qui dépendent du soutien de Washington. La Suisse n'est pas touchée par ces mesures.

Hostilité constante à la CPI

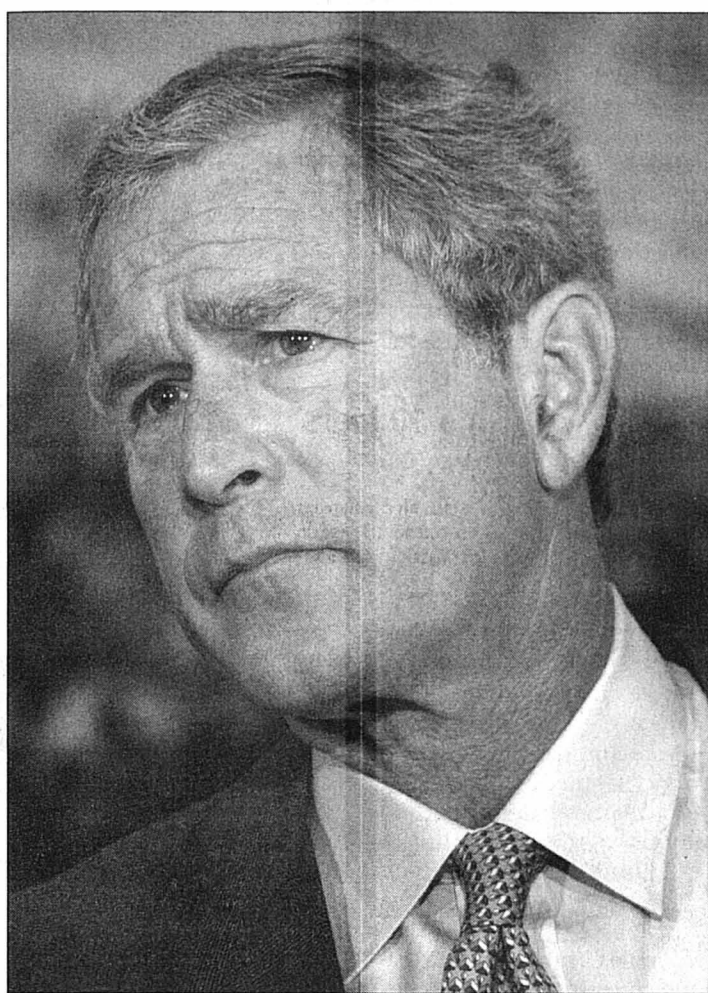
L'Administration américaine a toujours été hostile à la CPI, premier tribunal international permanent chargé de juger les auteurs des crimes les plus graves (génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre). Rétive à toute nouvelle règle du droit international, la seule superpuissance mondiale, qui main-

tient des troupes dans un grand nombre de pays, redoute, dans un contexte souvent antiaméricain, qu'une justice politisée se retourne contre ses militaires servant à l'étranger.

Depuis, les Etats-Unis, s'appuyant sur l'article 98 du traité de Rome, ont lancé une campagne pour arracher au plus grand nombre de pays des accords de non extradition. Selon le département d'Etat, 50 pays ont déjà signé ces accords. Sept d'entre eux l'ont fait secrètement. Tous ne sont pourtant pas victimes des représailles américaines. Le président Bush a accordé des dispenses à certains pays, considérés comme des alliés stratégiques des Etats-Unis. La loi américaine prévoit en outre que les membres de l'Otan ne peuvent subir des sanctions militaires, quelle que soit leur attitude vis-à-vis de la CPI. Cette campagne américaine menace néanmoins la crédibilité de la Cour, qui a vocation à l'universalité.

Balkans embarrassés

Les pressions américaines ont aussi mis les pays des Balkans, candidats à l'Union européenne, dans l'embarras. Forcés par Washington de coopérer avec le Tribunal pénal international de La Haye, ils se voient sommés par la même administration de rompre leurs relations avec la CPI.



Le président George Bush a accordé des dispenses aux pays considérés comme des alliés stratégiques des Etats-Unis.

PHOTO KEYSTONE

L'Europe, qui s'est déchirée sur l'Irak, a fait preuve, depuis le début de la crise sur la CPI, d'une remarquable unité. Les quinze membres de l'Union ont réagi aux pressions américaines sur les anciens pays de

l'Est en rappelant à ceux-ci les principes et les valeurs qu'ils sont censés respecter pour entrer à l'UE. Cette contre-attaque a provoqué l'indignation de l'Administration américaine, qui a dénoncé le «lob-

bying» de l'Union à l'est de l'ancien rideau de fer.

Soutien à l'UE

Mais la cohésion de l'Union européenne a porté ses fruits. En dehors de quelques Etats qui ont cédé aux pressions américaines, les pays candidats ont affirmé leur soutien à la position commune de l'UE vis-à-vis de la CPI. Au lendemain de l'annonce de suspension des aides militaires américaines, les pays d'Europe de l'Est n'ont manifesté aucun signe de fléchissement. «Nous nous sommes rangés du côté de l'UE. Je ne vois pas comment nous aurions pu avoir une position différente de celle de l'UE», a ainsi affirmé le premier ministre letton.

Crise grave

Après l'Irak, la CPI est donc devenue le nouveau sujet de friction transatlantique. «La protection des Américains de la Cour pénale internationale sera un sujet important et urgent dans nos relations avec chaque Etat», a confirmé mardi Ari Fleisher, le porte-parole de la Maison-Blanche. La CPI affronte sans doute l'une des plus graves crises de sa très jeune existence. Mais l'Europe, davantage unie sur le sujet du droit international que sur la relation transatlantique, et qui a soutenu diplomatiquement la CPI depuis sa création, saura peut-être mobiliser l'énergie nécessaire pour la sauver. /ILA-Le Figaro

IRAK

Paul Bremer réclame des renforts

Un soldat américain a succombé hier à ses blessures au lendemain d'attaques qui ont fait cinq autres blessés parmi les GI à Bagdad. Ces désordres ont poussé l'administrateur américain Paul Bremer à réclamer des renforts. Un porte-parole militaire américain a annoncé hier matin qu'un soldat blessé la veille lors d'une attaque à l'explosif au sud de Bagdad, avait finalement succombé. Il a indiqué que deux autres soldats avaient été blessés dans l'attaque.

Démenti

Le porte-parole a en revanche démenti des informations selon lesquelles d'autres soldats ont été tués mardi, insistant sur le fait que seulement trois autres soldats ont été blessés dans un convoi à Bagdad. Des témoins avaient affirmé que quatre soldats avaient été tués. A Falloujah, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Bagdad, les soldats américains se sont employés à expliquer à une population hostile qu'ils n'avaient lancé aucun raid aérien qui serait à l'origine de l'explosion survenue lundi dans une mosquée dont l'imam et sept étudiants en théologie ont été tués. Selon l'armée américaine, l'explosion était liée à des cours de manipulation d'explosifs donnés au sein même de la mosquée. /ats-afp-reuters

Berlusconi rate son examen

Strasbourg ■ Un vif incident entache le début de la présidence italienne de l'Union européenne. Ambiance plutôt électrique...

De Bruxelles
Tanguy Verhoosel

«J'espère que nous arriverons à retrouver la sagesse et la sérénité qui nous permettront de travailler ensemble», lance, dépit, le président du Parlement européen, Pat Cox. Silvio Berlusconi, le premier ministre italien devenu président en exercice de l'Union européenne (UE), a raté son examen de passage devant les eurodéputés. Venu présenter son programme à Strasbourg, hier, il a surtout brillé dans l'exercice de l'avanie. Il a notamment suggéré au social-démocrate allemand Martin Schulz, qui le critiquait, de tenir un rôle de gardien de camp de concentration dans un film... L'Italie présidera jusqu'à la fin de décembre aux destinées de l'UE. Silvio Berlusconi entend notamment mettre ces six mois à profit pour tenter de rendre au «géant institutionnel» qu'elle est devenue «un peu de la légèreté et de l'élan qu'elle avait à ses débuts».

Consensus avant décembre

Dans ce contexte, Rome mettra tout en œuvre pour parvenir à un consensus sur la future Constitution européenne avant la fin de 2003. «Ami, mais pas valet» des Etats-Unis, Silvio Berlusconi compte



Silvio Berlusconi, quelque peu tendu, hier, face au Parlement européen.

PHOTO KEYSTONE

également relancer le partenariat entre l'Union et les Etats-Unis. Enfin, note-t-il, il insistera sur la prévention de l'immigration clandestine et la relance de la croissance économique par des grands travaux d'infrastructures de transport, à l'échelle européenne.

Pour parvenir à ses fins, le premier ministre italien s'engage à «conserver d'excellents contacts» avec ses homologues, mais également avec la Commission et le Parlement eu-

ropéens. C'est très mal parti. Hier, le débat qui a suivi la présentation du programme italien a tourné à la foire d'empoigne. De nombreux eurodéputés, écologistes et sociaux-démocrates, ont vertement critiqué la personnalité de Silvio Berlusconi, qui a obtenu l'immunité alors qu'il était en proie à de graves démêlés judiciaires, et dénoncé une incompatibilité entre sa fonction politique et ses immenses intérêts écono-

miques, entre autres dans la presse. Des Verts ont même brandi des calicots, où l'on pouvait lire «tous égaux devant la loi» ou encore «pas de pardon» dans l'Union.

Réplique cinglante

L'Italien a accusé ses contempteurs d'être des «touristes de la démocratie». Mais c'est sur l'eurodéputé allemand Martin Schulz, un social-démocrate allemand, qu'il a répandu le plus de fiel. Au parlementaire, qui l'accusait notamment de dilapider le patrimoine de l'Italie et de s'être entouré d'alliés politiques au «faible quotient intellectuel», Silvio Berlusconi a suggéré de tenir un rôle de kapo dans un film sur les camps de concentration nazis en cours de tournage dans la Péninsule : «Vous serez parfait.»

Devant un auditoire médusé, y compris dans les rangs de la droite, «Il Cavaliere» a refusé de retirer ses propos, pourtant jugés inacceptables par le président du Parlement européen lui-même, le libéral irlandais Pat Cox. Pour Silvio Berlusconi, c'était simplement «de l'ironie, mais pas une offense», justifiée en raison d'une «attaque» contre son pays. Martin Schulz en a tiré cette conclusion : «L'Union devra faire très attention ces prochains mois, car elle sera dirigée par un homme imprévisible.» /TVE

ENBREF

ETA ■ Lourd réquisitoire. Un total de 950 ans d'emprisonnement a été requis hier contre chacun des deux responsables présumés de l'attentat le plus meurtrier jamais commis par l'ETA. L'attaque avait fait 21 morts dans un centre commercial de Barcelone en 1987. /ats-afp

COLOMBIE ■ Suisse enlevé. Le président de l'ONG «Manos por Colombia», Florent Arnold, de nationalité suisse, et trois Colombiens ont été enlevés mardi par la guérilla des FARC, a-t-on appris hier de source policière. Ils ont été capturés près de Mandomo, au sud-est du pays. /ats-afp

SPECTACLE ■ Dans la rue. Plusieurs milliers d'intermittents du spectacle (5500 selon la police) ont manifesté hier en fin d'après-midi à Paris pour exiger du gouvernement qu'il refuse son agrément à l'accord réformant leur système d'assurance-chômage. /ap

MOUDJAHIDINE ■ Libération. La cour d'appel de Paris a ordonné hier la remise en liberté sous caution de l'opposante iranienne Maryam Rajavi. Huit autres militants incarcérés avec elle depuis le 22 juin bénéficient de la même mesure. A l'annonce de cette décision, des dizaines de membres ou sympathisants de l'Organisation des moudjahidine du peuple iranien (OMPI) ont décidé d'arrêter la grève de la faim qu'ils observaient à Auvers-sur-Oise. /ats-afp

VACANCES LAST-MINUTE www.rocchiogroup-hotels.com
 Italie Adriatique - GATTEO A MARE Hôtel Serena***
 En bord de mer, position centrale, climatisé, parking privé.
 Chambres avec climatisation, frigo-bar, téléphone, TV, coffre-fort et WC/douche privés. FORMULE TOUT COMPRIS: pension complète avec menus à choix et riche buffet, boissons à table, parasol et chaise longue à la plage, entrée au parc aquatique Atlantica (45 000 m²).
 Juillet € 44.- Du 2 au 8 août € 54.- Famille 4 = 3 enfants gratuit.
 Réception hôtel: tél. 0039 0547 85333, fax 0039 0547 58295.
 Booking office: tél. 0039 0865 96486, fax 0039 0865 96450
 018-150809/ROC

Ce jeudi
 De 8 h à 12 h - 13 h 30 à 20 h

20%

sur tout le magasin
 excepté accessoires Cartier et St-Laurent



PARFUMERIE
 DUMONT
 DE L'AVENUE

**J'ACHÈTE
 MEUBLES
 ANCIENS
 SUCCESSIONS
 COMPLÈTES**

bibelots, bronzes, horlogeries, tapis, etc.
 Paiement comptant. Discretion.
 Tél. 079 607 57 05, 032 941 21 30

Hôtel de la Couronne
 Les Brenets - Tél. 032 932 11 37
Menu de dimanche
 Filet de sandre (NE),
 rosbif, garniture,
 dessert, café Fr. 27.50

NOIRAIGUE, 20 H 15
 Salle de gymnastique
Vendredi 14 juillet 2003
**MATCH
 AU LOTO**
 25 tours, abonnement Fr. 10.-
 avec Lototronic
 Organisation: Hockey-Club

EXPO LOTO 163-725030
MONTILIER
 Autoroute sortie Morat

Jeu	Vendredi	Samedi	Dimanche
20.00 h	20.00 h	19.30 h	19.30 h

Fr. 14'700.-
En espèces et bon d'achat

5x1'000.-
2x500.- 17x300.- 24x100.- 24x50.-

Série Mercedes:
 Tous les 4 mois 1 Mercedes d'une valeur de Fr. 32'988.-

Série Diana:
 En faveur d'organisations caritatives
 Abonnements: Fr. 12.- Cartes pour 5 séries: Fr. 3.-

Je 3.7.: Sportschützen Courlevon
 Ve 4.7.: Jugendverein Courlevon
 Sa 5.7.: Musik "Elite" Cressier
 Di 6.7.: Gemischter Chor Muntelier

Information: Tél. 0900 223 223 (Fr. 1.19/min)
 Car: Les Breuleux - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel
 Tél. 032 / 954 13 83

Publicité intensive, publicité par annonces

Ing.dipl. **FUST**

De bons conseils et droit d'échange de 30 jours*

Maintenant **Soldes**

Garantie de prix bas
 Prenez avec vous les prix de la concurrence
 Nous vous remboursons la différence si vous trouvez le même appareil dans un autre magasin dans les cinq jours à un prix officiel inférieur!

Garantie de service
 Nous réparons ou échangeons tout appareil, peu importe où vous l'avez acheté!
 Numéro de Service 0848 559 111 ou www.fust.ch

* Droit d'échange - également sur les appareils utilisés. Informations détaillées dans votre succursale ou sous www.fust.ch.

- Un choix immense des tous articles de marque
- Occasions et modèle d'exposition
- Prolongation de garantie
- Louer au lieu d'acheter

Saveur du café

299.-
249.-
 Vous économisez 50.-

Inkl. 2 tasses et 40 portions de café

KÖENIG Classic
 • Réservoir d'eau amovible
 • Buse pivotante pour eau chaude
 No art. 560203

ÉLECTROMÉNAGER

1195.-
995.-
 Vous économisez 200.-

Saeco Royal Digital anthracite
 • Utilisation des plus simples • Chauffe-tasses
 • Groupe d'ébullition amovible
 No art. 196037

SOUND VISION REDIFFUSION
 TV • DVD • HIFI • VIDEO • FOTO • NATEL

TV et magnéscope!
Vous économisez 399.-!

TV Philips	1199.-
Magnéscope	199.-
Totale	1398.-
Rabais pour le set	-399.-
Prix du set	999.-

Location du set 39.-

100 Hz pour un rendu parfait.
PHILIPS 28 PT 7007 + VR 140
 • Optimisation numérique de l'image
 • Puissance musicale 40 W
 • Télétexte Easy avec mémoire 1200 pages
 • Magnéscope mono, 2 têtes de lecture
 • Enregistrement par touche unique
 No art. 940327 + No art. 988413/4

Aspirateur

99.-
59.-
 -40%

NOVAMATIC KST 605
 • Compact et léger • Réglage en continu
 • Ceinture pour porter l'aspirateur
 No art. 105201

Repasser

269.-
189.-
 -30%

Station vapeur compacte pour faciliter votre repassage!
TEFAL Pressing Compact
 • Semelle du fer glissant aisément sur le linge
 • Réservoir d'eau 1 litre pour 1,5 h de vapeur
 • Jet vapeur horizontal et vertical
 No art. 560553

TV et Home Cinema gratuit d'une valeur de 798.-!

JVC AV 32X37 EU/TH A35
 TV: No art. 946356
 • Megatexte avec mémoire 720 pages
 • Dual Screen pour image et texte
 • Puissance musicale 2x20 W
 Home Cinema: No art. 955505
 • Puissance totale 325 W • Browser photos JPEG
 • Compatible DVD ± RW • Compatible MP3/CD-R/CD-RW • Incl. 5 haut-parleurs et Subwoofer

JVC TV	2999.-
Home Cinema	798.-
Totale	3797.-
Rabais pour le set	-798.-
Prix du set	2999.-

Location du set 146.-

12 mois de garantie avec SERVICE À DOMICILE

Laver le linge

1490.-
999.-
 -32%

Jusqu'à épuisement du stock

Louez aujourd'hui - achetez demain

Qualité top!
Bauknecht WA 4340 Lave-linge
 • 14 programmes • Capacité 5 kg
 • Raccordement facile No art. 126205

Laver la vaisselle

1390.-
695.-
 1/2 prix!

Location 40.- par mois

Grandes performances à moitié prix!
BOSCH SGS 3002
 • 12 couverts • Très silencieux
 • Faible consommation d'eau No art. 132860

Home Cinema

599.-
339.-
 -43%

Exclusivité Fust

Home Cinema, 200 W.
Computec DMR 7030
 • Récepteur DVD, 200 W
 • Dolby numérique et DTS
 • Lecteur DVD, CD-R/RW et MP3
 No art. 3802011
 Supports coordonnés haut-parleurs 59.-
 No art. 3802016

Lecteur CD MP3

169.-
129.-
 -23%

Lecteur CD MP3 avec indication titre!
mp man MP-CD300
 • Télécommande sur cordon
 • Antichoc 480 sec. MP3
 No art. 951634
 MP-CD 350 boîtier alu 169.- au lieu de 199.-
 No art. 951626

Offres économiques de THOMSON

2499.-
1999.-
 Vous économisez 500.-

Incl. meuble sans Home Cinema

Location 97.- par mois

Technologie dernier cri pour un rendu cinéma à domicile.
THOMSON 32WZ 610S
 • Télétexte avec mémoire 488 pages
 • Commande par menu sur écran, clairement disposée
 • Puissance musicale 80 W No art. 1210410

899.-
799.-
 Vous économisez 100.-

Location 40.- par mois

Image exceptionnelle à prix sensationnel!
THOMSON 28 DP 45 EG
 • Écran Blackpearl
 • Vidéotexte avec mémoire 128 pages
 • Puissance musicale 40 W No art. 1210357

699.-
444.-
 -36%

Design argenté très sympa!
THOMSON 28 DF 170G
 • Écran Black Matrix • Son stéréo • Télétexte
 No art. 1210368

Bienne, Fust Supercenter, Solothurnstrasse 122, 032/344 16 00, (E/TV/C) • Bienne, Kanalgasse 28, 032/329 33 50, (TV) • Bienne, Zentralstrasse 36, 032/328 73 40, (E) • Delémont, Avenue de la Gare 40, 032/421 48 10, (E/TV) • La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, Boulevard des Eplatures 44, 032/924 54 24, (E/TV) • Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26, 032/756 92 40, (E/TV) • Neuchâtel, Multimedia Factory, chez Globus (Armourins), 032/727 71 30, (E/TV) • Porrentruy, Inno les galeries, (ex Innovation), 032/465 96 35, (E/TV) • Réparation et remplacement immédiat d'appareils 0848 559 111 • Possibilité de commande par fax 071/955 55 05 • Emplacement de notre 130 succursales: 0848 559 111 ou www.fust.ch (E = Electro, C = Cuisines/Bains, TV = TV, HIFI, Video, Natel, PC)

Achetez sans argent liquide et collectionnez de points!
FUST
 Et ça fonctionne.

demandes d'emploi

URGENT!
 Jeune fille de 17 ans cherche
place d'apprentissage de vendeuse
 Tél. 032 951 18 89
 Natel 078 608 60 52

offres d'emploi

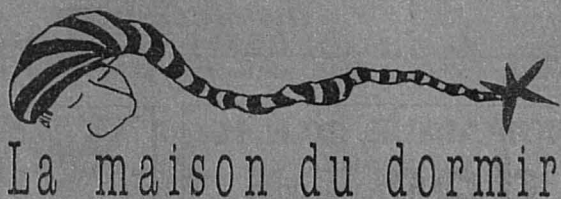
Etude d'avocats
 cherche
secrétaire
 pour différents travaux de barreau et comptabilité.
Entrée en service: 1er septembre ou 1er octobre 2003.
 Faire offre manuscrite avec documents usuels.
 Ecrire sous chiffres F 132-134799
 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Interiman
 la passion de votre réussite

Vous cherchez un nouveau challenge pour l'automne 2003?
 Nous recherchons pour plusieurs de nos clients
EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE
 Bilingue allemand/français, aimant les chiffres, 2-3 ans d'expérience.
 N'hésitez pas à contacter
Martine Jacot.
martine.jacot@interiman.ch
 Nos offres du mois sur: www.interiman.ch

Interiman
 Av. Léopold-Robert 11, Case Postale 2302 La Chaux-de-Fonds
 Tél.: 032 913 6000

Cliquez sur :
naissances
 Informez-vous s'il est arrivé. Les nouveau-nés des 15 derniers jours.
L'impartial
www.limpartial.ch



La maison du dormir

Bd des Eplatures 19 • 2300 La Chaux-de-Fonds • Tél. 032 927 37 17 • Parking gratuit

SOLDES

LINGE DE LIT EN SATIN BASSETTI

160 x 210 cm 159.- **89.-**
Aussi 200/210 et 240/240 cm

**DUVETS MODÈLE «EVEREST»
DUVETS 4 SAISONS**

160 x 210 cm 700.- **490.-**
Aussi 200/210 et 240/240 cm

DUVETS CARO

160 x 210 cm 350.- **290.-**
Aussi en 200/210 et 240/240 cm

GARNISSAGE DE FLOCONS DE
DUVET D'OIE PURE BLANC, 90%,
TOILE CAMBRIC

MATELAS SUPERBA

- NOYAU EN MOUSSE CONFORT
- CANAUX D'AÉRATION HORIZONTAUX
- REMBOURRAGE EN LAINE ET SOIE

90 x 200 cm 550.- **398.-**
Aussi en 120, 140, 160 cm

DUVET EN SOIE SAUVAGE

160 x 210 cm **99.-**



Aimez-vous les contacts humains?
Etes-vous d'esprit indépendant?
Nous cherchons dans votre région
une personnalité dynamique et
consciencieuse comme

Représentant

dans le domaine des vêtements professionnels et de loisirs. Nous disposons depuis plus de 30 ans d'un réseau de clientèle bien établi.

Nous offrons: commission et le remboursement des frais selon le chiffre d'affaires!

Une voiture, combi ou bus est indispensable.

Etes-vous intéressé par un emploi durable?

Tél. 032 633 22 24.

037-223766



Vous êtes Suisse ou en possession d'un permis de travail valable?

Pour des missions de longues durées dans le haut et le bas du canton, nous sommes à la recherche de plusieurs:

- 4 plâtriers-peintres CFC
- 2 monteurs-électriciens CFC
- 3 ferblantiers-couvreurs CFC
- 1 grutier avec permis

Concernés par l'un de ces postes? Passez au plus vite en parler avec nous ou appelez M. Giuseppe Auteri.

giuseppe.auteri@interiman.ch

Nos offres du mois sur: www.interiman.ch



Av. Léopold-Robert 11, Case Postale 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél.: 032 913 6000 132-134830

Les ambulances ATS à La Chaux-de-Fonds
souhaitent engager pour le 1er octobre 2003

- des chauffeurs d'ambulances auxiliaires
- des infirmiers(ères) diplômés(es) CRS en qualité de personnel d'accompagnement lors de transferts ambulanciers (temps partiel)
- un candidat à la formation d'ambulancier professionnel

- Intérêt pour la prise en charge pré-hospitalière.
- 25 à 40 ans.
- Esprit pratique.
- Sens des responsabilités.
- Parfaite maîtrise de la conduite (chauffeur).
- Très bonne condition physique.
- Ambiance relationnelle.
- Forte motivation.
- Domicile sur la commune de La Chaux-de-Fonds.

Si vous souhaitez travailler avec une super équipe qui a pour principal objectif de satisfaire au mieux les patients qui nous sont confiés ainsi que tous nos partenaires, n'hésitez pas à nous envoyer votre offre:

ATS S.à.r.l. - Jacob-Brandt 89 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Blanchâtel SA, blanchisserie industrielle spécialisée dans le traitement du linge hospitalier, recherche pour son site d'exploitation situé à La Chaux-de-Fonds

Un ou une responsable de production

Poste à 100%
Dès le 1^{er} août ou à convenir

Profil exigé:

- Expérience en blanchisserie.
- Expérience dans la gestion du personnel.
- Nationalité suisse ou permis de travail valable.
- Parfaite maîtrise de la langue française.
- Personne disponible, motivée et dynamique.

Vos dossiers de candidature complets sont à adresser à:

Blanchâtel SA
A l'attention de Mme Wajdzik, directrice
Rue du Collège 43
2300 La Chaux-de-Fonds



HANS LEUTENEGGER SA
ENTREPRISE DE MONTAGE

Nous cherchons

- | | |
|--------------------------|----------------------------|
| Serruriers/CAI | Installateurs en sanitaire |
| Soudeurs TIG/MIG/MAG | Monteurs en chauffage |
| Tuyauteurs-soudeurs | Monteurs en ventilation |
| Mécaniciens MG/CNC | Ferblantiers/couvreurs |
| Mécaniciens de machines | Menusiers/charpentiers |
| Mécaniciens électriciens | Frigoristes |
| Electriciens | Maçons |

Si un travail de courte, de moyenne ou de longue durée, dans votre région ou dans toute la Suisse vous intéresse, veuillez vous mettre en rapport avec nos bureaux.

NEUCHÂTEL
Avenue du 1^{er}-Mars 20
Tél. 032 723 77 44

BERNE
Bernstrasse 93
Tél. 031 998 77 44

<http://www.hansleutenegger.ch> 028-405396/DUO



Notre entreprise, dont le siège principal se trouve à Grénchen, fait partie du Swatch Group. Le succès de nos produits innovants de haute qualité allié au savoir-faire de nos collaborateurs/trices ont fait de nous un des leaders mondiaux de la fabrication de montres, de mouvements et de composants d'horlogerie.

Pour notre centre d'assemblage de mouvements mécaniques T1, nous offrons un poste de

Chef d'atelier

(ce poste s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes)

Vos tâches

- Gérer le flux des commandes pour garantir la qualité et la quantité demandées
- Activer et contrôler les améliorations dans l'assemblage de nos produits ainsi que le suivi sur une ligne de montage
- Diriger le personnel de l'atelier (30 à 40 personnes)

Votre profil

- CFC d'horloger ou longue expérience en T1
- Connaissances pratiques dans l'horlogerie

- Un plus serait : des connaissances dans le domaine de la production
- Personne motivée et sachant travailler de manière autonome

Nous vous offrons

- Un poste varié, à responsabilités au sein d'une équipe jeune et dynamique
- Des perspectives d'évolution individuelle
- Des conditions d'engagement attrayantes

Pour postuler

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet à Gabriella Rizzo ou de lui téléphoner.
Elle vous renseignera volontiers.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance!

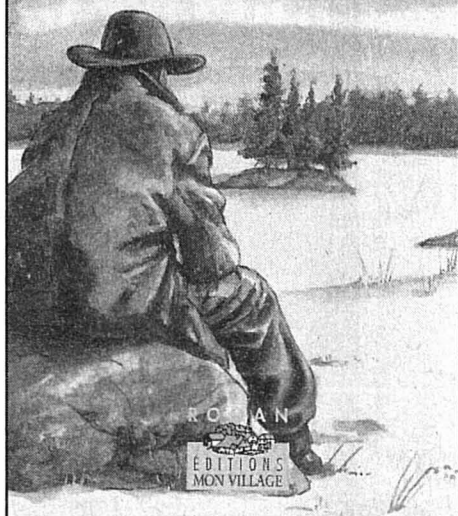
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse

« Bâtiment des montres Longines »
2610 St-Imier
Téléphone 0041-32 942 57 78
Télécopie 0041-32 942 57 69
e-mail: gabriella.rizzo@eta.ch

UNE SOCIÉTÉ DU SWATCH GROUP

145-765463 4x4

JEAN-LOUIS GROSMOIRE
L'HOMME QUI REGARDAIT
VERS L'OUEST



Yann bondit sur le colosse, lui arrache le cahier des mains, lâche un cri et s'enfuit en laissant la porte ouverte.

- Y'a que la vérité qui blesse, ironise Rondeau.

Tandis que les autres, surpris, retournent vers leur lit en commentant la scène, Paul suit Yann qui court vers le lac.

Jean Leymarie et Steve s'habillent aussitôt.

Yann serre son cahier dans la main. Paul craint que Yann n'aille vers les rapides, au bas de la chute, là où l'eau ne gèle jamais. Les remous y ont creusé des cuves si profondes qu'un bûcheron s'y est déjà noyé. Cette masse d'eau tumultueuse aimante Yann.

Il tombe se relève, tenant son cahier, titubant dans la neige épaisse. L'homme et toute sa misère se plient sous le vent cinglant.

Paul réussit à s'approcher à quelques pas.

- Yann! Yann!

Il n'entend pas. En lui carillonne la colère folle. La rivière l'appelle pour l'éternité. Ici ou ailleurs, les hommes ne comprennent rien, le trahissent. On a piétiné son jardin secret. On a ri de ses mots de douleur, de ses confessions d'homme blessé.

- Yann! Yann! Arrête-toi!

Paul n'est qu'à une coudée du Breton qui saute dans la neige comme un animal grotesque.

- Yann!

Yann se retourne, Paul ne peut le retenir. - Fini! C'est fini, lui lance-t-il. Au milieu de la neige craquelée, il cahote avec une énergie décuplée vers l'onde noire.

Ils glissent. Paul sait que c'est sa dernière chance de sauver le Breton.

Encore quelques pas et la glace cédera.

- Yann!

- Vous êtes tous des salauds!

- Yann! T'as une mère, des frères, des sœurs! des amis!

- Personne! mugit l'autre en marchant sur la glace qui envoie des bruits secs. Paul essaie d'agripper Yann. Il entend des voix en arrière d'eux, Steve et Jean. Yann marche inexorablement vers les flots funèbres. Quelques vaguelettes renvoient un éclat de lune. Yann serre toujours son cahier. Paul se rappelle le sauvetage de la Saône, là-bas; c'est si loin, dans une autre vie, un autre pays. C'était l'été et il avait su retenir la vie. Elle s'en va encore une fois devant lui et il est immobile, paralysé. La glace se fend. Les blocs se cisailent sous leurs poids.

EN BREF

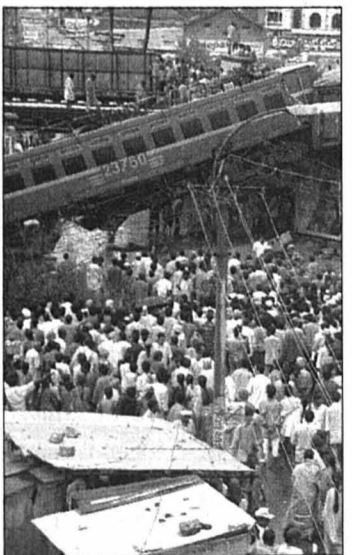
BIENNE ■ Des explosifs dans un immeuble. Des dizaines de personnes ont été évacuées hier d'un immeuble locatif et commercial de Bienne après la découverte d'explosifs militaires dans un sac en plastique. Le quartier de Boujean a été momentanément bouclé. C'est un employé d'une entreprise située dans l'immeuble qui a donné l'alerte. Une enquête a été confiée au Ministère public de la Confédération. /ats

LIPOBAY ■ Un Tessinois décède. Un Tessinois de 54 ans qui avait subi pendant quelque temps un traitement avec le médicament anticholestérol Lipobay du groupe allemand Bayer est décédé. Lipobay peut provoquer des faiblesses musculaires mortelles. La société productrice Bayer a retiré son produit en 2001 du marché. En décembre 2001, le défunt avait été le premier à porter plainte pour dommages et intérêts en Suisse. /ats

CINÉMATHEQUE ■ Plein air à Lausanne. La Cinémathèque suisse, à Lausanne, fera la part belle en juillet aux cinéastes récemment disparus, comme Yves Robert. Juillet est aussi le mois de l'Open-air gratuit de la Cinémathèque, sur la place du Flon. Cette quatrième édition, du 16 au 19, adopte le thème des «Mythes & Légendes». /ats

INTERNET ■ Enseignante nue. Une enseignante de Worben, dans le Seeland bernois, a opté de démissionner avec effet immédiat après s'être montrée nue sur internet. Même si ces faits ne constituent pas un délit pénal, les autorités scolaires n'ont pas toléré ces agissements. Il est apparu qu'il s'agissait de «bonnes photos de nu» mais que certaines d'entre elles pouvaient être considérées comme choquantes. Les autorités scolaires ont proposé à l'enseignante de retirer ces images de la toile ou de démissionner avec effet immédiat. /ats

INDE ■ Quatorze morts dans un déraillement de train. Quatorze personnes ont été tuées hier dans le sud de l'Inde lors d'un accident de train (photo keystone). Le convoi ferroviaire a



dérailé alors qu'il traversait un pont dans l'Etat d'Andhra Pradesh. Il s'agit du dernier incident en date d'une série noire pour les chemins de fer indiens qui transportent 13 millions de passagers par jour. Le 22 juin, 51 personnes avaient été tuées à 400 km au sud de Bombay. /ats-afp-reuters

«Nous attendions des excuses»

Aviation ■ Un an après la collision aérienne d'Überlingen, lourds reproches contre la Suisse et Skyguide. Les disputes juridiques engendrent la colère des familles

Un an après la collision aérienne d'Überlingen, les proches des 71 victimes ont formulé hier de lourds reproches contre les autorités suisses et Skyguide. La conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a assisté à la cérémonie de commémoration.

«Nous attendions au moins que les gouvernements suisse et allemand et Skyguide s'excusent», a indiqué hier à Überlingen devant la presse Julia Fedotova, la mère de la petite Sofia qui a perdu la vie dans la catastrophe le 1er juillet 2002. Elle

parlait au nom des 140 proches, arrivés lundi du Bachkortostan.

«Des excuses ne signifiaient pas qu'ils reconnaissent une quelconque responsabilité, mais qu'ils se comportaient comme les représentants d'un monde civilisé», a précisé Julia Fedotova. Les familles des victimes demandent maintenant que les responsables soient désignés et punis.

«Zone extra-territoriale»

Les disputes juridiques autour de la question des responsabilités les met en colère: elles ne comprennent pas que les autorités se retranchent derrière le fait que l'espace aérien où a eu lieu la collision ne tombe sous aucune juridiction. «Nos enfants ont été les victimes de cet zone extra-territoriale», a dénoncé Julia Fedotova.

Après avoir négligé de réglementer cette zone, les gouvernements de Suisse et d'Allemagne avancent maintenant l'absence de lois ou d'accords «pour ne pas devoir porter de responsabilité».

Les proches des victimes se sont par ailleurs indignés d'une invitation reçue par Skyguide: elle proposait un «programme de divertissement» pour le 3 juillet, témoignant du «manque de respect» de la société suisse de contrôle aérien.

Les familles ont apporté de la terre de leur patrie qu'ils ont répandue aux endroits où ont été trouvés les restes des victimes. Ils y ont planté 71 rosiers. En échange, ils retourneront chez eux avec de la



Un an après le terrible accident d'Überlingen, les familles des victimes – des enfants pour la plupart – ont participé à des cérémonies de commémoration. PHOTO KEYSTONE

terre prélevée sur ce sol comme souvenir.

Avec Micheline Calmy-Rey

Une cérémonie à la mémoire des victimes s'est tenue hier après-midi. La Suisse était représentée par la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey. Mardi soir, plusieurs centaines de personnes ont ho-

noré les victimes de la collision aérienne d'Überlingen lors d'une marche silencieuse.

Emmené par des représentants des religions chrétienne, orthodoxe et musulmane, le cortège était composé des 140 proches, de secouristes et d'habitants de la région du Lac de Constance. Une messe du souvenir a été célébrée à

23h35, heure de la collision. 71 flambeaux ont été allumés, alors qu'étaient lus les noms des victimes de l'accident.

Le 1er juillet 2002, un Tupolev transportant 69 personnes, en grande majorité des enfants du Bachkortostan qui partaient en vacances en Espagne, est entré en collision avec un Boeing. /ats

Un «contact humain»

Skyguide voulait établir un rapport sur le «plan humain» avec les familles des victimes de la collision aérienne d'Überlingen. La société suisse de contrôle aérien avait invité les 140 proches des victimes à suivre le service religieux qui a lieu aujourd'hui à Zurich. Elle leur proposait de venir les chercher en car à Überlingen et d'organiser un tour de la ville pour ceux qui en avaient envie.

Mais probablement que c'était trop à la fois de grouper Überlingen et Zurich. Skyguide ne tient pas rigueur aux familles des accusés formulées hier à son égard. Elle sont «très mal informées par leurs avocats» et «aveuglées par la douleur». /ats

L'Amazonie habitée 2500 ans avant J.-C.

Archéologie ■ Découverte d'une ancienne civilisation

L'homme occupait déjà le haut bassin amazonien il y a 4000 ans, selon des chercheurs français et équatoriens. Une découverte archéologique prouvant cette présence a été faite au sud de l'Equateur, dans la province frontalière de Zamora-Chinchi.

Située sur les versants de la cordillère andine, l'Amazonie occidentale, recouverte d'une forêt tropicale fortement érodée par endroits, est une région encore mal connue des archéologues. Des recherches ont été menées par l'Institut pour la Recherche et le développement (IRD) d'Orléans, en partenariat avec l'Institut National du Patrimoine Culturel (INPC) de l'Equateur.

Nouvelle histoire

Les structures monumentales mises au jour sur le site de Santa Ana Florida, dans la haute vallée du rio Palanda, témoignent de «techniques de construction complexes à but funéraire ou cérémoniel», selon l'IRD. Les datations au carbone 14 du site ont produit une date probable voisine de 2450 avant notre ère, ce qui

permet de reculer l'ancienneté des sociétés agricoles développées d'Amazonie occidentale.

L'IRD a également pu étudier des récipients en pierre retrouvés lors des fouilles dans cette province jouxtant le Pérou. Ces découvertes amènent à repenser l'histoire du développement culturel en Amazonie occidentale et dans les régions andines voisines.

Grandes civilisations

«L'intérêt de ce site est considérablement accru par la présence, dans des contextes non encore datés, de dépôts d'offrande contenant des récipients en pierre finement polis, ornés de gravures zoomorphes (félins, condors, serpents)», précise encore le communiqué.

«Ces figures et modes de représentation présentent de nombreux points communs avec les traditions culturelles péruviennes postérieures de Chavín et Cupisnique.» Cette découverte «témoigne de la présence des éléments idéologiques constitutifs des premières grandes civilisations andines dans un milieu tropical où leur existence était jusqu'à maintenant inconnue», affirme l'IRD. /ats-afp

Un élève tire sur sa prof et se tue

Allemagne ■ Enseignante blessée. Camarades indemnes



Après le drame, une gerbe de fleurs a été déposée devant une porte du collège. PHOTO KEYSTONE

Un élève de seize ans a ouvert le feu hier dans une école de Cobourg en Bavière, au sud de l'Allemagne. Il a blessé une enseignante avant de retourner son arme contre lui. Selon la police, le forcené était un élève de cette école secondaire. L'enseignante a été blessée d'une balle à la cuisse et ses jours ne sont pas en danger. L'élève était apparemment muni de deux armes de poing, dont un revolver de gros calibre.

L'élève a sorti une arme pendant un cours. Un coup

est parti dans le plafond. L'enseignante a été blessée lorsqu'elle a tenté de le maîtriser. Ses camarades ont pu prendre la fuite et ont enfermé le jeune homme dans la salle.

Peu après, un troisième coup de feu a été entendu, en provenance de la salle. Le corps sans vie de l'élève a été découvert, plongé dans un bain de sang. «Il a apparemment retourné une seconde arme contre lui-même», a déclaré un porte-parole de la police. L'établissement a été évacué. /ats-afp

CHILI

Etrange créature gélatineuse

Des scientifiques chiliens se perdent en conjectures après la découverte d'une énorme créature marine et gélatineuse rejetée sur une plage du Pacifique. Ils ont demandé l'aide de la communauté internationale pour identifier l'intrus.

La créature morte a été tout d'abord prise par erreur pour une baleine lorsque sa présence a été signalée voici une semaine. Les experts qui se sont rendus sur les lieux ont cependant déclaré que la masse grise de douze mètres de long en cours de décomposition était un invertébré et non un cétacé.

«Nous n'avons jamais vu jusqu'à présent un spécimen aussi étrange, nous ignorons s'il pourrait s'agir d'un poulpe géant auquel il manquerait certains membres, ou s'il s'agit d'une nouvelle espèce», a déclaré Elsa Cabrera, biologiste marine et directrice du Centre de protection des cétacés à Santiago.

Les photographies prises montrent une masse ronde, aussi longue qu'un autocar. Les poulpes géants vivent à la profondeur de 3000 mètres et ne remontent à la surface qu'à leur mort. On a déjà découvert des spécimens mesurant 18 mètres. /ats-afp

GUCCI
Bénéfice à la baisse



Domenico De Sole, patron de Gucci, lors d'une visite à La Chaux-de-Fonds en mai 2001.
PHOTO ARCH-GALLEY

Gucci, numéro trois mondial du luxe, a annoncé hier des résultats trimestriels en forte baisse. La société a annoncé pour le premier trimestre un bénéfice net de 1,2 million d'euros (1,86 million de francs), contre 35,5 millions d'euros à la même période de l'exercice précédent, alors que les analystes avaient prévu une baisse de 22% à 27,6 millions d'euros. «L'industrie des produits de luxe a dû faire face à la guerre en Irak et à l'épidémie de pneumonie en Asie, qui ont eu un effet dévastateur dans le monde entier», a déclaré Domenico De Sole, patron du groupe, qui reste cependant optimiste pour la fin de l'année. Gucci, dont les principales marques sont Yves Saint Laurent, Stella McCartney et Alexander McQueen, est contrôlé par le groupe français Pinault-Printemps-Redoute. /ats-reuters

Lire l'heure par le toucher

Horlogerie ■ Tissot innove avec la «Silent-T» et soutient un projet suisse pour les malvoyants

Par **Daniel Droz**

Dans la foulée de la déjà célèbre «T-Touch», voici la «Silent-T». Pour l'année de son 150e anniversaire, la marque horlogère Tissot – propriété du Swatch Group – lance une montre qui indique l'heure par des vibrations silencieuses. Les malvoyants sont un public cible mais pas le seul. «La «Silent-T» est d'abord une montre pour le cadre débordé de réunions et qui a besoin de «sentir» l'heure ou faire sonner l'alarme vibrante, pour ne pas offusquer ses interlocuteurs, mais sachant quand même qu'il faudra clore la discussion», indique la société de la Locle.



La «Silent-T», le nouveau modèle de Tissot, fonctionne sur le principe du toucher.
PHOTO SP

Comment fonctionne cette nouvelle innovation signée Tissot? «En appuyant brièvement sur la couronne et en faisant le tour de l'écran avec votre doigt, vous pouvez «palper» l'heure indiquée par une vibration, constante pour les heures et intermittente pour les minutes. Ces différentes vibrations correspondent à l'une des douze appliques en relief de la lunette», explique la marque horlogère.

Toujours en matière de discrétion, la montre est «dotée d'une alarme vibrante silencieuse qui, comme pour le réglage automatique de l'heure, peut être activée et vérifiée simplement en agissant sur la couronne et en palpant l'écran dans le sens antihoraire, sans avoir à regarder la face de la montre».

Des années de développement ont été nécessaires à la conception de cette technologie. Tissot n'a pas travaillé en solo. De nombreuses associations ont été impliquées «afin

de s'assurer que cette montre répondra à tous les critères requis». Il ne fait nul doute qu'elle constitue une percée pour la communauté des malvoyants. La «Silent-T» est dotée d'un mouvement quartz avec alarme silencieuse. La glace en cristal saphir est tactile et résiste aux rayures. La montre est étanche jusqu'à 30 mètres. Elle est disponible avec un cadran noir, blanc ou argent, un bracelet en acier ou en cuir.

Le gant de Lorm

En Suisse, pour lancer ce produit, Tissot soutient un projet de l'UCBA (Union centrale suisse pour le bien des aveugles). Il s'agit du gant de Lorm, «qui, comme la montre elle-même, allie la touche et la créativité à une utilisation facile et efficace», indique-t-on au Locle. Pour chaque montre vendue en Suisse, Tissot et ses dé-

taillants s'engagent à verser 15 francs, chacun pour soutenir le projet de l'UCBA.

Ce dernier, «unique au monde», permet aux voyants «d'entrer dans le monde des sourds-aveugles et de communiquer facilement sans avoir à passer par un long apprentissage». De quoi s'agit-il? «Tout l'alphabet sonore (soit, par exemple, une fois c et pas c et k) est imprimé sur le gant. Simplement en suivant les traits, fleches et points, avec une légère pression du doigt, on peut se faire entendre».

Cet alphabet digital a été mis au point par Hieronymus Lorm, de son vrai nom Heinrich Landesmann. Né en République tchèque en 1821, cet essayiste, journaliste et auteur dramatique est devenu quasiment aveugle à l'âge de 16 ans et a créé ce système pour permettre aux malvoyants de dialoguer. /DAD

INTERSPORT ■ Bénéfices. Intersport PSC Holding a renoué avec les chiffres noirs en 2002/2003. Le bénéfice du spécialiste d'articles de sport s'est élevé à 156.000 francs, contre une perte de 2,1 millions lors de l'exercice précédent. /ats

CONSTRUCTION ■ Prix en baisse. Construire en Suisse s'avère de plus en plus attractif. Les prix de la construction ont connu une nouvelle baisse entre octobre 2002 et avril 2003 (-1,1%). L'évolution négative enregistrée lors des deux semestres précédents (-0,7% et -0,9%) s'est encore accentuée. Cette contraction est cette fois due principalement, à l'inverse des périodes précédentes, au recul des prix dans le bâtiment (-1,3%). /ats

INFLATION ■ Accélération. L'inflation s'est légèrement accélérée en juin en Suisse. L'indice des prix à la consommation, s'il n'a varié que de façon infime par rapport à mai, a vu sa progression sur un an atteindre 0,5%, contre 0,4% le mois précédent et 0,3% en juin 2002. L'indice s'est ainsi affiché en juin à 102,8 points (base mai 2000 = 100). /ats

ABB ■ Difficultés. ABB pourrait affronter de nouvelles difficultés après l'affaire de l'amianté aux Etats-Unis. Lors d'une enquête interne, le groupe électrotechnique a découvert que des employés de sa division OGP ont versé de 1997 à 2002 des pots-de-vins en Afrique de l'Ouest, pour une valeur de 1,47 million de francs. /ats

SALAIRES ■ Syndicats au créneau. Les syndicats VSAM et

VSAC ont donné hier le coup d'envoi aux négociations salariales pour 2004. Ils ont exigé des hausses de salaire de 3% pour les employés de la chimie et de 1,5% pour ceux de l'industrie des machines. /ats

CROISSANCE ■ A venir. L'économie suisse ne devrait pas connaître de croissance cette année, estime l'économiste. Selon l'association patronale, le produit intérieur brut (PIB) devrait dans le meilleur des cas afficher une progression de 0,3%, sinon une stagnation. /ats

SWISSMETAL ■ Concentration. Nouvel éclat à la tête de Swissmetal, à Dornach (SO): en place depuis un mois, le nouveau président de la direction Martin Hellweg reprend aussi la responsabilité des finances avec effet immédiat, a annoncé hier le groupe. En fonction depuis mars seulement, le désormais ex-chef des finances, Claude Steiner (60 ans), conservera une fonction de conseil. /ats

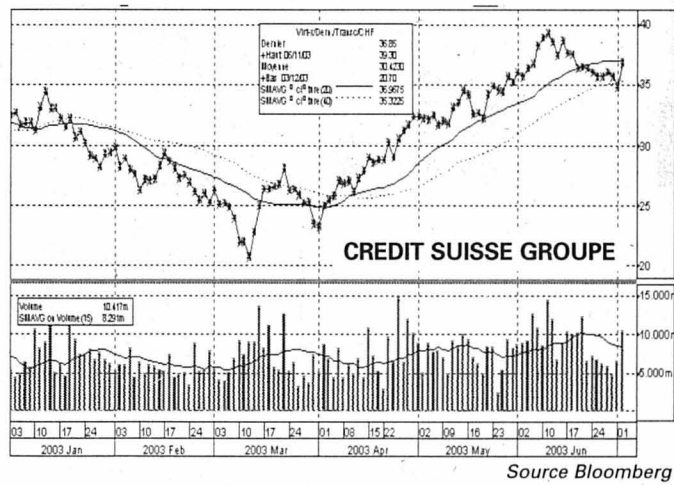
PUBLICITÉ ■ Recul. Les recettes publicitaires en Suisse ont reculé de 4,8% l'an dernier, à 5,390 milliards de francs. La presse a été durement touchée, avec une chute de 11,8%, à 2,547 milliards. /ats

TAUX ■ Au tour des Grisons. La Banque cantonale des Grisons a diminué hier d'un quart de point à 3% sa référence pour les hypothèques variables. Jusqu'à présent, une dizaine d'établissements ont abaissé leur taux. Le mouvement n'a pas encore touché la Suisse romande. /ats

LABOURSE

BCN www.bcn.ch
Aujourd'hui soyez votre gestionnaire financier
BCN-Nethanking

INDICES	bas / haut 2003	dernier	2/07
Zürich, SMI	3618	5010.9	4700.8
Zürich, SPI	2568.21	3566.04	3361.85
New-York, DJI	7416.64	9352.77	9040.95
New-York Nasdaq comp	1253.22	1686.1	1640.13
Frankfurt DAX	2827.67	5467.31	5146.55
Londres, FTSE	3277.5	4218.8	3963.9
Paris, CAC 40	2401.15	3232.34	3013.
Tokio, Nikkei 225	7603.76	9285.53	9278.49
DJ Euro Stock 50	1847.62	2551.47	2366.86



Bourse suisse (cours en CHF)	bas / haut 2003	précédent	2/07
ABB Ltd n	2.51	5.18	4.5
Actelion Ltd	53.	99.5	90.
Adesso n	34.25	61.05	55.
Baloise Holding n	25.	64.5	42.
BB Biotech	45.8	70.	63.5
BK Vision	93.85	147.25	136.25
BT & T Time	2.	12.1	2.9
Centerpulse n	205.	370.	363.
Charles Voegelé Holding	13.3	46.75	42.3
Ciba Spéc. Chimiques n	74.75	101.5	81.
Cicorel Holding n	20.25	31.	25.25
Cie fin. Richemont	17.5	28.35	27.
Clariant n	9.21	24.5	11.85
Crédit Suisse Group n	20.3	39.7	34.75
Emis-Chemise Holding	4427.	5375.	5240.
ESEC Holding n	52.5	132.	110.
Fischer (Georg) n	88.7	157.	137.
Forbo Hld n	355.	440.	409.5
Givaudan n	427.	648.	562.
Helvetia-Patria Holding n	111.	174.	142.
Hero p	133.	166.75	155.75
Holcim Ltd	46.85	51.9	50.3
Julius Baer Holding p	177.	339.	315.
Kudelski SA n	14.55	28.95	23.55
Loditech International n	36.25	56.5	50.3
Lonza	59.75	86.35	60.55
Moventpick	442.5	860.	751.
Nestlé n	233.25	308.	273.5
Nextron	4.8	11.7	6.32
Novartis n	45.2	56.1	52.
Pargesa Holding p	2126.	2994.	2800.
Phonak Holding n	9.06	17.75	16.7
PubliGroup n	180.	280.	221.5
Reassurance n	49.6	108.	73.
REG Real Estate Group	78.	89.	79.
Rieter Holding n	208.	288.	239.
Roche Holding bj	73.4	107.75	103.75
Roche Holding p	119.25	185.	163.75
Serono SA b	562.	855.	776.
Sulzer n	132.5	210.5	188.
Swiss International Airlines	2.55	23.5	7.95
Surveillance n	409.	565.	514.
Swatch group n	19.15	26.2	24.5
Swatch group p	93.7	131.	121.5
Swiss Life Holding n	41.75	150.	131.
Swisscom n	381.5	438.5	391.5
Syngenta SA n	55.1	87.85	67.8
UBS n	49.8	76.1	73.5
UMS p	15.25	35.	25.5
Unaxis Holding n	72.8	121.	104.25
Von Roll Holding p	0.85	2.83	1.65
Vontobel Holding p	12.75	24.5	22.1
Zürich Fin. Serv. n	88.	179.5	158.75

Bourses européennes (cours en EUR)

	bas / haut 2003	précédent	2/07
ABN Amro (NL)	11.5	17.65	16.38
Aegon (NL)	5.65	13.75	8.46
Ahold (NL)	2.39	13.65	7.5
AKZO-Nobel (NL)	16.	32.44	22.09
Alcatel (F)	4.16	8.54	7.59
Allianz (D)	39.755	89.048	69.75
Aventis (F)	37.5	54.55	46.3
AXA (F)	9.05	14.71	13.18
Bayer (D)	9.85	22.42	19.45
Carrefour (F)	29.2	44.1	41.7
Cie de Saint-Gobain (F)	22.4	36.01	33.2
DaimlerChrysler (D)	23.82	31.9	29.7
Deutsche Bank (D)	33.01	59.99	55.25
Deutsche Lufthansa (D)	6.81	11.19	9.89
Deutsche Telekom (D)	9.07	14.47	13.06
E.ON (D)	34.25	45.35	44.65
Elf Aquitaine (F)	135.	176.	157.
Elsevier (NL)	8.01	12.07	9.97
France Telecom (F)	14.5	22.83	20.85
Groupe Danone (F)	104.2	132.3	119.5
ING Groep (NL)	8.25	17.	14.65
KLM (NL)	5.2	9.79	7.2
KPN (NL)	5.3	7.24	5.94
L'Oréal (F)	50.15	74.85	59.8
LVMH (F)	33.97	46.25	42.8
Metro (D)	15.8	28.95	27.15
Nokia (FI)	10.6	16.64	14.16
Philips Electronics (NL)	12.45	18.66	16.06
Pinault-Printemps-Redoute(F)44.55	74.6	63.55	64.
Royal Dutch Petroleum (NL)	33.35	44.58	39.86
RWE (D)	17.65	27.75	25.7
Schneider (F)	37.4	49.89	40.11
Siemens (D)	32.22	46.1	41.5
Société Générale (F)	42.8	60.1	53.9
Telefonica (E)	7.82	10.5	9.93
Total (F)	110.5	142.7	128.6
Unilever (NL)	45.35	60.1	45.81
Vivendi Universal (F)	11.03	17.98	15.25
Vodafone Group(GB) £	1.008	1.348	1.17

Bourses Nord-américaines (cours en USD)

	bas / haut 52sem.	précédent	2/07
Aluminium Co of America	17.62	33.52	25.5
Altria group inc.	27.7	52.	46.19
American Express Co.	26.55	44.84	41.91
American Tel & Tel Co.	13.45	28.88	19.18
Baxter Intl Inc.	18.18	43.85	25.58
Boeing Co.	24.73	45.2	34.65
Caterpillar Inc.	33.75	58.25	54.74
Chevron Corp.	61.31	88.93	72.45
Citigroup Inc.	23.49	45.72	43.81
Coca Cola Co.	37.01	57.5	46.49
Dell Computer Corp.	21.9	33.	31.92
Du Pont de Nemours	34.71	45.75	41.72
Eastman Kodak co	25.59	41.08	27.35
Exxon Mobil	29.75	40.85	36.18
Ford Motor Co.	6.58	15.99	10.82
General Electric Co.	21.3	32.98	28.63
General Motors Corp.	29.75	52.	35.74
Goodyear Co.	3.35	19.66	5.3
Hewlett-Packard Co.	10.75	22.8	21.21
IBM Corp.	54.01	90.4	83.59
Intl Corp.	12.95	22.92	21.41
International Paper Co.	31.35	44.1	36.07
Johnson & Johnson	41.4	61.3	52.42
Mc Donald's Corp.	12.12	28.5	21.94
Merck & Co. Inc.	38.5	63.5	61.47
Microsoft	20.7	29.48	26.15
3M Co.	108.2	136.75	128.88
Pepsico Inc.	34.	49.13	44.39
Pfizer Inc.	25.13	36.92	34.53
Procter & Gamble Co.	74.08	93.5	89.96
Sears, Roebuck & Co.	18.25	53.26	33.7
Silicon Graphics Inc.	0.56	2.7	1.12
United Technologies Corp.	48.83	74.07	71.29
Wal-Mart Stores	43.72	58.03	54.35
Walt Disney Co.	13.48	21.55	19.89
Yahoo! inc	8.94	30.72	33.64

Fonds de placement (cours différés)

	précédent	dernier
Swissca Small & Mid Caps CHF	150.5	148.2
Swissca Small & Mid Caps Europe	65.67	65.15
Swissca Small & Mid Caps Japan	10172.	10317.
Swissca Small & Mid Caps North-America	94.36	94.65
Swissca America USD	164.7	165.95
Swissca Asia CHF	58.9	59.25
Swissca Austria EUR	75.45	75.8
Swissca Italy EUR	80.1	78.6
Swissca Tiger CHF	50.45	50.35
Swissca Japan CHF	50.9	51.45
Swissca Netherlands EUR	32.85	32.25
Swissca Gold CHF	644.5	654.

Fonds de placement (cours différenciés)

	précédent	dernier
Swissca Emer. Markets CHF	96.47	96.59
Swissca Green Invest CHF	193.95	189.7
Swissca IFC	278.	278.
Swissca VALCA	225.05	221.9
Swissca France EUR	23.05	22.55
Swissca Great-Britain GBP	139.1	136.8
Swissca Europe CHF	144.4	141.35
Swissca Bond INTL	71.05	70.65
Swissca IFC	278.	278.
Swissca VALCA	225.05	221.9
Swissca PF Income CHF	120.25	120.18
Swissca PF Yield CHF	131.67	131.28
Swissca PF Yield EUR	95.71	95.46
Swissca PF Balanced CHF	141.91	141.16
Swissca PF Balanced EUR	86.59	86.16
Swissca PF Growth CHF	166.09	164.91
Swissca PF Growth EUR	75.57	75.05
Swissca PF Equity CHF	170.37	168.53
Swissca PF GI Balanced CHF	126.7	126.35
Swissca PF GI Balanced EUR	60.98	60.78
Swissca Bond SFR	94.8	94.95
Swissca Bond INTL	98.05	97.7
Swissca BI CHF	109.5	109.6
Swissca BI GBP	65.78	65.88
Swissca BI EUR	65.52	65.58
Swissca BI CAD	114.91	114.88
Swissca BI USD	121.46	121.47
Swissca BI AUD	120.58	120.65
Swissca BI JPY	11827.	11814.
Swissca BI INTL	104.06	103.63
Swissca BI MT CHF	104.3	104.38
Swissca BI MT EUR	105.24	105.36
Swissca BI MT USD	112.85	11

FOOTBALL

Beckham
avec le 23

L'Anglais David Beckham a été officiellement présenté hier sous les couleurs du Real Madrid, en recevant des mains du président d'honneur Alfredo Di Stefano son maillot blanc frappé du No 23. «Le football est tout pour moi et rejoindre le Real Madrid est un rêve devenu réalité», a déclaré le joueur à la tribune du gymnase Raimundo-Saporta, devant un nombre record de plus de 500 journalistes venus de 25 pays.

Le président du club, Florentino Perez, a tenu à souligner que le joueur anglais, prodige marketing acquis pour une somme qui pourra aller jusqu'à 35 millions d'euros a été engagé parce qu'il est avant tout un excellent footballeur. «Bienvenue dans la légion des rêves!» a-t-il conclu.

L'attribution à la dernière minute d'un numéro au nouveau joueur a été une surprise – et du temps gagné pour les boutiques du Real Madrid sur les acteurs du juteux marché de la contrefaçon –, car le club avait laissé entendre que Beckham se verrait remettre un maillot provisoirement vierge. Beckham a ensuite troqué son costume bleu pâle pour le short et les crampons et fait une démonstration, balle au pied, sur la pelouse de la Ciudad Deportiva devant des milliers de supporters enthousiastes.



David Beckham possède un numéro, mais pas encore une place de titulaire!

PHOTO KEYSTONE

La chaîne du Real Madrid a ensuite diffusé un entretien exclusif avec sa nouvelle star, au cours duquel le Britannique a dûment rendu hommage aux autres stars de l'équipe et à sa vieille connaissance de Manchester United, le désormais entraîneur du Real, Carlos Queiroz. Du Brésilien Ronaldo, Beckham a dit qu'il était «le meilleur, le meilleur au monde» et a souhaité «pouvoir lui passer des balles pour qu'il marque des buts». Raul, quant à lui, «travaille plus que n'importe qui» et Zidane «joue au football comme une ballerine, il est partout sur le terrain». Dans cette distribution d'amabilités, le Portugais Queiroz s'est vu décerner l'attribut de «grand cerveau pour le football».

Interrogé sur sa place sur le terrain, aux sein d'une équipe où tous les postes sont déjà pris, et notamment le sien sur l'aile droite, par Figo, Beckham (au bénéfice d'un contrat de quatre ans) a assuré: «Je ne sais pas, nous n'en avons pas encore parlé, je vais devoir lutter pour conquérir ma place.» /si

Etre à la hauteur...

Cyclisme ■ Steve Zampieri sera samedi au départ de son premier Tour de France. Pour se montrer digne de la confiance placée en lui. Et se profiler ici ou là

Propos recueillis par

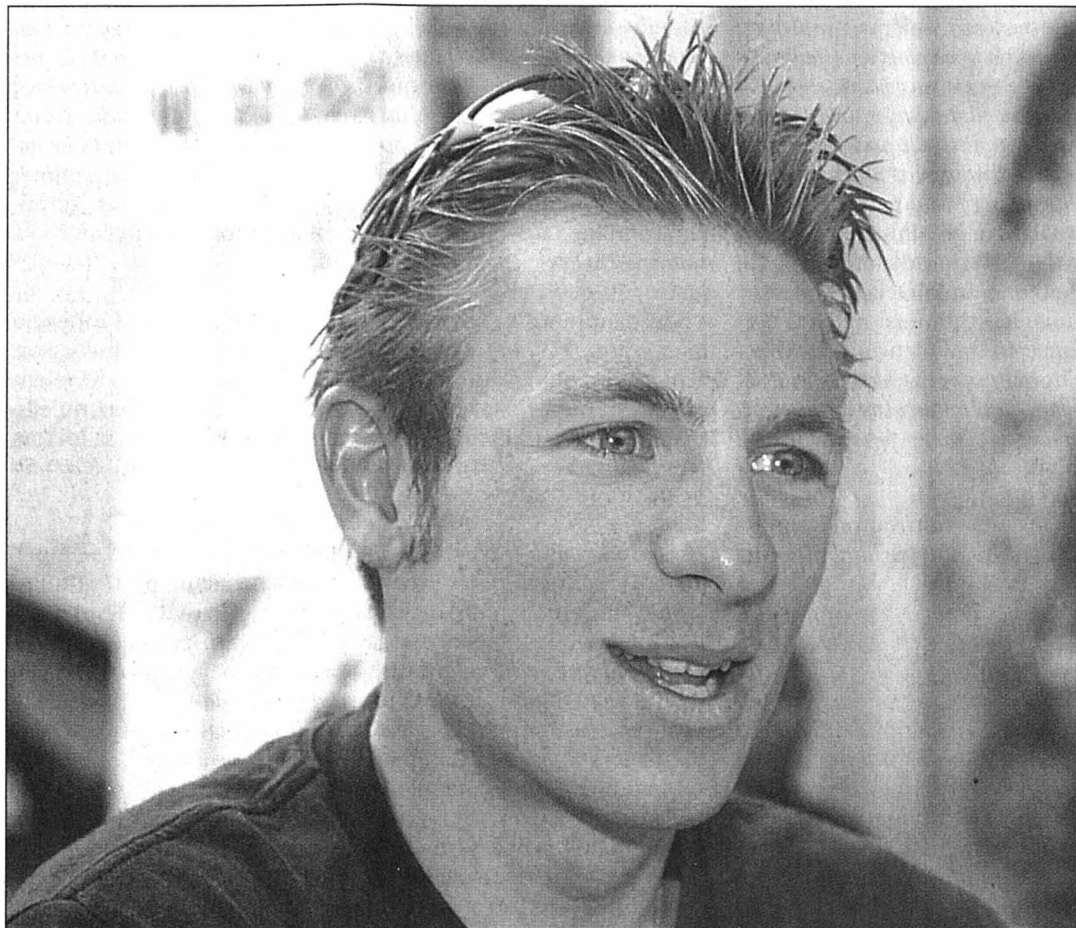
Jean-François Berdat

Dimanche 1er juin, Milan: Steve Zampieri boucle le Giro, frais comme une rose. Son leader Stefano Garzelli a certes dû se satisfaire de la deuxième place, mais le Neuchâtelois a toutes les raisons de se réjouir de sa performance et de son 36e rang, qui lui ont valu d'être retenu pour le Tour de France. Depuis? Plus rien, ou si peu... «J'étais dimanche dernier à Ruggell, au Liechtenstein, souffle-t-il du bout des lèvres. Mais j'ai préféré bâcher à trois tours de la fin de ce championnat de Suisse. J'ai tout de même animé la première échappée, avec Roger Beuchat et Pierre Bourquenoud. J'ai roulé 100 km à découvert. Mais comme j'étais descendu le matin même de Livigno, j'ai estimé que cela suffisait. C'est vrai que j'ai ressenti les effets de la fatigue, un coup de chaleur aussi...»

Cette absence d'un mois après le Giro n'était-elle pas trop longue?

Steve Zampieri: C'était prévu, je vous rassure... J'avais programmé une coupure de cette durée avant le Tour de France, car j'en avais besoin. Depuis mars dernier, j'ai en effet beaucoup couru et il était temps de décompresser. Je me suis retrouvé avec mes coéquipiers Stefano Garzelli et Eddy Mazzoleni sur les hauteurs de Livigno où tout s'est déroulé selon nos plans. Tenez, nous avons même croisé Lance Armstrong une fois ou l'autre. Il voulait passer incognito et avait revêtu le maillot de l'équipe nationale de Colombie. Mais avec tout son staff derrière lui...

Vous étiez sorti tout frais de la boucle italienne. Quel est



Steve Zampieri: impatient de devenir acteur de la plus grande course du monde.

PHOTO LEUENBERGER

vos état de forme aujourd'hui?

S. Z.: Je suis bien physiquement. Cette pause m'a notamment permis de gommer les traces d'une tendinite au genou gauche. Maintenant, de là à prétendre que je suis au top pour le Tour de France, c'est une grande parole. Mais disons que j'ai fait les choses consciencieusement.

Vous avez aussi roulé avec Laurent Dufaux. En avez-vous profité pour lui demander des tuyaux sur le Tour de France?

S. Z.: J'apprécie beaucoup «Duf», c'est un supergars. Nos

discussions ont souvent tourné autour du Tour de France et il m'a mis en garde face à certains trucs, à éviter. Il m'a appris passablement de choses, c'est vrai. Cela dit, plusieurs de mes coéquipiers ont eux aussi déjà sué sur les routes de l'Hexagone. Nous ne partirons donc pas dans l'inconnu...

Etes-vous tendu, excité, sous pression à quelques heures du départ?

S. Z.: Je suis impatient de partir. J'attends le moment d'être sur la rampe de départ comme un bambin celui d'ouvrir un cadeau. Je ressens une

appréhension certaine en pensant au chrono par équipes (réd.: entre Joinville et Saint-Dizier, le mercredi 9 juillet sur une distance de 68 km), un exercice très technique, au cours duquel le moindre erreur peut faire perdre un temps considérable. Oui, on peut perdre le tour dans cette étape.

Le Tour de France est une course à nulle autre pareille. Avec-vous connu une préparation différente que pour une autre épreuve?

S. Z.: Nous avons très rapidement pris la décision de nous rendre en altitude afin de mettre toutes les chances de

notre côté. C'est vrai pourtant que je n'avais jamais jusqu'ici bénéficié d'une telle liberté pour préparer une course. J'ai eu plus de trois semaines que j'ai quasiment pu gérer à ma guise. Autant dire que je suis terriblement motivé à l'idée de ce Tour de France...

Quel sera votre objectif dans cette Grande Boucle?

S. Z.: Tout d'abord être à la hauteur de la confiance placée en moi. En deuxième semaine, je tenterai de me glisser dans des échappées, de rentrer dans les coups. Et puis, j'espère surtout arriver à Paris. J'ai vu des coureurs en larmes devoir se résoudre à quitter le Tour de France. C'est qu'ils étaient allés au-delà de leurs limites et que leur corps avait dit stop. J'espère vraiment ne pas devoir vivre cela.

Votre bon Giro a-t-il modifié les données?

S. Z.: Je suis plus sûr de moi, c'est certain. L'année passée déjà j'étais sorti du Giro plus rassuré. Je crois pourtant que j'ai franchi un palier cette fois, un palier qui me donne envie d'aller plus loin encore. C'est sur les routes d'Italie que j'ai gagné la France. On me l'avait dit au départ, mais je n'y croyais pas trop. Je me méfie toujours des belles paroles qui peuvent déboucher sur de cruelles désillusions. On m'avait demandé d'être là au Giro, j'ai répondu présent, d'où ma sélection. Quant à l'objectif de l'équipe Vini Caldirola, ce sera avant tout des étapes. Eddy Mazzoleni a rongé son frein sur le Giro, il sera motivé. Pour ma part, je pense que je n'aurai pas de problème pour me glisser dans une échappée. Sur le Tour de France, une présence à l'avant est un sacré coup médiatique. On ne va pas me retenir... /JFB

Sestrières, 1992...

Steve Zampieri, un souhait avant ces trois semaines de course?

S. Z.: Que tout aille bien physiquement, que ma tendinite ne se réveille pas, que je ne souffre pas du genou. J'espère vraiment qu'aucun élément extérieur ne me privera d'aller jusqu'au bout.

Quel sera le podium à Paris?

S. Z.: Je ne vais rien inventer: Lance Armstrong sera l'homme à battre, d'autant plus que le parcours semble avoir été tracé pour lui. J'ai vu



Steve Zampieri: «Le Tour de France, c'est plein de belles images...» PHOTO LEUENBERGER

l'Américain à la télévision sur le Dauphiné Libéré, il semblait bien. En outre, il est plus maigre que les années précédentes. Les autres marches du podium? Je vois bien Stefano Garzelli et Ivan Basso les occuper.

Pour vous, le Tour de France, c'est...

S. Z.: Une épreuve qui sonne à mes oreilles comme la plus grande course du monde. Pouvoir y participer, qui plus est l'année du centenaire, il ne pouvait vraiment rien m'arriver de mieux. Quand je pense au Tour de France, j'ai plusieurs images qui me viennent à l'esprit, des belles, des moins belles... Celle que je retiens pourtant, c'est l'échappée victorieuse de Claudio Chiappucci dans l'étape de Sestrières en 1992. Il m'avait vraiment impressionné. Ce gars-là, c'était un vrai baroudeur. Je ne pense pas que l'on puisse encore imaginer un tel exploit de nos jours. Les temps ont changé, les équipes ne laissent plus faire. Mais quel grand moment! /JFB

MISE AU NET

Les paris sportifs sur le Net, c'est un choix impressionnant de sites spécialisés. Et à l'adresse www.mrbookmaker.com, les chasseurs de jeux et de gains vont être servis. Courses de chevaux, football, sports mécaniques, tennis, NBA ou NHL, le choix est vaste.

Lance Armstrong et puis...

Mais par les temps qui roulent, c'est le cyclisme qui tient la vedette avec le Tour de France qui débute après-demain. Et parier sur un événement se déroulant sur trois semaines avec de possibles rebondissements tous les jours, voilà sans doute un des enjeux les plus «excitants».

Comme avec les chevaux, il y a des cotes pour les coureurs avant la Grande Boucle. Et là, bien sûr, c'est l'Américain Lance Armstrong qui mène devant l'Espagnol Joseba Beloki, l'Italien Gilberto Simoni et l'Allemand Jan Ullrich. Après avoir choisi ses favoris, chaque parieur aura la possibilité de miser de différentes façons: qui finira premier, deuxième, troisième, dans les trois premiers ou encore plus simplement dans les six premiers?

Et les gains? Le site limite le montant maximal des gains payables au parieur à 25.000 euros (environ 37.500 francs) par pari. Quant aux gains maximaux sur la semaine – de lundi minuit à dimanche minuit – il s'élève à 100.000 euros (environ 150.000 francs) par parieur.

Reste que l'argent ne fait pas le bonheur et que l'enjeu d'un pari peut être tout autre. Un bon souper entre collègues en fin d'année par exemple. Ce qui n'empêchera pas les plus malins d'aller jeter un coup d'œil sur une bonne adresse afin de se faire une idée des forces en présence. /TTR

Un dernier récital

VTT ■ En véritables leaders, Catherine Schulthess et Ludovic Fahrni ont enlevé l'ultime étape de la Trans-Neuchâteloise pour clore en beauté cette édition 2003

Sainte-Croix
Emile Perrin

La Trans-Neuchâteloise version 2003 a vécu et s'est terminée en apothéose pour Ludovic Fahrni et Catherine Schulthess. A eux deux les lauréats des classements toutes catégories confondues, se sont octroyés pas moins de neuf étapes. Seul Fabio Bernasconi (à La Chaux-du-Milieu) a pu mettre des bâtons dans les roues du citoyen des Ponts-de-Martel, qui a écrasé de toute sa classe ce millésime 2003. Hier au soir à Sainte-Croix – où 704 concurrents se sont élancés –, capitale de la boîte à musique, la Sagnarde et le Pon-

lier ont effectué un dernier récital.

En vrai vétériste

Ludovic Fahrni savourait comme il se devait son exploit. «Ce soir (réd.: hier) je remporte, l'étape, le général et le Challenge Entreprises. Je suis monté en puissance au fil des étapes, cela montre que l'entraînement porte ses fruits. Je tiens d'ailleurs à remercier Jean-Pierre Girard pour son excellent travail» jubilait-il. Pour preuve de sa belle forme du moment, le Ponlier a su faire la différence dans les derniers mètres. «Je leur (réd.: à Valentin Girard et Thomas Knecht) mets pas mal de temps dans les derniers mètres, cela prouve ma bonne forme» constatait-il.

Avant cela, le maillot jaune a su attendre son heure. «Nous étions en peloton, jusque dans la partie technique (réd.: à six km de l'arrivée) où nous avons fait la différence. Dès le bas de la dernière bosse, j'ai imposé un bon rythme et j'ai posé une dernière accélération à la mi-bosse» narrait-il. Une tactique payante. Pour quelqu'un qui court régulièrement au quatre coins du pays, Ludovic Fahrni se réjouissait, et sans fanfaronnade, de pouvoir «se montrer dans la région». Et plutôt quatre fois qu'une!

Son dauphin du jour, Valentin Girard a joué de malchance, sans quoi il aurait peut-être été en mesure de chiper le laurier à Ludovic Fahrni. «J'ai été victime d'une chute après dix ki-

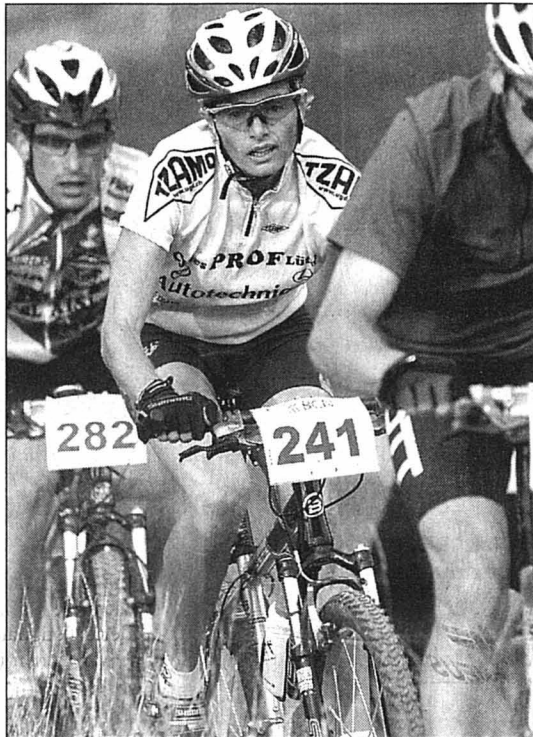
lomètres. J'ai dû fournir un gros effort pour revenir sur la tête. Je l'ai ensuite payé dans la dernière bosse» constatait-il. Néanmoins, le Colombin n'affichait aucune déception. «Je viens sur la Trans pour le rythme, les distances sont trop courtes par rapport à nos courses habituelles. Je suis content de la victoire de Ludo (réd.: Fahrni), il fait partie de l'élite nationale de VTT et cela fait plaisir de voir un vétériste s'imposer» terminait le dauphin du jour.

Grand Chelem

Chez les dames, Catherine Schulthess a réalisé son deuxième Grand Chelem consécutif. Comprenez qu'elle a de nouveau imposé sa loi lors de cette ultime étape. «C'est fait,

je suis contente que cela se termine, jubilait-elle. C'est tout de même usant et astreignant, mais à chaque fois qu'on est là on prend un plaisir énorme. De plus, toutes les étapes se sont déroulées par un temps superbe» soulignait-elle simplement.

Quant à la course, une technique toute simple semble faire la différence à chaque fois. «Comme d'habitude, je suis partie assez vite et me suis rapidement détachée. Après, je ne sais jamais où en sont les autres et aujourd'hui (réd.: hier), j'ai dû rouler toute seule» enchaînait la Sagnarde. Même toute seule elle reste intouchable. Quant à savoir si on la reverra sur l'édition 2004, elle ne voulait pas se prononcer. Surprise, surprise.../EPE

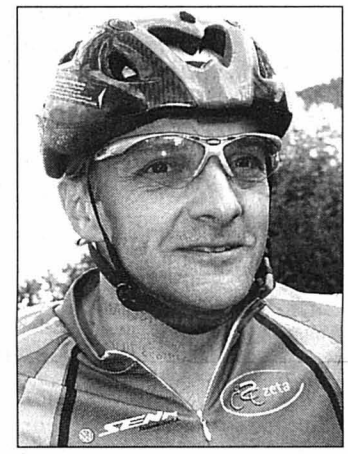


Les deux grands vainqueurs de la Trans-Neuchâteloise en pleine action: Ludovic Fahrni (à gauche) et Catherine Schulthess (à droite). PHOTOS MARCHON

L'ANONYME DU JOUR

Claude-Alain Gadler (photo Marchon) a disputé cette année sa troisième Trans-Neuchâteloise complète. Ce père de famille de 38 ans est en effet plutôt adepte de la course à pied. «Il faut un temps pour tout, j'aime bien varier les plaisirs. Comme, à cause d'une blessure, je n'ai pas pu disputer le Tour du canton, je suis venu à la Trans. J'avais disputé les deux premières éditions, puis j'avais mis l'accent sur la course à pied.» Et enchaîner les deux? «Ça ferait tout de même beaucoup» concède-t-il. Etape de Sainte-Croix oblige, le citoyen de Montmolin a dû quelque peu revoir ses habitudes pour cette escapade vaudoise. «A Montmolin, on est bien centré, il m'est arrivé d'y aller à vélo, mais là c'était un peu loin,

rigolait-il. De plus, la course permet de se situer par rapport aux copains, aux premiers et on peut voir évoluer notre forme au fil des années. Sans oublier que cela constitue une motivation supplémentaire quand on part pour l'entraînement.»/EPE



ENROUE LIBRE

Plaque perdue

Sur la Trans, il arrive parfois que certains coureurs perdent leur plaque d'identification. Hier soir, sur les hauteurs de Sainte-Croix, un quidam a réussi l'exploit d'égarer sa plaque... de voiture. L'avait-il installé sur son vélo pour tromper l'ennemi? On a rarement vu des coureurs avec un dossard à six chiffres...

Pas dépayés

Certains coureurs n'ont pas dû être beaucoup dépayés sur la fin du parcours. En effet, le peloton a traversé un lieu-dit qui répondait au doux nom de La Sagne. Eh, oui, nos voisins vaudois ont aussi des Sagnards...

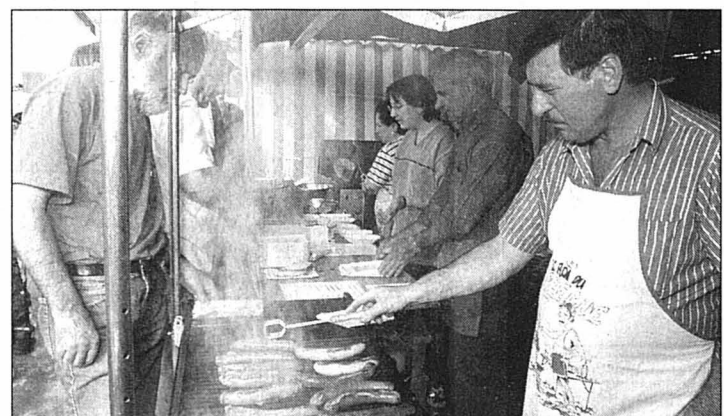
Produit du terroir

Comme à chaque étape de la Trans-Neuchâteloise ou du Tour du canton, les accompa-

gnants peuvent toujours se mettre quelque chose sous la dent. Les grillades connaissent souvent un succès plus important que les pâtisseries. Hier soir, la tradition a été respectée et, en plus des traditionnelles frites qui font la joie des enfants, toutes sortes de saucisses étaient proposées aux suiveurs. Eh oui, à Sainte-Croix, la saucisse de Vaud a fait un tabac. Etonnant, non?

La révolution en marche?

A Sainte-Croix on fabrique des boîtes à musique depuis de nombreuses années. Pourtant, c'est au rythme du disco et de la techno que les concurrents se sont élancés. La tradition a-t-elle été bouleversée ou la boîte à musique du troisième millénaire est vraiment révolutionnaire? Chacun se sera fait son opinion sur la question.../EPE



Les saucisses vaudoises ont eu beaucoup de succès hier à Sainte-Croix. PHOTO MARCHON

CLASSEMENTS

DAMES

Toutes catégories: 1. Catherine Schulthess (La Sagne) 41'57"8. 2. Caroline Barth (La Chaux-de-Fonds) à 1'53"0. 3. Joëlle Fahrni (La Sagne) à 2'15"3. 4. Alexandra Baehler (Berne) à 2'40"0. 5. Gabrielle Magnenat (Vaulion) à 3'18"5. 6. Elisabeth Mumenthaler (Gals) à 3'26"0. 7. Dora Jakob (Yverdon) à 3'28"8. 8. Coralie Jeanmaire (La Chaux-de-Fonds) à 3'36"8. 9. Andrée-Jane Bourquin (Auvernier) à 3'49"9. 10. Magalie Fatton (Couvett) à 4'03"1.

Général final: 1. Catherine Schulthess 3 h 33'22"9. 2. Andrée-Jane Bourquin à 19'26"3. 3. Elisabeth Mumenthaler à 21'23"4. 4. Gabrielle Magnenat à 21'54"4. 5. Dora Jakob à 25'29"3. 6. Sandrine Schreyer (Bevaix) à 26'19"2. 7. Gabrielle Mosset (La Chaux-de-Fonds) à 26'29"5. 8. Magalie Fatton à 29'41"6. 9. Chloé Saas (La Chaux-de-Fonds) à 31'25"2. 10. Carine Meillard (Bôle) à 35'29"1.

Elites (18 à 29 ans): 1. Caroline Barth 43'50"8. 2. Joëlle Fahrni à 22"3. 3. Gabrielle Magnenat à 1'25"5.

Général final: 1. Gabrielle Magnenat 3 h 55'17"3. 2. Chloé Saas à 9'30"8. 3. Isabelle Gattoni (La Chaux-de-Fonds) à 23'53"0.

Masters I (30 à 39 ans): 1. Catherine Schulthess 41'57"8. 2. Alexandra Baehler à 2'40"0. 3. Magalie Fatton à 4'03"1.

Général final: 1. Catherine Schulthess 3 h 33'22"9. 2. Sandrine Schreyer à 26'19"2. 3. Magalie Fatton à 29'41"6.

Masters II (40 ans et plus): 1. Elisabeth Mumenthaler 45'23"8. 2. Dora Jakob à 2"8. 3. Andrée-Jane Bourquin à 23"9.

Général final: 1. Andrée-Jane Bourquin 3 h 52'49"2. 2. Elisabeth Mumenthaler à 1'57"1. 3. Dora Jakob à 6'03"0.

Jeunesse (14 à 17 ans): 1. Laetitia Michel-Amadry (F-Les Fins) 48'01"4. 2. Gabrielle Mosset à 11"2. 3. Tania Besancet (Coffrane) à 4'43"0.

Général final: 1. Gabrielle Mosset 3 h 59'52"4. 2. Laetitia Michel-Amadry à 14'11"3. 3. Tania Besancet à 43'11"7.

MESSIEURS

Toutes catégories: 1. Ludovic Fahrni (Les Ponts-de-Martel) 34'52"9. 2. Valentin Girard (Colombier) à 4"9. 3. Thomas Knecht (Nidau) à 16"0. 4. Cyril Calame (Les Ponts-de-Martel) à 39"1. 5. Fabrice Sahli (Areuse) à 39"6. 6. Thierry Salomon (Neuchâtel) à 41"7. 7. Nicolas Hêche (Colombier) à 41"5. 8. Jean-Noël Wolf (Marin-Epagnier) à 42"0. 9. Laurent Ballmer (La Chaux-de-Fonds) à 44"2. 10. Matthieu Magnin (La Chaux-de-Fonds) à 45"4.

Général final: 1. Ludovic Fahrni 2 h 58'40"3. 2. Nicolas Hêche à 2'13"6. 3. Thierry Salomon à 2'59"8. 4. Matthieu Magnin à 4'55"1. 5. Thierry Scheffel (F-Les Fins) à 5'11"8. 6. Cyril Calame à 5'34"0. 7. Beat Howald (Court) à 6'16"7. 8. Laurent Ballmer à 6'35"5. 9. Thierry Schulthess (La Sagne) à 7'38"9. 10. Stéphane Benoit (Le Landeron) à 8'19"5.

Elites (18 à 29 ans): 1. Ludovic Fahrni 34'52"9. 2. Nicolas Hêche à 4"9. 3. Thomas Knecht à 16"0.

Général final: 1. Ludovic Fahrni 2 h 58'40"3. 2. Nicolas Hêche à 2'13"6. 3. Matthieu Magnin à 4'55"1.

Masters I (30 à 39 ans): 1. Thierry Scheffel 35'57"9. 2. Beat Howald à 14"6. 3. Thierry Schulthess à 21"0.

Général final: 1. Thierry Scheffel 3 h 03'52"1. 2. Beat Howald à 1'04"9. 3. Thierry Schulthess à 2'27"1.

Masters II (40 à 49 ans): 1. Thierry Salomon 35'34"3. 2. Martin Bannwart (Hauterive) à 1'40"9. 3. Georges Lüthi (Marin-Epagnier) à 1'46"3.

Général final: 1. Thierry Salomon 3 h 01'40"1. 2. Georges Lüthi à 6'21"5. 3. Martin Bannwart à 7'11"4.

Vétérans (50 ans et plus): 1. Bernard Maréchal (Marin-Epagnier) 39'10"3. 2. Raymond Gaillard

(Grandson) 1'06"9. 3. Alberto Sanchini (La Chaux-de-Fonds) à 2'36"7.

Général final: 1. Bernard Maréchal 3 h 21'35"1. 2. Raymond Gaillard à 8'32"6. 3. Alain Juan (Chézard-Saint-Martin) à 20'03"2.

Cadets (14 à 15 ans): 1. Nicolas Lüthi (Marin-Epagnier) 36'14"0. 2. Paul Froidevaux (La Chaux-de-Fonds) à 3'18"5. 3. Nicolas Boulard (F-Les Fins) à 4'04"2.

Général final: 1. Nicolas Lüthi 3 h 08'05"7. 2. Romain Froidevaux (La Chaux-de-Fonds) à 23'29"7. 3. Sylvain Billod (Marin-Epagnier) à 25'26"6.

Juniors (16 à 17 ans): 1. Cyril Calame 35'32"0. 2. Christophe Geiser (Dombresson) à 1'14"0. 3. Jérôme Lüthi (Marin-Epagnier) à 2'02"2.

Général final: 1. Cyril Calame 3 h 04'14"3. 2. Christophe Geiser à 8'09"9. 3. Jérôme Lüthi à 9'07"0.

Tandems: 1. Vincent Tiranzoni (F-Pontarlier) 38'09"2. 2. Gaetan Boulard (F-Les Fins) à 32"9. 3. Alain Girardet (F-Roche Lez Beaufort) à 55"4.

Général final: 1. Alain Girardet 3 h 22'24"3. 2. Vincent Tiranzoni à 7'21"4. 3. Hubert Louis (La Neuveville) à 11'36"2.

Equipés: 1. Frénétic-Zeta 1 h 46'41"2. 2. Top Cycle/J.-P. Balmer Construction 1 h 46'47"4. 3. Prof-Flueckiger Electricité 1 h 47'20"8.

Général final: 1. Frénétic-Zeta 9 h 06'05"2. 2. Prof-Flueckiger Electricité 1 h 10'20"0. 3. Top Cycle/J.-P. Balmer Construction 1 h 11'25"5.

Challenge Entreprises: 1. F. Bernasconi et Cie SA 3 h 25'39"4. 2. Petropius 3 h 49'02"2. 3. Petitjean SA 3 h 51'15"6.

Général final: 1. F. Bernasconi et Cie SA 17 h 46'50"6. 2. Petropius 20 h 04'56"7. 3. Petitjean SA 20 h 27'27"1.

Des classements plus complets paraîtront dans notre prochaine édition. Ils sont également disponibles sur internet aux adresses www.sportplus.ch et www.datasport.ch /réd.

ENBREF

CYCLISME ■ Bon de Phonak. Pas invitée au Tour de France, l'équipe suisse Phonak fait désormais la chasse aux points sur tous les fronts. La tactique semble lui réussir. Elle a fait un véritable bon en avant lors du dernier pointage UCI, passant en 15 jours du 19e au 13e rang d'un classement emmené par la formation italienne Fassa Bortolo. /si

Ullrich papa. Jan Ullrich est devenu pour la première fois père de famille à quelques jours du début du Tour de France. En effet, sa jeune amie Gaby Weis a donné naissance à une petite fille prénommée Sarah Maria, dans une clinique de Fribourg (All). /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Perte à Rapperswil. Rapperswil a perdu 427.000 francs lors de la saison dernière. La SA du club saint-gallois avait budgétisé un déficit d'au moins 600.000 francs. L'augmentation des recettes a compensé de manière avantageuse les dépenses liées au personnel du club. /si

DIVERS ■ Ogi honoré. L'ancien conseiller fédéral Adolf Ogi a été décoré du «Grand cordon de l'ordre du mérite sportif» tunisien. L'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le sport est le premier étranger à recevoir une telle distinction. /si

FOOTBALL ■ De Wilde avec Gress. L'ancien gardien international belge Filip De Wilde (39 ans) a quitté Anderlecht pour Sturm Graz. Il a signé un contrat d'un an avec le club entraîné par Gilbert Gress. /si

SPORT-TOTO

CONCOURS N° 27

1. Thoue - Brno	1,X
2. Örgryte Göteborg - Nice	1,2
3. Stare Mesto - OFK Beograd	X
4. Santander - ETO Györi	1
5. Slovan Liberec - S. Rovers	2
6. Brescia - Gloria Bistria	1
7. M. Dupniza - VfL Wolfsburg	2
8. Willem Tilburg - Wil	X
9. Soligorski - C. Vinkovci	1,X,2
10. St-Truiden - T. Kostanay	1
11. Akratitos - Vantaan Allianssi	1
12. Tampere - Sutjeska	X
13. FK Pobeda - Pasching	1,2

JEUX

LOTÉRIE À NUMÉROS
9 - 16 - 28 - 29 - 36 - 41
Numéro complémentaire: 24

JOKER
816 651

EXTRAJOKER
531 577

GAINS

JLOTERIE À NUMÉROS
2 x 5 + cpl Fr. 139.310,50
111 x 5 3514,30
5732 x 4 50.-
90.135 x 3 6.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 1.000.000.-

JOKER
1 x 6 Fr. 1.031.143,80
0 x 5 10.000.-
27 x 4 1000.-
237 x 3 100.-
2506 x 2 10.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 240.000.-

EXTRAJOKER
1 x 6 Fr. 672.273,40
1 x 5 10.000.-
15 x 4 1000.-
161 x 3 100.-
1598 x 2 10.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 140.000.-

BANCO JASS

♥ 8, V ♦ 7, 8, D, R
♣ 8, 9, D, A ♠ D, A

ENBREF

HIPPISME ■ Neuchâtelois à l'honneur. Lors du récent concours de Payerne, plusieurs cavaliers neuchâtelois ont été à l'honneur. Le premier à se mettre en exergue fut le Chaux-de-Fonnier Stéphane Finger, deuxième d'un MI avec «Aïda III». Martine Oppliger des Bois lui emboîta le pas en remportant un RIV-MII sur «Follybejeners», alors que Laurence Schneider-Leuba prit la troisième place du RIV-MII sur «Time Breaker Greenfield». En RI, Dominique Wollerbosch de Fenin sur «Rapido CH» s'adjugea la victoire. Carole Vuilliomonet de Savagnier prit le relais en RII sur «Wendy IV CH». Vincent Bosson (Hauterive) sur «Dyna de la Mance» et Patrick Schneider (Fenin) sur «Georgina V» l'imitèrent en RIII. Dans cette même catégorie, le dernier nommé se classa premier (sur «Georgina V» et troisième (sur «Galinka III») au terme d'un barrage remporté devant Tiffany Bühler (La Chaux-de-Fonds) sur «Ramona M»./réd.

Entre amazones. Concours de dressage et d'attelage des Geneveys-s./Coffrane. FB 05/40: 1. Madeleine Aeschlimann, «L'Ami Abel», 601. 2. Carol Maibach, «Viwa CH», 597. 3. Etchika Capt, «Artos VIII», 588. 4. Mélanie Perrenoud, «Gédéon du Lys», 567. 5. Véronique Marti, «L'eau Forte», 561. FB 07/40: 1. Chantal Engisch, «Fronsac», 585. 2. Madeleine Aeschlimann, «L'Ami Abel», 581. 3. Carol Maibach, «Viwa CH», 570. 4. Mélanie Perrenoud, «Gédéon du Lys», 568. 5. Etchika Capt, «Artos VIII CH», 555. FB 01/40: 1. Patricjk Favre, «Lancelot IV CH». FB 03/40: 1. Cynthia Rindlibacher, «Sambina N CH». Attelage à un cheval. Derby: 1. Eric Renaud, «Malice», 200. 2. Corinne Renaud, «Evita», 219. 3. Michel Philipona, «Bretteur», 228. 4. Laurent Bandelier, «Roxanne», 230. 5. Bernard Wille, «Lancia», 237./réd.

BICROSS ■ Victoires neuchâteloises. Avant de prendre part aux championnats d'Europe qui se dérouleront près de Nantes, plusieurs pilotes championnats se sont mis en évidence sur les bords du lac de Constance. Stéphane Rebeaud, vainqueur en juniors, et Yan Lapraz, premier en boys 13-14 ans, se sont particulièrement distingués. Ce dernier pilote enchaînera d'ailleurs les championnats d'Europe et ceux du monde durant le mois de juillet. Championnat suisse, troisième manche à Goldach. Elites: 6. Laurent Hirschy (Béroche). 10. Patrick Christen (La Chaux-de-Fonds). Juniors: 1. Stéphane Rebeaud (Béroche). Boys 15-16 ans: 16. Jonathan von Allmen (La Chaux-de-Fonds). Boys 13-14 ans: 1. Yan Lapraz (Béroche). 20. Quentin Monney (La Chaux-de-Fonds). Boys 11-12 ans: 7. Yan Bula (La Chaux-de-Fonds). 13. Alexandre Viatte (La Chaux-de-Fonds)./réd.

UNIHOKEY ■ Sans appel. La FSG Corcelles-Cormondrèche (1re ligue) s'est qualifiée ce week-end pour les 32es de finale de la Coupe de la Ligue de unihockey en s'imposant face à Comet-Cheseaux (2e ligue) sur le score sans appel de 19-4./FCO

Fin de semaine difficile

Automobilisme ■ Marqué par un accident mortel, le rallye des Alpes vaudoises a tout de même livré un verdict sportif. En slalom, les régionaux ont fait fort

Que son sport favori puisse tuer est insupportable à l'esprit de tout passionné. A l'image des «footeux» de la Coupe des Confédérations, les amateurs de sport motorisé en ont fait l'expérience en fin de semaine dernière. La cinquième étape du championnat suisse des rallyes s'est transformée en drame, une mère et son enfant ont été tués, dans une zone interdite au public, peu après l'arrivée d'une épreuve chronométrée.

Difficile dans ces conditions de revenir sur la course, même si elle fut belle et que les prota-

gonistes du championnat neuchâtelois s'y sont distingués. A l'instar de Marc Gyger et de sa compagne Christelle Bobillier arrivés sur les lieux très rapidement après l'accident (deux minutes les séparaient de la voiture impliquée), une seule idée obsède les esprits: oublier. «C'est terrible. Choqués nous avons de suite chargé la voiture et sommes rentrés à la maison» explique le pilote des Reussilles.

Autre ambiance, même si les discussions revenaient sur l'événement du rallye, du côté de la place d'arme de Bure où se disputait la septième manche de la

Coupe suisse des slaloms. Barraud et Schumann d'abord, Chariatte et Waeber ensuite se sont crachés dans les gants. Müller, Mathez et Fischer complétant la moisson de médailles. Une sacrée récolte corollaire d'une belle bagarre pour le top dix neuchâtelois. Ce d'autant plus que Daniel Erard a remporté sur sol français sa cinquième victoire en autant de courses, confortant sérieusement ses chances de participation à la finale des slaloms de l'Hexagone.

Quant à Alexandre Girault, à l'instar d'autres, il ne supporte pas les longues vacances en solitaire. Le championnat en pause prolongée, il est allé rouler sous

une autre étiquette «pour ne pas perdre la main»./FRL

Classements du week-end

Championnat suisse des rallyes, Alpes vaudoises. Classe A5: 3. Didier Germain-Sandrine Monard (Les Ponts-de-Martel), Ford Escort. **Classe A2:** 4. Rodolfo Esposito-Ivan Perrin (Colombier-Porrentruy), Peugeot 206. 7. Philippe Noirat-Claudia Stussi (Les Vieux-Prés), Peugeot 206. **Classe A3:** 4. Michel Monnard-Julien Guillaume (Bevaix-Neuchâtel), Peugeot 205. **Classe N2:** 1. Hervé von Dach-Frederic Petignat (Fontainemelon-Bassecourt), Citroën Saxo. 4. Willy Santschi-Isabelle Muscioni (Le Locle-Lussery), Peugeot 106. 9. Alphonse et Jacqueline Kilchenmann (Sonceboz), Opel Corsa. **Classe (IS)a3:** 3. J-Claude Ravier-Philippe Jacot (Bôle-Boudry), VW Scirocco. Abandon: Marc Gy-

ger-Christelle Bobillier (Les Reussilles).

Coupe suisse des slaloms, Bure. Groupe IS, classe 1401-1600: 1. Sylvain Chariatte (Porrentruy), VW Golf. 2. Thierry Mathez (Prères), Peugeot 205. **cl. 2001-2500:** 2. Michel Fischer (Fontaines), Opel Kadett. **Groupe E2, jusqu'à 1150:** 1. Olivier Waeber (Courtelary), PRM.

Locaux, Cat. 2, cl. 1801-2500: 1. Thierry Barraud (Rochefort), Renault Clio. 6. Vincent Patthey (La Chaux-de-Fonds), BMW 325. **Cat. 3, cl. 1801-2500:** 3. Yann Müller (La Chaux-de-Fonds), BMW 323. Plus de 2500: 1. Oswald Schumann (Neuchâtel), Porsche 911.

Coupe de France des slaloms, Pays de Gex. Groupe A, cl.8: 1. Daniel Erard (Saignelégier), Renault Clio.

Karting. Dream cup, Wohlen: 3. Alexandre Girault (Cortailod)./FRL

Championnat neuchâtelois 2003



Hervé von Dach: une probante victoire de classe malgré les circonstances. PHOTO FRL

CLASSEMENTS

Classements intermédiaires championnat neuchâtelois. Pilotes: 1. Thierry Barraud (Rochefort) 132 points-7 résultats. 2. Sylvain Chariatte (Porrentruy) 90-6. 3. Grégoire Hotz (Fleurier) et Oswald Schumann (Neuchâtel) 88-6. 5. Rodolfo Esposito (Colombier) et Hervé von Dach 84-8. 7. Olivier Waeber (Courtelary) 73-7. 8. Michel Fischer (Fontaines) 68-6. 9. Daniel Erard (Saignelégier) 66-5. 10. Philippe Vuilleumier (Cernier) 64-5. **Navigateurs:** 1. Etienne Calame (Fleurier) 88 points-6 résultats. 2. Frédéric Petignat (Bassecourt) 84-8. 3. Yvan Perrin (Porrentruy) 62-6. 4. Isabelle Muscioni (Lussery) 60-4.

5. Julien Guillaume (Neuchâtel) 58-6. 6. Philippe Jacot (Boudry) 56-4. 7. Sandrine Monard (Les Ponts-de-Martel) 50-8. 8. Claudia Stussi (Les Vieux Prés) 48-8. 9. Christian Chavanne (Coeuve) 36-2. 10. Martial Kaufmann (St-Aubin) 30-2. **Karting:** 1. Maurizio Mosca (Marin) 64 points-4 résultats. 2. Alexandre Girault (Cortailod) 58-4. 3. Damiano Rossi (La Chaux-de-Fonds), Michaël Ducommun (Corcelles) 43-3. 5. Yann Zimmer (Cortailod) 34-4. 6. Yann Fer (La Chaux-de-Fonds) 32-2. 7. Kimberley Fattou (Buttes) 24-4. 8. Adrien Gretillat (Coffrane) 22-4. 9. Thierry Gretillat (Coffrane) 20-2. 10. Quentin Fattou (Buttes) 15-3./FRL

PÉTANQUE

Championnat cantonal de doubles. Dames (18 équipes): 1. A. Dubois/N. Wettstein (Les Meulleux). 2. H. Evard/M. Devaux (La Bricole). 3. M. Henny/C. Droxler (Pétanque 2000). 3. W. Jacot/K. Jacot (La Bricole). **Seniors (55 équipes):** 1. G. Salodini/J.-D. Arnoux (Les Meulleux). 2. N. Bugada/A. Graber (Les Meulleux). 3. J.-M. Fischer /G. Simon (La Spor-

tive). 3. J.-M. Banderet/N. Russo (La Sportive). **Vétérans (8 équipes):** 1. E. Fasel/G. Magranville (Les Britchons). 2. A. Amato/S. Patrizzi (La Bourdonnière). 3. A. Evard/J. Vuilleumier (La Bricole). 3. G. Sannons/B. Vettesse (Mitigé). **Juniors:** 1. R. Wettstein/M. Hofstetter (Mitigé). 2. M. Jobin/J. Droxler (Mitigé). **Cadets:** 1. D. Huguenin/M. Orofino (Les Meulleux)./réd.

JEU DE BOULES

Challenge «L'Impartial». Classement par équipes: 1. Le Locle 115. 2. Erguël I 427. 3. Epi 407. 4. La Chaux-de-Fonds 381. 5. Vue-des-Alpes I 348. 6. Erguël II 278. 7. Vue-des-Alpes II 224. **Individuel:** Raymond Buhler 93. Roland Waefler 88. Louis Jeanneret 77. Maurice Taillard 60. Ruedi Winkler 51. Reto Roth 17.

Champion de jeu: Willy Geiser 119 quilles. **Grand jeu neuchâtelois. Classement individuel:** 1. Willy Geiser 119. 2. Lucien Tynowski 115. 3. Charles Tynowski 113. 4. Claude Morthier 110. 5. J.-Louis Waefler 109. 6. Roger Chopard 108. 7. Sylvain Oppliger 107. 8. Pierre Matthey 103. 9. Blaise Mores 102. 10. Gregory Chopard 101./réd.

TRIAL



Si la manche du championnat suisse de trial organisée à La Chaux-de-Fonds a été une réussite publique, le bilan sportif est moins réjouissant pour les pilotes neuchâtelois. En élites, le Chaux-de-Fonnier Christophe Robert (photo Leuenberger) a dû abandonner en raison d'ennuis mécaniques. En experts, Pascal Quartenoud (Bevaix) s'est classé septième avec 24 points, dans une catégorie très serrée. En juniors, le jeune Marc Graber (14 ans, Fontaines) a terminé 11e, alors que Jean-Marie Stubi de l'AMC Le Locle a pris la deuxième place en seniors et Claude Henchoz (La Béroche) la dixième. /réd.

TIR À L'ARC

Tournoi parcours forêt 3D à Bévillard. Compound. Cadets: 1. Jay Vogel, 615. 2. Geoffrey Erard, 603. 3. Nicolas Gurtner, 545. 4. Sven Erard 343. 5. Geoffrey Chappatte, 327. Tous des Compagnons de Sherwood, La Chaux-de-Fonds. **Hommes:** 5. Ewald Schill, 483. 7. Christian Gurtner, 379. Les deux des Compagnons de Scherwood. 8. Franz Muggli (Tell-Club) 361.

Longbow: 17. Philippe Buche (TAC) 205. **Recurve cadet:** 2. David Villard (Les Compagnons de Sherwood) 496. **Arc nu cadet:** 1. Mathieu Faivre-Roussel 440. 2. Alexis Charrière 401. 4. Dylan Faivre-Roussel 249, tous des Compagnons de Sherwood. **Arc nu dames:** 1. Marie-Lise Schill (Les Compagnons de Sherwood) 285./ESC

GOLF

Golf & Country club Neuchâtel. Coupe Volvo. Stableford (140 participants). ixe 0-14.4: 1. Pauline Rohlsson 39. 2. Hadrien Graf 39. 3. Nicolas d'Incau 38. **Mixte 14.5-24.4:** 1. Horst Dellmann 43. 2. Gilbert Lauber 42. 3. Walter Zahnd 40. **Mixte 24.5-36.0:** 1. Christine Jean 48. 3. Pierre Briner 44. 3. Gérard Ulrich 41. **Résultats bruts:** 1. Nicolas d'Incau 32. 2. Michel Frutiger 31. 3. Marc Tschäppät 31. **Les Bois. Seniors. Brut (51 classés):** 1. Jean-Claude Rudaz

(Crans-sur-Sierre) 31 points. **Net. HCP 0-36.0:** 1. Hari Annin 40. 2. Paul Moser 39. 3. Rodolphe Kuenzli 39. **Ladies. Net. HCP 0-36.0 (35 classées):** 1. Josette Schumacher 35. 2. Katia Porchet 33. 3. Florine Bauer 32. **Winterthour Golf Cup. Net HCP 0-12.4:** 1. Pierre Calame 38. **HCP 12.5-20.4:** 3. Catherine Moser 37. **HCP 20.5-AP:** Pierre-Alain Oes 42. **Prix net dame:** 1. Françoise Perret 38. 2. Catherine Moser 37./réd.

TIR

Carabine 50 mètres. Championnat cantonal de groupes: 1. Peseux I 1428 points. 2. Tir sportif La Carabine Couvet 1412. 3. St-Blaise 1392. 4. Petit Calibre Val-de-Ruz 1391. 5. Peseux II 1389. 6. Le Locle 1385. 7. Marin 1379. 8. Neuchâtel 1368. 9. Colombier 1360. **Classement individuel couché:** 1. Gérald Glauser (Peseux I) 296. 2. David Jacot (Tir sportif La Carabine Couvet) 295. 3. Claude Abbet (Peseux I) 292. 4. Bertrand Lüdi (Marin) 290. **Classement individuel à genou:** 1. Matthias Gerber (Tir sportif La Carabine Couvet) 286. 2. Camille Perroud (Peseux I) 281. 3. Roland Glauser (Peseux II) 280./RGL

ROLLER-HOCKEY

Tournoi Chip Sport à Saint-Imier. Classements. Niveau A1: 1. Montagne NE 11-20. 2. Les Smaks 11-14. 3. Breakaway 13-13. 4. Irish Run 11-12 (83-79). 5. Locle/Ness (80-85) 11-12. 6. Dynamo's Team 12-12. 7. Gamel-Trophys 10-4. 8. Les Retraités 11-4. **Niveau A2:** 1. Rates-à-Touilles 10-18. 2. Chiefs 10-15 (79-37). 3. HC Université (49-37) 15. 4. Centre Equestre 10-14 (68-44). 5. Cowboy F. Hell 10-14 (49-40). 6. Les Cortes 11-12. 7. The Eagles 9-11. 8. Flammans Roses 9-10. 9. Saint-I-Bads 10-8. 10. Cinergie bulldog 11-8. 11. Falcon Boys 10-6. 12. Lynx Morteau 10-4. 13. Les Vikings 10-0./réd.

PUBLICITÉ

VERBIER VAL DE Bagnes

LE WEEK-END TOUS SPORTS 5-6 juillet

Le nouveau rendez-vous des sportifs

Infos & inscriptions
VERBIER/BAGNES TOURISME
Tél. 027 775 38 88
www.verbier.ch

Sur un ou deux jours, initiez-vous à de nouvelles activités !
Golf, VTT, Mur de grimpe, Sentier suspendu, Parapente, Randonnée, Equitation, Tennis, Curling

Prix : Fr. 50.-/1 j., Fr. 80.-/2 j. (enfants 8-16 ans Fr. 30.-/50.-), y.c. entrée à la piscine, remontées mécaniques, grillades ou raquette le soir.

Vancouver de justesse

Olympisme ■ La cité canadienne organisera les JO d'hiver 2010. Echec au poteau pour les Sud-Coréens de Pyeongchang. Zurich possède un dossier avancé pour 2014

Le Comité international olympique a confié l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2010 à Vancouver, que tous les pronostics donnaient comme gagnante lors des derniers jours. Le Canada a déjà organisé les Jeux d'hiver en 1988, à Calgary. A l'issue de deux tours de scrutin, les membres de l'institution réunis en session à Prague l'ont élue de préférence à Pyeongchang (Corée du Sud). Vancouver l'a emporté de justesse par 56 voix contre 53 à Pyeongchang, qui était en tête à l'issue du premier tour (51 contre 40). Une troisième postulante, Salzbourg, avait été éliminée au premier tour (16 voix).

Sobriété

Aux yeux des candidats européens - Paris et Londres notamment - à l'organisation des Jeux d'été 2012, ce résultat renforce, au nom d'un hypothétique principe d'alternance entre l'Europe et l'Amérique du Nord, leurs chances de succès. Ce choix pourrait également faire les affaires d'une candidature suisse aux Jeux d'hiver 2014, pour lesquels Zurich possède le dossier le plus avancé.

Pour 2010, l'opinion des membres du CIO était, à en croire les pronostics, sans doute arrêtée avant les ultimes présentations, faites juste avant le scrutin par les trois candidates.

A l'image du président de leur comité de candidature John Furlong, les Canadiens ont impressionné lors de

cette dernière épreuve, comme tout au long d'une campagne de cinq ans par leur professionnalisme et leur sobriété. Nulle emphase dans les propos du Premier ministre Jean Chrétien, promettant posément un succès sportif et populaire, donnant toutes garanties en matière de financement comme de sécurité.

Passion contenue mais sincère du côté des gloires olympiques associées à la candidature, Wayne Gretsky (hockey sur glace), Steve Podborski (ski alpin) et Catriona Lemay-Doan (patinage de vitesse).

Erreur tactique

Mais les Coréens ont bien failli combler leur handicap

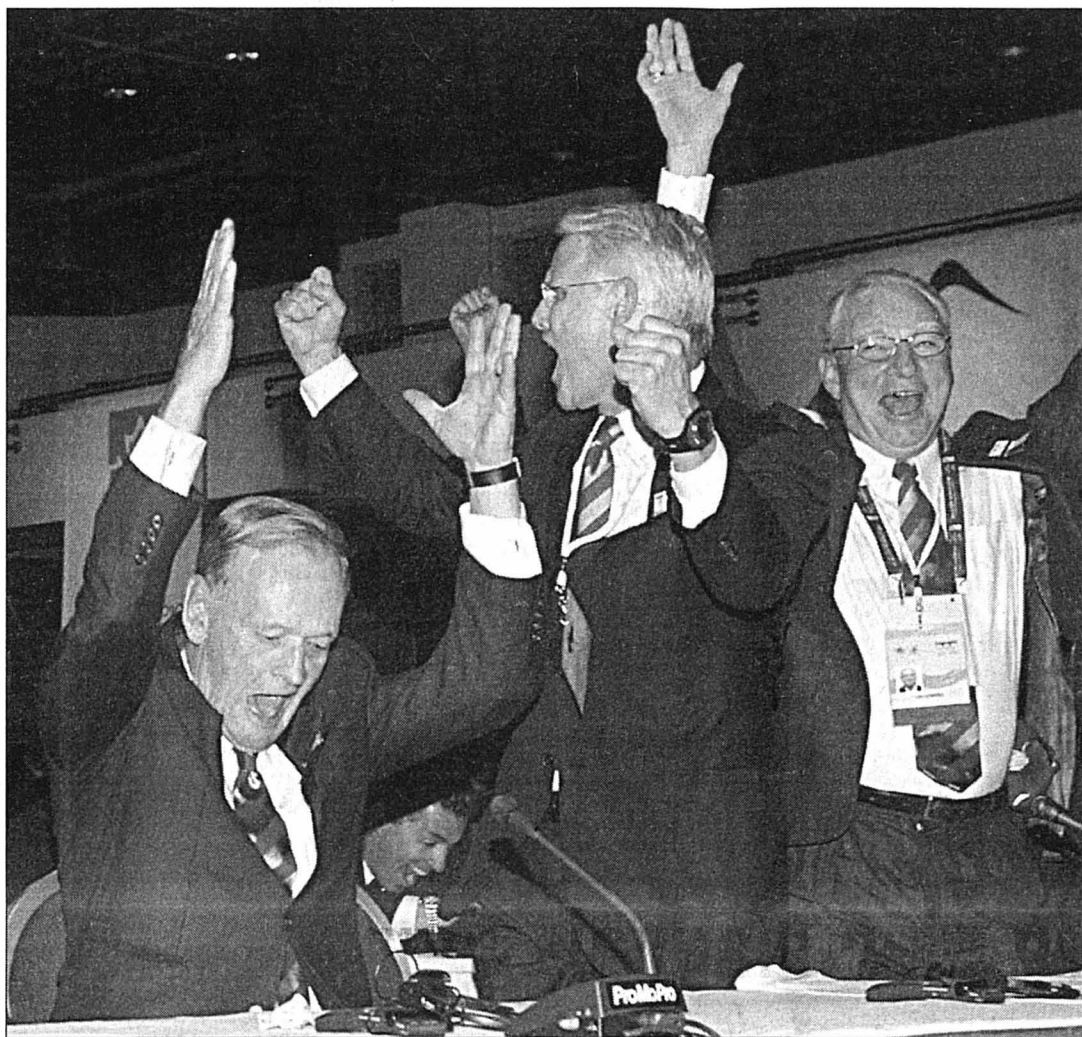
avec un dernier tour de piste jugé comme le plus brillant et largement apprécié. Leur invitation à trouver dans leur candidature un «trésor caché» a été étayée par les énormes investissements qu'ils se sont dit prêts à consentir, les horizons industriels promis sur le marché asiatique et les réductions de coût qu'ils ont fait miroiter pour les participants, qu'ils

soient athlètes, membres du CIO ou journalistes.

Mais à l'évidence leur retard était trop important, tant Vancouver avait depuis longtemps séduit. Pour certains des membres du CIO, Pyeongchang a néanmoins marqué de gros points en vue de... 2014, si elle est à nouveau candidate.

Les Autrichiens ont vraisemblablement été victimes d'une partie des électeurs européens soucieux de préserver leurs chances pour 2012. Mais ils ont aussi, de l'avis quasi général, fait fausse route en axant depuis plusieurs mois et hier encore leur argumentaire sur le prestige culturel de Salzbourg plutôt que sur la réputation de leurs montagnes et le somptueux palmarès des sportifs nationaux.

«Ils ont mis en scène Mozart et des chanteuses d'opéra et laissé dans la salle, parmi les invités, des champions comme Toni Sailer, Franz Klammer ou Anne-Marie Moser-Proell» s'est offusqué à l'issue de leur intervention un membre du CIO. Seul en effet «Herminator», le skieur prodige et miraculé Hermann Maier, avait été mobilisé pour la circonstance. /si



Le Premier ministre Jean Chrétien (tout à gauche) et les membres de la délégation canadienne laissent éclater leur joie: c'est dans la poche pour Vancouver. PHOTO KEYSTONE

LE VOTE

PREMIER TOUR
Pyeongchang: 51.
Vancouver: 40.
Salzbourg: 16.
DEUXIEME TOUR
Vancouver: 56.
Pyeongchang: 53.

Retour au bercail

Football ■ Neuchâtel Xamax revient du Valais. Au menu de ce soir à Lignières: Dynamo Zagreb

En «retraite» depuis dimanche à Crans, Neuchâtel Xamax quitte le Valais cet après-midi pour retrouver ses pénates. Reste que les Xamasiens n'auront guère le temps de défaire leurs valises. Car ce soir à 19 h 30, ils affrontent le Dynamo Zagreb sur la pelouse de Lignières.

«Jusqu'ici, tout s'est très bien passé. Il n'y a aucun blessé à déplorer. L'état d'esprit est en plus excellent et les nouveaux ont eu l'occasion de se familiariser avec le noyau de l'équipe qui n'a pas beaucoup changé par rapport à la saison passée.» Au bout du fil, Claude Ryf transpire le bonheur. Tout juste le boss regrette que Daff et Niakhasso n'ont toujours pas rejoint le groupe. «Mais les deux Sénégalais débarqueront à Neuchâtel jeudi, assure-t-il. C'est bien sûr dommage qu'ils ne soient pas avec nous depuis la reprise, mais je sais qu'ils ne sont pas à court de compétition. Il est clair que je ne ferai pas appel à eux pour la rencontre face aux Croates, mais samedi à Boncourt contre Sochaux, ils seront

bien présents.» Autre sujet de conversation dans les chaumières xamasiennes: l'avenir du Tunisien Chaabani, toujours à l'essai. Claude Ryf aimerait bien conserver ce latéral gauche, qui peut aussi évoluer dans l'axe de la défense. «Le problème, c'est qu'il est cher» constate Freddy Rumo, qui ne désespère toutefois pas de faire «plier» les dirigeants d'Espérance Tunis dans un délai des plus raisonnables.

Nul doute que les Neuchâtelois ne seront pas à la noce face aux champions de Croatie. «Nous entrons dans le pic de notre préparation, souffle Ryf. Mais une fois de plus, pas question d'établir déjà une sélection. Tout le monde aura l'occasion de s'exprimer.»

A noter que Neuchâtel Xamax s'est attaché les services d'une veille connaissance pour entraîner les gardiens de l'équipe fanion. Roger Läubli, un pote du patron puisque ce duo avait entraîné Young Boys par le passé, a repris du ser-

vice. L'ancien gardien pourrait même s'occuper de la relève. Mais rien n'est encore décidé. /GST

PREMIERE LIGUE

Répartition des groupes pour la saison 2003-2004.

Groupe 1: Baulmes, Bex, Chênois, Echallens, Etoile Carouge, Fribourg, Grand-Lancy, Malley, Martigny, Naters, Servette M21, Sierre, Sion, Stade LS, Stade Nyonnais, Vevey.

Groupe 2: Alstetten, Bâle M21, Bienne, Young Boys M21, Colombier, Dornach, Grasshopper M21, Granges, Münsingen, Serrières, Red Star, Seefeld (quartier est de Zurich), Soleure, Wangen, YF Juventus, Zurich M21.

Groupe 3: Buochs, Biaschessi, Cham, Coire, Frauenfeld, Gossau, Kreuzlingen, Lucerne M21, Locarno, Mendrisio, SV Schaffhouse, Schötz, Saint-Gall M21, Tuggen, Zofingue, Zoug 94. /si

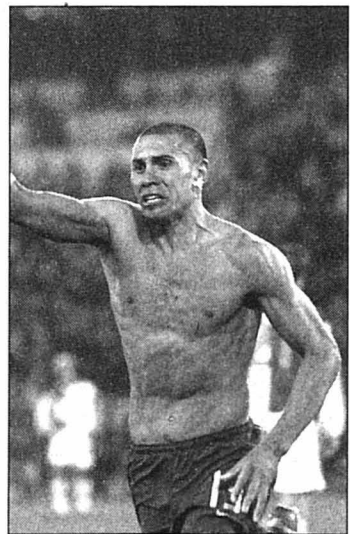
Cachez ces torsos!

Règlement ■ Un maillot enlevé vaudra un carton jaune

Au risque de décevoir des millions de femmes guettant la vue de torsos bronzés et musclés, la Fifa ne veut plus que les joueurs inscrivant un but montrent leur joie en ôtant leur maillot. Le président Sepp Blatter a annoncé que la commission exécutive de la Fifa a décidé le week-end dernier à Paris d'interdire cette pratique afin de rétablir «l'ordre et la discipline». Elle sera désormais sanctionnée d'un carton jaune.

Lors de la récente Coupe des Confédérations en France, «on a eu droit à quelques situations embarrassantes, a dit Sepp Blatter, en évoquant un joueur qui a dû passer cinq minutes à remettre son maillot en raison de la doublure cousue à l'intérieur». Le Haut-Valaisan s'est défendu d'être un rabat-joie. «Le spectacle et les émotions liés au football ne dépendent pas d'un joueur qui enlèverait son maillot, mais plutôt de la qualité du jeu» a-t-il

assuré. La Fifa avait déjà interdit ce type de strip-tease en 1996, avant de revenir sur sa décision. L'an dernier, elle avait toutefois interdit aux joueurs de dévoiler des slogans ou des messages personnels écrits sur un T-shirt sous le maillot officiel. /ap



Le Bâlois Christian Gimenez est un spécialiste du «dés-habillage». PHOTO KEYSTONE

EN BREF

FOOTBALL ■ Chelsea racheté. Le président de Chelsea, Ken Bates, a cédé la majorité de ses actions à l'homme d'affaires russe, Roman Abramovitch, qui va verser 42,58 millions d'euros pour acquérir 50,09% du capital. Bates a ainsi cédé ses 50 millions d'actions pour 25,17 millions d'euros et le magnat du pétrole russe (36 ans) devrait se procurer les 35 millions d'actions restantes auprès des autres actionnaires du club. Le nouvel acquéreur russe se serait également engagé à éponger les 129,5 millions d'euros de dettes du club. /si

Retour de Zellweger. Marc Zellweger revient à Saint-Gall. Le défenseur âgé de 30 ans était en fin de contrat avec le club allemand de Cologne. Zellweger connaît bien l'Espenmoos. En effet, il y a déjà évolué entre 1995 et 2001 avec un titre de champion de Suisse à la clé lors de la saison 1999-2000. /si

Muff prêté à Zurich. Bâle, propriétaire d'André Muff (22 ans), et Zurich se sont mis d'accord pour le prêt de l'attaquant. Muff, qui jouait à Lucerne la saison dernière, portera durant une saison le maillot zurichois. /si

En deuxième ligue interrégionale. L'AC Lugano (club successeur du FC Lugano) et le FC Lausanne-Sport (club successeur du Lausanne-Sports) pourront participer, dès la prochaine saison, au championnat de la deuxième ligue interrégionale avec leur équipe des moins de 21 ans. /si

Amicalement vôtre. A Albertville: Servette - Marseille 3-1. Buts: 19e Obradovic 1-0. 42e Kader 2-0. 45e Obradovic 3-0. 90e Sakho 3-1. A Sirmach: Saint-Gall - Zurich 1-0. But: Pavlovic. A Aarau: Aarau - Concordia 1-2. Buts: Citko; N'Tiamoah et Tchouga. A Henau: Wil - Lustenau (Aut/D2) 2-0. Buts: Calla et Nushi. A Granges. Coupe horlogère: Bâle - Bregenz (Aut/D1) 4-2. Buts pour Bâle: Gimenez (2), Rossi et Aslan (autogoal). La finale opposera demain Bâle à Young Boys. A Wohlen: Wohlen - Lucerne 0-3. Buts: Cenci (2) et Hofer. A Buochs: Buochs - Kriens 1-0. /si

Totti phénomène de librairie. Francesco Totti n'est plus seulement le capitaine de l'AS Roma et l'attaquant de la squadra azzurra, c'est désormais aussi un phénomène de librairie. Un petit livre de 120 pages regroupant «Les blagues de Totti» a été vendu à 150.000 exemplaires en deux semaines. Les blagues prêtées au capitaine de l'AS Roma font allusion à ses boutades, ses fautes de grammaire, ou autres maladroites lors des conférences de presse. /si

Présence de Blatter. Sepp Blatter doit assister à la messe célébrée aujourd'hui à la cathédrale Saint-Jean de Lyon à la mémoire de Marc-Vivien Foé, le milieu de terrain du Cameroun décédé il y a une semaine, lors de la Coupe des Confédérations. Le Haut-Valaisan assistera également aux obsèques du joueur au Cameroun. /si

KUKLOS
Restaurant Tournant
Panorama exceptionnel sur 360°
Coucher de soleil les samedis soir de juillet/août jusqu'à 22 h 30 (sa renseigner en cas de météo incertaine)
Club privé pour séminaires, mariages, banquets
Terrasse panoramique
Jeux pour enfants

TÉLÉ-LEYSIN
Remontées mécaniques
Télécabine ouvert jusqu'au 26 octobre 2003
Parcours VTT / Via Ferrata
Aire de décollage parapente
Promenades pédestres / Lacs alpestres
Faune et flore alpestre

www.teleleysin.ch

LU, VU, ENTENDU



Lu... que les Anglais vouent une passion exceptionnelle à Tim Henman. Hier, pour son match contre Grosjean, ils furent 15 millions à regarder la rencontre sur la BBC. Contre 12,3 millions pour le choc «footeux» entre Real Madrid et Manchester United. Mais cet engouement pour le numéro un britannique se développe surtout lors de la quinzaine londonienne. «Tea time» ou «Tim time»? Les dieux à la fois!

Vu... un signe avant-coureur? Peut-être. Les sœurs Williams ont perdu leur titre de double en huitièmes de finale déjà, battues par le duo russe Dementieva-Krasnoroutskaya, 7-5 au troisième set. L'honneur américain est désormais défendu par la paire Davenport-Raymond et par... Navratilova! Associée à Kuznetsova, 18 ans, Navratilova n'en a que... 47! «Quand elle arrête? C'est pas demain, la vieille!»

Entendu... le public applaudir à tout rompre l'exercice traditionnel de la protection du central. Entre la décision d'interrompre un match pour cause de pluie et le bâchage complet du court, il se passe moins de 30 secondes. Au boulot, 17 personnes tirant une couverture qui pèse une tonne... quand elle est sèche. Ce qui n'est pas souvent le cas dans ce coin humide. D'où l'expression: être à Londres ou au soleil!/MIC-ROC

De notre envoyé spécial
Christian Michellod/ROC

Elle aime Céline Dion pour la musique, Steffi Graf pour son tennis, Pierre-Yves pour la bague qu'il lui passa au doigt en novembre dernier. A 21 ans, Justine Henin, devenue Hardenne par mariage, a la vie devant elle. Et derrière sa jeunesse, déjà un palmarès riche de dix victoires en tournois du Grand Prix, dont quatre en cette année 2003, véritable mise sur orbite du succès.

Sa plus belle victoire remonte évidemment au 8 juin dernier, lorsqu'elle remporta son premier trophée, libellé grand chelem. C'était à Paris-sur-Bruxelles avec, en face d'elle, Kim Clijsters, l'autre Belge ce jour-là sans frite. Reine de Roland-Garros, elle est affublée d'une étiquette de terrienne. D'autant plus que Carlos Rodriguez, son coach depuis l'âge de 14 ans, a le tango argentin dans le sang et sur son passeport. Pas trop synonyme de gazon, vous en conviendrez, même si les grands espaces de la pampa ruminent d'herbivores...

Ne rien oublier

Alors, évidemment, on pourrait la croire d'ocre des-

tin, de sable brunâtre, de surface rougie par ses courses à pied chercheur. Ce serait faire fi de son récent passé. De sa première finale d'un tournoi majeur, déjà jouée - mais perdue - à Wimbledon même, en 2001, face à Venus Williams. Ce serait oublier sa demi-finale de l'an dernier, nouvel échec face à l'aînée des sœurs américaines. Ce serait surtout couper court à son parcours 2003, un sans faute concrétisé par cinq victoires sans lâcher un seul set. Justine est d'ailleurs la seule, à ce stade de la compétition, à n'avoir pas perdu une manche. Un constat en forme de preuve.

«Bien sûr, la terre est meilleure pour moi. Parce que j'ai plus le temps d'organiser mon jeu et je bénéficie d'une bonne défense. Mais j'adore jouer sur l'herbe. Et je suis même persuadée que c'est une très bonne surface pour mon style. A deux conditions: que je sois agressive sur mes retours et que je maîtrise la tactique du match.»

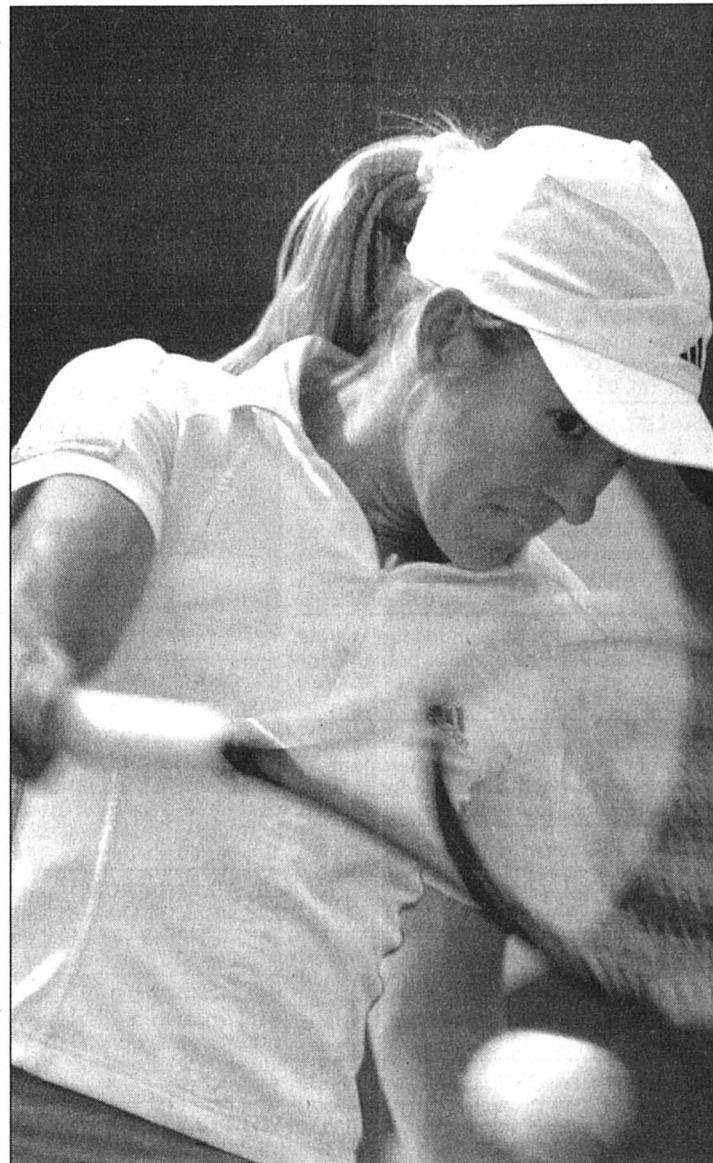
Ces deux derniers éléments, la Belge les a mis dans sa raquette et dans sa tête, mardi, contre Kuznetsova. «J'ai beaucoup mieux joué que lors des rencontres précédentes. J'ai quasiment réussi un match parfait! Et je pensais déjà à ma

demi-finale où ma chance sera justement dans ma hargne et ma tactique. Je me suis dit: si tu veux être agressive contre Serena, tu dois l'être aujourd'hui.» Depuis qu'elle a battu la numéro un mondiale en demi-finale à Paris, le doute ne fait donc plus partie de son vocabulaire. Tracé, le mot.

A 183 km/h!

A son trousseau de jeune mariée, Justine Henin a rajouté une clé. Pour son jeu, surtout gazonné: un service de plus en plus puissant. En quart de finale mardi, elle a même servi à 183 km/h! «J'ai vite regardé le tableau qui indique la vitesse. Je n'en revenais pas.» 183 km/h, c'est seulement moins deux par rapport à Serena Williams, ce même jour, face à Jennifer Capriati. Or, l'Américaine est considérée comme la plus puissante serveuse du circuit féminin.

A force de travail, de volonté, de joie de vivre, d'acharnement, la Belge se rapproche qualitativement de la meilleure joueuse du monde. Au point que Serena ne doit pas se sentir trop... se-reine avant d'affronter Justine devenue Henin de jardin. Le choc promet d'être chic!/MIC



Justine Henin s'éclate sur l'herbe comme sur terre battue. PHOTO KEYSTONE

Un bien mauvais tour

Messieurs ■ Aucun quart de finale ne s'est terminé hier. Aujourd'hui, Federer devrait jouer à midi contre Schalken

La pluie, qui avait épargné la première semaine de Wimbledon, a joué un bien mauvais tour aux organisateurs dans la journée réservée aux quarts de finale du simple messieurs. Aucune rencontre n'a en effet pu aller à son terme.

Sébastien Grosjean (no 13) et Tim Henman (no 10) ont pu en découdre pendant 2 h 29' sur le Centre Court. Le Français menait 7-6 (10-8) 3-6 6-3 1-2 dans une rencontre qui a débuté à 13 h 10 pour être dé-

finitivement interrompue à 19 h 20. Mark Philippoussis (ATP 48) et Alexander Popp (ATP 198) sont quant à eux restés jusqu'à 19 h 25 sur le court No 1. Philippoussis menait 4-6 4-6 6-3 6-3 2-2 et 30-0 sur son engagement, après 2 h 20' de jeu.

Roger Federer (No 4) et Andy Roddick (No 5), qui doivent affronter respectivement Sjeng Schalken (No 8) et Jonas Bjorkman (ATP 79), ont dû patienter jusqu'à 19 h heure anglaise (20 h suisse) pour connaître leur sort. Les organi-

sateurs ont en effet décidé à ce moment-là de repousser à aujourd'hui le début des deux autres quarts de finale du simple messieurs.

Le programme d'aujourd'hui, qui comprend également les demi-finales du simple dames, débutera exceptionnellement à 12 h, au lieu de 13 h. Le match de Roger Federer est programmé dès 12 h (en direct sur TRS2), sur le court No 2.

Federer, dont le dos s'était bloqué pendant l'échauffe-

ment de son match face à Feliciano Lopez (ATP 52), et Schalken, dont la vieille blessure au pied gauche s'était aggravée pendant son affrontement avec Rainer Schüttler (no 9), bénéficieront donc de 24 heures supplémentaires pour soigner leurs bobos respectifs. Les deux hommes se sont entraînés hier. Si Federer n'a pas ressenti la moindre gêne, Schalken a en revanche été contraint d'avaler quelques comprimés pour calmer la douleur./si

RÉSULTATS

Wimbledon. Internationaux de Grande-Bretagne. Troisième épreuve du Grand Chelem (15,54 millions de dollars). Simple messieurs, quarts de finale: Grosjean (Fr-13) - Henman (GB-10) 7-6 (10-8) 3-6 6-3 1-2, service à suivre pour Grosjean. Philippoussis (Aus) - Popp (All) 4-6 4-6 6-3 6-3 2-2 30-0, service Philippoussis.

Double dames, quarts de finale: Davenport (EU)-Raymond (EU) battent Husarova (Slk)-Martinez (Esp) 6-0 6-2. Ruano Pascual (Esp)-Suarez (Arg) battent Mandula (Hon)-Wartusch (Aut) 6-2 7-6./si

Sur l'écran de la BBC, Evert et Navratilova font le spectacle. Il faut bien passer le temps. Celui qu'il faut sur Wimbledon est à ne pas mettre un chien mouillé dehors. Parce qu'il n'aura pas le loisir de sécher entre deux averses et contre toute prévision imprévisible dans ce pays où le soleil ne vient pas souvent après la pluie.

HUMEUR

Vert d'eau

«Singing in the rain» a dû être tourné du côté de la campagne anglaise dont la verdure n'a d'égale que le «facking you» lancé à l'arbitre de chaise par Mister Henman qu'on croyait collégien bien éduqué, élevé entre deux tasses de thé sans sucre, gendre idéal au futur grade de lord. Mais comme Tim n'est pas aussi parfait qu'un glacé, la météo est aussi imprécise qu'un ciel hésitant. Qui passe du goutte à goutte agaçant au sceau d'eau déversant toute sa tradition. Puis aux rayons X qui découvrent les cuisses des mininettes à la mode mini. Tiens, le duc de Kent a fini sa coupe de champagne. La loge royale se remplit. Le jeu peut reprendre. Jusqu'à la prochaine pissée... My God!

Christian Michellod/ROC

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION	LES RAPPORTS
Demain à Vincennes Prix Eva (trot attelé, Réunion II, course 2, 2100 m, 20 h 34) Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Lariano	2100	G. Biendl	G. Biendl	5/1	Inédit	3 - Volant aussi paraît-il.	Hier à Compiègne, Prix du Château de Compiègne. Tiercé: 14 - 17 - 15. Quarté+: 14 - 17 - 15 - 9. Quinté+: 14 - 17 - 15 - 9 - 3. Rapports pour 1 franc Tiercé dans l'ordre: 1978,50 fr. Dans un ordre différent: 395,70 fr. Quarté+ dans l'ordre: 13.920,90 fr. Dans un ordre différent: 1212,50 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 84,40 fr. Rapports pour 2 francs Quinté+ dans l'ordre: tirelire. Dans un ordre différent: 8996,40 fr. Dans un ordre différent: 255,40 fr. Bonus 3: 60.- Rapports pour 5 francs 2sur4: 127.-
	2 Kara-des-Picanes	2100	P. Lemétayer	P. Lemétayer	12/1	5a2a3a	1 - Un palmarès très lourd.	
	3 Pegasus-Vivant	2100	D.-P. Tesselaar	J. Oorthuysen	7/1	Inédit	4 - Capable de tout.	
	4 Loulou-Jet	2100	J.-M. Bazire	F. Souloy	5/1	2a4a1a	5 - Redoutable comme jamais.	
	5 Lola-De-Lou	2100	L.-C. Abrivard	L.-C. Abrivard	8/1	2a8a5a	7 - Attention aux K.	
	6 Larkay-D'Echal	2100	F. Boismartel	Y. Bertin	12/1	5a9a6m	11 - Un futur astre de la spécialité.	
	7 Kasting-D'Urzy	2100	M. Lenoir	M. Lenoir	8/1	3a2a3a	12 - On le dit terrible.	
	8 Camelot	2100	L. Guzzinati	L. Guzzinati	9/1	Inédit	8 - Il sait se vendre.	
	9 Lilas-Bleu	2100	P. Levesque	J.-L. Peupion	11/1	7a8a1a	LES REMPLAÇANTS:	
	10 Katanga	2100	U. Nordin	U. Nordin	20/1	DmDa8m	2 - Parfaitement envisageable.	
	11 Uranus	2100	H. Biendl	H. Biendl	12/1	Inédit	15 - Serait providentiel.	
	12 Grand-Slam-As	2100	F. König	M. Breithor	14/1	Inédit		
	13 Lusitano	2100	G. Martens	G. Martens	20/1	5a8a6a		
	14 Leader-Meslois	2100	N. Roussel	N. Roussel	15/1	3a6aDa		
	15 L'Infant-Céleste	2100	F. Souloy	F. Souloy	30/1	Da2aDa		
	16 Liste-D'Atout	2100	D. Locqueneux	P.-A. Allaire	40/1	6aDaDm		
	17 Kiathos	2100	R. Rotsaert	R. Rotsaert	12/1	Da1a1a		
	18 Kerflo-Gédé	2100	E. Duperche	P.-M. Mottier	25/1	8aDm6m		

HELIO MAZOUT
VOTRE SOURCE DE CHALEUR
près de chez vous

MAZOUT DIESEL ESSENCE
032 927 32 32
www.heliomazout.ch

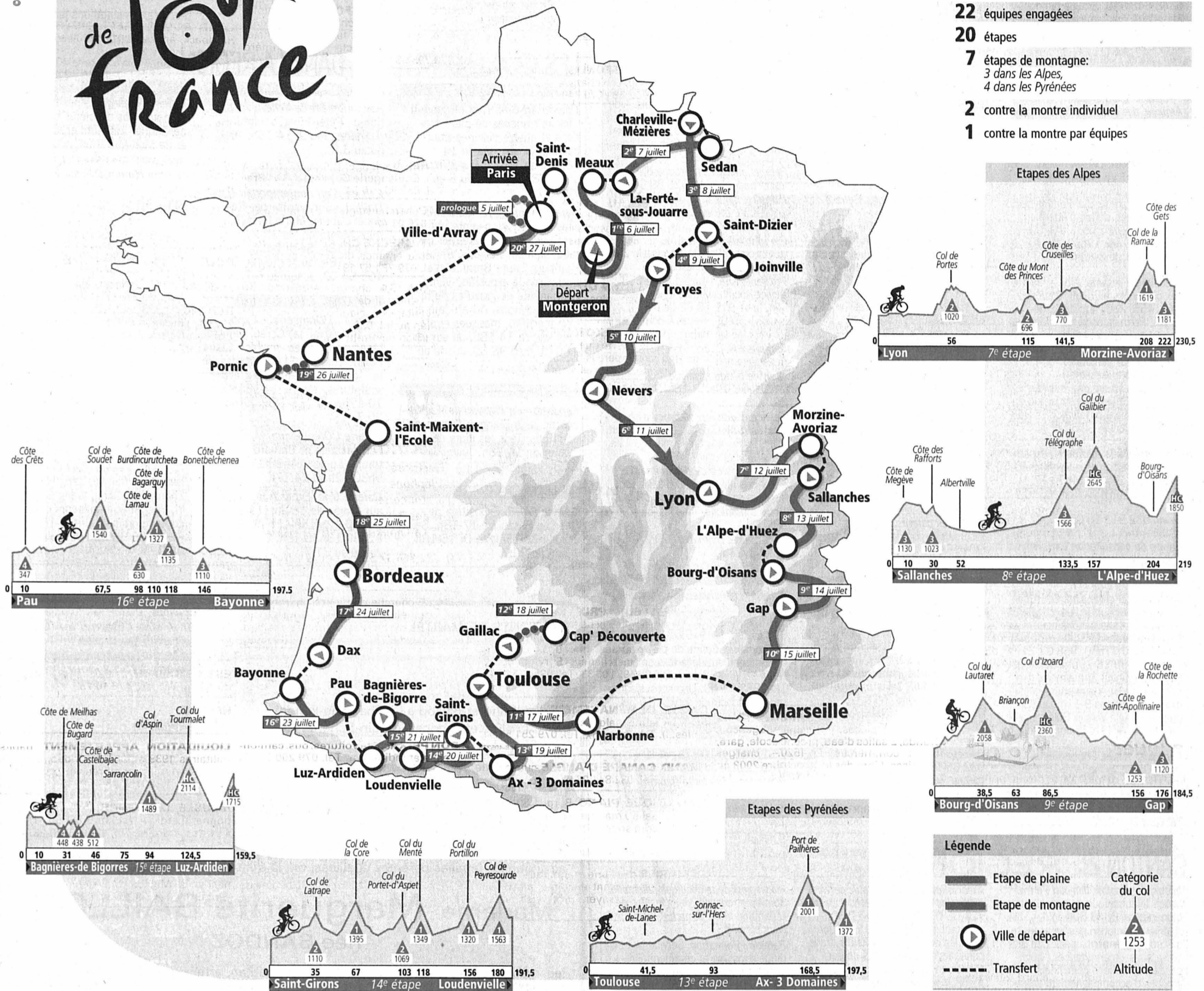
SE CHAUFFER A MAZOUT
LA BONNE DECISION
HELIO MAZOUT S.A.
15, rue de la Fiaz
2300 La Chaux-de-Fonds
e-mail: info@heliomazout.ch

©intociana - Le Nouvelliste

Le Tour de France

Edition 2003 Départ: samedi 5 juillet
Arrivée: dimanche 25 juillet

- 3 427,5 kilomètres
- 22 équipes engagées
- 20 étapes
- 7 étapes de montagne:
3 dans les Alpes,
4 dans les Pyrénées
- 2 contre la montre individuel
- 1 contre la montre par équipes



Légende

- Etape de plaine
- Etape de montagne
- Ville de départ
- - - Transfert
- ▲ Catégorie du col
- ▲ Altitude

Tableau récapitulatif

Etape	Distance	Date	Type d'étape	Parcours	Vainqueur d'étape	Maillot jaune	Maillot à pois	Maillot vert
prologue	6,5 km	sa 5 juillet	Contre-la-montre	Paris (Tour Eiffel) / Paris				
1 ^{re} étape	168 km	di 6 juillet	Etape de plaine	Saint-Denis/Mongeron / Meaux				
2 ^e étape	204,5 km	lu 7 juillet	Etape de plaine	La-Ferté-sous-Jouarre / Sedan				
3 ^e étape	167,5 km	ma 8 juillet	Etape de plaine	Charleville-Mézières / Saint-Dizier				
4 ^e étape	69 km	me 9 juillet	Contre-la-montre équipes	Joinville / Saint-Dizier				
5 ^e étape	196,5 km	je 10 juillet	Etape de plaine	Troyes / Nevers				
6 ^e étape	230 km	ve 11 juillet	Etape de plaine	Nevers / Lyon				
7 ^e étape	230,5 km	sa 12 juillet	Etape de montagne	Lyon / Morzine Avoriaz				
8 ^e étape	219 km	di 13 juillet	Etape de montagne	Sallanches / L'Alpe-d'Huez				
9 ^e étape	184,5 km	lu 14 juillet	Etape de montagne	Bourg-d'Oisans / Gap				
10 ^e étape	219,5 km	ma 15 juillet	Etape de plaine	Gap / Marseille				
11 ^e étape	153,5 km	je 17 juillet	Etape de plaine	Narbonne / Toulouse				
12 ^e étape	47 km	ve 18 juillet	Contre-la-montre	Gaillac / Cap Découverte				
13 ^e étape	197,5 km	sa 19 juillet	Etape de montagne	Toulouse / Ax-3 Domaines				
14 ^e étape	191,5 km	di 20 juillet	Etape de montagne	Saint-Girons / Loudenvielle				
15 ^e étape	159,5 km	lu 21 juillet	Etape de montagne	Bagnères-de-Bigorre / Luzardiden				
16 ^e étape	197,5 km	me 23 juillet	Etape de montagne	Pau / Bayonne				
17 ^e étape	181 km	je 24 juillet	Etape de plaine	Dax / Bordeaux				
18 ^e étape	203,5 km	ve 25 juillet	Etape de plaine	Bordeaux / Saint-Maixent-l'Ecole				
19 ^e étape	49 km	sa 26 juillet	Contre-la-montre	Pornic / Nantes				
20 ^e étape	152 km	di 27 juillet	Etape de plaine	Ville-d'Avray / Paris (Champs-Élysées)				
Classement final								

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Alcoolisme. Service médico-social, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcools anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h).
Allô cancer. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.
Amicale des malentendants et des devenus sourds. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.
Aspedah. Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Rép.-fax 969 26 06. Ma 9-11h, 968 56 42. Me 19h30-21h30, 969 26 08. Je 8-10h30, 913 56 23.
Association sesame. Aide et soutien aux personnes en deuil. Case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds. Permanence téléphonique les mercredi et dimanche de 20h à 22h. Groupes de parole ou entretien individuel sur demande. Tél 724 06 05. <http://go.to/sesame>
Association suisse des invalides. Procap La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél/fax 032 968 00 33. Lu-je 14-17h30 et ve 8-12h.
Association à la trottinette. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17h, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60.
Avivo. 032 913 16 09 ou 032 931 39 61.
Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.
Centre social protestant. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 968 37 31. Vestiaire, 968 18 19. La boutique Habillerie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Vieux puits, Puits 1, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Bouquiniste, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h. Bouquiniste, Soleil 2, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.
Centre de loisirs. Pour enfants: ferme Gallet, lu/ma/je/ve 16-18h, me 15-18h, 913 96 44.
Centre psycho-social neuchâtelois. Consultations rue Sophie-Mairet 29 Tél 032 967 20 61, lu au ve de

8h-12h/14h-18h. sa 8h-12h. di médecin de service et hôpital
Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-16h30, tél. et fax 913 96 33.
Club des loisirs. Pour personnes du 3me âge, 968 74 84, ou 968 16 72, ou 926 08 52.
Consultations conjugales. Rue du Collège 9, tél. 032 919 75 19.
Consultation et information sociales. Rue du Parc 119 La Chaux-de-Fonds. Langue portugaise: jeudi 17h30 à 18h30; langue turque: mercredi 16h à 18h; pour les Balkans: lundi 16h à 18h; pour l'Afrique: 15h à 17h.
Consultations juridiques. Serre 62, je 16-19h.
Crèches. Arc-en-Ciel Charrière 4 Tél 032 968 99 85. De l'Amitié, Manège 11, lu-je 6-18h30, ve 6-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. Garderie d'enfants Les Bonsais «Home Les Arbres» lu-ve de 6h30 à 19h, 967 44 10. La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Nurserie Petits Nouveaux, Jardinière 91, 913 77 37.
Croix-Rouge. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (chauffeurs bénévoles, prêts de livres à domicile, etc...), 7h30-12h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30. Service des cours 032 725 42 10
Ecole des parents. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie ma/ve: 914 53 07.
Entraide-chômage-services. Serre 79. Écoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30 ou sur rdv. Café-contact tous les lundis 14h-17h30. Tél. 913 18 19.
FRC-conseil. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.
Soins infirmiers indépendants en psychiatrie SIIP. Soins psychiatriques à domicile. Tél. & fax 032/964 14 64. Natel 079/789 82 28.
Groupe de maintenance cardio-vasculaire. Tél. 032 932 14 84 ou 032 853 33 14.
Groupe régional de la SP - La Chaux-de-Fonds. Rencontre: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.

Habits du cœur. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.
Information allaitement. 913 78 04 ou 968 46 92.
Information diabète. Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55.
Ligue contre la tuberculose. Serre 12, lu-ve, 968 54 55.
Mamans de jour. Marché 4, lu/ma/je 8-11h/14-17h, 968 27 48.
MCPJN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou divorce, Case postale 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).
Parents anonymes. Groupe d'entraide pour parents, 926 89 94.
Planning familial. Sophie-Mairet 31, lu-12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.
Pro infirmis. Marché 4, lu-ve, Service social de la Ligue contre le rhumatisme 032 968 83 28.
Pro senectute. Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).
Samaritains. Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.
Service d'aide familiale. Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.
Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (SAVAS). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h.
Société protectrice des animaux. Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, tous les jours sur rendez-vous.
Soins à domicile. Tous les jours 967 63 41.
SOS futures mamans. 079/772 16 90 (24h/24h).
Stomathérapie. Consultations sur rendez-vous, Collège 9, 722 13 23.
Tourisme neuchâtelois. Espace 1, place Le Corbusier, lu-ve 9h-12h/13h30-17h30, sa 9h-12h. Tél 919 68 95, fax 919 62 97.
Toxicomanie. Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences; lu 10-17h, ma 10-21h, me 10-13h45, je 10-17h, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi.
Violences - Solidarité femmes - violences conjugales, rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds, tél 968 60 10.

VAL-DE-TRAVERS

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 864 66 22, fax 864 66 23.. Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondeur renseigne.

Baby-sitting. Môtiers, 861 29 80, si non réponse 861 33 94.
CAPIT. Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guilléri 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.

Centre de rencontre et d'animation (Cora). Fleurier, 861 35 05. Permanences sociales: Centre social protestant, Pro Infirmis, Pro Senectute, consultations juridiques.

LES GALERIES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	LE NOIRMONT	COLOMBIER
Galerie Art-Cité. Ivan Moscatelli «Trente tranches de plage tropicane et quatre piscines tropicales fraîches». Ma-ve 14-18h30; sa 10-12h/14-17h. Jusqu'au 23.8. (fermé du 8 au 28.7.).	Fondation Sur-la-Velle. Exposition de Peter Fürst, sculptures-peintures. Me-di 14-18h. Jusqu'au 3.8.	Galerie Regards. Exposition permanente des dernières créations de Gabriel Vuilleumier, peintures, et de Monique Itten, sculptures raku. Sa 15h-18h, di 14h-17h.
Galerie Sonia Wirth-Genzoni. Grande exposition-vente réunissant Lermite, L'Eplattenier Barraud, Janebe, Baillods, Picot, Humbert, Laure Bruni, Hans Erni. Grande exposition-vente permanente de gravures de la région et environs. Art africain ancien (certifié), masques et statues. Me-sa 14-18h, ou sur rdv au 079/ 475 98 69. Jusqu'au 31.7.	Espace d'art contemporain (Les Halles). «Survivants» par Raphaël Cuomo, Maria Iorio, Mathias Montavon. Je 19-21h. Sa-di 14h-18h. Sa-di 7-8.6. de 10h. à 18h. ou sur rdv au 032 465 84 02. Jusqu'au 6.7.	Galerie Numaga. Ernst Hesse, sculptures. Peter Royen, peintures. Ma-di 14h-18h30. Jusqu'au 13.7.
Fondation de l'Abbatiale. Exposition de Jean-François Comment, peintures. Tous les jours de 10-12h et de 14-18h. Jusqu'au 31.8.	Galerie L'Orangerie. Exposition de: Bang Hai Ja, Corée, calligraphie, techniques mixtes; Claire Pagni, dessins. Et les artistes de la galerie: peintures-gravures-sculptures. Ma-ve 14-18h30, sa 10-17h, di 15-18h. Jusqu'au 20.7.	Galerie Alter Native. Jean-Denis Zaech, peinture. Ve-sa-di 14-18h. Jusqu'au 6.7.
Galerie FARB. Exposition de Georges Basas. Ve 17-18h. Sa 10-12h30/15-18h. Di 15-18h. Jusqu'au 20.7.	Galerie L'Oléothèque. Martine Donati, pastels et Bernard Stilli, vitraux. Lu-ve 14h30/18h30. Sa 9h30/12h30-14/17h.	Galerie Faucon. Exposition de Barbla Fraefel. Me-ve 16-19h. Sa-di 11-17h. Jusqu'au 20.7.
	Galerie Une. Exposition «Interdit aux moins de 18 ans». Me-ve 10h30-12h/15h-18h. Sa 10h30-12h30/13h30-16h. Di sur rdv. Jusqu'au 31.7.	Château. Galerie d'Art Contemporain. Ying Tian Qi, Zeng Hao, Zhang Xiao Gang, Wang Guang Yi, Yue Minjun, graveurs chinois contemporains. Lu-di 9-18h. (032 836 36 36). Jusqu'au 28.9.

CANTON & RÉGIONS

Information sociale bonjour! Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0848 804 124
AGAPA. Association des groupes d'accompagnement - pertes de grossesse abus - maltraitances - négligences. Entretiens personnels, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.
ANAAP-Le Déclit. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, rue du Plan 19, 721 10 93
ANPCD. Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry. (1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079/446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81. (2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois de 14h à 16h. (3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.
ANPP. Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes, tél et fax:032 842 66 03. E-mail info@anpp.ch
Neuchâtel Asloca. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél 724 54 24, fax 724 37 26.
Association Alzheimer. Lu-ve, 14-16h30, 729 30 59. Association neuchâteloise de services bénévoles, lu-ve 8h30-11h30, tél 724 06 00. Groupe de contact, auprès de Mme Claire Frauchiger, (le matin) tél 913 34 23.
Association boulimie anorexie (ABA). Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30 - 21h30, mer 9h-12h, ve 13h. 15h au numéro 725 05 82.
Association Dyslexie Suisse Romande. Antenne Neuchâteloise. Permanence vendredi matin au 032 725 38 92.
Association lecture et compagnie. Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton. Case postale, 2035 Corcelles. Tél 731 70 41 ou 751 57 57.

Association neuchâteloise de services bénévoles (rue des Brévards 1a), tél. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.
Association suisse de la maladie de Parkinson (Groupe neuchâtelois). Le 3me jeudi tous les 2 mois. Pour tous renseignements, veuillez tél au 842 27 15. Parkinfon: ligne directe gratuite 0800 80 30 20 ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.
Autorité de conciliation en matière de santé. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire CP 22 84, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.
Cancer. Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.
Cancer du sein. «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.
Caritas. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.
Cellule de debriefing 079 577 65 33 (répondeur / On vous rappelle le même jour)
Centre de consultations Lavi - aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou **La Main Tendue** (143) ou la police (117).
Centre spécialisé pour handicapés de la vue. Service social et réadaptation sociale, Peseux, 731 46 56.
Chambre immobilière neuchâteloise. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.
Croix-Bleue. 032 725 02 17.
Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, Conseil social c/o Pro Infirmis Rue de la Maladière 35, tél 032 722 59 60, fax 032 722 59 70. Secrétariat administratif et cours 032 913 22 77
Lire et écrire Cours de base pour adultes parlant bien le français 032 913 75 75

Mouvement de la condition paternelle. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce. CP 843, Neuchâtel, 731 12 76.
Parents information. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.
Permanences de consultation et information. Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; langue portugaise, Vieux-Châtel 6, Neuchâtel, me 17h30-19h30, ou Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.
Sages-femmes à domicile. Pour tout le canton, Les Franches-Montagnes et le Jura bernois tous les jours de 8h à 20h, 079/280 48 28.
Solidarité-femmes, 968 60,10
Sclérose en plaques. Société suisse de la sclérose en plaques. Secrétariat romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.
Serei. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44 (Crêt-du-Loche) ou 426 13 65 (Bassecourt).
SOS Alcool. 0848 805 005. (tarif régional).
SOS racisme. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Écoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.
SOS racket-violence 079/270 92 06.
T.I.M Ton infirmière à la Maison, association de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h /24 079 / 476 66 33.
Troubles psychiques. Centre psychosocial: 724 30 02. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, lu-ve 14-16h30. Tél. 721 10 93.
Vivre sans fumer - Prévention contre le tabagisme lu-ve 8h-12h et 13h30-17h. 723 08 60.

LES PONTS-DE-MARTEL

Car je suis l'Eternel ton Dieu qui fortifie ta droite. Qui te dis: ne crains rien, Je viens à ton secours. Esaïe 41, v. 13

Lucette Schorer-Bailloz à La Chaux-de-Fonds:
Christine et Fabrice Girardin-Schorer, leurs enfants et petite-fille,
Claire-Lise et Sylvain Jacot-Schorer et leurs enfants,

Roger et Lydie Baillob-Schwab:
Serge et Marie-Claire Baillob-Senn et leurs filles,
Olivier et Patricia Baillob-Maire et leur fils,

Les descendants de feu Jules Sandoz,
Les descendants de feu Arthur Bailloz,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Marguerite BAILLOD

née SANDOZ

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, arrière-arrière-grand-maman, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 100e année, après un long déclin.

LES PONTS-DE-MARTEL, le 2 juillet 2003.

Le culte sera célébré le vendredi 4 juillet, à 13 h 30, au Temple des Ponts-de-Martel, suivi de l'incinération sans suite.

Notre maman repose à la chambre mortuaire du Home Le Martagon.

Domiciles de la famille: Ch. des Postiers 13 Grande-Rue 47
2300 La Chaux-de-Fonds 2316 Les Ponts-de-Martel

Un merci particulier au personnel du Home Le Martagon.

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser à la paroisse des Ponts-de-Martel, CCP 23-1237-0.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

132-134909

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA SAGNE
a le pénible devoir de faire part du décès de
Madame Jacqueline MARCHON
maman de notre amie Sylvie Oppliger
membre de la commission scolaire.

132-134881

DÉLAI jusqu'à 21 heures
Remise des textes:
jusqu'à 17 heures
exclusivement, du lundi au vendredi:
PUBLICITAS
tél. 032 910 20 50 - fax 032 910 20 59
dès 17 heures
du lundi au vendredi et durant
le week-end et les jours fériés:
BUREAU DU JOURNAL
tél. 032 723 53 00 - fax 032 723 53 09

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors du décès de

Monsieur Domenico RAIÀ

sa famille vous remercie sincèrement de la part que vous avez prise à son deuil.

LA CHAUX-DE-FONDS, juillet 2003.



*J'ai combattu le bon combat,
je suis allé jusqu'au bout de la course,
j'ai gardé la foi.
Et maintenant, le prix de la victoire m'attend:
c'est la couronne du salut que le Seigneur,
le juste juge, me donnera.*

Saint-Paul

Salvatore Schembari

a la douleur et l'immense chagrin d'annoncer le décès de son épouse bien-aimée

Modestina SCHEMBARI née DI GIACINTO

survenu mercredi 25 juin 2003, dans sa 54e année, à Villa Vomano (Italie).

Se joignent à sa tristesse:

Sa fille Daniela, son mari Patrick Roux et leurs enfants Lee-Roy et Erwan
Son fils Damien et son amie Francine Mayor
Sa fille Claudia, son mari Venance et Ludovic
Sa maman Graziella, les familles Di Giacinto et Pelle en Italie

ainsi que toutes les familles parentes et alliées.

L'inhumation a eu lieu en Italie, dans l'intimité de la famille.

Une messe en son honneur sera célébrée le vendredi 4 juillet 2003, à 19 heures, en l'église du Sacré-Cœur.

Les personnes qui souhaitent honorer sa mémoire peuvent penser à la Ligue suisse contre le cancer, CCP 01-27021-2.

Cet avis tient lieu de faire-part.

132-134919

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA MAISON RENÉ CLÉMENCE SA
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Modestina SCHEMBARI née DI GIACINTO

épouse de Monsieur Salvatore Schembari, leur dévoué collaborateur et collègue.
Ils adressent à sa famille leurs sincères condoléances.

*Heureux ceux qui procurent la paix,
car ils seront appelés fils de Dieu.
Matth. v. 9*

Ses nièces, ses petites-nièces, ses petits-neveux et familles alliées

Madame Nadine Bolle, Monsieur Dawitt Débessay et Rachel Bolle à Genève
Madame Dr Emmanuelle Thornton Bolle et Layan Thornton à Genève
Madame Sylvie Bolle Zemp et Marianne et Delphine Zemp Bolle à Bâle
Madame Catherine Bolle (-Meyer), Monsieur Raymond Meyer et Olivier Thomann à Pully

Sa belle-sœur,

Madame Paulette Bolle, veuve de Daniel Bolle à Bex

Les familles Bolle, Guye, Débessay, Thornton, Zemp, Meyer, Thomann,

Ses amis,

Emile et Jo

et ses amies et amis du Val-de-Travers

ont le regret de faire part du décès de

Madame Odette BOLLE

survenu dans le grand âge de la 97e année à Couvet le samedi 28 juin 2003.

Notre gratitude s'adresse aux personnels soignants du Home Val Fleuri à Fleurier et de l'Hôpital de Couvet.

022-690539

*On me prendra par la main,
on me guidera à travers les forêts obscures,
vers la clairière où brille la lumière.
Là, je me reposerai.*

Monsieur Henri Vincent, à Morges;

Monsieur et Madame Michel et Marie-José Vincent-Girardin,
leurs fils Cyril, Quentin et Ludovic, à Lully;

Monsieur et Madame François et Caroline Vincent-San Miguel, à Echallens;

Les familles Molinaroli, Bertagnoli, Recchia, en Italie,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Zaïra VINCENT-MOLINAROLI

enlevée à leur tendre affection le 28 juin 2003, dans sa 73e année.

Selon son désir, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Un moment de recueillement aura lieu lors de la messe du vendredi 4 juillet, à 18 h 15, en l'église catholique de Morges.

Domicile de la famille: Sécheron 2 A, 1132 Lully

Un merci tout particulier est adressé au personnel soignant de l'hôpital de Morges pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Nos amis auraient souvent mieux aimé
un sourire de nous pendant leur vie que
toutes nos larmes après leur mort.
Châteaubriand*

022-691085

LES SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales de La Chaux-de-Fonds paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

L'ABELLE SOCIÉTÉ DE GYM ■ Halle des Forges, jeunesse filles, lundi 18h-20h; jeunes gymnastes lundi 18h-20h; agrès filles, mardi, jeudi et vendredi 18h-20h; mercredi 13h30-17h30; enfantine 5-7 ans, mercredi 17h30-18h30; dames, mercredi 20h-22h; dames gym douce, mercredi 19h-20h; actifs, lundi 20h-22h. Renseignements, tél. 032 926 06 50.

LES AMIS DE LA NATURE ■ Chalet la Serment, 5, 6 juillet, gardien M. Peltier.

ASI-CLUB ■ Gymnastique: chaque vendredi, 20h-22h, collège de Bellevue. Natation: chaque lundi, 17h30-19h à la piscine Alfaset (Centre ASI) et 20h-21h à la piscine du collège Numa-Droz. Péta-quant: chaque mercredi (en saison) dès 19h30 sur la piste du café des Tunnels. Judo: chaque vendredi 16h30-17h30 au Judo club, Blaise-Cendrars 3.

BOXING CLUB ■ Entraînements lundi, mardi et jeudi à 18h30, halle des Forges.

BRIDGE CLUB LA CHAUX-DE-FONDS ■ Trois tournois hebdomadaires (rue du Parc 51, tél. 032 913 42 60), lundi 14h, mardi 19h30 et jeudi 17h30. Renseignements: Huguette Steinmann, présidente, 032 968 41 25 ou Marie-Pierre Santschi, hôtesse, 032 926 71 66.

CERCLE DES AMATEURS DE BILLARD ■ Billards français et américain, lundi, mercredi, jeudi et vendredi dès 15h30, mardi et samedi dès 14h. Serre 64, tél. 032 913 38 45.

CEUX DE LA TCHAU ■ Société de chant et de danse, collège des Forges: mardi 20h, répétition de chant; jeudi 20h, répétition de danse adultes. Renseignements: tél. 032 931 29 94 (président), 032 941 71 67 (directeur chant), 032 926 08 35 (monitrice danse).

CLUB ALPIN SUISSE ■ Samedi et dimanche, cabane Valsorey, grimpe avec OJ et randonneurs, org. Ph. Vuilliomnet et S. Langel, réunion vendredi dès 18h, au local, Paix 129. Sefinenforge cabane Gspaltenhorn, org. J. et R. Parel, réunion vendredi dès 18h, au local, Paix 129. Chalet Mont-d'Amin fermé, vacances jusqu'au 27 juillet 2003.

CLUB AMATEUR DE DANSE ■ Rue de la Paix 124. Cours pour débutants et perfectionnement, mercredi à 20h. En-

traînement, lundi et jeudi 20h-22h. Renseignements: tél. 032 926 64 09, le soir.

CLUB DES AMIS DES CHEMINS DE FER ■ Commerce 126a, au-dessus des stations de lavage des Abattoirs-Garage Bonjour. Ouvert tous les mardis dès 20h. Aide à la construction de maquettes, technique, décors.

CLUB D'ÉCHECS ■ Restaurant Le Caminetto, rue de la Balance 15. Tous les mercredis dès 19h45, tournois et parties libres. Juniors, tous les mercredis de 18h à 19h30.

CLUB INFORMATIQUE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES ■ Tous les jeudis dès 20h, au local, rue de l'Industrie 36, au sous-sol; e-mail: cimon@bluewin.ch.

CLUB DES LOISIRS - GROUPE PROMENADE ■ Vendredi, La Sagne. Rendez-vous à la gare à 11h.

CLUB DE TIR À L'ARC LES COMPAGNONS DE SHERWOOD ■ Tir à l'arc en plein air et en halle. Renseignements, tél. 032 968 77 52.

CONTEMPORAINES 1931 ■ Mercredi 9 juillet, rencontre spéciale. Renseignements: 032 926 42 06 ou 032 926 04 36. Jeudi 10 juillet, sortie pédestre, départ de la gare des marchandise à 10h. Renseignements: 032 913 26 83, 032 968 36 23 ou 032 926 06 23.

CROSS CLUB ■ Entraînements: juniors 18h (heures d'hiver, halle des Forges, heures d'été, piste Vita), tél. 079 219 79 54 ou 032 914 11 79. Débutants et populaires, mardi 18h, tél. 032 926 41 13. Avancés, lundi, 18h, patinoire, et mercredi 18h, stade de la Charrière, tél. 032 913 57 24 ou 032 913 06 89. Walking, lundi 18h et mardi 14h, patinoire, jeudi 18h, stade de la Charrière, tél. 078 666 62 54.

ENSEMBLE VOCAL DOMENICA ■ Tous les lundis à 20h, répétition à l'aula du collège de l'Ouest, Temple-Allemand 115, La Chaux-de-Fonds. Nouveaux choristes bienvenus. Renseignements: tél. 032 926 90 15.

GROUPE SCOUT VIEUX-CASTEL ■ Samedi, de 14h à 17h, découverte, jeux en forêt, piste, bricolages pour enfants de 6 à 11 ans (louveteaux), de 11 à 15 ans (éclaireurs). Renseignements, Nicolas Brossin, tél. 032 968 29 40.

JODLER CLUB ■ Mercredi 20h15, répétition. Nouveaux choristes bienvenus. Renseignements: tél. 032 926 43 42.

JUDO-KARATÉ CLUB ■ Blaise-Cendrars 3, judo: lundi 16h15, dès 4 ans et demi; 17h, dès 6 ans. Mardi 17h15, dès 8

ans. Mercredi 18h30, débutants et adultes. Karaté Shotokan: jeudi 18h30, débutants enfants et adultes. Autodéfense dames: mercredi 10h. Renseignements: Laurence Jaanneret Berruex, tél. 032 914 75 60 ou Dojo, 032 926 87 23.

KARATÉ-CLUB SHINTAIKAN ■ Local: avenue Léopold-Robert 105. Enfants 5 à 7 ans, lundi et vendredi 16h45 à 17h45; enfants et débutants 8 à 9 ans, lundi 18h-19h et jeudi 16h45 à 17h45; enfants avancés 8 à 10 ans, mardi 16h45 à 17h45 et jeudi 18h à 19h; enfants débutants 10 à 14 ans, mercredi 16h45 à 17h45 et vendredi 18h à 19h; enfants avancés de 11 à 14 ans, mercredi 18h à 19h et vendredi 19h15 à 20h15; adultes avancés, débutants dès 15 ans, lundi, mardi, mercredi et jeudi 19h15-20h30; compétition enfants-adultes, samedi 10h-11h30. Renseignements, tél. 032 913 64 48 ou 078 749 63 13.

MUSIQUE LA PERSÉVÉRANTE ■ Tous les jeudis à 19h45, répétition à la Maison du peuple, 5e étage. Renseignements: tél. 032 968 48 42.

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LA CHAUX-DE-FONDS ■ Répétition le jeudi soir. Renseignements: tél. 032 913 18 96.

SCRABBLE CLUB ■ Entraînement, mardi à 19h45, au 2e étage de la Maison du peuple.

SEMONE ■ Radioamateurs, section des Montagnes neuchâtelaises de l'Uska. Renseignements: case postale 1489, 2301 La Chaux-de-Fonds.

SOCIÉTÉ CANINE DE LA CHAUX-DE-FONDS-ET ENVIRONS ■ Entraînements, mercredi dès 19h et samedi dès 14h. Renseignements: J.-P. Zaugg, tél. 032 931 17 45.

SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLOGIQUE ■ Entraînements, mercredi à 19h et samedi dès 14h aux Joux-Derrière (ancienne patinoire). Renseignements auprès de G. Zoutter, tél. 032 968 65 80. Vacances dès jeudi 3 juillet. Reprise mercredi 6 août.

SOCIÉTÉ GYM HOMMES ■ Dès 30 ans, tous les jeudis, 19h45-22h, halle D, collège Numa-Droz. Renseignements: tél. 032 913 50 51 ou 079 519 93 91.

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE ■ Tous les lundis, dès 20h, étude des champignons au local, rue du Commerce 121.

TIR À L'ARC ■ Salle boulevard des Eplatures 66 (près du McDonald's), mardi 18h30-19h30 (débutants); mardi et jeudi 18h30-20h30 (entraînement du club). Contact: la présidente, tél. 032 968 46 93.

LES FAITS DIVERS

NEUCHÂTEL ■ Deux blessés légers. Hier à 9h40, un habitant de Balsthal (SO) circulait au volant d'un semi-remorque sur la rue des Draizes, à Neuchâtel, en direction de Pesieux. A la signalisation lumineuse à l'intersection avec la rue des Carrels, le conducteur ne remarqua pas que la voiture conduite par une habitante de Wattenwil (BE) était à l'arrêt. Une collision par l'arrière se produisit et, sous l'effet du choc, la voiture a été projetée une quinzaine de mètres après le carrefour, finissant sa course contre le bord droit de la chaussée. Blessés, les deux occupants

de la voiture ont été conduits par une ambulance à l'hôpital pour un contrôle. /comm

■ **Passagère blessée.** Mardi à 19h30, un habitant de Pesieux circulait en voiture sur le quai Philippe-Godet, à Neuchâtel, en direction est. A la hauteur de la place Pury, il n'a pas été en mesure d'immobiliser son véhicule derrière la voiture conduite par une habitante de Neuchâtel, qui venait d'effectuer un brusque freinage afin de s'arrêter à la hauteur de la signalisation lumineuse, qui était à la phase rouge. Blessée, la passagère de ce véhicule, âgée de 13 ans, a

été transportée par une ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

AVIS DE NAISSANCE

Bienvenue à

Arthur

né le 1er juillet 2003.

Céline et Frédéric
VAUCHER-MOSER

Merci à toute l'équipe de la maternité de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

132-134927

AUJOURD'HUI

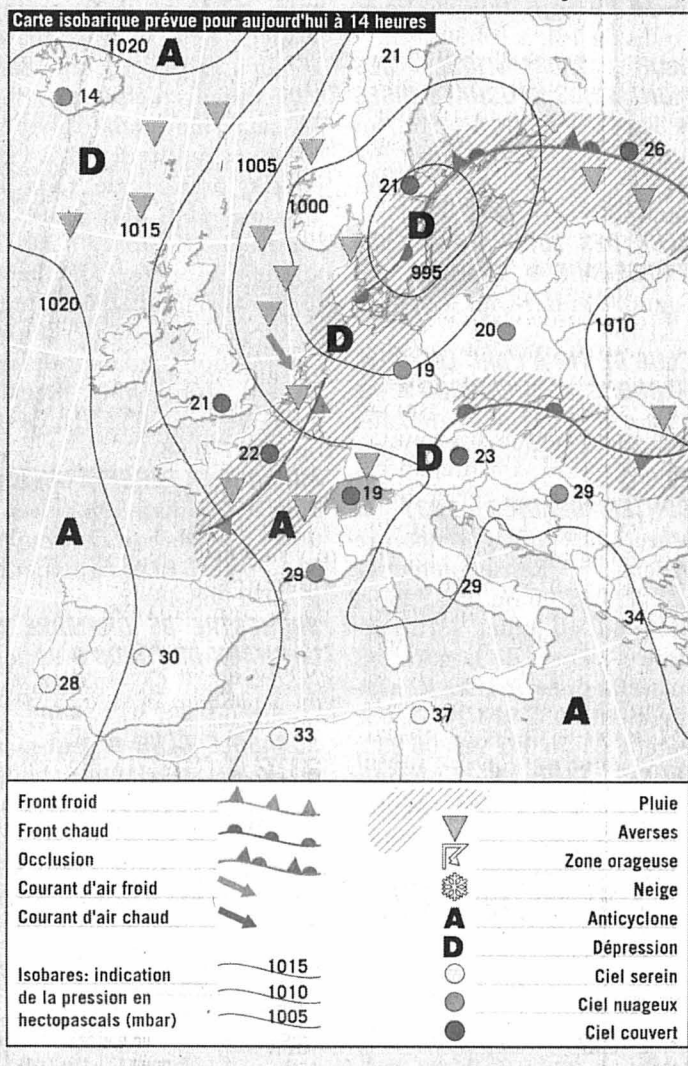
Tous dans la même galère

Situation générale. Le temps rame à contre-courant. La dépression centrée sur la Baltique n'a pas fini de déverser son trop-plein de nuages sur le continent, malgré l'accalmie d'hier. L'anticyclone passe ses vacances les doigts de pieds en éventail aux Açores et il faudra patienter jusqu'à dimanche pour en voir la couleur.

Prévisions pour la journée. Ne comptez pas sur des rayons de soleil pour égayer les paysages. Les nuages sont fabriqués à la chaîne. Ils ont bien sûr des averses à distribuer à la cantonade et les températures ne sont pas plus reluisantes, elles culminent à 18 degrés en plaine et 14 à 1000 mètres.

Les prochains jours. Demain: même temps. Samedi: très nuageux. Dimanche: ensoleillé.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter
Thomas

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 18°
Boudry: 18°
Cernier: 16°
Fleurier: 15°
La Chaux-de-Fonds: 14°
Le Locle: 14°
La Vue-des-Alpes: 11°
Saignelégier: 14°
St-Imier: 15°

Hier à 13 heures

En Suisse...

Bâle: peu nuageux, 20°
Berne: très nuageux, 19°
Genève: très nuageux, 21°
Locarno: beau, 27°
Sion: très nuageux, 21°
Zurich: très nuageux, 20°

... en Europe

Athènes: beau, 31°
Berlin: très nuageux, 18°
Istanbul: beau, 28°
Lisbonne: variable, 25°
Londres: très nuageux, 16°
Madrid: beau, 24°
Moscou: très nuageux, 21°
Paris: peu nuageux, 23°
Rome: beau, 28°

... et dans le monde

Bangkok: pluvieux, 27°
Le Caire: ensoleillé, 36°
Johannesburg: ensoleillé, 18°
Miami: variable, 31°
Pékin: ensoleillé, 32°
Rio de Janeiro: ensoleillé, 24°
San Francisco: variable, 19°
Sydney: pluvieux, 15°
Tokyo: pluvieux, 22°

Soleil

Lever: 5h42
Coucher: 21h30

Lune

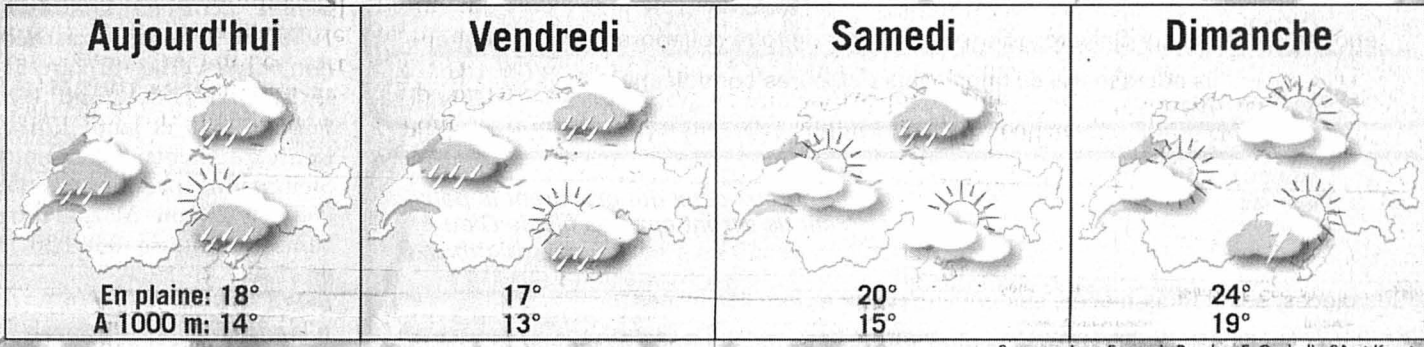
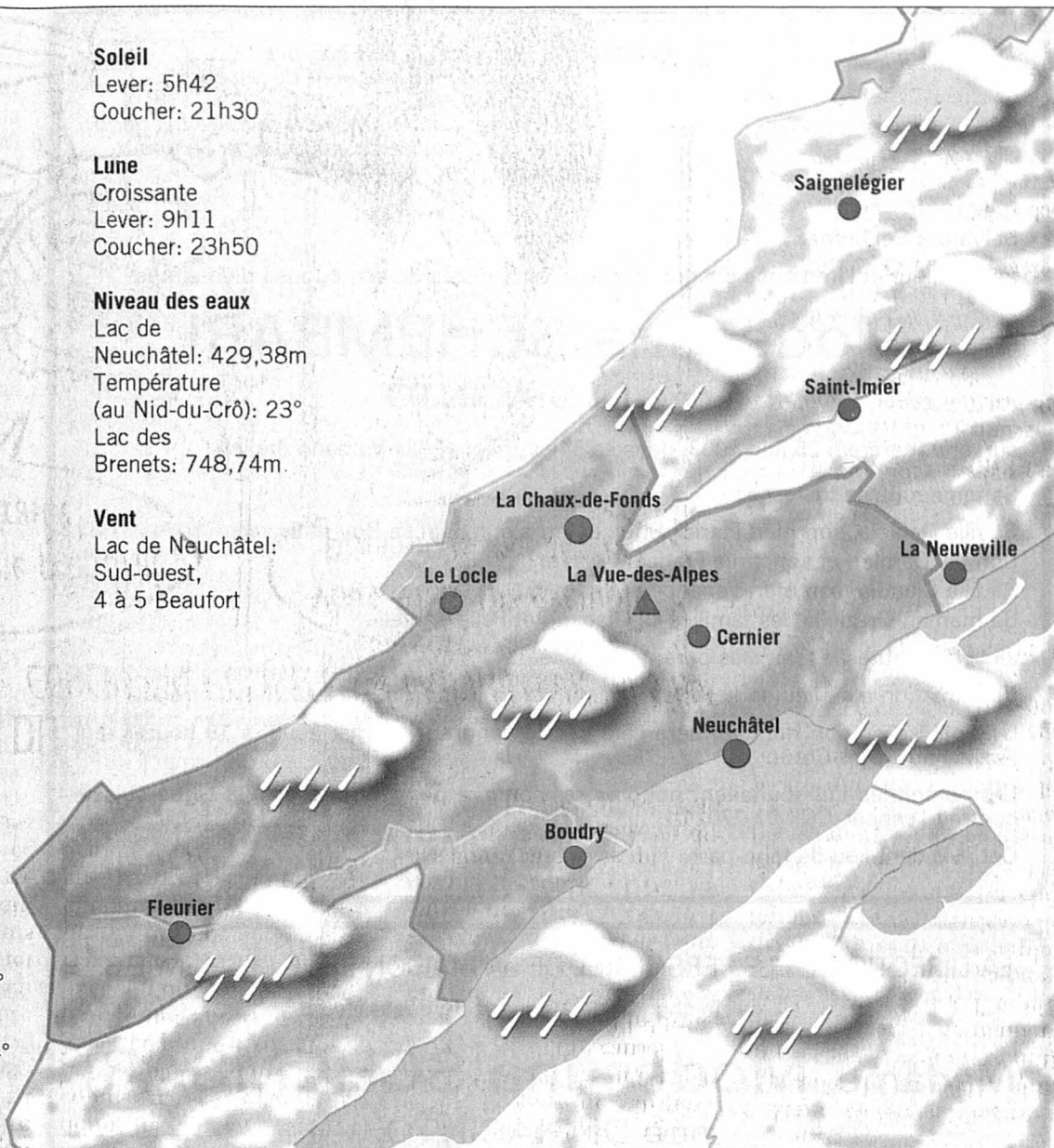
Croissante
Lever: 9h11
Coucher: 23h50

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,38m
Température (au Nid-du-Crô): 23°
Lac des Brenets: 748,74m.

Vent

Lac de Neuchâtel: Sud-ouest, 4 à 5 Beaufort



Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

LA TRIBUNE DES LECTEURS

PROPAGANDE

De la démocratie

«Mieux vaut condamner cent innocents plutôt que d'acquitter un seul coupable», a déclaré Dolorès Ibarruri, dite la Passionaria, égérie des Brigades internationales, brigades qui ont certes combattu en Espagne, mais essentiellement contre les ennemis du franquisme, car pour Staline la liquidation des oppositions de gauche – socialistes, anarchosyndicalistes, poumistes, trotskistes – était plus importante que la défaite militaire de Franco.

Il faut savoir que les Brigades internationales étaient commandées par des agents du NKVD, la police secrète soviétique. Le dossier personnel de chacun des brigadistes se trouvait dans les archives du Komintern, à Moscou. Ceux qui sont partis en Espagne ne sont pas partis se battre pour la démocratie, mais pour l'instauration du communisme, ils ont anéanti l'opposition de gauche à Staline.

Ils se sont même tués entre eux, tel Erich Frommelt, membre du bataillon Thaelmann, de la 12e brigade, condamné à mort pour désertion en novembre 1937 à 23h15 et exécuté le lendemain à 16h45, mais officiellement mort à la bataille de Teruel. Les dossiers de brigadistes «morts par hydrocution» (!) dans les prisons, contrôlés par les communistes, sont légion!

Staline a exploité cyniquement l'élan des brigadistes, avant d'abandonner l'Espagne et les brigades à leur triste sort, sans oublier de piller les réserves d'or de l'Espagne, comme salaire des brigadistes.

Il aurait été préférable de parler du peuple allemand qui, il y a 50 ans, le 17 juin 1953, s'est élevé contre la dictature et pour la démocratie. Ce soulèvement a été écrasé par les chars soviétiques. Ces ouvriers allemands se sont battus, eux, pour la démocratie.

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, en donnant le nom de «place des Brigades-Internationales» à une place de notre cité, a fait acte de propagande mensongère et archaïque, il a divisé les femmes et les hommes de notre ville pour cacher ses erreurs et ses échecs, et ce avant les échéances électorales.

Pierre Hainard,
La Chaux-de-Fonds

USCN CONTRE UDC

Illustration de l'arrogance

J'ai lu avec attention la diatribe de Mary Meissner («L'Impartial» et «L'Express» du 24 juin) contre la campagne d'information de l'USCN et Attac à propos de l'UDC.

Il s'agit selon elle d'une «atteinte à l'intégrité des lecteurs» et à la «liberté d'expres-

sion», qui sort du «cadre démocratique» et relève du dénigrement. Voilà qui est fort intéressant: ce langage de plainte pénale annonce-t-il un procès? Cette manière d'argumenter a toujours eu la faveur de la droite extrême. L'UDC ne s'en prive pas chaque fois qu'on parle d'elle autrement qu'en termes flatteurs ou si on met en évidence les buts concrets qu'elle poursuit. S'il fallait illustrer l'arrogance et l'intolérance de ce mouvement, voilà qui est fait!

Pour le reste, je relèverai simplement ces points:

L'UDC dénonce effectivement la mondialisation et les multinationales (sauf celles domiciliées en Suisse!) comme menace extérieure – une de plus – contre le pays. Mais elle propose (ou exige?) pour lutter contre cette menace qu'on applique rigoureusement ici... ce que proposent les idéologues néolibéraux du FMI, de l'OMC, etc., en matière de politique économique.

Les conséquences pour les salariés sont probablement

de simples dégâts collatéraux. Aussi bien, pour Mary Meissner, il faut reculer l'âge de la retraite, flexibiliser les emplois – comme ça se fait «chez nos voisins». Quand l'UDC propose de s'inspirer de l'étranger, ce n'est pas pour la meilleure cause!

La campagne d'information de l'USCN et Attac est évidemment qualifiée de «démagogique». Elle ne fait pourtant que mettre en évidence ce que préconise l'UDC sur des points précis, ce que chacun peut vérifier dans les documents qu'elle diffuse. Mais

comme son programme réel malmène les intérêts vitaux de la grande majorité de la population, l'UDC préfère se faire connaître par un autre discours.

Mary Meissner illustre à merveille le procédé: alors que les licenciements se multiplient en Suisse de manière spectaculaire et que l'inquiétude et l'insécurité gagnent des catégories de plus en plus nombreuses de salariés, elle esquive la question du chômage. Il est plus facile (ou plus payant?) d'évoquer «la population agressive de toutes parts» que de défendre les positions extrémistes de l'UDC en matière de surveillance et de pénalisation des chômeurs.

Où sont l'agression et la démagogie?

Blaise Duvanel,
sociologue,
La Chaux-de-Fonds

LE DESSIN DU JOUR

VOYAGE EN ITALIE: COUCHEPIN FÉLICITE UN TRAVAILLEUR DU 3^e ÂGE



Tribune des lecteurs

Rédaction de L'Express
Rue de la Pierre-à-Mazel 39
2002 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

La «Tribune des lecteurs» doit permettre à chacun de s'exprimer librement. La longueur d'un courrier est fixée à 2000 signes (caractères + espaces), soit 40 lignes de 50 signes. Les textes sont impérativement signés. La rédaction est seule responsable du calendrier de parution.